



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Arch.
III ne

Raoel Rocker

**QUESTIONS
DE
L'HISTOIRE DE L'ART.**

C
QUESTIONS
DE
L'HISTOIRE DE L'ART,

DISCUTÉES
A L'OCCASION D'UNE INSCRIPTION GRECQUE
GRAVÉE SUR UNE LAME DE PLOMB,
ET TROUVÉE DANS L'INTÉRIEUR D'UNE STATUE ANTIQUE DE BRONZE ;

PAR M. RAOUL ROCHETTE,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS,
L'UN DES CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE
ET DES AUTEURS DU JOURNAL DES SAVANTS,
PROFESSEUR D'ARCHÉOLOGIE.

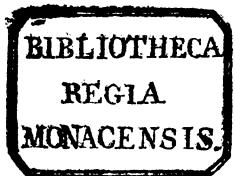
MÉMOIRE DESTINÉ A SERVIR DE COMPLÉMENT A LA LETTRE A M. SCHORN
DU MÊME AUTEUR.



PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

—
1846.

—
—



QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART, DISCUTÉES A L'OCCASION D'UNE INSCRIPTION GRECQUE GRAVÉE SUR UNE LAME DE PLOMB, ET TROUVÉE DANS L'INTÉRIEUR D'UNE STATUE ANTIQUE DE BRONZE (1).

La découverte d'une inscription gravée sur une lame de plomb et cachée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze, était un fait si nouveau, si extraordinaire, qu'on devait s'attendre à ce que cette découverte excitât au plus haut degré l'attention du monde savant (2). Depuis deux ans, cependant, que le Mémoire où il en était donné connaissance a été rendu public, il ne paraît pas qu'on s'en

(1) Lues à l'Académie des Belles-Lettres, en première lecture, les 3, 17 et 31 mai, 7, 14 et 21 juin 1844; lues, en deuxième lecture, les 19 et 26 septembre, 3, 10, 17 et 24 octobre 1845.

(2) Cette découverte a été exposée, avec toutes les preuves à l'appui, dans un Mémoire de M. Letropne, intitulé : *Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze, avec des observations sur quelques points de l'histoire de l'art chez les anciens*, et lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans les séances des 30 septembre et 6 octobre 1842. Ce Mémoire, destiné à faire partie du tome XV, 2^e partie, des *Mémoires de l'Académie*, où il est inséré, p. 128-176, avait été tiré à part, et il a été fait deux éditions différentes de ce tirage à part, la seconde desquelles renferme quelques corrections et additions dont il sera tenu compte dans ce Mémoire, rédigé d'après un exemplaire du premier tirage.

soit beaucoup occupé, ni pour l'admettre ni pour le contredire; et, par une singularité qui n'est pas la moindre de toutes celles que présente cette découverte, il se trouve que la science est restée indifférente et la critique muette, en présence d'un fait qui semblait de nature à intéresser vivement l'une et l'autre. Peut-être les circonstances étranges dont cette découverte a été accompagnée, ont-elles contribué à produire le silence qui a succédé tout à coup au bruit qu'elle avait fait d'abord. Peut-être a-t-on craint de toucher à des questions qui semblaient sortir du domaine de l'archéologie, et a-t-on voulu attendre que le temps, qui éclaire tant de choses sans le secours des hommes, portât la lumière dans ce qu'on a appelé d'abord et ce qui reste encore un *mystère* (1). J'avais pensé aussi à me renfermer moi-même dans ce silence prudent, malgré les motifs qui pouvaient me suggérer une conduite différente; et s'il n'y eût eu, dans la découverte dont il s'agit, que le fait même, quel qu'il soit, j'aurais, sans doute, continué à me taire. Mais à ce fait d'une nature si extraordinaire on a joint des considérations philologiques qui tendent à établir ce qu'on a nommé une *théorie* (2), dont on veut tirer des conséquences applicables à l'histoire de l'art; et, comme il y a dans cette *théorie*, qui ne repose, à mes yeux, sur aucune base solide, qui est sujette à beaucoup d'exceptions qu'on n'a pas citées, et qui a contre elle beaucoup d'exemples qu'on n'a pas connus, comme il y a, dis-je, dans cette *théorie*, d'assez graves inconvénients, j'ai cru qu'il y avait ici pour moi un devoir à remplir dans l'intérêt des études qui ont occupé toute ma vie. C'est donc l'examen des considérations philologiques rattachées

(1) Mot employé dans le *Rapport* de M. Dubois, et reproduit deux fois, avec une intention marquée, dans le *Mémoire* de M. Letronne, p. 17 et 54.

(2) *Explication d'une inscription grecque*, etc., p. 35.

à la découverte de l'inscription dont il s'agit, qui formera le principal objet de mon travail. Mais, tout en m'attachant particulièrement à la question philologique, je ne crois pas pour cela devoir m'abstenir de dire ce que je pense de l'inscription même, en ce qu'elle offre de contradictoire, par sa teneur et par sa paléographie, avec l'autre inscription gravée sur la statue même, et d'étrange par toutes les circonstances qui se rapportent à sa découverte. Encore moins puis-je m'empêcher, puisqu'une occasion naturelle m'en est fournie, de soutenir, sur le sujet de cette statue, une opinion que je n'avais pas adoptée sans de bonnes raisons, du moins à ce qu'il me semblait, et qui a été combattue, sans des motifs suffisants, toujours à mon avis. Tel sera donc l'objet, et telle sera aussi la division du travail que je publie en ce moment. J'examinerai, en premier lieu, l'inscription nouvellement découverte, sous quelques-uns des rapports qui la rendent si difficile à admettre; je traiterai, en second lieu, des déductions philologiques qu'on s'est attaché à tirer de cette inscription; je discuterai enfin, dans une troisième section, l'attribution qu'on a faite de la statue à *Apollon*, d'après une opinion que j'avais d'abord proposée moi-même, mais que j'avais cru devoir écarter, et que je rejette encore.

§ I. *De l'inscription gravée sur une lame de plomb, et cachée dans l'intérieur d'une statue de bronze.*

On ne saurait nier au premier aperçu, que ce ne soit, de la part de deux statuaires qui voulaient faire connaître leurs noms et les transmettre à la postérité, un procédé fort singulier, que celui de *loger ces noms*, pour parler comme

M. Letronne, dans l'intérieur de la statue ; car il y avait bien des circonstances qui pouvaient faire que ces noms ainsi logés restassent à jamais perdus pour la gloire de ceux qui les portaient et fussent détruits en même temps que leur œuvre même ; et il n'y en avait peut-être qu'une seule pour qu'ils reparussent si inopinément à la lumière : c'est la circonstance même de ce nettoyage d'une statue de bronze, dont il n'y a encore que cet exemple unique. Mais, d'abord, on doit se demander par quels motifs les artistes en question purent recourir à une précaution si singulière, de cacher leurs noms pour en mieux conserver la mémoire ? Nous savons maintenant, avec toute certitude, qu'il ne fut interdit aux artistes, à aucune époque de l'antiquité, d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages ; et l'opinion contraire ne saurait plus se soutenir, en présence de tant de monuments qui portent des noms d'artistes, à côté de noms de donateurs, peuples ou particuliers. Un grand nombre de ces inscriptions avaient été rapportées par Pausanias ; d'autres, en plus grand nombre encore, ont apparu sur presque tout le domaine de l'antiquité classique, sans compter celles qui ont été trouvées de nos jours dans la seule Athènes, ce sanctuaire de l'art et de la démocratie helléniques ; et j'ai peine à comprendre comment, avec la notion acquise de pareils faits, on a pu reproduire une opinion surannée, qui ne se fonde sur aucun témoignage direct, sur aucun texte authentique, et qui n'est qu'un de ces préjugés historiques, accrédités sans motif et répétés sans examen. Mais enfin, puisque la question s'est présentée de nouveau pour servir à rendre compte d'un fait aussi extraordinaire que celui d'une inscription d'artiste cachée dans l'intérieur d'une statue de bronze, à cause de la défense de la produire au dehors, il importe d'examiner sur quoi repose ce système d'interdiction qu'on attribue à l'antiquité ; et je me livre

d'autant plus volontiers à cette discussion, qu'en dégageant le problème particulier qui nous occupe d'un argument vicieux qu'on y a rattaché, j'aurai lieu d'écartier de l'histoire de l'art tout entière un préjugé qui ne peut être que le résultat d'une méprise fâcheuse, et une cause perpétuelle d'erreur (1). Ce préjugé, né on ne sait comment, s'est emparé des meilleurs esprits, témoïn l'illustre Quatremère de Quincy, qui, dans son *Jupiter Olympien*, et précisément

(1) On en a la preuve par la manière dont un antiquaire français explique le procédé de nos deux statuaires, en exagérant encore les idées de M. Letronne, qu'il adopte avec ce que je me permettrai d'appeler un excès de confiance. « On « n'ignore pas, dit-il, que les anciens étaient très-chatoilleux sur ce point, et « qu'une ville ou même des particuliers permettaient difficilement que des artistes « missent leurs noms sur des monuments consacrés aux dieux. » Or, dans quel texte, oserai-je prendre la liberté de le demander, a-t-on vu cela ? L'antiquaire français continue : « Ne refusa-t-on pas souvent avec hauteur les offres d'artistes « qui voulaient éléver à leurs frais des monuments importants et utiles, à la seule « condition, pour salaire et récompense*, qu'on leur permit d'y inscrire leurs « noms ? Ces exemples sont trop connus pour les rappeler ici. » Je présume qu'on a eu ici en vue le trait de *Sauras* et de *Batrachos*, cité par M. Letronne, et mal à propos appliqué, comme je le montrerai tout à l'heure ; mais ce trait unique n'autorisait pas à dire qu'on refusa souvent, et encore avec hauteur, les offres d'artistes qui voulaient éléver à leurs frais des monuments publics. Encore moins devait-on se permettre d'ajouter que les exemples d'une pareille manière d'agir étaient trop connus pour avoir besoin d'être rappelés ; car j'avoue, à ma confusion, que ces exemples si connus n'existent pas pour moi. Je demande donc qu'on en cite un seul ; ce qui ne sera pas difficile, puisqu'il y en a tant et qu'ils sont si connus. En attendant, je puis en citer un tout contraire, celui de *Polygnote*, qui, pour avoir peint gratuitement dans le Pécile d'Athènes, reçut des Athéniens le droit de cité, et des Amphictyons le droit d'hospitalité gratuite, Lycurg, apud Harpocrat. v. Πολύγνωτος τυχόντος δὲ τῇς Ἀθηναῖς πολιτείαις, ὅτοι ἐπεὶ τῷ Ποικίλην στοὰν ἀνέγραψε προτίκη, cf. Plin., xxxv, 9, 35 : *Hic et Athenis porticum, quæ Pœcile vocatur, GRATUITO,.... unde MAIOR huic auctoritas; siquidem Amphictyones,.... HOSPITIA ei GRATUITA decrevere; sans compter les éloges poétiques que lui attira ce procédé généreux*, l'un desquels nous a été conservé par Plutarque, in *Cimon.*, § iv, t. III, p. 179, Reisk. Toutes ces allégations ne peuvent provenir que d'une connaissance superficielle de l'histoire de l'art ; mais comme elles se fondent aussi sur le préjugé qui règne à cet égard, elles ne prouvent que mieux la nécessité de réfuter, une fois pour toutes, cette opinion, qui s'est formée on ne sait comment, et qui se reproduit sans cesse, chaque fois avec quelque exagération ou quelque erreur nouvelle.

à l'occasion de la *Minterve* de Phidias s'exprimait ainsi (1) : « Ce peuple (les Athéniens), jaloux de toutes les espèces de distinctions qu'il n'accordait pas, ne souffrait point que « les auteurs ou les ordonnateurs des monuments publics « y inscrivissent leur nom. » Et rien ne prouve mieux qu'une pareille allégation, émanée d'un écrivain d'une telle autorité, la nécessité de réfuter une opinion si fausse et si contraire au génie de l'antiquité.

Voici d'abord en quels termes la question est posée par le savant académicien (2) : « Que les anciens sculpteurs « pussent inscrire leurs noms sur des statues exécutées pour « des particuliers, même sur celles qui représentaient des di- « vinités et qui devaient être dédiées dans un temple, c'est « ce que l'on croira facilement, et d'ailleurs, c'est ce qu'at- « testent plus d'un texte et plus d'un monument antiques, « qui nous apprennent que ces noms se gravaient, tantôt « sur la plinthe, tantôt sur le nu de la figure, ou dans un « pli du vêtement. » Malgré quelques restrictions que je n'admetts pas, et malgré une notion beaucoup trop bornée que l'on donne des inscriptions dont il s'agit, le fait de l'existence de ces inscriptions est exprimé dans ce passage d'une manière à laquelle je trouverais peu à redire, mais beaucoup sans doute à ajouter. Il n'en est pas de même de ce qui suit immédiatement. « Mais la permission te- « nant à la volonté du donateur, pouvait aussi leur être « refusée, et elle l'était souvent, quand il s'agissait de ces « statues de divinités faites et consacrées dans un temple « par ordre de l'autorité publique. » Voilà certainement des assertions très-graves; mais sur quoi se fondent-elles? Dans quel texte antique a-t-on trouvé que la permission d'inscrire les noms des artistes, tenant à la volonté

(1) *Jupiter Olympien*, p. 241.

(2) P. 46-47.

du donateur, pouvait être refusée, et qu'elle l'était souvent? comment articule-t-on de pareils faits, sans en fournir la moindre preuve, sans en citer un seul témoignage, quand on a par devers soi tant d'inscriptions gravées sur des monuments publics, qui déposent du contraire? quand on sait qu'il en exista tant d'autres, que le temps nous a ravis? quand il est notoire que les deux plus grands sanctuaires de la Grèce, *Olympie* et *Delphes*, étaient remplis, quand il est avéré que l'*Acropole d'Athènes* était couverte de monuments dédiés par des peuples ou par des citoyens, sur lesquels étaient gravés les noms des artistes? enfin, quand personne n'ignore que plusieurs des poètes les plus célèbres, *Simondide*, *Anacréon*, et d'autres encore, avaient rédigé, au nom d'artistes contemporains, des inscriptions en vers pour des monuments ainsi consacrés dans les temples et dans les édifices publics? L'opinion du savant académicien, qu'il n'appuie d'aucune preuve, est donc contraire à toutes les notions que nous possédons. Voici pourtant à l'aide de quelle induction il croit pouvoir la justifier. « On « sait (1), ajoute-t-il, que Phidias, malgré la toute-puissance « de Périclès, ne put obtenir la licence d'inscrire son nom « sur la Minerve du Parthénon; il s'en dédommagea en « donnant ses propres traits à l'une des figures ciselées sur « le bouclier, manière détournée de signer son nom. *Quid « enim, dit Cicéron, Phidias sui similem speciem inclusit « in clypeo Minervæ, quum inscribere non liceret.* » Ainsi, c'est du fait particulier à *Phidias* qu'on a cru pouvoir inférer une pratique générale; et c'est sur le témoignage unique de Cicéron que se fondent à la fois et la connaissance de ce trait de la vie de *Phidias*, et l'induction qu'on en tire pour toute l'histoire de l'art. Voyons donc si cette

(1) *Explication*, etc., p. 47.

manière de raisonner est suffisamment exacte, et si ce témoignage de Cicéron a toute la portée qu'on lui attribue. Mais, d'abord, qu'il me soit permis de montrer comment des opinions dépourvues de toute autorité s'accréditent et se propagent, uniquement parce qu'elles se reproduisent sans être contestées.

Dans son *Mémoire sur la galerie de Verrès*, inséré au *Recueil de l'Académie* (1), l'abbé Fraguier, parlant du célèbre Apollon de *Myron*, où l'artiste avait écrit son nom en caractères très-fins sur une des cuisses (2), avait observé que *c'était faire une chose défendue*. Mais où le savant académicien avait-il trouvé le texte de cette *défense*? Assurément nulle part, et Winckelmann remarque avec raison (3) que Cicéron, qui nous instruit de cette particularité, ne dit absolument rien de cette *défense*. Fraguier se fonde, il est vrai, sur cet autre passage de Cicéron, concernant l'interdiction faite à *Phidias* d'inscrire son nom sur sa Minerve; mais Winckelmann observe encore que, tout en admettant ce fait particulier, on n'en pourrait conclure que ce fut alors une loi générale (4). Telle est pourtant la force du préjugé, que cette opinion, énoncée sans preuve,

(1) *Mémoires de l'Académie*, t. VI, p. 568. L'auteur ajoute : « Je laisse à juger combien le nom de Myron, mis, contre la défense, dans quelque pli de cette statue, en rehaussait le prix dans la fantaisie des curieux. » Le savant académicien a voulu dire sans doute : *dans quelque pli du vêtement de cette statue*. Mais alors je laisse à juger combien un antiquaire qui se représentait un Apollon de Myron *vêtu* possédait l'intelligence de l'art antique et connaissait son histoire. Je pourrais ajouter que cet antiquaire n'entendait guère mieux la phrase de Cicéron, où il est impossible de trouver le *vêtement* dans ces expressions : *Apollo aeneus cujus in FEMINE litterulis minutis argenteis nomen Myronis erat inscriptum*. Évidemment, ce nom de Myron était gravé sur la cuisse même, c'est-à-dire sur le *nu*, et non sur une *draperie*.

(2) Ciceron. *Verr.*, IV, 43, 95.

(3) *Geschicht. der Kunst*, IX, 2, § 39; *Werke*, t. VI, p. 66.

(4) Winckelmann fait porter cette interdiction sur le *Jupiter Olympien*; mais c'est évidemment une méprise de noms, puisque Cicéron parle de la *Minerve*.

s'est établie sans contradiction, ou plutôt malgré les observations judicieuses de Winckelmann. Il en est de même de l'opinion exprimée par M. de Köhler, que *les noms des artistes ne s'inscrivaient presque jamais sur les statues d'hommes célèbres consacrées par l'autorité publique* (1). Le savant antiquaire de Saint-Pétersbourg n'avait pu produire un seul texte classique à l'appui de cette assertion ; ce qui n'a pourtant pas empêché M. Welcker de la reproduire, sans y ajouter non plus aucune preuve (2). Le fait est qu'une foule de témoignages de tout ordre et de tout âge déposent contre ces assertions hasardées, et que, sans compter les monuments mêmes qui nous sont parvenus, et qui nous offrent tant de noms d'artistes gravés sur la base de statues de tout ordre, érigées par l'autorité publique, ou consacrées par le sentiment religieux, il existe plus d'un texte classique qui prouve la généralité de cet usage, sans qu'on puisse en alléguer un seul qui fasse mention de cette défense. Tout le monde connaît ce passage de Phèdre (3), où il est dit que, de son temps, on inscrivait les noms de *Praxitèle* et de *Myron* sur des statues de marbre et d'argent, d'une main récente, afin de leur procurer plus de

(1) *Geschicht. der Ehre der Bildsäulen, etc.*, p. 173 : *Ferner wird fast nie der Name des Künstlers genannt.* Il en cite trois exemples, et doute qu'on en puisse trouver d'autres. Nous en possédons cependant un bien plus grand nombre qui prouvent à quel point cette opinion de l'antiquaire de Saint-Pétersbourg était hasardée, sans compter qu'elle ne se fondait sur aucun témoignage antique.

(2) Welcker, *Sylloge, etc.*, n° 120, p. 168 : *Ne in statuarum quidem civibus publicis decretarum titulis artificis nomen exprimi solebat.*

(3) Phædr., *Fabul.*, l. v., *Protog.*, v. 4-7 (l. iv, fab. 28, v. 4-7, éd. Xivrey) :

*Ut quidam artifices nostro faciunt saeculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adscripserunt PRAXITELEM suo,
Detrita MYRONEM argento.*

Sur ce passage de Phèdre, si témérairement traité par la critique, voyez la note de M. Berger de Xivrey, p. 234-236, à qui nous en devons le véritable texte, d'après le manuscrit de Pithou.

valeur, à l'aide de cette fraude (1), qui ne pouvait cependant tromper que les ignorants, mais qui prouve bien l'usage antique des inscriptions légitimes; sans quoi, il ne serait pas venu à l'esprit de les contrefaire. Sénèque fait aussi allusion à cet usage, dans un endroit d'un de ses traités philosophiques (2), ainsi que Stace, dans un de ses poèmes les plus connus (3); et le fait est encore attesté d'une manière plus précise dans ces vers d'une épigramme de Martial (4); *inscripta est basis, indicatque nomen : ΔΥΣΗΠΠΟΥ λέγο ; Phidiae putavi.* Ainsi, l'on pouvait croire, au temps de ce poète, que *Phidias* mettait son nom sur ses ouvrages; ce qui suppose qu'on ne se doutait pas de cette interdiction qui aurait pesé sur *Phidias* lui-même et sur la généralité des artistes grecs. Il y a plus; Pliné nous assure que *Phidias*, par excès d'affection pour *Agoracrite*, son élève, avait mis sous le nom de celui-ci plusieurs de ses propres ouvrages (5): *itaque e suis operibus pleraque NOMINI ejus donasse*

(1) C'est sans doute à cet usage d'inscrire un nom illustre sur des productions d'artistes vulgaires que fait allusion un grammairien grec, dans ce passage, Zenob. *Centur.*, V, 82, p. 163, ed. Schneidew. : Καὶ ἄλλοι γὰρ πολλοὶ ἐπὶ τῶν οἰκετῶν ἔργων ἔτερον ἐπιγράφασσι δύομα.

(2) Senec., *De Tranquill.*, c. 1: *Argentum grave, sine ulla opere et NOMINE ARTIFICIS.*

(3) Stat. *Sylv.*, iv, 21-24 :

•
Quis namque oculis certaverit usquam
Vindictis, artificum veteres agnoscere ductus
Et NON INSCRIPTIS auctorem reddere SIGNIS ?

(4) Martial. *Epigramm. ix*, 45, v. 5-6. Je remarque que cette formule prêtée par le poète à l'artiste, ΔΥΣΗΠΠΟΥ (sub. ἔργον), et qui avait été employée par d'autres artistes plus anciens ou du même âge que *Lysippe*, tels qu'*Aristoëles*, *Léocharès* et d'autres encore, se trouve d'accord avec l'inscription de l'*Hercule Pitti*, dont il sera question plus bas.

(5) Plin. , I. xxxvi, c. 5, § 4. Nous en avons la preuve au sujet de deux ouvrages de *Phidias*, la statue de la *Mère des dieux*, du *Métroon* d'Athènes, et celle de la *Némésis* de Rhamnus, que Pausanias, I, 3, 4, et 33, 3, et d'autres auteurs, Arrian. , *Peripl. Pont-Euxin*, p. 9, ed. Hudson; Pomp. Mel., II, 3; Hesych. Suid. Phot., v. Ρχυμοντίς; Zenob. *Cent.* v, 82; Tzetz. *Chil.* VII, *Hist.* 154,

fertur. Or, pour que le nom d'*Agoracrite* eût été inscrit sur des ouvrages de *Phidias*, de la main de *Phidias* lui-même, il fallait bien assurément que l'interdiction dont on a tant parlé, sans en fournir jamais la preuve, n'existaît réellement pas pour *Phidias*, ni pour *Agoracrite*. Maintenant, demanderai-je, qu'oppose-t-on à des témoignages si formels ? Qu'oppose-t-on, d'ailleurs, à cette multitude d'inscriptions que nous possédons, et qui font foi qu'à toutes les époques de l'art, aussi haut que nous puissions atteindre et aussi bas que nous puissions descendre, les artistes pouvaient graver leurs noms sur leurs ouvrages, à Athènes même, le siège de la démocratie, sans que la susceptibilité de l'esprit républicain s'en formalisât ? Qu'oppose-t-on, je le répète, et à ces textes et à ces monuments qui constatent l'usage de l'antiquité ? Rien que le témoignage de Cicéron, en y ajoutant pourtant un passage de Pline, dont on fait aussi une fausse application ; c'est ce qu'il me sera facile de montrer, et ce que je vais faire d'abord, afin de n'avoir plus à m'occuper que du texte de Cicéron et des conséquences qu'on en tire.

A l'appui du stratagème employé par *Phidias* pour sculpter son image sur le bouclier de sa *Minerve*, M. Lettronne fait l'observation suivante(1) : « Par un détour semblable, *Sauras* et *Batrachos*, n'ayant pas la permission d'inscrire leur nom sur les édifices qu'ils construisaient, sculptaient dans les chapiteaux des colonnes un lézard,

v. 950, attribuent effectivement à *Phidias*, tandis que Pline, xxxvi, 4, 3, assigne la première, et Strabon, ix, 396, C; cf. Antig. Caryst., apud Zenob., l. l., la seconde, à *Agoracrite*; voy. aussi Pline, l. l. Or, cette contrariété d'opinions ne peut s'expliquer que de la manière qui est indiquée par Pline, et qui rentre dans la tradition suivie par Zénobius et les autres grammairiens, en admettant le fait d'inscriptions qui portaient le nom d'*Agoracrite*, bien que l'ouvrage fût notoirement de la main de *Phidias*.

(1) P. 47, 2).

« σαῦρος, et une grenouille, βάτραχος, qui, exprimant leur nom, équivalaient à leur signature. » Voici le passage de Pline (1), qu'avait en vue l'auteur de cette observation : *Nec Sauram atque Batrachum obliterari convenit, qui feceré templa Octaviæ porticibus inclusa, natione ipsi Lacones. Quidam et opibus præpotentes fuisse eos putant, ac sua impensa construxisse, inscriptionem sperantes; qua negata, hoc tamen alio modo usurpasse. Sunt certe etiamnum in columnarum spiritis inscripta nomina eorum argumenta, lacerta atque rana.* Je ne m'arrête pas à l'inexactitude qu'on a commise, en parlant d'une manière générale des édifices que construisaient *Sauras* et *Batrachos*, au lieu des deux seuls temples enfermés dans les portiques d'*Octavie*, c'est-à-dire, des temples de *Jupiter* et de *Junon* seulement. Je ne relève pas non plus le grave contre-sens qui consiste à avoir pris les *spiræ columnarum* pour les *chapiteaux des colonnes*, quand il est constant, par les témoignages de Vitruve (2), de Festus (3), de Pline lui-même (4), et d'autres auteurs (5), que *spira* signifie le *tore* de la *base ionique*, et non le *chapiteau*.

(1) Plin., xxxvi, 5, 14 (et non 4?).

(2) Vitruv., iii, 3, 1; iv, 1, 7; *Basi SPIRAM supposuerunt pro calceo, capitulo VOLUTAS*; iv, 7, 3; v, 19, 4; SPIRA cum plintho.

(3) Festus, v. *Spira* (p. 147, Lindemann): *dicitur et BASIS columnæ unius tori, aut duorum, etc.*

(4) Plin., xxxvi, 23, 56 : *Primum columnis SPIRÆ SUBDITÆ, et capitula addita.*

(5) Pollux, vii, 121 : Στυλοθάτης, ἡ τοῦ Δωρικοῦ κίονος ΒΑΣΙΣ· ΣΠΕΙΡΑ δὲ, ἡ τοῦ Ιωνικοῦ. Le mot latin *spira* n'était, comme on le voit, que la transcription du mot grec Σπείρα; et ce mot, dans les deux langues, avait la même acceptation, en tant qu'il signifiait, non pas précisément la *base*, mais le *tore* de la *base* de la colonne ionique. C'est dans ce sens que le mot *σπείρα* est employé dans la fameuse inscription du temple ionique de Minerve Poliade, où il désigne la partie de la base à double tore, Ott. Müller, *Minerv. Poliad. Aedes*, etc., p. 50; Boeckh, *Corp. inscript.*, n° 160, t. I, p. 279, c; et cette notion d'architecture ancienne vient d'ailleurs d'être traitée d'une manière complète dans le savant travail de M. K. Bötticher, *Die Tektonik der Hellenen*, I, p. 66 et suiv.

C'est Winckelmann qui a commis cette faute (1), corrigée par ses commentateurs (2), et le seul tort du savant académicien est de l'avoir reproduite sans paraître avoir connaissance de la rectification dont elle avait été l'objet. Je laisse donc de côté ces critiques de détail pour m'attacher au texte de Pline, dont l'esprit tout entier me semble avoir été méconnu dans l'application qu'on en a faite.

De quoi s'agit-il, en effet ? de deux architectes qui, suivant l'opinion de quelques-uns, quidam putant, avaient acquis une fortune considérable, opibus præpotentes, au point d'avoir construit à leurs frais les deux édifices en question, sua impensa construxisse, dans l'espérance qu'on leur permettrait d'y mettre l'inscription, inscriptionem sperantes ; laquelle inscription leur étant refusée, qua negata, ils arrivèrent au même but par un autre moyen, hoc tamien alio modo usurpasse, en sculptant, sur les bases des colonnes, un lézard et une grenouille, qui exprimaient leur nom. Voilà bien le fait rendu suivant la pensée de Pline, et voici à présent tout ce qu'on doit conclure de ce fait. D'abord, ce n'est que l'opinion de quelques-uns, quidam putant ; ensuite, ce sont des artistes grecs, natione Laco-nes, qui travaillaient à Rome, pour un peuple étranger, conséquemment, dans des conditions différentes et dans des circonstances moins favorables que celles où ils se seraient trouvés dans leur propre patrie, sous l'empire de leurs institutions nationales. En troisième lieu, ce sont des architectes devenus assez riches et par suite assez ambitieux pour construire à leurs frais deux temples à Rome, dans le seul espoir d'y attacher leur nom. Or, je le demande, sont-ce là

(1) *Monum. ined.*, n° 206. La fausse interprétation que l'illustre antiquaire s'était obstiné à donner au mot *spira* venait, sans nul doute, de ce chapiteau de *San-Lorenzo fuor delle mura*, où il voyait un lézard et une grenouille, et qu'il croyait provenir des temples du portique d'*Octavie*.

(2) *Opere di Winckelmann*, t. VI, p. 118, 194), ed. Prat.

des circonstances assez communes dans l'histoire de l'art, pour qu'on puisse en rien inférer touchant la généralité des artistes? N'est-ce pas plutôt un fait tout particulier, qui ne se rapporte qu'à la manière dont on se conduisait à Rome envers les artistes étrangers, que l'orgueil de la fortune avait aveuglés au point de vouloir substituer, sur le frontispice de deux temples bâtis par eux, des noms vulgaires, tels que les leurs, au nom du *sénat* et du *peuple romain* (1)? Qu'est-ce, en effet, que cette *inscription qu'ils espéraient, inscriptionem sperantes?* Évidemment, celle qui se gravait sur la frise des temples et des édifices publics, pour en constater la dédicace (2), celle qui était l'objet de l'ambition des plus grands citoyens, des Catulus, des Scipions, des Métellus (3), et qui ne s'accordait que d'après un décret du *sénat*, ainsi que les monuments en font foi (4).

(1) Témoin l'inscription qui se lit encore sur la frise du temple, réputé jadis de la *Concorde*, et situé au pied du Capitole, *apud Gruter.*, t. I, p. CLXXII, 4 :

SENATVS. POPVLVSQVE. ROMANVS. INCENDIO. CONVMPTV. RESTITVIT.

(2) Les exemples de cette formule de *dédicace* sont si fréquents dans Tite Live, que je m'abstiens d'en citer un seul. Je rappellerai seulement la décision rendue par le peuple, en l'an de Rome 449, Tit. Liv., ix, 46 : *Ex auctoritate Senatus latum ad Populum est, ne quis templum aramne SENATVS INVSSV aut Tribunorum plebei partis majoris DEDICARET.* Voyez encore dans Tite Live, II, 27 et 42, VI, 5, quelques cas rares de *dédicace*, qui eurent lieu dans des circonstances extraordinaires, par des magistrats élus à cet effet, et contre l'usage antique attesté par le pontife supérieur, Tit. Liv., IX, 46 : *Quum more majorum negaret, nisi CONSVLEM aut IMPERATOREM posse templum DEDICARE.*

(3) On en a deux magnifiques exemples dans l'inscription du *Tabularium*, ainsi conçue, *apud Orell. Inscr. lat. select.*, n° 31 :

**Q. LVTATIVS Q. F. Q. N. CATVLVS COS
SVBSTRVCTIONEM ET TABVLARIVM EX S. C. FACIVND. COERAVIT,**

et dans celle du *Panthéon* d'Agrippa, *ibid.*, n° 34 :

M. AGRIPPA L. F. COS TERTIVM FECIT,

qui se trouvent encore en place l'une et l'autre.

(4) Comme l'atteste, entre autres monuments, l'inscription suivante, gravée

Conçoit-on que la fierté romaine, surtout à une époque où les arts de la Grèce étaient encore traités en esclaves à Rome, ne se fût pas révoltée devant une prétention pareille? Et peut-on rien inférer de cette interdiction infligée à deux architectes grecs à Rome, contre l'usage suivi dans le sein des républiques grecques, à l'égard de leurs propres citoyens? Mais, d'ailleurs, cette anecdote rapportée par Pline, *sur la foi de quelques-uns*, mérite-t-elle bien la confiance qu'on lui accorde? N'est-ce pas là évidemment un de ces contes populaires dont l'histoire de l'art était reçue et dont la critique a fait justice? Des architectes grecs, enrichis au point de construire *deux temples* à Rome, à leurs frais, et encore les *deux temples des portiques d'Octavie*, et cela, quand il est avéré par un témoignage historique digne de foi, que ces temples furent bâties aux frais de Q. Métellus Macédonicus, qui se priva, par une modestie rare, de l'honneur d'y mettre son nom (1)?

sur un fragment de frise déterré dans les ruines d'*Interamna nartia*, près de *Narni*, et publiée dans le Recueil de Gudius, pl. LXXXIV, 5:

C. DEXIVS. L. F. MAXIMVS. AED. CVR. PORTICVM. THEATRI
CRYPTAM. PERFICIENDA. CVRAVIT. QVOI. IN OPERIBVS.
PVBLICEIS. QVAE. SVPRA. S. S. EX. S. C. INSCRIPTIO. DATA. EST.

(1) On sait que l'usage romain était que les magistrats, consuls, préteurs, édiles ou autres, qui érigeaient des monuments publics, y inscrivissent leurs noms : c'était là un des priviléges de l'aristocratie romaine, dont ses membres les plus illustres se montraient le plus jaloux. Aussi Auguste se fait-il, dans l'*inscription d'Ancyre*, honneur de la modestie qu'il avait montrée, en n'inscrivant pas son nom sur le Capitole et sur le théâtre de Pompée qu'il avait rétablis à grands frais : *Capitolium et Pompeium theatrum, utrumque opus impensa grandi refeci, SINE VILLA INSCRIPTIONE NOMINIS MEI*. Or, c'est là précisément ce qu'avait fait Q. Métellus Macédonicus pour les *deux temples de Jupiter et de Junon*, enfermés depuis dans les *portiques d'Octavie*, et bâties à ses frais, après sa glorieuse campagne de Macédoine, mais restées sans inscription; c'est ce que nous apprend Velleius Paterculus, I, 11, 3 : *Hic est Metellus Macedonicus, qui porticus quæ fuere circumdatae duabus cedibus, SINE INSCRIPTIONE POSITIS, quæ nunc Octaviæ porticibus ambiuntur, fecerat*. Un peu plus loin, Velleius dit que ce même Métellus fut le premier qui bâtit à Rome un temple de marbre *dans ces mêmes por-*

Et cela encore, quand il est au moins douteux que ces architectes aient réellement bâti les *deux temples*, l'un desquels paraît être attribué, par Vitruve (1), à un autre architecte, *Hermodore*? Cette prétention, mise sur le compte de *Sauras* et de *Batrachos*, est donc de tout point inadmissible, et ce n'est, même dans la manière dont Pline la rapporte, qu'un bruit populaire sans vraisemblance comme sans autorité.

On a dit aussi (c'est M. Thiersch) que Périclès, pour répondre aux murmures du peuple, qui se plaignait des dépenses qu'entraînait la construction des édifices de l'Acropole, avait proposé de les acquitter de ses propres deniers, si l'on voulait lui permettre d'y mettre son nom. Mais j'avoue que cette particularité, bien que rapportée par Plut

tiques : *Hic idem, primus omnium, Romæ cedem ex mari more -in iis ipsis monumentis molitus; vid. Ruhcken. ad h. l.*; et il était tellement de notoriété publique que Métellus avait bâti les *deux temples de Jupiter et de Junon*, enfermés dans les *portiques d'Octavie*, que Pline lui-même désigne un de ces temples, où se trouvait un *Jupiter d'ivoire*, ouvrage de *Praxitèle*, par le nom de *temple de Métellus*, Plin., xxxvi, 5, 12 : *Jovem fecit eboreum in Metelli æde, qua campus petitur*. Aussi les topographes de Rome, tels que Nardini, *Roma antica*, I. vi, 2, Venuti, *Descrizione delle Antichità di Roma*, p. II, c. 3, et leurs successeurs parlent-ils toujours des temples en question comme d'édifices construits par Métellus, et ne citent-ils, sur la foi de Pline, *Sauras* et *Batrachos*, qu'en qualité d'architectes seulement. Winckelmann lui-même ne s'exprime pas autrement dans ses *Anmerkungen über die Baukunst der Alten, Werke*, t. 1, p. 379, où il dit que *Metellus fit bâtir par les architectes Sauras et Batrachos les deux temples de Jupiter et de Junon, dans l'intérieur de son portique*; et c'est certainement là la vérité.

(1) Vitruv., III, 2, 5 : *in Porticu Metelli, (in æde) Jovis Statoris, Hermodi (Hermodori)*. Mais quoique cette restitution *hermodori*, proposée d'abord par Turnèbe, *Advers.*, XI, 2, sur la foi d'un fragment de Corn. Népos, *apud Priscian.* I. VIII, col. 792, ait été admise par la plupart des éditeurs, et suivie par Winckelmann, *Mon. ined.*, n° 206, et par d'autres antiquaires, Sillig, *v. Hermodorus*, p. 229, ce n'est pourtant qu'une correction sujette encore à quelques doutes; voy. la *Note* de Schneider, *ad Vitruv.*, III, 2, 5, t. I, p. 172-3 : ce qui fait que je n'insiste pas autrement sur cette circonstance. J'ajouterai qu'il existe dans une maison voisine de l'église de *Santa-Maria in Campitelli* plusieurs colonnes avec leurs chapiteaux d'ordre composite, provenant du *temple de Junon*, restauré sous Septime Sévère.

tarque (1), me paraît très-peu digne de confiance. Jamais la fortune d'un citoyen d'*Athènes*, Périclès ou tout autre, n'eût pu lui permettre de se charger d'une dépense aussi énorme que celle de la construction des *Propylées* seulement, laquelle coûta *deux mille douze talents* (2), suivant le témoignage d'Héliodore (3); jamais *Athènes* même, avec ses seules ressources et sans le trésor de ses alliés, qui renfermait encore, au commencement de la guerre du Péloponèse, neuf mille sept cents talents, ainsi que nous l'apprend Thucydide (4), jamais, dis-je, *Athènes* n'eût pu songer à exécuter les monuments qui furent érigés dans un si court espace d'années, tous sous l'administration de Périclès. Je consens toutefois à admettre, sur la foi de Plutarque, cet excès de patriotisme et de libéralité de la part d'un citoyen qui avait abandonné à la république ses terres et ses propriétés lors de l'invasion d'Archidamus (5), et qui s'était ainsi ôté les moyens d'accomplir la généreuse, pour ne pas dire la folle pensée que lui prête Plutarque; mais je demande ce qu'il peut y avoir de commun entre le procédé de Périclès et celui de *Sauras* et de *Batrachos*, entre la position du chef de la république d'*Athènes* et celle de deux architectes grecs, traités en ennemis à Rome, où ils étaient étrangers? L'anecdote de *Sauras* et de *Batrachos* n'a donc aucune valeur; c'est ce qu'a montré tout récemment un habile et savant critique de nos jours, M. Thiersch (6), dont l'opinion eût certainement mérité d'être prise en con-

(1) Plutarch., in *Pericl.*, § 14.

(2) Environ 12 millions 500 000 fr.

(3) Apud Harpocrat. et Suid., v. Ηφεστίας. Voy. Boettiger, *Andeutung.*, p. 77; Heyne, *antiq. Aufsätze*, I, 198; Boeckh, *die Staatshaushaltung der Athener*, I, p. 217.

(4) Thucyd., II, 13; mais sur cette somme de 9 700 talents avaient été pris les fonds nécessaires pour la construction des *Propylées* et d'autres édifices publics.

(5) Thucyd., *l. l.*

(6) *Epochen*, etc., p. 301, 17).

sidération par M. Letronne, si elle eût été connue de lui; et ce qu'avaient déjà soupçonné plusieurs antiquaires romains, tels que J. B. Visconti (1) et C. Fea (2), d'après l'observation de monument d'un âge bien postérieur à *Sauras* et à *Batrachos*, ainsi qu'à Pline lui-même, où un *lézard* et une *grenouille*, sculptés comme simples ornements (3), ne pouvaient certainement faire allusion au nom de ces deux architectes du siècle de Pompée (4).

Le procédé dont on usa, à Rome, envers *Sauras* et *Batrachos*, artistes étrangers, ne prouve donc rien à l'égard des artistes grecs, même en l'admettant avec toutes ses circonstances; il ne préjuge rien contre la liberté laissée à ceux-ci, dans leur propre patrie, d'inscrire leurs noms sur

(1) (*Mus. P. Clement.*, t. I, p. 14, c.).

(2) Dans ses *Observations sur le Traité de Winckelmann relatif à l'Architecture des Anciens*, c. I, § 46, t. VI, p. 118-121, 194), ed. Prat.

(3) Les monuments que j'ai en vue sont le célèbre *chapiteau de San Lorenzo hors des murs*, publié par Winckelmann, *Monum. ined.*, n° 206, et souvent cité par cet antiquaire, *Versuch einer Allegorie*, etc., c. v, *Werke*, t. II, 1, p. 585, et II, p. 723, 21), *Anmerkungen über die Baukunst der Alten*, c. I, *Werke*, t. I, p. 379, comme provenant des *temples de Jupiter et de Junon*, bâti par *Sauras* et *Batrachos*, et une *rosace* trouvée dans les ruines de la *villa de Cassius à Tivoli*, et publiée dans le *Mus. P. Clem.*, t. I, tav. agg. A, 10. Mais il est bien reconnu aujourd'hui par tous les architectes que ce *chapiteau* et cette *rosace* sont d'une époque postérieure d'au moins deux siècles à celui d'Auguste; voy. à ce sujet l'observation de Raffei, *Sagg. di Dissertazioni*, § II, c. 6, p. 40 (Rom., 1821, fol.), et celles de C. Fea, *Opere di Winckelmann*, t. VI, p. 120, 194), ed. Prat., et de Ridolf. Venuti, *Descriz. dell. Antich. di Roma*, t. I, p. 198, A. Il suit de là deux choses, l'une, que ces deux symboles n'ont aucun rapport avec *Sauras* et *Batrachos*; l'autre, que l'emploi, devenu habituel dans l'architecture romaine de ces deux symboles en guise d'*ornements*, a pu, suivant toute apparence, donner lieu au bruit populaire rapporté par Pline sur le compte de *Sauras* et de *Batrachos*.

(4) C'est l'opinion d'un des commentateurs allemands de Winckelmann, *Geschicht. der Kunst*, l. XI, c. 1, § 13, *Werke*, t. VI, II, p. 281, 995). Mais cette opinion ne se fonde sur aucun témoignage; et M. Sillig, qui paraît disposé à l'admettre, v. *Batrachus*, p. 106-7, a confondu la construction des portiques d'*Ocatavie*, qui est de l'an 33 avant J. C., Dion. Cass. XLIX, 43; cf. *Amalthea*, t. III, p. 296, avec celle des deux temples enfermés dans ces portiques, qui est de l'époque de Q. Métellus Macédonicus, Vell. Patercul., I, II, 3.

leurs ouvrages. J'ajouteraï une autre observation; c'est que l'usage romain n'était pas plus sévère, envers les artistes romains, que ne l'était l'usage grec, à l'égard des artistes grecs (1); et il semble que ce côté de la question, tout à fait négligé par le savant académicien, eût bien mérité d'être l'objet de quelque attention de sa part. Or, c'est un fait établi par les inscriptions mêmes, que les noms d'architectes romains se lisaiient sur la frise de temples et de monuments bâtis par eux; on en a plus d'une preuve pour le siècle d'Auguste (2); et rien n'indique que la république se fût montrée plus rigoureuse. Mais il y a quelque chose de plus; c'est qu'à Rome, la rigueur dont on a tant parlé, sans en fournir jamais la preuve, n'existeit pas, même du temps de la république, même à l'égard des artistes grecs; c'est ce que prouve un exemple, bien connu de M. Letronne, l'exemple de *Damophilus* et de *Gorgasius*, qui avaient inscrit leurs noms

(1) C. Fea, dans une de ses notes sur le *Traité de l'Architecture des Anciens* de Winckelmann, *Opere*, t. VI, p. 120, ed. Prat, a remarqué, précisément au sujet du trait de *Sauras* et de *Batrachos*, qui, du reste, n'est à ses yeux qu'une particularité propre seulement à ces deux artistes, qu'il serait à propos de rechercher, s'il existait véritablement chez les Grecs et chez les Romains une loi qui défendit aux architectes de mettre leur nom sur les édifices publics dont ils dirigeaient la construction. Cette question avait été discutée par Seigneur de Correvon, *Lett. sur Herculaneum*, Lett. IV, p. 109 et suiv., et résolue dans le sens de l'interdiction, en vertu d'une loi d'Hadrien qui aurait exprimé cette défense. Mais C. Fea a demandé qu'on lui montrât cette loi d'Hadrien, ou du moins un témoignage qui en tint lieu, et c'est ce que jusqu'ici personne n'a pu faire; car l'usage auquel fait allusion Pacciaudi, *Mon. Peloponn.*, t. II, p. 87, 2), en renvoyant aux dissertations de Bianchini, *Epist. de lapid. Antiat.*, c. I, et de Phil. della Torre, *de Inscr. de M. Aquil.*, c. VIII, suppose plutôt le contraire de cette loi. Mais, à défaut d'une preuve historique de cette défense pour les architectes romains, il nous reste des inscriptions romaines qui constatent le contraire; en sorte qu'il en est de l'usage romain comme de l'usage grec; c'est-à-dire que la même liberté qui régna sur ce point dans la Grèce exista aussi à Rome, d'après les monuments mêmes des deux peuples.

(2) Les architectes romains que nous connaissons de cette manière sont cités, avec les inscriptions à l'appui, dans ma *Lettre à M. Schorn*, § IV, n° 4, 6, 7, 9, 10, 11, 16, p. 434-447.

dans le temple de Cérès au Grand Cirque, comme auteurs des travaux de plastique et de peinture exécutés par eux dans cet édifice sacré (1). Ainsi, encore une fois, ce qui concerne *Sauras* et *Batrachos*, même en admettant que cela soit vrai, ne peut être considéré que comme une chose tout à fait particulière à ces deux artistes, et sans aucune conséquence par rapport aux artistes grecs en général, non plus qu'aux artistes romains.

Reste donc pour unique appui de l'opinion erronée qui s'est établie, relativement à la *défense faite aux artistes grecs d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages*, opinion que je m'accuse moi-même d'avoir admise, quand je trouvais une occasion naturelle de la discuter, dans ma *Lettre à M. le duc de Luynes* (2), reste, dis-je, le passage de Cicéron (3), qu'il s'agit d'examiner maintenant suivant toutes les règles de la critique. Je reproduis de nouveau cette phrase : *Quid enim Phidas sui similem speciem inclusit in clypeo Minervæ, quum inscribere non liceret?* Il s'agit, dans cet endroit des *Tusculanes*, du désir de gloire, du besoin de vivre dans la postérité qui enflamme les poètes, et qui est commun aux artistes; et sur cela, l'orateur s'écrie : *Pourquoi, en effet, Phidas enferma-t-il une figure qui lui ressemblait dans le bouclier de sa Minerve, quand il ne lui était pas permis d'inscrire (son nom)?* J'observerai, d'abord, que la pensée de Cicéron serait peut-être plus juste, et sa phrase certainement plus correcte, si, au lieu de *non*, on lisait *nomen* (4); *quum inscri-*

(1) Plin., xxxv, 12, 45 : *Versibus inscriptis græce, quibus significarunt, a dextra opera DAMOPHILI esse, a parte lœva GORGASI.* Cet exemple, si remarquable en effet, avait été signalé par Morcelli pour prouver que les artistes usaient à Rome du droit d'inscrire leurs noms sur les monuments publics, *de Styl. vet. inscript.*, t. II, p. 330 (ed. Patav., 1820, 4°).

(2) P. 9-10.

(3) Ciceron., *Tusculan.*, I, 15.

(4) J'avais cité, dans le passage de ma *Lettre à M. le duc de Luynes*, indiqué

bere nomen liceret. Le sens serait alors celui-ci : *Pourquoi Phidias voulut-il laisser une image de lui attachée d'une manière impérissable à sa Minerve, quand il lui était permis d'inscrire son nom ?* Cette phrase, qui serait d'accord avec tout ce que nous connaissons des usages de l'antiquité, offrirait une pensée plus conforme à l'esprit de tout ce passage, et la grammaire y gagnerait ; car l'emploi du verbe *inscribere* sans régime n'est pas d'une bonne latinité ; du moins en trouverait-on difficilement des exemples dans Cicéron lui-même, qui, en pareil cas, ajoute toujours *nomen* à *inscribere* (1). Rien ne serait, d'ailleurs, plus facile à expliquer que la substitution de *non* à *nomen*, opérée par les copistes qui purent trouver dans les anciens manuscrits de Cicéron le mot **NOMEN** abrégé de cette manière : **NON**; en sorte que jamais correction plus simple et plus plausible en soi ne pourrait être faite avec plus de profit pour l'histoire de l'art, qui y gagnerait un témoignage de plus à l'appui d'un usage général, au lieu d'y trouver une contradiction avec l'antiquité tout entière. Cette correction, d'ailleurs, n'est pas de moi; elle a été proposée par un des commentateurs de Winckelmann (2), pour mettre la

plus haut, le texte de Cicéron, en y lisant le mot *nomen*, qui ne s'y trouve pas, attendu que je le jugeais nécessaire, non-seulement pour le sens, mais pour la correction de la phrase. En cela, je reconnais que j'avais eu tort, la citation d'un texte ne devant contenir rien qui ne soit dans le texte même.

(1) En voici quelques exemples : *Orat. in Pison.*, c. xxxviii : *Ut esset QUOD in basi tropaeorum incidi INSCRIBIQUE posset*; *Orat. pr. Archia*, c. ii : *Philosophi in illis libellis, quos ..., NOMEN suum INSCRIBUNT*; *Orat. de Harusp. resp.*, c. xxvi : *Vestrīs monumentis NOMEN suum INSCRIPTISIT*; *Tusculan.*, V, xxvi : *Epicurus, qui sibi ipse hoc NOMEN INSCRIPTISIT*; et, dans cet endroit même des *Tusculanes*, où il parle de *Phidias*, la phrase qui suit immédiatement : *Nonne in his ipsis libris quos scribunt de contemnenda gloria, sua nomina inscrubunt?*

(2) Winckelmann, *Stor. dell' Art.*, l. ix, c. 2, § 34, t. III, p. 361, 219), ed. Prat. : « Considerato però che sarebbe duro e non latino il dire *inscribere* per *in-scriptionem facere*, ed intendere quest' ultimo per l'iscrizione del nome, il passo non presenta neppure verun senso soddisfacente, tanto più che non è noto per nessuna notizia degli antichi, che ciò si avesse per inconveniente che

phrase de Cicéron plus en règle vis-à-vis de la langue et mieux d'accord avec l'histoire; et j'avoue que, pour mon compte, je suis intimement convaincu que le texte primitif de Cicéron, avant qu'il ait passé par les mains des copistes, portait : *cum inscribere nomen liceret*. Cependant, si l'on se refuse à admettre cette correction, qu'Ott. Müller, décidant peut-être un peu arbitrairement la question, ne jugeait pas nécessaire (1), je consens moi-même à accepter le texte : *cum inscribere non liceret*; seulement, je me permettrai d'y ajouter un commentaire qui me semble indispensable, pour en bien saisir la véritable pensée et la réduire à sa juste valeur.

Cette pensée tient uniquement à la situation particulière où se trouvait *Phidias*, impliqué dans les haines politiques qu'avait suscitées l'administration de Périclès. Tout le monde sait en effet que *Phidias*, comme le principal agent, *ἐπίσκοπος* (2), des grands travaux entrepris par Périclès, devint le principal objet des inimitiés de la faction opposée à ce chef de la république. On connaît l'accusation qui lui fut intentée devant le peuple, au sujet de l'or qui n'aurait pas été employé tout entier dans l'exécution de la Minerve (3); et l'autre accusation, relative à son propre

- I'artista volesse eternare il proprio nome per mezzo delle sue opere. Indicano « piuttosto il contrario innumenabili passi ed esempi degli antichi. Non si appoggia « neppure a verun fondamento che non fosse lecito di fare intorno alla statua di « Minerva quello che si permetteva agli artisti, relativamente alle statue degli altri « dei. È per conseguenza probabile al più alto punto, che nel citato passo di « Cicerone la negativa *non* è una corruzione di *nomen*, e che si dovesse legere : « *quum inscribere nomen liceret*, giacchè era permesso di incidere il proprio « nome. »

(1) *De Phid. vit. et operib.*, p. 29, a) : Cicero, *Tuscul.*, *quaest.* 1, 15, in quo loco nihil corrigendum. Je présume, en effet, que c'est cette correction qu'Ott. Müller avait en vue.

(2) Plutarch., *in Pericl.*, § 13.

(3) Philochor. *apud Schol. Aristoph.*, *Pac.*, v. 604; Thucyd., II, 13; Diodor., XII, 39, 40; Plutarch., *in Pericl.*, § 31; Suid., v. Φειδίας.

portrait et à celui de Périclès, qu'il avait placés sur le bouclier de la déesse, accusation qu'il ne put repousser avec autant de succès que la première, puisque ce fut sous le coup de cette *dénonciation*, *μήνυσις* (1), qu'il fut conduit en prison, où il mourut dans l'attente d'un jugement qui pouvait entraîner la peine capitale (2). En présence de ces faits, qui ne peuvent être ignorés de personne, j'ai peine à comprendre comment on a pu écrire la phrase que voici : « On sait que Phidias, malgré la toute-puissance de Périclès, ne put obtenir la licence d'inscrire son nom sur la « Minerve du Parthénon. » Qu'était-ce, en effet, que cette toute-puissance attribuée à Périclès, dans une démocratie comme celle d'Athènes ? Et comment peut-on se croire fondé à présumer qu'elle pût servir en quelque chose à *Phidias*, quand c'est la confiance même de Périclès qui devint pour *Phidias* un motif de haine et un titre d'accusation, quand c'est l'amitié de Périclès qui conduisit *Phidias* en prison, et qui l'eût conduit peut-être à la mort, si le cours naturel de son existence ne se fût terminé avant le jugement du procès ? Loin donc de penser, comme le savant académicien que *Phidias* ne put obtenir, malgré la toute-puissance de Périclès, la permission de mettre son nom sur sa Minerve, je pense, au contraire, que c'est à son titre d'agent de Périclès, de confident de ses desseins, de directeur de ses travaux, qu'il dut les initiés politiques, qui ne cherchaient, en le frappant, qu'à atteindre Périclès lui-même ; et si l'interdiction dont parle Cicéron a réellement eu lieu (3), j'y vois un effet de ces haines politiques sous lesquelles resta enseveli l'auteur de

(1) Plutarch., *l. l.*; sur le caractère particulier de la *μήνυσις*, voy. Schöemann, *de Comit. Attic.*, p. 219.

(2) Ott. Müller, *de Phid. vit. et operib.*, c. xvi, p. 32-34.

(3) Comme l'admettait encore Ott. Müller, *de Phid. vit. et oper.*, § 14, p. 29, faute d'avoir fait les réflexions qu'on vient de voir.

la Minerve, conséquemment, un trait particulier à *Phidias*, dont il n'y a absolument rien à conclure pour ce qui se pratiquait à l'égard des autres artistes, et de *Phidias* lui-même, qui inscrivit librement son nom sur le marchepied de son *Jupiter Olympien* (1), parce qu'il ne trouvait pas à *Élis* les inimitiés qui le poursuivaient à *Athènes*. Telle est la seule explication que comporte la phrase de Cicéron ; et quoique, si on l'entend de cette manière, elle n'offre plus rien qui soit contraire à l'histoire de l'art, telle que nous la connaissons, j'avoue encore que j'ai peine à admettre ce témoignage, même réduit à une signification si restreinte, si particulière au seul *Phidias*, dans le seul cas dont il s'agit ; et voici mes raisons.

Il existe un témoignage formel que *Phidias* se déclara lui-même l'auteur de la Minerve du Parthénon, *sur la base* même de la statue. Ce témoignage est celui de Plutarque, qui s'exprime ainsi (2) : Ο δὲ Φειδίας εἰργάζετο μὲν τῆς Θεοῦ τὸ χρυσοῦν ἔδος καὶ τούτου ΔΗΜΙΟΥΡΓΟΣ ἐν τῇ στήλῃ εἶναι ΓΕΓΡΑΠΤΑΙ. Voilà une déclaration directement contraire au témoignage de Cicéron, et l'exactitude de l'une impliquant nécessairement la fausseté de l'autre, la seule question qui resterait à décider, ce serait celle de savoir qui, de Plutarque ou de Cicéron, mérite le plus notre confiance, dans la circonstance dont il s'agit. Or, j'avoue que cette question ne saurait être douteuse pour moi le moins du monde ; et qu'entre Cicéron, faisant incidemment allusion à un trait de la vie de *Phidias*, et Plutarque, rapportant en détail et d'après des documents authentiques, les principaux faits de la vie de Périclès, où *Phidias* eut une si grande part, je ne puis hésiter à préférer le témoignage de Plutarque, qui s'accorde d'ailleurs avec toute l'histoire de l'art. En-

(1) Pausan., v, 10, 2 ; cf. x, 10, 1.

(2) Plutarch., *in Peric.*, § 13, t. I, p. 621-2, ed. Reisk.

core moins puis-je m'arrêter à l'assertiou d'un savant qui a appartenu à cette Académie, feu M. Émeric-David (1), et qui sous l'influence du préjugé généralement établi, a écrit cette phrase : « Le peuple d'Athènes, qui voulait avoir tout « l'honneur d'une si belle entreprise, défendit à Phidias, « par un décret, d'apposer son nom sur la statue. » Le savant académicien eût sans doute été bien embarrassé si on lui eût demandé le texte de ce décret, ou seulement l'indication du témoignage antique où il en était question ; et voilà comment la fausse notion, déduite du passage de Cicéron, s'est grossie en passant de main en main, au point de devenir un décret formel du peuple athénien. Mais, sans insister davantage sur ce point, je me croirais suffisamment autorisé par la discussion qui précède, à rejeter tout à fait la phrase de Cicéron, déjà si suspecte d'altération dans son texte et d'inexactitude dans sa teneur, s'il n'y avait encore, dans celle de Plutarque, quelques difficultés qu'il faut d'abord écarter, afin de pouvoir l'admettre en toute sûreté; c'est ce que je vais essayer de faire.

On a prétendu que, dans cette phrase de Plutarque, les mots : Τῆς Θεοῦ τὸ χρυσοῦν ἔδος, signifiaient le *trône d'or de la déesse*, et non pas la *statue d'or et d'ivoire*; c'est Facius qui a proposé cette interprétation extraordinaire (2), et qui a obtenu l'assentiment de M. Sillig (3). Mais je ne crains pas de dire que c'est là une des erreurs les plus graves qu'on ait pu commettre, à la fois sous le rapport philologique, et sous le rapport archéologique. Que le mot ἔδος signifiât *siege, trône*, c'est, sans doute, ce qui ne peut être ignoré de personne; et que ce fût même l'acception primitive de ce mot, c'est ce qui ne saurait être non plus

(1) Dans son article *Phidias* de la *Biographie universelle*, t. XXXIV, p. 31, col. b.

(2) Facius, *Excerpt. ex Plutarch. operib. quæ ad artes spectant* (Lips., 1805, in-8°), p. 40-3.

(3) *Catalog. veter. Artific. v. Phidias*, p. 347, n° xxxiv.

sujet au moindre doute. Mais que, par une déviation facile à expliquer, ce mot ait signifié de bonne heure, *temple* ou *lieu sacré*, et, par suite, *statue assise* (1), puis, *statue en général*, c'est ce dont il existe de nombreux témoignages, parmi lesquels je me contenterai de citer ceux que Ruhnkenius a rapportés, d'après Callimaque, Denys d'Halicarnasse, Hérode Atticus, Appien et quelques autres, sur ce mot du *Lexique* de Timée (2) : Ἔδος, τὸ ἄγαλμα, καὶ ὁ τόπος ἐν ᾧ ἴδρυται (3); et j'y ajouterai encore les exemples qu'a réunis M. Welcker (4), en insistant particulièrement sur les deux qu'il cite d'après Plutarque (5), sans oublier celui qui nous occupe en ce moment et qu'il reproche à Facius d'avoir tout à fait mal interprété (6). Je pourrais alléguer encore l'opinion d'autres savants critiques de nos jours (7), qui ont signalé cette acceptation particulière du mot ἔδος, quelquefois mal entendue par les interprètes; mais je me borne à citer les auteurs du nouveau *Thesaurus* (8), qui ont rappelé, parmi les exemples qu'ils donnent de cette acceptation, le passage de Plutarque, objet de la méprise de Facius, sans paraître pourtant se souvenir

(1) Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 155, p. 248.

(2) Tim., *Lexic. v.* Ἔδος, p. 93; cf. Ruhnken., *ad h. l.*

(3) Schol. Aeschyl., *Sept. c. Theb.*, v. 241: Εὑρηται γὰρ ἔδος καὶ τὸ ἄγαλμα καὶ πάρα ποιηταῖς καὶ λογοποιοῖς; Phavor., *Lexic.*, h. v.: Οτι δὲ ἔδος λέγεται καὶ τὸ ἴδρυμα καὶ ἄγαλμα, ὁ Πεισσωνίας φησι. Cf. Suid. Hesych. Etymol. Magn. v. Ἔδος.

(4) *Sylloge*, etc., n° 1, p. 3-5.

(5) Plutarch., *in Solon.*, § 12: Ἐξάψαντες τοῦ ἜΔΟΥΣ χρόκην κλωστὴν; Idem, *in Aristid.*, § 20: Ἀρ' ἂν τὸ τῆς Ἀθηνᾶς ὀχοδόμηταν ἵερόν, καὶ τὸ ἜΑΟΣ ἱστησκων.

(6) Welcker, *Sylloge*, etc., n° 1, p. 4: Plutarch., *Pericl.* 13, ubi χρυσοῦν ἔδος a Facio in *Excerpt. ex Plutarch.*, p. 40, pro throno ad signum aeneum Mineruæ Hygieæ pertinente pessime accipitur.

(7) Müller, *Æginet.*, p. 160; Schäfer, *ad Lycurg.*, p. 18; Callimach., *Fragm.*, p. 105, et Sophocl., t. I, p. 247; Boeckh, *Corp. inscript. gr.*, n° 155, t. I, p. 248.

(8) *Thes. Ling. gr.*, t. III, v. Ἔδος, col. 160: Sic Phidias, quem Plin. ex ebore quidem et auro, sed et ex aere signa fecisse scribit, dicitur alicubi fecisse τῆς Θεοῦ τὸ χρυσοῦν ἔδος, aureum Deæ signum.

qu'il appartenait à Plutarque. Sur ce point donc, il ne saurait subsister la moindre difficulté; mais d'ailleurs, si l'on considère que, suivant l'interprétation de Facius, *Phidias* aurait fait un *trône d'or* pour une *statue de bronze*, la *Minerve Hygiée*, dédiée sur l'Acropole (1), ce qui est absurde; sans compter que l'idée d'une statue de *Minerve assise* est une notion contraire à tout ce que nous connaissons de faits de l'histoire de l'art, pour une époque, telle que celle de *Phidias*, où *Minerve* fut toujours représentée *debout* (2), on conviendra que cette interprétation n'est pas moins inadmissible sous le rapport archéologique, qu'elle est philologiquement fausse.

Mais le passage de Plutarque prête encore à une autre difficulté qu'il faut résoudre, et qui réside dans les mots *ἐν τῷ στήλῃ*. Le sens le plus naturel, celui qui a été admis par tous les interprètes, entre autres par Reiske (3), est d'entendre ici la *base* même de la statue; et il est certain que cette interprétation répond à la signification du mot *στήλη*, telle qu'elle est indiquée par les grammairiens (4). Ce qui

(1) Pausan., I, 23, 5. On n'objectera pas le *trône d'or* et *d'ivoire* érigé après coup pour l'*Apollon d'Amyclæ*, antique idole de bronze, Pausan., III, 18, 7, et 19, 2. Ces deux faits n'ont aucune analogie.

(2) On ne connaît guère, en fait de *Minerve assise*, que celles qui appartenaient à l'origine même de l'art, et auxquelles fait allusion Homère, *Iliad.*, VI, 92 et 273. Les principaux de ces anciens simulacres, fabriqués en bois, *ἀρχαῖς ξόνυμοι*, sont cités par Strabon, I. XIII, p. 601; et nous savons qu'il en fut exécuté plusieurs par *Endæos*, élève de Dipène et Scyllis, Pausan., I, 25, 5; VII, 5, 4, un, entre autres, qui fut transporté à Rome par Auguste, Pausan., VIII, 46, 1 et 3, le même, sans doute, auquel Strabon, I. L., fait allusion. Mais, à partir de l'époque où l'art se développa, il ne se fit plus de statue de *Minerve assise*, et il n'en est parvenu aucune jusqu'à nous.

(3) Plutarch., in *Pericl.*, § 13, t. I, p. 621-2, Reisk.: *Phidias signum Minervæ aureum fecit, ejusque opifex est in BASI inscriptus*. Dans la note jointe à ce passage, Reiske confirme par des exemples le sens de *statue*, *signum*, qu'il attache ici au mot *ἔδος*.

(4) L'idée d'un *cippe carré*, propre à soutenir, est essentiellement celle qui s'attachait au mot *στήλη*, d'après la définition qu'en donne le scholiaste de saint Gré-

est tout aussi avéré, c'est que l'usage n'est pas moins favorable à cette manière d'entendre ici le mot *στήλη*, à en juger d'après les exemples qu'en fournissent les écrivains, entr'autres celui-ci de Dion Chrysostome (1) : Ή γὰρ στήλη, καὶ τὸ ἐπίγραμμα, καὶ τὸ χαλκοῦν ἐστάναι, μέγα δόκει, où il s'agit de l'honneur attaché à une *statue de bronze*, érigée sur sa *base* portant une *inscription*, et cet autre de Pausanias (2), où le mot *στήλη* ne peut absolument s'entendre que d'une *base de statue*. Je me crois donc suffisamment fondé à interpréter de la même manière les mots εὐ τῇ στήλῃ, dans la phrase en question ; et j'ai peine à comprendre comment Ott. Müller a pu voir dans ces mots, non pas la *base même* de la statue d'or et d'ivoire de la déesse, mais la *stèle*, sur laquelle s'inscrivaient les comptes des dépenses publiques (3), auquel cas l'historien grec eût certainement dit,

goire de Nazianze, *adv.* Julian. *Steliteut.*, I, p. 1, ed. Etex. : Στήλη δὲ ἐστι λίθος... ἐν ἐπιμήκει τετραγώνῳ σχήματι, ἐν δὲ ἑγγέγραπται, κ. τ. λ.

(1) Dion. Chrysost., *Orat. xxxi Rhod.*, t. II, p. 575, ed. Reisk.

(2) Pausan., vi, 16, 5 : Ἐπταύσα καὶ σρμα οὐ μέγα ἀνάκειται.... καὶ ἐπὶ ΣΤΗΛΗΣ ΤΗΣ ΑΥΤῆς Καλλιτέλης ὁ τοῦ Πολυπελθούς πατήρ, παλαιστῆς ἀνήρ. Cela n'empêche pas que l'expression propre employée par les auteurs et par Pausanias lui-même, pour signifier une *base de statue*, ne fût le mot βάθρον. Je me contenterai d'en citer pour exemples ces deux-ci de Pausanias, qui prouvent combien il y eut dans l'antiquité de statues dont la *base* portait une *inscription*, le plus souvent métrique, indiquant le *personnage représenté* et l'*artiste auteur de la statue*, Pausan., VIII, 38, 4 : Ἐστι δὲ αὐτῷ καὶ ἀνδράπτων ΒΑΘΡΑ, ἐλεγεῖον δὲ ἐπὶ τῶν ΒΑΘΡΩΝ ἵνα ἀστράγακτός φησιν εἶναι τὴν εἰκόναν ; et, *ibid.*, 49, 1 : Ἐστι καὶ πρὸς αὐτῷ (θεάτρῳ) ΒΑΘΡΑ εἰκόνων χριλῶν ἐλεγεῖον δὲ ἐπὶ τῶν ΒΑΘΡΩΝ ἔστι, Φιλοποιμενος τοὺς ἀνδράπτας εἶναι. A ces deux exemples, j'en ajouterai un troisième, qui prouve la synonymie de βάθρον et de στήλη dans le sens de *base*, Pausan., VI, 24, 5 : Τῶν Χαρίτων δὲ ἐν δεξιᾷ ἄγαλμά ἐστιν Ἔρωτος ; ἔστηκε δὲ ἐπὶ βάθρου τοῦ αὐτοῦ.

(3) *De Phid. vit. et oper.*, p. 29, a) : *Plutarchus quidem*, Pericl. 13, *Artificiis nomen* ἐν τῇ στήλῃ *scriptum dicit*; sed haec στήλη *rationes curatorum operis*, in quibus etiam ἐργολάθου *mentio fieri debebat*, continuisse videtur, et a basi statuæ diversissima est. On voit par ce trait quelle influence exercent, à leur insu, sur les meilleurs esprits, les opinions accréditées, puisque le passage des *Tusculanes* a pu empêcher un critique d'un ordre aussi éminent qu'Ott. Müller de reconnaître le véritable sens du témoignage de Plutarque.

ἐν στήλῃ, comme on lit sur tant de monuments, ou bien *εἰς στήλην*, et non pas *ἐν τῇ στήλῃ*, qui ne peuvent absolument s'entendre que du *piédestal* même ou de la *base* de la statue. Moyennant ces éclaircissements, le témoignage de Plutarque, concernant le *nom de Phidias*, gravé sur la *base* de la Minerve du Parthénon, comme *auteur* de cette statue, acquiert toute sa valeur ; et, entre ce témoignage si grave, si positif, et l'allégation de Cicéron, si peu digne de foi en apparence, en ce qu'elle est directement contraire à tous les faits de l'histoire de l'art, je ne pense pas qu'on puisse conserver la moindre hésitation (1).

Ici se place la notion authentique de l'inscription gravée par *Phidias* sur le *marchepied* de son *Jupiter Olympien*, inscription lue et copiée par Pausanias (2) : Φειδίας Χαρμύδου νιὸς Ἀθηναῖος μ' ἐποίησε, qui prouve bien que la défense d'inscrire son nom sur ses ouvrages, même sur ceux du caractère le plus religieux et de l'ordre le plus élevé, n'existe pas.

(1) M. Quatremère de Quincy n'a cependant pas balancé à préférer dans cette occasion le témoignage de Cicéron à celui de Plutarque ; voy. son *Jupiter Olympien*, p. 241-2. Il assure que Plutarque s'est trompé, lorsqu'il a dit que le nom de *Phidias* était écrit sur la base de la Minerve. Mais quelle preuve en donne-t-il ? aucune. L'illustre antiquaire était placé, comme tant d'autres, sous l'empire de l'opinion établie. Il croyait et il affirmait que *le peuple d'Athènes ne souffrait point que les auteurs et les ordonnateurs des monuments publics y inscrivissent leurs noms* ; et il fermait involontairement les yeux à tant de témoignages qui attestent le contraire. Les académiciens d'Herculaneum avaient été, eux aussi, frappés de la contradiction qui existe entre le passage de Cicéron et le témoignage de Plutarque, et ne croyant pas pouvoir se dispenser d'admettre l'un sans être obligés de rejeter l'autre, qui pourtant leur paraissait douteux, *si rende dubbio quel che scrive Cicerone*, ils avaient proposé un moyen de concilier ces deux textes si évidemment contradictoires, en supposant qu'il n'était pas permis aux artistes d'inscrire leurs noms sur le corps même de la statue, mais que cela ne leur était pas interdit sur la base : *Ch'era proibito agli artefici il porre il nome nel corpo delle statue, non già nella base, Bronzi, etc., t. I, p. 158, 5*). En cela même, ces savants antiquaires avaient accordé à un besoin de conciliation imaginaire beaucoup plus qu'il ne convenait ; car les artistes pouvaient graver leurs noms, même sur le corps de leurs statues, ainsi que nous le savons par l'exemple de *Myron*, et que nous en avons acquis la preuve par des monuments mêmes.

(2) *Pausan.*, v, 10, 2.

tait pas à Élis pour *Phidias*, non plus qu'ailleurs pour la généralité des artistes. Il est vrai que pour maintenir cette défense, dont il n'existe pas de preuve directe, contre un exemple si imposant qui la contredit, on a prétendu que l'*inscription du Jupiter Olympien* avait bien pu être gravée après la mort de *Phidias* par les Éléens eux-mêmes. Mais ce n'est là qu'une supposition que rien n'autorise, ni dans le texte de Pausanias, ni dans aucune des circonstances de la vie de *Phidias*, telle que nous la connaissons; et j'ajoute qu'aucun des critiques modernes, qui ont publié et commenté cette inscription, ni Ott. Müller (1), ni M. Welcker (2), ni personne, n'ont eu, ni exprimé la pensée que cette inscription fût un hommage tardif à la mémoire de *Phidias*, au lieu d'être un témoignage public qu'il se rendait à lui-même sur le plus accompli de ses chefs-d'œuvre. Le même besoin de réduire le plus possible les témoignages qui constatent que les artistes grecs jouirent en tout temps de la faculté d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages, a fait supposer (3) que, dans le petit nombre d'exemples que cite Pausanias, de noms de sculpteurs inscrits sur des œuvres de ce genre, les inscriptions n'avaient pas été tracées par les artistes eux-mêmes, mais avaient été ajoutées plus tard. C'est encore là une supposition dénuée de toute espèce de preuves, et même de toute vraisemblance. Il suffit, la plupart du temps, de voir en quels termes Pausanias rapporte les inscriptions dont il s'agit, pour s'assurer qu'elles sont bien contemporaines des œuvres de sculpture qu'elles accompagnaient; et il est certain que personne n'eut jamais plus d'intérêt que les artistes eux-mêmes à inscrire leurs noms sur leurs ouvrages (4). On ne cite, du

(1) Ott. Müller, *de Phid. vit. et oper.*, p. 29.

(2) Welcker, *Syllog. inscript.*, n° 171, p. 222.

(3) *Explication*, etc., p. 48.

(4) La manière dont s'exprime Pausanias, quand il rapporte des inscriptions de ce

reste, qu'une seule de ces inscriptions, dont on dit qu'il est bien probable qu'elle ne fut gravée qu'après la mort de l'auteur; c'est celle d'*Onatas*, où il se représente comme l'auteur de beaucoup d'ouvrages, en se qualifiant *habile* (1): Πολλὰ μὲν ἄλλα σοφοῦ ποιήματα καὶ τόδ' Ὀνάτα ἔργον; ce qu'*Onatas*, ajoute-t-on, aurait sans doute hésité à dire de lui-même. Sur quoi, je prendrai la liberté de faire observer que cette fausse modestie, à l'aide de laquelle on veut supprimer l'inscription d'*Onatas*, ne fut jamais dans le génie de l'antiquité grecque (2); sans compter que ces inscriptions

genre, est toujours telle qu'elle ne permette en aucune façon de supposer que l'inscription ne soit pas contemporaine du monument; en voici quelques exemples, pris pour ainsi dire au hasard, I, 26, 5 : Ἐπίγραμμα ἔχον, ὡς Καλλίκρατης μὲν ἀναθετη, ποιήσιετε δὲ Ἐνδοῖος; II, 27, 2 : Μηνύεις δὲ ἐπίγραμμα τὸν εἰργασμένον εἶναι Θρασυρίδην Ἀριγνάτου Πάριον; V, 23, 6 : Οἰτινες δὲ αὐτὸν ἔδοσαν τῷ θεῷ, καὶ ὅν τινον ἔστιν ἔργον, ἐλεγεῖον γεγραμμένον σηματεῖν; VI, 3, 1 : Χαιρέτις ἐπίγραμμά ἔστιν ὡς νίκην εἴλεν, γέγραπται δὲ καὶ ὁ τὸν ἀνδριάντα εἰργασμένος Ἀστεριών Αἰσχύλου; ibid., 3 : Εὐπολέμου δὲ τὴν μὲν εἰκόνα Σικυωνίους είργασται Δαίδαλος· τὸ δὲ ἐπίγραμμα τὸ ἐπ' αὐτῷ μηνύει; I, 5, 4 : Εστα δὲ ἡ τε εἰκὼν ἀρχαῖα, καὶ τὰ ἐπὶ βάθρῳ γράμματα ἀμυδρὰ ὑπὸ τοῦ χρόνου; VII, 23, 5 : Ἰσμέτεον δὲ ἐπὶ τῷ βάθρῳ τὸν Μεσσηνίου Δικροφῶντα εἴναι τὸν εἰργασμένον φρούριον; V, 25, 1 : Τὸ μὲν δὴ ἐπίγραμμα ἐδήλου τὸ ἀρχαῖον, ἀναθήματα εἴναι τῶν ἐν πορθμῷ Μεσσηνίων, ἔργα δέ εἰσιν Ἡλείου Κάλλιωνος αἱ εἰκόνες. Je dé fie qu'on puisse citer un seul texte de Pausanias, duquel il résulte que l'inscription ait été ajoutée après coup.

(1) Pausan., v, 25, 10. C'est en effet le sens propre que comporte ici le mot *σοφός*, témoin, entre autres témoignages que je pourrais citer, celui-ci, de Pausanias qui concerne *Phidias* lui-même, vi, 4, 3 : Φειδίου τε εἰνεκα καὶ τῆς ἐς τὰ ἀγάλματα τοῦ Φειδίου ΣΟΦÍΑΣ, et cet autre du même auteur, relatif à un perfectionnement appliqué par le sculpteur et architecte Aristide à la disposition de l'*Aphésis* d'Olympie, Idem, vi, 20, 7 : Κλεοίτα δέ φασιν ὑστερον Ἀριστείδην ΣΟΦÍΑΝ τινὰ καὶ αὐτὸν ἐς τὸ μηχάνημα ἐσενέγκασθαι. C'est d'ailleurs une notion qui se trouve parfaitement éclaircie par un passage des *Morales* d'Aristote, vi, 7, où il est dit que la plus haute habileté dans les arts s'appelle *σοφία*, et où il en donne pour exemple *Phidias*, qualifié : λιθουργὸς σοφός.

(2) On connaît même des exemples contraires, c'est-à-dire des inscriptions où des poètes et des artistes se donnaient à eux-mêmes des louanges exagérées, tels que ce poète *Astydamas*, dont l'inscription, venue jusqu'à nous, Brunck, *Analect.*, t. III, p. 329; cf. Jacobs, *Animadu.*, t. I, p. 310, donna lieu au proverbe Σαντηγενέπαντες, Suid., h. v., t. III, p. 291; Zenob., *Cent.*, v, 100; cf. Schneidewin. ad h. l.; tels aussi que ces deux architectes *Amphilochus* de Rhodes et *Dionysius* de Patares, dont on a dernièrement recueilli des inscriptions du même genre, Welcker, *Sylloge*, etc., n° 35, p. 44, et n° 159, p. 191, et que

métriques, telles que celle-ci, provenant de poètes célèbres du temps, pouvaient très-bien renfermer des expressions flatteuses que l'artiste lui-même n'aurait pas inscrites de sa propre main sur son ouvrage, ainsi qu'on en a plus d'un exemple dans les inscriptions composées par Simonide l'ancien, pour des tableaux de *Kimon* et d'*Iphion* (1); dans celle-ci, surtout, composée pour une statue de Diane, ouvrage d'*Arcésilas* (2), où l'expression de l'éloge surpassé de beaucoup celle qui résulte de l'épithète *σοφός*:

Ἀσκητὸς δ' ἐποίητεν Ἀθηναῖς παλάμησιν
Ἄξιος ἀρκεσίλας νιὸς ἀριστοδίκου,

et dans cette autre, qui se lisait sur le tapis brodé par *Hélikon* et conservé dans le *Trésor de Delphes* (3):

Τεῦξ' Ἐλικών ἀκησᾶ σχλαμύνιος, ω̄ ἐνὶ χερσὶ¹
Πότνια θεσπεσίην παλλάξ εἴτενξε χάριν;

sans compter encore que l'expression de *σοφός*, comme celle de *καλός*, et autres qualificatifs pareils, d'un usage si commun chez les Grecs, ne comportaient pas les idées de présomption ou d'amour-propre que nous pourrions y attacher nous-mêmes. C'est connaître bien peu l'antiquité, je le dis

ce sculpteur *Zénon d'Aphrodisias*, qui célèbre lui-même les deux bustes, de lui et de son jeune fils, ouvrage de ses mains, destinés à l'ornement de leur tombe commune, *Visconti, Mus. Jenkins*, cl. iv, n° 18, p. 36 : ΤΕΜΒΟΝ ΚΑΙ ΣΤΗΛΗΝ ΚΑΙ ΕΙΚΟΝΑΣ ΑΥΤΟΣ ΕΓΑΥΨΑ ΤΑΙΣΙΝ ΕΜΑΙΣ ΠΑΛΑΜΑΙΣ ΤΕΧΝΑΣΣΑΜΕΝΟΣ ΚΑΥΤΤΟΝ ΕΡΓΟΝ. On peut voir, du reste, les réflexions d'Aristide à propos de l'inscription de Simonide, où ce poète parvenu, il est vrai, à l'âge de quarante-vingts ans, ne craignait pas d'élever son talent au-dessus de toute rivalité, Aristid., *Orat.*, XLIX, t. II, p. 510-511, Dindorf; cf. Simonid. *Carm.*, LVI, in Brunck. *Analect.*, t. I, p. 137; Jacobs, *Animadvt.*, t. I, p. 235.

(1) Simonid. *Carm.* LXXXIII et LXXXVI, in Brunck. *Analect.*, t. I, p. 142.

(2) Simonid., apud Diogen. Laert., IV, 45; *Carm.* LXXX, in Brunck. *Analect.*, t. I, p. 141.

(3) Apud. Athen., l. II, p. 48, c.; cf. Brunck. *Analect.*, t. III, p. 192, *Carm.* ccvi.

à regret, que d'opposer de pareilles objections au fait irré-
cusable de tant d'inscriptions rapportées par Pausanias, et
de tant d'autres que nous avons recueillies par les monu-
ments mêmes.

Est-il possible, en effet, de soutenir encore l'opinion qui s'est abusivement formée d'après un texte de Cicéron, peut-être altéré, certainement mal interprété, en présence de tous ces monuments, acquis de nos jours à la science, qui prouvent qu'à Athènes, pour ne parler que de ce grand et antique siège de la démocratie grecque, les artistes possédèrent de tout temps le droit de graver leurs noms sur leurs ouvrages? Nous savons, par le témoignage de Pausanias (1) et par des inscriptions recueillies de nos jours (2), que le nom d'*Endæos*, le plus ancien des sculpteurs attiques qui nous soient connus, en tant qu'élève de *Dædale*, mais en réalité disciple de *Dipœne* et *Scyllis*, que le nom de cet artiste se lisait sur une statue dédiée par Callias, vers la LII^e olympiade (3), 570 ans avant notre ère, conséquemment à l'origine même de l'art. C'est de nos jours aussi qu'a été découverte la *base* qui porta le groupe des statues d'*Harmodius* et d'*Aristogiton*, dédiées la quatrième année de la LXVII^e olympiade (4), 509 ans avant notre ère; et ces statues, ouvrage d'*Antenor*, fils d'*Euphranor*, ainsi que l'indique l'inscription gravée sur cette base (5), d'après

(1) Pausan., I, 26, 5.

(2) Ces inscriptions seront rapportées dans le cours de ce *Mémoire*.

(3) Herodot., VII, 122; cf. Scholiast. Aristophan., Av., v. 284. Voy. Thiersch, *Epochen*, etc., p. 47, et p. 124, 11). Je n'admet pas les doutes exprimés en dernier lieu par M. Brunn, *Artif. lib. Græc. tempora*, p. 2, contre cette opinion de M. Thiersch.

(4) Marm. Par., I 70-71, apud Boeckh. Corp. inscr. gr., n° 2374; vid. Boeckh. ad h. l. p. 320 et 340; cf. Pausan., I, 8, 5; Plutarçh., Vit. Dec. Rhetor. Antiphont., § 1.

(5) Voyez cette inscription rapportée par M. Boeckh, Corp. inscrip. gr., t. II, p. 340.

l'ancienne qui avait été détruite et qu'elle reproduisait, étaient, de l'avis de Pline (1), les premières statues qui eussent été érigées publiquement à *Athènes*, en l'honneur de simples citoyens. Les inscriptions d'*Aristoclès*, que nous avons recueillies (2), doivent s'éloigner très-peu de cette époque, qui est celle de l'ancien style attique, conséquemment aussi, de la plus grande rigidité de l'esprit religieux et de la sévérité républicaine. Pour la belle époque de l'art, nous possédons des inscriptions de *Phidias* lui-même, à *Olympie* et à *Delphes*, sans compter celle de sa *Minerve du Parthénon*, à *Athènes*, et celle de son autre *Minerve*, dite la *Lemnienne*, et érigée sur l'*Acropole* même d'*Athènes* (3), où Lucien affirme que *Phidias*, fier de son ouvrage, ne craignit pas d'inscrire son nom (4) : Τί δ' ἀλλο
ἢ τὴν Δεμνίνην, ἢ καὶ ἘΠΙΓΡΑΨΑΙ ΤΟΥΝΟΜΑ ὁ Φειδίας ἔ-
ξιώσε; sans parler encore de celle d'une autre statue de cet artiste qui se trouvait à Rome, dans le *Forum de la Paix*, au temps de Procope qui l'atteste (5). Nous en possédons, de ses disciples les plus célèbres, *Agoracrite* (6) et *Alcamène* (7), de ses deux principaux collaborateurs, *Cléocetas* (8) et *Colo-*

(1) Plin., xxxiv, 9 : *Athenienses nescio an primi (primis?) omnium Harmodio et Aristogitonis tyrannicidis publice posuerint statuas.* M. de Kochler a soutenu cette opinion de Pline, contre les doutes dont elle pouvait être l'objet, *Ehre der Bildsäulen*, p. 69, 72.

(2) Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 23; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 59, p. 219-225.

(3) Pausan., I, 28, 2.

(4) Lucian., *imag.*, § 4, t. VI, p. 6, Bip.

(5) Procop., *de Bell. Goth.*, IV, 21, t. II, p. 571, ed. Bonn. : Οὐ δὴ καὶ Φειδίου ἔργον ἐτερον. Τοῦτο γὰρ λέγει τὰ ἐν τῷ ἀγάλματι γράμματα. A la vérité, on pourrait croire que cette inscription avait été ajoutée sur la statue, *ἐν τῷ ἀγάλματι*, depuis qu'elle avait été transportée à Rome; ce qui fait que je n'insiste pas sur cet exemple.

(6) Rapportée par Antigone de Caryste, *apud Zenob.*, *Centur.*, V, 82, p. 153, ed. Schneid.; Tzetz., *Chil.*, vn, 936; cf. Ott. Müller, *de Phid. vit.*, p. 43.

(7) Pittakis, *Descript. des Antiquit. d'Athènes*, p. 204.

(8) Pausan., VI, 20, 7; cf. *id.* I, 24, 3. Vid. Boeckh. *Corp. inscr. gr.*, n° 23, t. I, p. 39.

tès (1), et de la plupart de ses rivaux et contemporains, *Onatas* (2), *Calamis* (3), *Mikon* (4), *Critios* (5), *Nésiotès* (6), *Apollodore d'Athènes* (7), *Pyrrhus*, aussi Athénien (8), *Crésilas*, de Cydonie (9), *Aristonièdes*, d'Athènes (10). Nous savons que dans le siècle qui suivit, *Athènes* ne se montra pas plus rigoureuse envers les artistes qui contribuèrent à sa gloire, puisqu'il nous reste des inscriptions de *Dinoménès* (11), de *Strongylion* (12), de *Praxitèle* (13) et de ses

(1) Pacciaud., *Mon. Pelopon.*, t. I, p. 78; vid. Welcker, *Sylloge*, etc., n° 120, p. 164; Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 24, t. I, p. 40.

(2) Pausan., v. 25, 5 et 7.

(3) Idem, i, 3, 2; v. 25, 2; cf. Spon. *Miscellan.*, p. 138.

(4) Voyez ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 162.

(5) Ross, *Lettre à M. Thiersch*, p. 5, n° 2.

(6) Le même, *au même endroit*, p. 4, n° 1; cf. *Kunstblatt*, 1836, n° 16.

(7) Le même, *là même*, p. 12, n° 4 : M. Ad. Schöell regarde comme incertaine l'opinion de M. Ross, qui se fonde uniquement sur la forme des caractères du mot (A) ΠΟΛΛΟΔΟΡΟΣ; voy. ses *Archæolog. Mittheilung. aus Griechenland*, p. 126, 1).

(8) Ad. Schöell, *Archæolog. Mittheilung. aus Griechenland*, p. 126.

(9) Voyez ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 260, n° 119.

(10) L'inscription que j'ai en vue sera rapportée plus bas.

(11) L'inscription copiée par Chandler sur l'*Acropole*, *Inscript.* II, 13, p. 52, et reproduite par M. Boeckh, *Corp. insc. gr.*, n° 470, se trouve encore à *Athènes*, Pittakis, *Description*, etc., p. 288. *Dinoménès* florissait, au témoignage de Pline, xxxiv, 8, 19, en même temps que *Naucydes*, *Canachus le jeune* et *Patroclès*, dans la xciv^e olympiade ; et il était, suivant toute apparence, Athénien ; ce qui résulte de cette inscription attique, et de la mention d'un autre de ses ouvrages, les statues d'*Io* et de *Callisto*, érigées aussi sur l'*Acropole d'Athènes*, et citées par Pausanias, i, 25, 1.

(12) Ross, *Journal des Savants*, 1841, p. 244.

(13) Dodwell, *a Tour*, etc., t. II, p. 513 ; Pittakis, *Descript. des Antiq. d'Ath.*, p. 171; cf. Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 1604, t. I, p. 779. A l'appui de ces inscriptions de *Praxitèle*, qui nous sont parvenues mutilées par le temps, je rappelle le témoignage de Pausanias, concernant les trois statues de *Cérès*, de *Proserpine* et *d'Iacchus*, de la main de ce grand artiste, placées dans le temple de *Cérès*, à *Athènes*, et accompagnées d'inscriptions en *lettres attiques archaïques*, Pausan., i, 2, 4 : ΓΕΤΡΑΙΠΤΑΙ δὲ ἐπὶ τῷ τοῖχῳ ΓΡΑΜΜΑΣΙΝ ἈΤΤΙΚΟΙΣ ἔργα εἴναι Πραξιτέλους. Je rappelle encore le témoignage d'Athènée, qui nous apprend que *Praxitèle* grava une inscription métrique qu'il nous a conservée, sur la *base de sa statue de l'Amour*, érigée près du théâtre d'*Athènes*, l. XIII, p. 591, A (t. V, p. 137,

fils, *Céphissodote* et *Timarque* (1), ainsi que d'autres artistes célèbres de son temps, tels que *Polymnestos* et *Kenchramis* (2); tels encore que *Sthennis* et *Léocharès* (3), *Dædale* de Sicyone (4), *Dorothée* d'Argos (5), *Hypatodóros* et *Aristogiton*, de Thèbes, *Exékestos*, ou *Exékestidès*, d'Athènes; *Démétrius*, probablement aussi d'Athènes; sans oublier *Lysippe* lui-même (6), et sans parler de toutes les inscriptions dont nous devons la connaissance à Pausanias, et qui appartiennent à plusieurs des monuments de l'art les plus importants; tous ouvrages d'artistes du premier ordre et chefs des premières écoles de la Grèce, de celles d'Égine, d'Argos, de Thèbes, de Sparte et de Sicyone : d'où résulte pour toutes ces écoles, et conséquemment pour la Grèce entière, la même notion que nous avons acquise pour Athènes. Sur quoi donc, je le demande encore, peut se fonder cette opinion, qu'il n'était pas permis aux artistes d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages, quum inscribere non licet?

Loin que cette opinion ait le moindre fondement et trouve le moindre appui dans la connaissance que nous avons des mœurs publiques, des mœurs républicaines de la Grèce, je puis ajouter qu'il y a des exemples d'artistes qui placèrent leurs propres statues à côté de celles des divi-

Schw.) : Πρεξετέλης δὲ ὁ ἀγαλματοποιὸς εὐ τῷ τοῦ Ἐρωτος βίστι ΕΠΕΓΡΑΨΕΝ. Sur cette inscription, faussement attribuée à Simonide, in Brunck. *Analect.*, t. I, p. 143, *Carm. xc*, voy. Jacobs, *Animadv.*, t. I, p. 258.

(1) Ross, *Lettre à M. Thiersch*; p. 13-14, n° 5-6.

(2) L'inscription qui concerne ces deux artistes a été publiée par M. Ross, *Ann. dell' Instit. archeol.*, t. XII, p. 83-86.

(3) Ces inscriptions ont été publiées, en 1840, par M. Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 32, et reproduites, en 1843, par M. Ad. Schöll, *Archaeol. Mittheilung. aus Griechenland*, p. 127.

(4) Boeckh., *Corp. inscr. gr.*, n° 2984, t. II, p. 612. Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 125, p. 270.

(5) Idem, *ibidem*, n° 1194, t. I, p. 595. Voy., même ouvrage, § III, n° 149, p. 286-7.

(6) Au sujet des inscriptions de *Lysippe*, voy. ce qui sera dit plus bas.

nités qu'ils avaient exécutées, et cela, dans le temple même de ces divinités ; c'est ce que nous apprend Pausanias (1), au sujet du plus beau des temples d'*Esculape*, à *Argos*, où l'on voyait encore de son temps, de chaque côté de la statue d'*Esculape assis* et d'*Hygiée debout*, les statues assises des deux artistes, *Xénophilos* et *Straton*. La même notion nous est acquise au sujet de *Chirisophos*, dont la statue en marbre était placée à côté de celle d'*Apollon*, sculptée par lui, dans le temple de ce dieu, à *Tégée* (2). Or, n'est-ce pas là la preuve la plus péremptoire d'un respect pour l'art et d'une considération pour les artistes qui ne sauraient se concilier avec cette interdiction, réfutée d'ailleurs par tous les monuments de l'histoire de l'art ?

Pour ne rien omettre de ce qui touche à une question si importante de l'histoire de l'art, je dois répondre à une dernière considération présentée par l'auteur du *Mémoire*, dans un *Supplément* qu'il a lu à l'Académie. On s'est fait, de la rareté des exemples de noms d'artistes cités par Pausanias, d'après des inscriptions de monuments publics, un argument pour prouver que l'usage des villes grecques devait être contraire à cette faculté laissée aux artistes d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages. Sur quoi je dirai d'abord qu'en s'appuyant ainsi du *petit nombre d'exemples*

(1) Pausan., II, 23, 4 : Τὸ δὲ ἐπιφανεῖστατον Ἀργείοις τῶν ἀτεληπιστῶν ἄγαλμα ἐγ̄ ἡμῶν ἔχει, καθήμενον Ἀσκληπιόν, καὶ παρ’ αὐτὸν ἐστηκεν Ὑγίεια κάθηνται δὲ καὶ οἱ ποιῆσαντες τὰ ἄγαλματα, Ξενόφιλος καὶ Στράτων. M. Quatremère de Quincy trouvait quelque difficulté à admettre que les artistes aient ainsi placé en pendant leurs propres statues à côté de celles d'*Esculape* et d'*Hygiée*, et il pensait que c'étaient plutôt deux personnages mythologiques, tels que *Machaon* et *Podalire*, auxquels les statuaires avaient donné leur portrait, *Jupiter Olympien*, p. 354. Mais le témoignage de Pausanias est formel, et la tradition, qui voyait dans ces deux statues celles des deux artistes, avait, en tout cas, la même valeur que le fait.

(2) Pausan., VIII, 53, 3. Voyez, sur cette statue, ce qu'a dit M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, t. I, p. 19, et ce qu'a répondu M. Hermann, über H. prof. Boeckh's, *Behandlung der griech. Inschriften*, p. 204.

cités par *Pausanias*, l'auteur du *Mémoire* me paraît s'être laissé dominer à son insu par une vue systématique, plutôt qu'il n'a cédé à une conviction réfléchie; car il suffit de parcourir la description de l'*Acropole d'Athènes*, dans le 1^{er} livre, celle de l'*Altis d'Olympie*, dans le vi^e, et celle du *Téménos de Delphes*, dans le x^e, pour reconnaître combien est grand, au contraire, le nombre des exemples de ce genre produits par *Pausanias*, puisque ce sont là, avec les autres livres de son ouvrage, qui abondent aussi en inscriptions pareilles, les principales sources que nous possédons sur l'histoire de la sculpture grecque. Je dirai, en second lieu, que l'on ne doit rien inférer du silence gardé, en plus d'une occasion, par *Pausanias*, sur des inscriptions de monuments où se trouvait le nom de l'artiste, sans qu'il ait jugé à propos de le relever, parce que cette mention n'entrant pas précisément dans le plan de son voyage, et parce qu'il ne s'occupait généralement des objets d'art qu'autant qu'ils lui offraient, sous le rapport de la religion, ou sous celui de l'histoire, quelque particularité curieuse. J'en puis donner une preuve décisive, tirée d'une partie de son livre, qui peut s'appliquer à tout le reste.

Dans sa description de l'*Acropole d'Athènes*, *Pausanias* indique plusieurs monuments, suivant l'ordre dans lequel ils se présentèrent à lui, immédiatement au sortir des *Propylées*. Ces monuments sont (1): la statue du général athénien *Diitréphès*, qui excita beaucoup son attention à cause de la manière dont ce général était représenté percé de flèches: Τοσοῦτον μὲν παρέστη μοι θαῦμα ἐς τὴν εἰκόνα τοῦ Διύτρεφοῦς, ὅτι ὀὔστοις ἐβέβλητο. Tout près de cette statue de *Diitréphès*, dont il ne nomme pas l'auteur, *Pausanias* cite deux autres statues, l'une d'*Hygiée*, fille d'Esculape, l'autre de

(1) *Pausan.*, 1, 23, 2, 3.

Minerve, surnommée aussi *Hygiée*, sur l'auteur desquelles il garde pareillement le silence. Vient ensuite la mention d'une statue en bronze, ouvrage de *Lycius*, fils de *Myron*; puis, celle d'un groupe en bronze de *Myron* lui-même (1), double notion que Pausanias avait certainement relevée sur les inscriptions des deux monuments. Après une courte digression, le voyageur revient à la description des objets qu'il trouve sur son chemin; c'est d'abord le *sanctuaire de Diane Brauronie*, dont la statue était de la main de *Praxitèle* (2); puis, le monument du *Cheval Durios*, qui lui fournit le sujet de quelques observations relatives aux personnages héroïques dont on voyait les têtes sortir de ce cheval (3), mais sans qu'il dise un mot de l'auteur du monument. Il énumère ensuite plusieurs *statues d'athlètes* et de *citoyens célèbres*, à commencer par celle de l'*Hoplitodrome*, *Épicharinos*, ouvrage de *Critias* (4). Je m'arrête à ces premières indications fournies à Pausanias par l'observation des premiers monuments qu'il rencontra sur l'*Acropole*. Voici maintenant, en regard de ces données incomplètes que nous devions à Pausanias, celles qui résultent de la découverte des inscriptions retrouvées de nos jours sur l'*Acropole*.

La base où fut érigée la *statue du général athénien Diutrèphès*, portait une inscription en lettres attiques contemporaines, constatant qu'elle était le produit d'une offre faite par *Hermolykus*, fils de *Diutrèphès*, et l'ouvrage de *Krésilos* (5). Voilà donc un monument dont il

(1) Pausan., I, 23, 8.

(2) Idem, *ibid.*, 9.

(3) Idem, *ibid.*, 10 : Καὶ Μενεάθεὺς καὶ Τεύχρος ὑπερχύπτουσιν ἐξ αὐτοῦ, προσέτι δὲ καὶ οἱ πατέρες οἱ Θησέως.

(4) Idem, *ibid.*, II : Ἐπιχαρίνου μὲν ὄπλιτοδρομεῖν ἀσκήσαντος τὴν ἕκσοντα ἵποις Κρέτιξ.

(5) Ross, *Lettre à M. Thiersch*, n° 3, p. 12; cf. *Éphém. archéol. d'Athènes*, 1838, n° LXXXI, p. 131, 81. Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 262, n° 119.

est avéré que Pausanias a eu l'inscription sous les yeux, sans qu'il l'ait citée. Il en est de même des *deux statues d'Hygiée et de Minerve Hygiée*, placées à peu de distance. Le piédestal de la seconde de ces statues, retrouvé en 1840, à sa place antique, près de la colonne angulaire sud de la façade des Propylées, avec les débris d'un second piédestal qui avait appartenu à l'autre statue, nous a fait connaître qu'elle avait été dédiée par les Athéniens à Minerve Hygiée, et que Pyrrhus, Athénien, en était l'auteur (1). Voilà donc encore deux monuments dont il n'eût tenu qu'à Pausanias de citer l'auteur, d'après l'inscription même, certainement gravée sur cette base à l'époque de son voyage, et conservée de son temps, puisqu'elle s'est retrouvée intacte dans le nôtre. La base du *Durios Hippo*, monument qui avait fixé l'attention de Pausanias, a été retrouvée dans une situation correspondante à l'indication donnée par le voyageur ancien, d'après la marche qu'il suivait sur l'*Acropole*, à la droite du chemin qui, des *Propylées*, conduit au *Parthénon*; cette base portait l'inscription suivante (2) :

XAIREΔEMOVΣ ΕΥΑΛΛΕΝΟ ΕΚ ΚΟΙΝΕΣ ΑΝΕΘΕΚΕΝ
ΣΤΡΟΛΛΥΝΙΟΝ ΕΓΟΙΕΣΕΝ

La première partie de cette inscription, concernant la dédicace, due à *Chæredemos*, fils d'Évangelos, du déme de *Kœlé*, avait été citée par le scholiaste d'Aristophane (3); mais la notion du *statuaire Strongylion*, comme auteur de ce monument, ne se trouvait nulle part, et Pausanias, qui s'était arrêté devant cette base, où se lisaienr les noms de

(1) Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 37; Ern. Curtius, *Bullet. di Corrisp. archeol.*, 1840, p. 68; Ad. Schell, *Archæol. Mittheil. aus Griech.*, p. 127; C. I. Leake, *Topography of Athens* (London, 1841), *Addenda*, p. 630-1 : ΑΘΕΝΑΙΟΙ ΤΕΙ ΑΘΕΝΑΙΑΙ ΤΕΙ ΥΔΙΕΙΑΙ ΗΓΡΡΟΣ ΕΓΡΟΙΗΣΕΝ ΑΘΕΝΑΙΟΣ.

(2) Ross, *Journal des Savants*, avril 1841, p. 244.

(3) Schol. Aristoph., *ad Av.*, v. 1128.

Chærédêmos et de *Strongylion*, avait négligé l'un et l'autre. Enfin, au sujet de la statue d'*Épicharinos*, l'*Hoplitodrome*, qu'il cite comme un ouvrage de *Critias*, Pausanias a commis une omission que nous pouvons constater aujourd'hui que nous avons recouvré la base de cette statue, consistant en un piédestal carré, de marbre blanc, trouvé sur l'*Acropôle*, et portant l'inscription, en partie détruite par le temps, mais facile à restituer, dans l'état où l'a présentée M. Ross (1) :

ΕΠΙΧΑΡΙΝΟΣ ΑΝΕΘΕΚΕΝ ΗΟΓΛΙΤΟΔΡΟΜΟΣ
KRITIOS KAI NESIOTES EΓΟΙΕΣ ATEN

Il résulte, en effet, de cette inscription, que *Critios* (et non *Critias*) avait eu pour collaborateur, dans l'exécution de cette statue, *Nésiotès*, qui était sans doute son disciple le plus habile, et qui est cité, en effet, par Pliné (2), dans le nombre des plus grands statuaires du siècle de Périclès. Pausanias avait donc négligé cette mention du nom de *Nésiotès*, pour s'attacher uniquement à celle de *Critios*; et qui pourrait dire qu'il n'ait pas agi de même en une foule d'autres circonstances, où il avait des noms d'artistes sous les yeux, dans les inscriptions des monuments mêmes, sans qu'il ait jugé à propos de les rapporter dans son livre? En tout cas, le fait, acquis de nos jours à la science, qu'il existait des noms d'artistes omis par Pausanias sur cinq grands monuments attiques, qui avaient pourtant fixé à un assez haut degré son attention, et qui se trouvaient rapprochés les uns des autres, dans un espace de quelques pieds, parmi d'autres qui avaient pareillement leur inscription, où se lisaienr des noms d'artistes qu'il a cités, ce

(1) Lettre à M. Thiersch., n° 2, p. 5-8; voy. ma Lettre à M. Schorn, § III, n. 121, p. 265.

(2) Plin., xxxiv, 8, 19.

fait prouve irrésistiblement qu'il ne faut rien inférer du silence qu'il garde en certaines occasions sur les noms des auteurs des monuments, contre l'usage général de l'antiquité, attesté par tant de témoignages et par celui de Pausanias lui-même, qui cite tant de noms d'artistes gravés sur ces monuments, parmi tant d'autres qu'il néglige ou qu'il oublie.

Convenons donc que jamais préjugé historique ne reposa sur une base plus imaginaire ; et ajoutons que si c'est là le principal argument à l'aide duquel on ait cherché à rendre compte de la précaution si extraordinaire qui nous a été révélée par l'inscription gravée sur une lame de plomb et cachée dans l'intérieur d'une statue de bronze, cet argument a dû perdre, par la discussion qui précède, considérablement de sa valeur ; et conséquemment, le fait même dont il s'agit, devenir encore plus problématique.

Mais, abandonnant la question générale, que je crois avoir réduite à ses véritables termes, a-t-on bien pu du moins essayer de justifier cette particularité si étrange en elle-même ? L'Académie en jugera. On suppose que par l'effet d'une *interdiction analogue à celle dont parle Cicéron* (1), et qui concerne *Phidias* (comme s'il pouvait y avoir eu rien de commun entre *Phidias*, l'ami, l'associé de Périclès, l'agent de ses travaux, le confident de ses desseins, la victime de ses haines politiques, et les auteurs, quels qu'ils fussent, de notre statue !), *nos deux sculpteurs n'ayant pu obtenir la permission* (*permission* qui s'accordait aux plus vulgaires artistes, à en juger par les inscriptions qui nous en restent) *de mettre leurs noms sur la plinthe de leur statue* (qu'en savons-nous ? cette *plinthe* nous est-elle parvenue ? et pouvons-nous dire ce qui s'y trouvait ou

(1) Cicéron. *Tusculan.*, I, 15.

ne s'y trouvait pas), prirent en désespoir de cause le parti de les glisser furtivement dans l'intérieur, d'où ils étaient bien sûrs qu'on ne les délogerait pas, une fois que les yeux de leur statue auraient été bouchés (1) : voilà ce qu'on a imaginé. Mais pourquoi glisser précisément par les yeux l'inscription qui portait les noms, au lieu de la placer dans l'un des bras, avant qu'on les eût attachés au torse, sur un morceau de plomb de la forme ordinaire des tessères; ce qui, de l'aveu de notre auteur, eût offert bien plus de solidité (2)? A cette objection qu'on s'est faite à soi-même, on répond que, lorsqu'on s'est avisé de faire cette inscription, la statue était tout assemblée, et qu'il n'y avait plus que l'orbite des yeux, laissé ouvert, par où pût être introduite une lame de plomb de la largeur de cet orbite. Ainsi, les deux sculpteurs qui tenaient tant à transmettre leurs noms à la postérité, n'y avaient pensé qu'au dernier moment, quand la statue était tout assemblée! Cette explication paraîtra-t-elle bien vraisemblable? Mais enfin, cette inscription, glissée par une voie si singulière et sur une lame si fragile, dans l'intérieur d'une statue où elle était perdue pour les contemporains, devait-elle remplir un jour son objet? C'est, en effet, ce que l'on croit, en convenant toutefois que les noms ne devaient se montrer à la lumière que si, dans un avenir inconnu, la statue, brisée par quelque accident (on ne dit pas qu'elle eût pu être fonduë; ce qui était le sort le plus ordinaire, dans l'antiquité même, des statues de bronze; auquel cas la lame de plomb eût péri avec la statue), obligerait à des restaurations qui les feraient reparaitre, et l'on ajoute: c'était, il est vrai, de la gloire à distance; mais enfin, ils l'espéraient, ce serait un jour de la gloire. Ils

(1) *Explication*, etc., p. 49.

(2) *Ibidem*, etc., p. 45.

envoyèrent donc, dit-on encore quelques pages plus loin, leur carte à la postérité; elle y est parvenue un peu mutilée, il est vrai; mais il s'en est fallu de peu qu'elle ne nous arrivât presque intacte. Ces idées sont sans doute très-agréables, et elles sont surtout exprimées d'une manière très-piquante. Mais, sont-elles aussi sérieuses que le comporterait une discussion aussi grave? Et notre auteur qui traite de *badinage* l'ingénieux mécanisme employé par *Phidias* pour dérober son image à la jalousie de ses concitoyens, ne semble-t-il pas ici jouer un peu avec son sujet? Mais enfin, peut-on au moins s'autoriser de quelques exemples pour rendre compte d'une précaution si contraire à tous les usages connus, et que tant de causes d'accident pouvaient rendre vaine? On en cite un, un seul, celui de *Sostrate*, l'architecte du phare d'Alexandrie, qui grava son nom sur la pierre, puis, recouvrit cette inscription d'un enduit qui devait tomber avec le temps et emporter en tombant le nom des rois d'Égypte, pour ne plus laisser voir que le sien (1). A cela, je répondrai qu'il y a bien peu d'analogie entre les deux faits qu'on veut justifier l'un par l'autre; mais je dirai surtout que l'exemple même que l'on allègue n'est rien moins qu'avéré. C'est Lucien qui rapporte l'anecdote que l'on admet sans difficulté sur son seul témoignage; et l'on se garde bien d'ajouter que Pline, qui, dans ce cas-ci, mérite au moins autant de confiance que Lucien, raconte la chose tout différemment, c'est-à-dire, en faisant un sujet d'éloge pour le roi d'Egypte d'avoir permis que le nom de l'architecte fut inscrit sur son ouvrage (2); et cette version de Pline est certainement la

(1) Lucian., *de Histor. scribend.*, § 62 (et non p. 62), t. IV, p. 217, ed. Bip. Cf. Schol. Lucian. *ad Icaromenipp.*, § 12, t. VII, p. 18; voy. l'*Explication*, etc., p. 50.

(2) Plin., xxxvi, 12, 18 : *Magno animo, ne quid omittamus, Ptolemai regis.*

véritable, puisque Strabon, qui rapporte aussi l'inscription (1), ne dit rien qui fasse la moindre allusion à la fraude mise par Lucien sur le compte de l'architecte, et semble au contraire, en le désignant comme *l'ami des rois d'Égypte*, le représenter comme un homme incapable du tort grave que fait peser sur lui le frivole récit de Lucien, et que l'auteur du *Mémoire* appelle un *innocent stratagème*. Quoi qu'il en soit, le savant critique n'a point cité le témoignage de Pline qui détruit celui de Lucien; d'où il est permis d'inférer que, si c'est une omission, elle trahit beaucoup de précipitation dans son travail; ou que, si c'est une réticence, elle accuse bien peu de confiance dans l'anecdote de Lucien (2).

quod in ea (turri) PERMISERIT Sostrati Cnidii architecti structuræ ipsius nomen INSCRIBI.

(1) Strabon., xvii, 792, A : Τοῦτον (τὸν πύργον) δ' ἀνέθηκε Σώστρατος Κνίδιος, Φίλος τῶν βασιλέων, τῆς τῶν πλωτομένων σωτηρίας χάριν, ὡς φησιν ἡ ἐπιγραφή ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ ΚΝΙΔΙΟΣ ΔΕΞΙΦΑΝΟΥΣ ΘΕΟΙΣ ΣΩΤΗΡΕΣ ΥΠΕΡ ΤΩΝ ΠΛΩΙΖΟΜΕΝΩΝ.

(2) L'auteur du *Mémoire* a cherché à repousser dans son *Supplément* le reproche qui lui était fait ici au sujet de cette *omission* ou de cette *réticence*, en disant que c'était une question qui lui avait paru décidée en faveur de Lucien, d'après les observations qu'avaient fait valoir les commentateurs de cet écrivain, et que, d'ailleurs, on ne pouvait mettre en balance le témoignage de Lucien, qui avait été à Alexandrie, avec celui de Pline, qui écrivait à Rome. On ne s'attendait guère à voir un critique qui ne se croit jamais dispensé de soumettre à l'examen des questions qui paraissent jugées, et qui, en cela, a parfaitement raison, professer un respect si absolu pour l'opinion des commentateurs de Lucien, quelque respectables qu'ils soient. Mais on sera plus surpris encore si je dis que ces commentateurs, du Soul et Reitz, ne disent absolument rien en faveur de l'anecdote rapportée par Lucien. Loin de là, du Soul s'exprime de manière à prouver qu'il ne l'admettait pas pour son propre compte, et, en cela, il s'appuyait, comme je l'ai fait moi-même, sur les témoignages contraires de Strabon et de Pline. Voici sa note, « *Unde haec habuerit Lucianus incertum. Strabo enim et Plinius factam ei a rege inscribendi proprii nominis potestatem, dissertis verbis testantur, hic, xxxvi, 12, ille xvii, p. 791, D. (792, A.). Vide, si lubet, Is. Voss. ad Pompon. Melam, II, 7, et Lucian. Schol. ad Icarom., n° 48.* » Un autre commentateur déclare qu'il ne lui paraît pas prouvé que la narration de Lucien soit vraie, tout en ajoutant qu'il ne lui semble pas qu'il y ait contradiction entre les deux récits, bien que, du reste, il ne s'explique pas sur la manière dont on

A l'appui de cet exemple unique, dont on paraît avoir senti qu'on ne pouvait tirer qu'une bien faible présompt-

pourrait concilier deux versions aussi opposées. Enfin, le dernier éditeur, M. Lehmann, Lucian. *Oper.*, t. IV, p. 635, se borne à dire que Wieland regardait l'anecdote de Lucien comme une *fable*, quoique Montfaucon eût été d'un avis contraire, *Dissertat. sur le phare d'Alexandrie*, dans les *Mém. de l'Acad.*, t. VI, p. 577. Ainsi, M. Lehmann ne tranche ni ne discute même pas la question; il se contente de rapporter deux opinions différentes; mais il aurait dû dire que Montfaucon, en adoptant de préférence le récit de Lucien, s'était trompé sur le témoignage de Pline, auquel il prête une pensée qui n'est pas dans son texte, celle que *le roi d'Égypte n'avait pas voulu qu'il fût fait aucune mention de lui dans l'inscription du phare*. Il n'y a pas un mot de cela dans le texte de Pline; et l'opinion de Montfaucon, privée de son unique argument, reste de nulle valeur. Où donc M. Letronne a-t-il trouvé que l'anecdote de Lucien était un fait admis par ses commentateurs, contre le témoignage, bien autrement digne de foi, de Strabon et de Pline? Mais, d'ailleurs, est-il vrai qu'on doive préférer la version de Lucien à celle de Pline, parce que le premier avait été à Alexandrie, et que le second écrivait à Rome? Est-ce bien sérieusement qu'on propose cette règle de critique, qui paraît imaginée pour le fait actuel, comme c'est assez l'usage de l'auteur? Mais à cette considération qui paraît si décisive en faveur de Lucien, qu'il avait été à Alexandrie, je me contente de répondre que ce même Lucien nous a transmis sur le compte d'*Apelle* une anecdote qui s'était passée à *Alexandrie*, et dont la fausseté a été reconnue par la critique; c'est celle du tableau de la *Calomnie*, Lucian., de *Calumn.*, § 2-5, rapporté au danger qu'aurait couru *Apelle*, par suite de délations qui tendaient à l'impliquer dans la conjuration de Théodotos. Or, *Apelle* et son rival *Antiphile* vivaient sous Ptolémée Soter; la conjuration de Théodotos eut lieu sous Ptolémée Philopator, un siècle plus tard, ainsi que nous l'apprend Polybe, auteur grave et contemporain, v. 40 et suiv. Il y a donc un anachronisme d'un siècle, sans compter une foule d'erreurs de détails dans ce récit apocryphe de Lucien, ainsi que l'a montré M. Toecken, *Apelles und Antiphilus*, dans l'*Amalthea*, t. III, p. 111-134; et l'on voit, par ce seul exemple, qu'il ne faut pas admettre aveuglément le témoignage de Lucien sur ce qui s'était fait à *Alexandrie*, uniquement parce qu'il avait été à *Alexandrie*. Du reste, est-ce que Strabon n'avait pas été aussi à *Alexandrie*, et encore à une époque bien plus ancienne que celle de Lucien, où conséquemment la tradition d'un fait qui s'était passé sous Ptolémée Soter devait s'être conservée plus fidèlement? Enfin, est-ce que Strabon n'est pas, à tous égards, un auteur plus grave et plus digne de foi que Lucien, écrivain si porté à se jouer de son sujet ou de ses lecteurs? J'observe, en outre, que le scholiaste de Lucien, qui rapporte aussi dans un autre endroit, *ad Icaromenipp.*, § 12, t. VII, page 18, Bip., l'inscription du phare d'Alexandrie, dont il fait commencer la construction sous Alexandre, ne dit pas un mot de l'anecdote racontée par son auteur; ce qui semble indiquer qu'il n'y croyait pas lui-même. Je pourrais ajouter que le savant traducteur et commentateur du XVII^e livre de Strabon n'avait pas grande confiance dans l'anecdote

tion en faveur du procédé de nos deux statuaires, on a cherché ailleurs des analogies qui s'appliquassent plus directement au cas dont il s'agit; et voici ce qu'on a trouvé; je continue à citer textuellement : « L'idée de mettre à profit « le vide intérieur d'une statue de bronze pour y déposer, « à l'abri de tout accident, les inscriptions qui en constatent « l'époque, n'a rien assurément que de fort naturel, (c'est « le contraire qui pourrait sembler tout aussi naturel); et « elle dut être mise à exécution dans tous les temps (ce n'est

de Lucien, qu'il passe complètement sous silence (Strabon, l. xvii, p. 792, t. V, p. 330, 1), trad. franç.), et qu'il ne cite que pour l'inscription, en adhérant, pour la manière dont il fallait interpréter cette inscription, à l'opinion de Visconti, *Iconogr. grecq.*, t. III, c. xviii, p. 199, 1), éd. in-4°. Or, Visconti regardait comme un de ces *contes qui avaient obscurci la vérité des faits* l'anecdote de Lucien; et je persiste à soutenir que l'auteur du *Mémoire* ne devait pas faire usage de ce récit apocryphe contre le témoignage de Pline, que je considère comme infiniment plus digne de foi, et qui, du reste, ne se trouve pas cité dans la *note* de la traduction française de Strabon, pas plus que dans le nouveau *Mémoire*. J'ajouterai une dernière observation qui justifie, par le témoignage même de Lucien, la manière dont Strabon parle de *Sostrate*, l'architecte du phare, comme d'un *ami des rois* d'Égypte Ptolémée Soter et Ptolémée Philadelph. Dans son traité intitulé *Hippias*, ou *le Bain*, Lucien cite parmi les sages ou savants qui se distinguèrent par des travaux utiles, tels qu'*Archimède* et *Thalès*, *Sostrate de Cnide*, qui rendit un service important à Ptolémée, en faisant périr une révolte enfermée à Memphis, au moyen d'une dérivation du fleuve, *Hipp.*, § 2, t. VII, p. 295, Bip. : Τὸν μὲν (Σώστρατον) Πτολεμαῖον (et non Πτολεμίου) χειρωνάκτεον καὶ τὴν Μέμφιν, ἔνεν πολεορχίας, ἀποστροφῇ καὶ διαιρέσει τοῦ ποταμοῦ. Ce fait, assez obscurément indiqué, comme on le voit, reçoit son explication par un passage de Pausanias, 1, 7, 2, où il est dit que Ptolémée Philadelph, au moment où il marchait contre Magas, qui s'était révolté dans la Cyrénaique, apprenant que des mercenaires gaulois qu'il avait pris à sa solde méditaient de s'emparer de l'Égypte en son absence, les fit enfermer, au moyen d'une dérivation du fleuve, dans une île, où ils périrent à la fois par la faim et en s'entre-tuèrent les uns les autres: ἀνήγαγε σφῆς ἐς νῆσον ἐρήμην διὰ τοῦ ποταμοῦ· καὶ οἱ μὲν ἐνταῦθα ἀπόλιορτο ὑπό τε ἀλλήλων καὶ τοῦ λιμοῦ. Or, un service si considérable rendu à Ptolémée Philadelph par l'architecte du phare prouve bien que cet artiste, qui avait joui de la faveur de Ptolémée Soter, était resté l'ami du fils. Comment, en présence de pareils faits, soutenir encore l'anecdote de Lucien? comment croire qu'un homme qui se serait rendu coupable envers le père d'un aussi grave abus de confiance, que celui qui est appelé par l'auteur du *Mémoire* un *innocent stratagème*, aurait conservé sous le règne du fils des honneurs et des emplois dont il aurait été si indigne?

« là qu'une **supposition** toute gratuite); en voici un « exemple entre autres, qui n'est pas bien loin de nous (le « défaut de cet exemple est précisément d'être beaucoup « trop près de nous); et cet exemple, c'est celui d'un étui « en plomb trouvé en 1794 dans les flancs du cheval de la « statue de Henri IV, et renfermant le procès-verbal de « l'érection de ce monument. » Voilà tout ce que le savant académicien a trouvé dans l'histoire de l'art, de faits propres à justifier celui d'une inscription grecque, inopinément sortie, à ce qu'on assure, par les yeux d'une statue antique de bronze. Or, est-ce bien sérieusement, je le demande, qu'on s'autorise de l'inscription de la statue équestre de Henri IV, pour justifier celle de notre statue antique du Louvre? Pour mon compte, je crois que c'est *en désespoir de cause*, comme parle notre auteur, qu'il a eu recours à un exemple si récent pour rendre compte d'un fait si ancien. Mais, malgré tout le désir que j'aurais d'étendre le domaine de l'archéologie, je confesse que je ne puis le faire descendre jusqu'au siècle de Henri IV; et, lorsque après avoir dit que *cette pratique dut être mise à exécution dans tous les temps*, on en cite, *entre autres exemples*, celui de la statue de Henri IV, sans pouvoir en citer *un seul autre*, il me semble qu'on abuse beaucoup de cette locution familière, ou qu'on présume un peu trop de la complaisance du lecteur à se prêter à une pareille supposition.

Telles sont les réflexions qu'a dû faire naître dans tous les esprits la découverte de l'inscription dont il s'agit, et auxquelles n'a pas suffisamment répondu, comme on vient de le voir, le travail du savant académicien. Cette inscription, considérée en elle-même, ne donne pas lieu à de moindres difficultés; et il s'en faut de beaucoup aussi que ces difficultés se trouvent résolues dans le *Mémoire*, où l'on croit pourtant, ce sont les expressions mêmes de l'a-

teur, avoir rempli assez exactement toutes les conditions de ce petit problème : c'est ce que je vais essayer de montrer en peu de mots :

Cette inscription se compose de *trois fragments*, qui laissent entre eux une lacune remplie, dans l'origine, par un *quatrième fragment* aujourd'hui perdu, et qui doivent se distribuer dans l'ordre que voici, pour représenter l'inscription entière.

1^{er} fragment. Perdu. 2^e fragment. 3^e fragment.

ΗΝΟΔΟ [ΤΟΣ.... ΚΑΙ...] ΦΩΝ ΡΟΔ ΙΟΣΕΠΟΟ [ΥΝ]

Au premier aspect de cette inscription ainsi disposée, il devient manifeste qu'elle consiste en deux noms d'artistes, dont l'un Ἀθηνόδοτος, ou Ζηνόδοτος, ou Μηνόδοτος, suivi de l'indication de sa patrie, et l'autre, terminé en φων, et *Rhodien* de naissance, Ρόδιος, avaient *fait ensemble* la statue qui renfermait l'inscription. Le nom du second de ces artistes, réduit à sa seule désinence, φων, ne saurait être rétabli que par conjecture ; et toute conjecture sur ce point ne pouvant être qu'arbitraire, le savant auteur a fait sagement de s'en abstenir. Le seul moyen qu'on eût pu avoir pour une restitution tant soit peu plausible, c'eût été la connaissance d'un artiste rhodien, dont le nom offrit cette terminaison; mais il est certain qu'il n'en existe pas, quoique la liste des artistes rhodiens ne se borne point aux seuls noms rapportés par l'auteur du *Mémoire*. Il fallait y ajouter *Andragoras*, sculpteur de Rhodes, omis par M. Le-tronne, comme il l'avait été par M. Sillig (1), mais connu d'après une inscription, publiée depuis longtemps par

(1) On doit aussi comprendre parmi les sculpteurs de l'école de Rhodes, suivant une conjecture de M. Sillig qui paraît assez probable, *Ménécrates*, le maître d'*Apollonius* et *Tauriscus*, les auteurs du *Taureau Farnèse*, Plin., xxxvi, 5, 4; cf *Catalog. vet. Artif. v. Menecrates*, p. 269.

M. Osann (1), qui s'en est servi plus tard pour enrichir de ce nom d'artiste le *Catalogue* de M. Sillig (2), et reproduite en dernier lieu par M. Boeckh (3); sans compter qu'il y a plus d'une inexactitude à rectifier dans ce que dit le savant académicien au sujet de *Philiscus*, un de ces sculpteurs de Rhodes, nommé par Pline (4). Mais il me semble qu'en s'abstenant aussi de rétablir le nom du premier des sculpteurs nommés sur la lame de plomb, et dont il ne reste que les lettres HNOΔO [ΤΟΣ], l'habile critique s'est renfermé dans

(1) Osann., *Sylloge*, etc., p. 386, n° xvii.

(2) *Kunstblatt*, 1832, n° 74, p. 294.

(3) *Corp. inscrip. gr.*, n° 2688.

(4) Plin., xxxvi, 5, 4. M. Letronne dit, p. 22, 3.), que *Philiscus* était auteur d'une statue d'*Apollon* qui ornait le temple d'*Octavie*. Il est difficile d'accumuler plus d'inexactitudes en moins de mots. D'abord Pline ne cite pas seulement une statue d'*Apollon*, mais encore une statue de *Vénus*; de plus, toute une suite de statues, *Latone*, *Diane*, les neuf *Muses*, et un autre *Apollon nu*; item, *Latona et Diana*, et *Musæ novem*, et alter *Apollo nudus*. En second lieu, il n'y avait point de temple d'*Octavie*, mais un portique d'*Octavie* renfermant deux temples, ceux de *Jupiter* et de *Junon*; enfin, la statue d'*Apollon* n'était point placée dans le temple d'*Octavie*, qui n'existant pas, ni même dans le portique d'*Octavie*, mais bien dans un temple d'*Apollon* attenant au portique d'*Octavie*, et c'était là que se trouvait aussi la collection des neuf *Muses*, avec les statues de *Diane* et de *Latone*, et l'autre *Apollon nu*, cités plus haut. La place des statues de *Philiscus* est très-bien indiquée par Pline; c'est à savoir celle d'*Apollon*, érigée dans le temple de ce dieu, situé près du portique d'*Octavie*, en dehors de ce portique: *Ad Octaviae vero porticum Apollo Philisci Rhodii in delubro suo*; et celle de la *Vénus*, dans l'intérieur même du portique, et dans le temple de *Junon*: *Intra Octaviae vero Porticus, in æde Junonis Venerem Philiscus*. La moindre connaissance des antiquités de Rome aurait prévenu ces erreurs, ou, du moins, il eût suffi de jeter les yeux sur les fragments du plan de l'ancienne Rome, qui nous ont conservé précisément celui des portiques d'*Octavie* avec les deux temples qu'ils renfermaient, *Iconograph. veter. Rom.*, tab. II, p. 11-17. Je remarque que le temple d'*Apollon*, *Apollonis delubrum*, indiqué par Pline comme attenant au portique d'*Octavie*, *ad Octaviae vero porticum*, ne se trouve pas non plus compris dans son enceinte sur ces fragments du plan de Rome; et c'est aussi ce qu'a fait observer M. Nibby, contre le sentiment de Nardini, qui plaçait le temple d'*Apollon* dans l'intérieur du portique d'*Octavie*, *Rom. antiq.*, t. III, p. 13, 1), éd. Nibby. Mais M. Nibby avait oublié que dans la Notice de la ix^e région se lisent ces paroles: *Delubrum Apollinis in portico Octaviae*, qui contredisent formellement le témoignage de Pline: c'est une question de topographie romaine que je n'ai pas en ce moment le loisir de discuter.

une réserve qui pourrait paraître excessive , et dont il semble qu'il eût fort bien pu s'affranchir; car il avait à sa disposition une inscription dont il lui a manqué sans doute d'avoir connaissance, pour en faire usage. Voici cette inscription trouvée à *Athènes*, et mutilée au commencement (1) :

.....ΧΑΡΜΗΔΟΥΚΑΙΜΗΝΟΔΟΤΟΣΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ
ΤΥΡΙΟΙΕΠΟΙΗΣΑΝ

Il s'agit , comme on le voit , de deux artistes de Tyr, ΤΥΡΙΟΙ, qui *travaillèrent en commun*, ΕΠΟΙΗΣΑΝ, l'un desquels, dont le nom propre manque, était *fils de Charmédès*, l'autre se nommait *Ménodotos*, fils d'*Artémidoros*. Ce *Ménodotos*, sculpteur de *Tyr*, n'a donc rien de commun avec un autre *Ménodotos*, frère de *Diodotos*, né à *Nicomédie*, aussi *statuaire*, dont le nom est rapporté à celui de l'inscription de la lame de plomb par l'auteur du *Mémoire*, sans qu'il s'ensuive, de l'avis de ce savant, qu'il y eût identité entre les personnes ; en quoi je suis tout à fait de son opinion. Mais il pourrait bien n'en pas être de même , entre le *Ménodotos* de l'inscription d'*Athènes*, et l'artiste nommé sur la lame de plomb; car sa qualité de *Tyrien* tend à le rapprocher du second artiste , indiqué comme *Rhodien*; de plus, l'habitude même de *travailler à deux* est un trait commun au statuaire de l'inscription attique et à celui de la lame de plomb; et l'identité de nom, qui peut aisément s'admettre d'après les lettres ΗΝΟΔΟ [ΤΟΣ], devient un dernier motif de croire qu'il s'agit en effet du même sculpteur, *Ménodotos*, de *Tyr*, sur le marbre d'*Athènes* et sur la lame de plomb; ou du moins, on a plus d'une fois admis des rapprochements de ce genre d'après des présomptions moins fortes. Si l'on acceptait cette conclusion , la restitu-

(1) P. 67.

tion du fragment perdu se trouverait en partie effectuée de cette manière :

Fragment perdu.

MHNOΔO [ΤΟΣΤΥΡΙΟΣΚΑΙ...]

et la solution *de ce petit problème*, comme parle notre auteur, serait avancée d'un pas de plus; ce qui ne laisse pas d'avoir quelque intérêt. Dans tous les cas, le nom de *Ménodotos de Tyr, sculpteur*, travaillant avec un autre *stataire, fils de Charmédès*, aussi de *Tyr*, est une notion nouvelle dont s'enrichit l'histoire de l'art; et c'est un nom resté inconnu à l'auteur du *Mémoire*, qu'il faut ajouter à la liste des anciens artistes, comme le mot ΕΠΟΙΗΣΑΝ, employé sur l'inscription attique, est un exemple omis aussi par le savant académicien, dont il conviendra de tenir compte dans cette discussion.

Après les deux noms d'artistes, malheureusement incomplets, ce que l'inscription gravée sur la lame de plomb offre de plus curieux, c'est sans contredit le verbe mis à l'*imparfait*, ΕΠΟΟΥΝ, au lieu de l'aoriste, ΕΠΟΙΗΣΑΝ; car il résulte de l'emploi de ce temps, non plus seulement une *notion particulière*, mais une *théorie générale* propre à résoudre d'une manière certaine, à ce qu'on assure, la question de l'époque où la statue de bronze fut exécutée, et à recevoir de *nombreuses applications dans toute l'histoire de l'art*. C'est là effectivement, du moins à mes yeux, le principal résultat du travail du savant académicien; mais, avant d'examiner jusqu'à quel point ce résultat peut être admis par la critique, j'ai deux observations préliminaires à présenter, l'une, sur une question qui touche à l'histoire de l'art, et dont le savant critique ne me semble pas s'être fait une idée juste; l'autre, sur un point de paléographie assez grave, qui a tout à fait échappé à son attention.

La question que j'ai en vue est celle de la collaboration de deux artistes qui est exprimée, dans l'inscription de la lame de plomb, par le mot ΕΠΟΟΥΝ, et dont il existe d'assez nombreux exemples dans l'histoire de l'art. M. Letronne cite *neuf* de ces exemples, d'après les seules inscriptions qu'il connaisse, et il assure que *tous ces exemples s'appliquent à des ouvrages en marbre*; sur quoi je prendrai la liberté de remarquer, premièrement, que nous possérons *plus de neuf exemples* de ce genre, et j'en donnerai bientôt la preuve; en second lieu, qu'il n'est pas exact de dire que ces *neuf exemples* s'appliquent à des ouvrages en marbre; car, si la chose est prouvée pour les monuments cités sous les n° 4, 5, 6, 7, 8 et 9, le contraire est avéré pour la statue du n° 4, exécutée en *commun* par *Céphissodote et Timarque* (1), dont on a retrouvé dernièrement la *base*, et qui était *en bois*, au témoignage du pseudo-Plutarque (2). Quant aux monuments cités sous les n° 2 et 3, la présomption la plus légitime est certainement que c'étaient *des ouvrages en bronze*; mais, sur ce point qui pourrait être controversé, je n'insiste pas davantage.

C'est le fait même de la *collaboration de deux statuaires*, dont il me semble que M. Letronne donne une idée fausse, dans le cas où il s'agit d'une *statue en bronze*, et dont il ne rend aucun compte, dans le cas même qu'il avait en vue, celui d'un *ouvrage en marbre*, c'est ce fait qui me paraît mériter d'être l'objet de quelques éclaircissements, attendu qu'il constitue une question assez importante de l'histoire de l'art. M. Letronne est d'avis que, lorsqu'il

(1) Ress, *Lettre à M. Thiersch*, n° 5, p. 13.

(2) Pseudo-Plutarq., *in Vit. dec. Rhetor. v. Lycurg.*, p. 843. Voy. la discussion à laquelle j'ai eu occasion de soumettre ce texte important dans mes *Lettr. archéol. sur la peint. des Grecs*, 1^{re} part., p. 81 et suiv., et consultez aussi ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 98.

s'agit de l'opération de deux statuaires ayant associé leurs talents, on peut croire que l'un fut le *sculpteur*, l'autre le *fondeur* de la statue. C'est aussi la même idée qu'a eue M. L. Ross, au sujet des inscriptions de *Critios* et de *Nésiotès* qu'il a publiées (1), et où la collaboration des deux artistes était exprimée par le verbe à l'aoriste duel *ἐποιησάτην*. Mais j'ai déjà eu occasion de réfuter cette opinion de M. L. Ross (2), par cette considération sans réplique, que *Nésiotès*, dont l'antiquaire allemand fait un simple *fondeur*, *χαλκουργός*, *faber flaturarius*, un homme qui ne sait rien faire lui seul, est cité par Pline (3) dans le nombre des grands statuaires du siècle de Périclès, et précisément parmi les émules de *Phidias*: *quo eodem tempore cænuli ejus (Phidiæ) fuere Alcamenes, Critias (lis. Critius), Nestocles (lis. Nesiotes), Hegias.* Je trouve encore le nom de *Nésiotès* cité parmi ceux des grands artistes du grand siècle, et associé aux noms d'*Alcamène* et d'*Ictinus*, dans un passage de Plutarque (4), où deux de ces noms sont altérés, mais d'une manière à ce que la restitution en soit aussi indubitable que facile. Enfin, pour dernière preuve que *Nésiotès* était effectivement un grand artiste, *qui savait faire quelque chose lui seul*, on pourrait alléguer, comme l'a fait M. Ad. Schoell, l'inscription

(1) *Kunstblatt*, 1836, n° 16, et *Lettre à M. Thiersch*, n° 2, p. 5-8.

(2) *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 121, p. 267.

(3) Plin., xxxiv, § 8, 19.

(4) Plutarch., *Reip. ger. Præcept.*, § v, t. IX, p. 199, Reisk: Ταῦτα μὲν γὰρ ἵσως Αλκαμένει καὶ Νησιώτῃ (lisez Νησιώτῃ) καὶ Ἰκτίῳ (lisez Ἰκτίνῳ), κ. τ. λ. Ce témoignage important, dont j'aurais dû faire usage dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, à l'article de *Nésiotès*, n° 261, p. 369, pour prouver, contre l'opinion de M. Ross, que *Nésiotès* était effectivement un artiste éminent, capable d'exécuter par lui-même des travaux de l'ordre le plus élevé, ce témoignage, dis-je, avait été cité par Ott. Müller, *de Phid. vit. et oper.*, § 1, p. 41, l), qui, tout en se montrant peu satisfait des explications de Reiske et de Wyttenbach, commettait lui-même l'erreur de confondre *Nésiotès* avec *Critias*.

gravée sur la base d'une statue, ouvrage de Nésiotès seul, laquelle inscription était ainsi conçue (1) :

VKIBIOS
ANEΘEKEN
KIΘAROIΔOS
NESIOTES
(EΓOIESEN)

Il est donc bien avéré que Nésiotès n'était pas un simple fondeur, et que sa collaboration avec *Critios* ne se bornait pas à un travail purement matériel, comme celui de la fonte d'une statue en bronze. Et maintenant que cette question est décidée contre l'opinion de M. Ross, qui est aussi celle de M. Letronne, la seule hypothèse plausible qui reste à faire, c'est que celui des deux artistes dont le nom se trouve placé en seconde ligne, était un disciple du premier, un artiste déjà assez habile pour que le maître l'eût jugé digne de devenir son collaborateur, et dont la part de travail, dans l'œuvre commune, consistait à exécuter le modèle de la figure, que le maître retouchait et terminait avant de la livrer au fondeur; et c'est assurément là le cas où se trouvaient tous les artistes de l'antiquité, connus par les inscriptions ou par des textes classiques, pour avoir travaillé deux ensemble, attendu que la plupart du temps ce sont des fils d'artistes travaillant tantôt avec leur père,

(1) Publiée dans l'*Éphéméride archéologique d'Athènes*, 1838, n° 60, p. 112-114, et reproduite par M. Ad. Schœll, *Archæolog. Mittheilung.*, etc., p. 46, 3). Mais on pourrait opposer à cette manière de voir que le marbre, tel qu'il est représenté dans l'*Éphéméride d'Athènes*, étant complet, et le mot EΓOIESEN ne s'y trouvant pas, celui de NESIOTES pourrait bien plutôt être considéré ici comme l'adjectif signifiant *insulaire*, joint à Κιθαροῦς, plutôt que comme un nom propre; ce qui fait que je n'insiste pas sur cet argument, employé par M. Ad. Schœll, et qui me semble de nulle valeur.

tantôt avec leur frère, et que, dans le cas où cette désignation nous manque, la relation de maître à élève est celle qui, conformément à tous les usages de l'antiquité, rend le mieux compte de cette association de deux talents formés à une même école.

La même notion nous est acquise, d'une manière peut-être encore plus positive, pour le cas où cette association s'appliquait à un *ouvrage en marbre*. Personne n'ignore, en effet, que l'exécution d'une statue en marbre a toujours exigé le concours de deux artistes, celui qui ébauche en marbre la figure donnée, d'après le modèle en terre ou en plâtre du sculpteur, et qui conduit ce travail jusqu'au degré d'avancement qui convient à l'auteur; puis, le statuaire lui-même, qui a fait ce modèle, et qui termine le marbre, ébauchié ordinairement jusqu'à la gradine. L'homme chargé de cette première opération, qui se nomme chez nous *praticien*, est un véritable artiste; le plus souvent, un de ces sculpteurs auxquels il n'a manqué que des circonstances plus heureuses pour devenir des maîtres; quelquefois aussi, ce sont de simples ouvriers qui ont commencé par l'état de *praticien*, et dont le talent s'est développé par l'habitude de travailler le marbre, au point de s'élever au rang des statuaires; et l'on a de ces deux circonstances de nombreux exemples dans l'histoire de l'art des modernes, qui doivent avoir été plus communs encore dans l'antiquité, où la statuaire, dans toutes ses branches, exerça certainement un bien plus grand nombre de mains. On doit donc admettre que, chez les anciens, il arriva fréquemment que le chef d'école se fit aider dans l'exécution d'une statue par celui de ses élèves qu'il jugeait assez avancé dans la pratique de l'art, et qu'il connaissait assez pénétré de son goût et de sa manière, pour lui confier l'ébauche de son marbre, de manière à n'avoir plus à y mettre lui-même que la der-

nière main ; c'est précisément ce que dit Pline au sujet de certains ouvrages en marbre, commencés par *Alcamène* et terminés par *Phidias* (1) : *Alcamenem Atheniensem docuit (Phidias) in primis nobilem, cujus ... præclara Venus extra muros ... huic SUMMAM MANUM ipse Phidias imposuisse dicitur*; et c'est le même procédé qui est indiqué par Cicéron, pareillement au sujet de *Phidias* (2) : *Phidias potest A PRINCIPIO instituere signum idque perficere; potest et AB ALIO INCHOATVM accipere atque absolvere*. Voilà bien la pratique ancienne expliquée par des témoignages antiques, comme elle est justifiée par les habitudes de l'art moderne; et, sur ce point, je ne pense pas qu'il puisse subsister encore la moindre difficulté.

Ma seconde observation porte sur un point de paléographie. L'imparfait ΕΠΟΟΥΝ, pour ΕΠΟΙΟΥΝ, est notoirement une forme d'orthographe attique (3), ainsi que M. Letronne l'a remarqué lui-même; sans ajouter, ce qu'il aurait peut-être dû faire, que cette forme, primitivement commune aux Doriens et aux Éoliens, était restée plus particulièrement attique, dans la dernière période de la littérature grecque. Aussi la trouve-t-on employée sur des inscriptions appartenant à des artistes athéniens, d'une époque romaine, tels que *Criton* et *Nicolaüs*, auteurs de

(1) Plin., xxxvi, 5, 3.

(2) Ciceron. *de Finib.*, l. v, c. 17.

(3) Gregor. Corinth., *de Dialect.*, p. 75; cf. Koen. *ad h. l. ΠΟΕΙΝ* pour ΗΟΙΕΙΝ est une forme attique commune aux Éoliens et aux Doriens, Chishull, *Antiq. asiat.*, p. 39, et non pas seulement une forme attique ancienne, comme le croyait Porson, *Mus. crit.*, I, 240; cf. Dobr. *Præf. ad Porson.* Plut. p. iv, mais une forme du dialecte courant; car, si l'on en a des exemples dans les plus anciennes inscriptions, telles que celle du recueil de M. Boeckh, n° 23, il en existe un bien plus grand nombre encore qui appartiennent aux époques les plus récentes; voyez à ce sujet les observations de M. Thiersch, *Epochen*, etc., p. 288, 5), de M. Welcker, *Sylloge*, etc., n° 126, p. 179, et, avant eux, celles des *Académiciens d'Herculaneum*, *Bronzi*, etc., t. I, p. 158, 5).

l'une des belles Canéphores (1) de la *villa Albani*, ou à des artistes formés très-probablement dans l'École attique (2), qui continua d'être, pendant presque toute la période romaine, la plus florissante et la plus productive des Écoles grecques. Or, l'inscription incrustée en lettres d'argent sur le pied gauche de la statue du Louvre, ΑΘΑΝΑΙΑ ΔΕΚΑΤΑΝ, est manifestement conçue en dialecte

(1) M. Letronne la désigne par le nom de *Cariatide* (lisez *Caryatide*) ; ce qui n'est certainement pas l'expression convenable, et ce qui prouve qu'il n'a encore aucune connaissance du savant travail de Boettiger sur les *soi-disant Karyatides du Pandroseum et sur l'abus qui se fait de cette dénomination : über die sogenannten Karyatiden am Pandroseum, und über den Missbranch dieser Bennennung*, dans *l'Amalthea*, t. III, p. 137-167. Il dit que *Criton et Nicolaüs ont sculpté à Rome cette Caryatide*, en quoi il avance une chose qui n'est rien moins que prouvée ; car ce que l'on sait de cette statue, ainsi que d'une *seconde* qui lui sert de pendant, et du torse d'une *troisième* qui furent découvertes ensemble en 1766, près du mausolée de Cæcilia Metella, c'est qu'elles se trouvaient à Rome, et non pas qu'elles y furent sculptées. Je remarque à cette occasion que le torse de la *troisième* Canéphore entré dans la collection Townley, se voit aujourd'hui au *Musée britannique* ; et j'ajoute que c'est à tort que les auteurs de la nouvelle édition de Stuart ont parlé, t. I, p. 488 de l'éd. allem., d'une quatrième statue qui aurait été trouvée avec les trois autres. Winckelmann, qui était à Rome à l'époque de cette découverte, n'a connu que les deux Canéphores placées dès lors à la *villa Albani* avec le torse d'une troisième, *nebst dem Sturze von einer Dritten*. La quatrième était nécessaire sans doute pour former la décoration d'un portique, tel que l'a restauré Piranesi dans un dessin gravé par lui même, et où il a employé les fragments architectoniques trouvés au même endroit ; mais cette statue manquait en totalité ; et dans cette restauration de Piranesi, qui fut exécutée dans le jardin de la villa Albani, et qui n'existe plus aujourd'hui, elle avait été suppléeée de travail moderne. M. Letronne n'a pu entrer dans ces explications qui étaient étrangères à l'objet de son travail ; mais du moins en citant l'inscription de *Criton et de Nicolaüs*, d'après Winckelmann, il aurait dû se servir du texte original, *Geschichte der Kunst*, l. xi, c. 1, § 14, et mieux encore prendre pour guide, quant à la teneur de l'inscription, Marini, *Iscriz. Alban.*, cl. v, p. 176. Quant à cette *quatrième Canéphore*, qu'on croyait se trouver à Rome, et sur laquelle il a circulé des versions si contradictoires et toutes si fausses, on ne consultera pas sans intérêt les éclaircissements donnés par Boettiger, dans *l'Amalthea*, t. III, p. 137 et suiv.

(2) Tels que les auteurs de la statue de *Mars*, du Musée du Louvre, n° 470 ; ceux d'un *Silène* trouvé à *Gabies*, Visconti, *Monum. Gabin.*, n° 12, p. 31, et les trois frères athéniens *Adamas*, *Dionysodorus* et *Moschion*, auteurs d'une statue d'*Isis* consacrée à *Délos*, Boeckh, *Corp. Inscr. græc.*, n° 2298, t. II, p. 242.

dorique. Il y a donc, entre cette inscription appartenant à la statue, et l'autre inscription présumée provenir des auteurs de cette statue, une contradiction palpable, en ce que deux inscriptions, non-seulement contemporaines, mais encore gravées pour un seul et même monument, sont conçues en deux dialectes différents. Je ne m'arrête pas à une seconde difficulté, qui pourrait résulter de ce que la qualité de *Rhodien*, que prend un des deux artistes, semblerait exiger qu'il se fût servi du dialecte dorique, qui était celui de *Rhodes*, et que nous trouvons effectivement employé par des artistes de *Rhodes* (1); je ne m'arrête pas, dis-je, à cette difficulté, parce que l'autre artiste nommé en premier lieu, qu'il soit *Ménodotos de Tyr* ou tout autre *Ménodotos*, a bien pu déterminer le choix du dialecte suivi dans l'inscription qui les concernait l'un et l'autre, d'après ses propres convenances, plutôt que d'après la patrie de son collaborateur qui paraît lui avoir été subordonné. Mais quoi qu'il en soit de cette difficulté accessoire, la *teneur dorique* de l'inscription gravée sur la statue et la *forme attique* de l'inscription déposée dans l'intérieur de cette statue, n'en constituent pas moins une contradiction assez grave, pour qu'il y ait quelque lieu de s'étonner que le savant académicien, si habile à relever *les moindres différences* qui se rencontrent à côté des *analogies les plus spécieuses*, n'en ait pas dit un seul mot; surtout quand cette circonstance semble impliquer que cette seconde inscription, conçue dans un autre dialecte et empreinte de caractères paléographiques tout différents, comme je le mon-

(1) Témoin *Athénodōros*, fils d'*Agésandros*, de *Rhodes*, dont nous avons le nom sous sa forme dorique dans deux inscriptions trouvées, l'une, près d'*Antium*, Marini, *Iscriz. Alban.*, cl. v, n° clvi, p. 172; l'autre, dans l'île de *Capri*, *Bullet. dell' Instit. Archeol.*, 1832, p. 154 :

ΑΘΑΝΟΔΩΡΟΣΑΓΗΣΑΝΔΡΟΥ
ΡΟΔΙΟΣΕΠΟΙΗΣΣ.

trerai dans la troisième section de ce *Mémoire*, n'appartient pas au monument dont on la croit sortie par un hasard si singulier et avec des circonstances si extraordinaire.

Ici se présente la question de l'authenticité de cette inscription, qui paraît dans un désaccord si frappant de dialecte et de paléographie avec l'inscription incrustée en lettres d'argent. Mais cette question est d'une telle nature, qu'il est bien difficile de la soumettre à une discussion critique; et c'est pourquoi je crois devoir m'abstenir de cette discussion qui, ne pouvant être que personnelle, serait sans aucun intérêt pour la science. Acceptant donc l'inscription dont il s'agit, et ne tenant aucun compte des circonstances qui semblent établir sa relation avec la statue dont on la dit sortie, je me bornerai à l'examiner sous le rapport de la doctrine philologique que M. Letronne y a rattachée.

§ II. *Examen de la théorie philologique fondée sur l'emploi des mots ἐποίει et ἐποίησεν, et sur les applications qui s'en peuvent faire dans l'histoire de l'art.*

L'emploi de l'imparfait ΕΠΟΟΥΝ, dans l'inscription qui nous occupe, ayant fourni l'occasion et le sujet de ce que l'on a appelé une théorie, dont *l'histoire de l'art pouvait tirer plus d'une application utile*, il importe de voir si cette théorie est suffisamment fondée en principe, et si les exemples que l'on a cités à l'appui ont tous été recueillis avec assez de soin et appréciés avec assez d'exactitude. C'est une recherche à laquelle je me livre d'autant plus volontiers, qu'en signalant les nombreuses omissions commises par l'auteur du *Mémoire*, j'aurai occasion de produire, d'après

des inscriptions généralement peu connues, et quelques-unes encore inédites, plusieurs noms nouveaux à ajouter sur la liste des anciens artistes, sans compter plus d'une question curieuse de l'histoire de l'art, qu'il se présentera l'occasion de traiter, et peut-être de résoudre.

Visconti avait remarqué, au sujet de l'inscription gravée sur le rocher qui sert de siège à l'*Hercule du Torse*, où se lit le mot ΕΠΟΙΕΙ (1), qu'il ne fallait pas subtiliser beaucoup sur cet emploi de l'imparfait au lieu de l'aoriste; en quoi j'avoue que je suis de l'avis de l'illustre antiquaire. Notre auteur a été à regret, à ce qu'il assure, d'une opinion différente, et, loin de regarder l'emploi de l'imparfait ou de l'aoriste comme une chose à peu près indifférente, il pense que cet emploi est soumis à une certaine règle qui souffre peu d'exceptions. Voyons donc jusqu'à quel point les exemples dont il s'autorise pour établir sa règle, sont si décisifs, et les exceptions si peu nombreuses, qu'il en résulte effectivement un principe de critique d'une application sûre et constante.

Notre auteur avait remarqué, en premier lieu (2), que

(1) *Mus. P. Clem.*, t. II, tav. x, p. 19. M. Letronne cite toujours d'après l'édition française publiée à Milan, édition si fautive de toute manière, qu'on a lieu de s'étonner qu'un savant de ce mérite fasse usage d'un pareil livre.

(2) P. 19. M. Letronne aurait pu en compter *dix*, en y comprenant celui des deux frères *Ariston* et *Téléstas*, sculpteurs laconiens, auteurs de la statue de Jupiter dédiée à Olympie par les Clitoriens d'Arcadie, Pausan., v, 23, 6. Le verbe qui exprime cette notion dans l'inscription restituée par Kuhnus :

Καὶ μέτρα ποιεῖται Ἀρίστων ἡδὲ Τελεστᾶς
Αὐτοκαταγνωτοι καὶ Λαχεδαῖμόντοι,

est à l'imparfait dual, et l'inscription appartient, comme le monument même qu'elle accompagne, à une époque ancienne; ce qui est contraire à la théorie de M. Letronne, et ce qui explique peut-être le silence qu'il a gardé sur cette inscription. Il est vrai que le texte de Pausanias est corrompu en cet endroit, et que les manuscrits ne fournissent aucun moyen de le rétablir d'une manière certaine. Mais la restitution de Kuhnus, admise par M. Clavier, a été reproduite par

des neuf exemples connus de lui du verbe ποεῖν ou ποιεῖν mis au pluriel après deux noms d'artistes (1), *trois seulement contiennent l'aoriste ἐποίησαν, et tous les autres offrent uniformément l'imparfait ἐποίουν.* Il revient une seconde fois (2) sur cette observation, pour en tirer l'induc-

Brunck, *Analect.*, t. III, p. 177, *Carm. cxxxvi*, et suivie par M. Fr. Jacobs, *Anthol. Pal.*, t. IV, p. 145, *Carm. cxxxvi*; cf. *Animadv.*, t. XI, p. 367; et bien qu'elle ne puisse avoir l'autorité du monument original, elle méritait pourtant d'être prise en considération.

(1) Dans le nombre des *neuf* exemples cités par M. Letronne, d'artistes travaillant à deux, il comprend en septième lieu *Héraclide* et *Hagnius*, auteurs de la statue de *Mars* (il devait dire restaurée en *Mars*), du Musée du Louvre, n° 411; et il suit en cela la copie de l'inscription publiée par M. de Clarac, pl. LVI, n° 114 (lis. 411). La même inscription avait été déjà donnée d'une manière toute différente dans une des planches précédentes du même recueil, pl. XVII, n° 411, où l'on y lisait : KAI APMATIOS, au lieu de : KAI APNEIOS. La leçon vicieuse APMATIOS provenait de Visconti, *Not. du Mus. Napol.*, n° 88, dans ses *Oper. var.*, t. IV, p. 321; cf. *Monum. du Mus. Napol.*, t. IV, p. 135; et j'avais déjà proposé dans ma *Lettre à M. Schorn*, n° 39, p. 76-77, de rayer du Catalogue des anciens Artistes le nom du faux *Harmatius* admis par Sillig, h. v., p. 222. Mais le nom d'*Hagnius*, lu par M. Letronne d'après les lettres KAIAΓ NEIOΣ, est-il suffisamment authentique ? J'en doute extrêmement, attendu que la lettre Γ ne peut être un gamma figuré Γ dans le nom ΑΓΑΝΙΟΥ, et que d'ailleurs un nom dérivé d'ΑΓΝΟΣ, devrait s'écrire ΑΓΝΙΟΣ, et non ΑΓΝΕΙΟΣ. La finale NEIOΣ appartient probablement à un ethnique, non au nom propre de l'artiste; et ce nom, dans l'état actuel de l'inscription, ne saurait être rétabli avec certitude ; c'est là tout ce que l'on peut dire. M. Letronne a donc beaucoup trop hasardé en admettant le nom d'*Hagnius*, d'une forme si insolite et d'un usage si rare, que je doute fort qu'on en puisse citer un seul exemple. On connaît les noms Αγνιός, *Apollodor.*, 1, 9, 16; *Orph. Argon.*, 510; et Αγνων, *Thucydid.*, 11, 58; celui d'Αγνίξ était d'un usage proprement attique, Demosthen. *contr. Macartat.*, p. 1050, edit. Reisk., et p. 1219; Lysias et Philochorus *apud Harpocrat.*, v. Αγνίξ; et ce nom d'Αγνίξ était aussi usité chez les Doriens, témoin l'exemple que nous en offre une des inscriptions de Delphes, Curtius, *Anecdot. Delphica*, marm. LXVI, p. 83; mais quant au nom Αγνείος, j'avoue que je ne l'ai trouvé sur aucun monument antique, et que je le crois contraire au génie de la langue. Il manque aussi dans le *Dictionnaire des noms propres grecs* de M. Pape (Braunschweig, 1842); on lit Αγνίξ dans Suidas, h. v., mais c'est certainement une faute pour Αγνίξ.

(2) P. 26. Ici M. Letronne a laissé par inadvertance subsister des traces de sa rédaction primitive; car, en renvoyant à ce qu'il a dit p. 20, il cite les *sept exemples à présent connus*, tandis qu'à cette p. 20 il y en a réellement *neuf*. C'est que dans l'intervalle du premier tirage au deuxième, il avait acquis la connaissance

tion que voici : *Cette rareté comparative de l'aoriste pluriel peut surprendre, et il ajoutait (1) : quand on trouve, à ce qu'il semble, presque indifféremment le singulier ἐποίει ou ἐποίησεν. D'où viennent, ajoute-t-il, cette distinction entre le pluriel et le singulier? Cela tient-il à un pur caprice ou à une règle quelconque? c'est ce que je vais rechercher.* Voilà donc la question bien posée, dans les termes mêmes où l'a présentée notre auteur. Mais d'abord il peut paraître surprenant qu'il admette ici comme presqu'indifférent l'usage du singulier ἐποίει ou ἐποίησεν, quand c'est précisément l'objet de sa théorie d'établir que cet emploi n'était pas indifférent, c'est-à-dire, que l'usage de l'imparfait appartient à une époque récente, de même que celui de l'aoriste à une époque ancienne; il y aurait donc là une contradiction dans la doctrine qu'on veut établir (2). En second lieu, sur quoi se fonderait cette idée d'une distinction entre le singulier et le pluriel, dont on se proposait de rechercher la cause? Est-ce que jamais un verbe grec, ποιεῖν, ou tout autre, a jamais eu au singulier une autre valeur que celle qu'il avait au pluriel, dans l'emploi qu'on en faisait, soit à l'imparfait, soit à l'aoriste? Est-ce qu'il serait possible de trouver, dans toute la littérature grecque, la moindre preuve de cette anomalie grammaticale? Il y avait donc là encore quelque chose dont je ne puis me rendre compte. Mais, sans entrer dans de plus longues explications sur les deux points qui viennent d'être indiqués,

des inscriptions de *Polymnestos* et de *Kenchramis*, de *Céphissodotos* et de *Timarchos*. Mais alors il aurait dû mettre son texte de la page 26 d'accord avec celui de la page 20. Du reste, on voit qu'il ne lui a manqué que le temps pour connaître les autres exemples qui étaient dès lors acquis à la science, et qu'il m'a laissé l'avantage de lui signaler.

(1) Cette addition a disparu dans la rédaction définitive, *Mém. de l'Acad.*, t. XV, p. 147.

(2) Il en est de même de cette contradiction qui ne se trouve plus dans le *Mémoire*, tel qu'il est imprimé dans le recueil de l'Académie; voy. t. XV, p. 147.

et qui ne sont pas traités dans le *Mémoire* de M. Letronne, bornons-nous à discuter celui qui en est un des principaux sujets, c'est-à-dire, le fait positivement articulé, des *neuf exemples*, les seuls connus jusqu'à présent, du verbe *ποιεῖν* au pluriel, parmi lesquels *neuf*, *trois* seulement offrent l'aoriste, et les *six autres*, l'imparfait : d'où résulte la rareté comparative de l'aoriste pluriel par rapport à l'imparfait. Or, sur ce premier point, il me sera facile de montrer que l'auteur s'est complètement abusé.

Je n'alléguerai point les exemples des inscriptions de *Céphissodote* et de *Timarque*, de *Polymnestos* et de *Kenchramis*, dont M. Letronne a eu connaissance dans l'intervalle de son premier tirage au second ; mais il en est d'autres, plus anciennement publiés, dont il est permis de s'étonner que ce savant, traitant une question de l'histoire de l'art, n'ait pas été informé.

J'ai déjà cité plus haut (1) l'inscription trouvée à *Athènes*, qui nous a fait connaître les noms de *deux sculpteurs de Tyr*, *Ménodotos*, fils d'*Artémidóros* et....., fils de *Charmédès*, artistes d'époque romaine, travaillant en commun, et se servant de l'aoriste *ἐποίησαν*. Voilà déjà un premier exemple, rendu public en 1835, à joindre aux *trois seuls exemples* que connaissait M. Letronne, écrivant en 1842. En voici d'autres beaucoup plus importants par les noms des artistes qu'ils concernent et par l'époque à laquelle ces artistes appartiennent. Nous connaissons déjà, depuis plusieurs années, les deux sculpteurs argiens, *Phléas* et *Zeuxíppos*, son fils, nommés, avec le verbe *ἐποίησαν*, sur une inscription d'*Hermione*, publiée par M. Boeckh (2), d'après les papiers de Fourmont, et cités par M. Welcker, dans ses *Additions* au *Catalogue* de

(1) P. 51.

(2) *Corp. inscr. gr.*, n° 1229.

M. Sillig (1); second exemple, négligé par l'auteur du *Mémoire*, qui affaiblit d'autant son observation de la grande rareté de l'aoriste. Si ces deux exemples, récemment acquis à la science, d'artistes travaillant *en commun* et se servant de l'aoriste *ἐποίησαν*, ont pu échapper à l'attention du savant critique, on comprend moins aisément comment il a pu négliger un autre exemple du même genre, depuis longtemps connu et appartenant à l'époque romaine, celui de deux sculpteurs de Chios, *Théomnestos*, fils de *Théotimos*, et *Dionysios*, fils d'*Astios*, dont les noms sont pareillement suivis de l'aoriste *ἐποίησαν*, sur un marbre de Chios, publié d'abord par Muratori (2), et reproduit par M. Boeckh (3). Le monument exécuté par ces deux artistes était du règne de Claude, conséquemment d'une époque où depuis longtemps on n'eût dû employer que l'imparfait *ἐποίειν*, si la *théorie* de l'auteur du *Mémoire* avait le moindre fondement. Ce serait, à bien plus forte raison, le cas pour le monument mithriaque, du *Musée Pie-Clémentin*, ouvrage de deux sculpteurs qui y sont nommés dans une inscription restée pareillement inconnue à M. Letronne, laquelle inscription, signalée par Zoëga (4), est ainsi conçue : XPHCTOC ΠΑΤΗΡ ΚΑΙ ΤΑΥΡΟC ΕΙΠΟΙΗCAN. On sait que la plupart des monuments mithriaques appartiennent aux II^e et III^e siècles de notre ère. Celui dont il s'agit ici fournit donc une preuve sans réplique de l'usage continué, jusque dans les derniers temps, de l'aoriste *ἐποίησαν*, quand celui de l'imparfait *ἐποίειν*, aurait dû régner exclusivement depuis déjà plusieurs siècles, suivant la *théorie* en question.

J'ajouterais un dernier exemple de l'emploi de l'aoriste au

(1) *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 330.

(2) Muratori, *Thesaur.*, t. II, p. **xxiv**, II.

(3) *Corp. Inscr. gr.*, n° 2241, t. II, p. 210.

(4) Cette inscription a été rapportée par Zoëga, dans ses *Abhandlungen*, etc., p. 149.

duel par deux artistes d'une époque antérieure à l'archontat d'Euclide, desquels il nous est resté deux inscriptions trouvées, l'une et l'autre, sur l'*Acropole d'Athènes*, la première en 1835 (1), la seconde en 1839, et publiées toutes les deux par M. Ross (2). Les noms des deux statuaires, suivis de l'aoriste au duel, *ἐποιησάτην*, y sont exprimés de la manière que voici : ΚΡΙΤΙΟΣ ΚΑΙ ΝΕΣΙΟΤΕΣ ΕΠΟΙΕ-
ΣΑΤΕΝ, et nous savons, par l'histoire de l'art, que ces artistes florissaient dans le siècle de Périclès; notion qui se trouve d'accord avec l'orthographe des noms et avec la forme des caractères. Nous avions déjà un exemple de cet emploi du duel à l'aoriste, dans une inscription de *Delphes*, publiée d'abord par feu M. Dodwell (3), et commentée par M. Boeckh (4), laquelle porte les noms de deux artistes, *Hypathodóros* et *Aristogiton*, écrits de cette manière : ΥΠΑΤΟΔΟΡΟΣ (Ὑπατόδωρος), ΑΡΙΣΤΟΓΕΙΤΟΝ (Ἀριστο-
γείτων) ΕΠΟΕΣΑΤΑΝ ΘΕΒΑΙΟ (pour Θηβαῖο), avec une affectation d'archaïsme dans la suppression de *και* et dans la disposition des mots, d'accord avec la forme des caractères, qui est rendue encore plus sensible par l'âge connu de ces artistes, qui florissaient vers la *cii^e* olympiade (5). Mais d'ailleurs cet emploi de l'aoriste au duel, *ἐποιησάτην*, dont nous possédons maintenant ces deux exemples, négligés tous les deux par le savant académicien, n'a rien de

(1) Elle est publiée dans le *Kunstblatt* de 1836, n° 16.

(2) Cette seconde inscription a été publiée par M. Ross, dans sa *Lettre à M. Thiersch*, n° 2, à la suite de la première, reproduite, *ibidem*, sous le n° 1, p. 4-8. On remarque une différence d'orthographe assez grave dans la manière dont le nom de l'un des artistes, *Nesiotès*, est exprimé, c'est à savoir, sur la première inscription, **NESOTES**, et sur la seconde, **NEΣIOTES**. On peut juger, d'après ces variations dans le nom même de l'artiste, s'il pouvait y avoir, pour l'emploi du verbe à l'imparfait, ou à l'aoriste, une règle absolue rigoureusement observée.

(3) Dodwell, *a Tour*, etc., t. II, p. 509.

(4) *Corp. Inscr. gr.*, n° 25, t. I, p. 41-42.

(5) Plin., xxxiv, 19; cf. Pausan., x, 10, 2.

plus extraordinaire que celui du même aoriste au singulier, *ἐποίησεν*, quand il s'agissait de l'ouvrage d'un *seul artiste*, comme nous en avons la preuve par les inscriptions de *Phidias* et d'*Agoracrite*, contemporains de *Critios* et de *Nésiotès*. Mais, si l'usage des anciens s'y montre parfaitement conséquent avec lui-même, que devient la théorie fondée sur la grande rareté de l'aoriste *pluriel* en comparaison de l'imparfait, et sur cette différence qu'on avait cru d'abord découvrir entre le pluriel et le singulier, en présence de ces neuf exemples, dont trois seulement ont été connus de l'auteur? et que dire de cette théorie qui tend à établir l'usage presque exclusif de l'imparfait, à partir de l'époque de *Praxitèle*, pour en tirer un caractère chronologique, quand de ces neuf exemples, un seul appartient au siècle de *Périmèles*, celui de *Critios* et de *Nésiotès*, tandis que les huit autres appartiennent indubitablement, les uns au siècle de *Lysippe*, d'autres à des temps plus récents et même à l'époque romaine? Il y a plus; comment, en présence de ces neuf exemples de l'aoriste *ἐποίησαν*, auxquels M. Letronne n'a trouvé à opposer que cinq exemples, accus d'un sixième par l'inscription de la lame de plomb, de l'imparfait *ἐποίουν*, ce savant a-t-il pu proposer ou pourra-t-il soutenir sa doctrine de la grande rareté de l'aoriste par rapport à l'imparfait? N'est-il pas évident qu'à défaut d'une règle grammaticale que le savant auteur n'a pas même essayé de donner pour appui à sa théorie, il ne pouvait s'autoriser que d'une pratique constante prouvée par les monuments, et que l'usage de ces monuments, qui fournissent neuf exemples de l'aoriste *ἐποίησαν*, contre six de l'imparfait *ἐποίουν*, et des exemples qui remontent jusqu'au V^e siècle avant notre ère, en descendant jusqu'au III^e siècle de la même ère, est positivement contraire à cette théorie?

Voilà déjà l'opinion de l'auteur du *Mémoire sur la grande rareté de l'aoriste pluriel par rapport à l'imparfait* certainement détruite, puisque c'est le contraire qui résulte de l'observation de monuments qui existent de nos jours et qu'il n'a pas connus; voilà donc sa théorie bien compromise sur un premier point; voyons, en continuant de le suivre dans ses déductions, s'il aura été plus heureux dans le second. M. Letronne, s'autorisant du résultat que lui ont fourni les *six* exemples connus de l'imparfait *èποιον*, comme concernant des ouvrages de sculpture de l'époque romaine, croit pouvoir tirer là même induction des *cinquante exemples* où l'imparfait singulier *èποιει* est employé. *Sur ce nombre considérable*, dit-il (1), il y en a bien près d'une quarantaine qui sont démonstrativement de temps romain; les autres peuvent être un peu antérieurs; mais tous sont, à coup sûr, plus récents que le siècle d'Alexandre. Voilà la question posée dans les propres termes de l'auteur, d'une manière qui ne donne prise à aucune équivoque; et, quant à ce nombre de *cinquante exemples*, ce qu'il ajoute en note : *Ce sont les seules (inscriptions) que j'ai pu découvrir jusqu'à présent*, ne laisse lieu pareillement à aucune ambiguïté. Il est de fait cependant que, dans l'appréciation des *cinquante exemples* qu'il cite, il a commis des inexactitudes qu'il aurait évitées, sans compter qu'il a oublié d'autres exemples qu'il aurait dû connaître, s'il était plus versé dans l'étude de l'histoire de l'art. C'est sous ce double rapport que je vais essayer de rectifier le travail du savant critique, en

(1) *Explication, etc.*, p. 26, 2), et *Mém. de l'Acad.*, t. XV, p. 147, 2). Ici l'auteur a ajouté, dans son texte, après les mots : *sur ce nombre considérable*, ceux-ci : *qu'il serait sans doute possible d'augmenter*, et il a laissé subsister sa note, qui contredit cette supposition. Voici cette note : « J'ai réuni, dans cette note, les inscriptions où les noms d'artistes sont suivis de l'imparfait *èποιει*. » « Ce sont les seuls que j'ai pu découvrir jusqu'à présent. »

commençant par les corrections dont sa liste me paraît susceptible. Pour cela, je suivrai l'ordre dans lequel il a rangé lui-même ses *cinquante noms d'artistes*, et qui est l'ordre alphabétique.

3. *Antiochos*; l'inscription qui concerne cet artiste, auteur d'une statue colossale de *Minerve* de la *Villa Ludovisi*, est gravée sur le bord extérieur de la tunique; il n'en subsiste, comme je m'en suis assuré par moi-même (1), que les lettres : ..TIOXOC ... INAIOC . ΠΟΙΕΙ, telles que les a rapportées M. Sillig (2). L'auteur du *Mémoire* avait cru pouvoir compléter par : [AΙΓ] INAIOC le mot qui exprimait la *patrie* de l'artiste, et il en faisait un *Éginète*, au lieu d'un *Athénien*, comme l'avaient cru jusqu'ici tous les antiquaires (3); mais c'était une erreur du savant académicien, qu'il a reconnue assez à temps pour la faire disparaître de sa rédaction définitive; les observations qui vont suivre, et que j'avais soumises à l'Académie quand la faute qui y a donné lieu subsistait dans le texte du *Mémoire* de M. Letronne, ne s'adressent donc plus à ce savant; mais elles n'en conservent pas moins toute leur valeur, la même faute, commise une fois par un critique aussi habile, pouvant toujours se reproduire. Indépendamment de ce que le nom d'*Antiochus* était essentiellement attique, il y a une

(1) *Lettre à M. Schorn*, p. 60, n° 7, 1^{re} édit.

(2) *Catalog. vet. Artific.*, p. 54, v. *Antiochus*.

(3) Winckelmann avait rapporté très-exactement l'inscription, *Geschicht. der Kunst*, xi, 3, § 26, *Werke*, VI, 1, 279, et II, 343, 1300), et il y avait vu un artiste athénien. Maffei, qui l'a donnée aussi, mais comme si elle était complète, *Mus. Veron.*, p. cccxviii, 4, a lu pareillement : ANTIOXΟΣ ΑΘΗΝΑΙΟΣ; et M. Osann, qui a écrit récemment sur cette inscription, pour contester la certitude du nom [AN]TIOXΟΣ, qui pouvait tout aussi bien, selon lui, être restitué [MH]TIOXΟΣ, considérait aussi l'artiste en question comme *Athénien*, puisque Μητίοχος est un nom attique, *Kunstblatt*, 1832, n° 74, p. 295. C'est pareillement ΑΘΗΝΑΙΟΣ qu'a lu M. Welcker, qui s'est occupé en dernier lieu de cette belle statue de Minerve, *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. XIII, p. 54-58. Voy. le dessin de la figure publié à l'appui, t. III, tav. xxvii.

raison décisive pour que ce statuaire *Antiochus*, de l'époque romaine, ne fût pas un Éginète; c'est que l'école d'Égine avait cessé d'exister depuis bien longtemps à cette époque. Il n'est personne, tant soit peu versé dans l'histoire de l'art, qui ignore que tous les travaux d'art produits dans l'école d'Égine sont compris dans l'espace de temps qui s'étend entre les guerres médiques et la guerre du Péloponèse; qu'à partir de l'occupation athénienne de l'île, l'école fut détruite par la dispersion des artistes, et que les Éginètes, rétablis dans leur patrie, n'y cultivèrent plus l'art qui avait fait leur ancienne gloire, et qui s'exerçait presqu'exclusivement sur le bois et sur le bronze, et très-peu sur le marbre (1). Tout le monde sait, au contraire, que l'école d'Athènes ne cessa d'être florissante dans tout le cours de la période romaine; en sorte qu'il y a toute raison pour suppléer ici ΑΘΝΑΙΟC et non pas ΑΙΓΑΙΝΑΙΟC, restitution qui est réprouvée par tout ce que nous connaissons de l'histoire de l'art. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la suite des monnaies d'Égine, qui ne consistent qu'en monnaies d'argent de l'époque primitive, et en monnaies de bronze de l'époque impériale, sans aucune médaille qui appartienne à la période intermédiaire, qui est celle des beaux temps de l'*autonomie* grecque. Mais, d'ailleurs, un helléniste tant soit peu instruit pourrait-il ignorer que l'ethnique d'Aἰγανή était Αἰγανῆτης et non Αἰγανῖος (2)? C'est toujours par le mot Αἰγανῆτης que les écrivains attiques, Thucydide (3) et Xénophon (4), Démosthène (5)

(1) Ott. Müller, *Æginetica*, p. 107-108; Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien*, p. 23.

(2) Stephan. Byz. v. Αἰγανᾶται.

(3) Thucydid., I, 14, 67, 105, 108, et *passim*.

(4) Xenoph., *Hellenic.*, II, 2, § 3 et 8, et alib. cf.; Sturz., *Lexic. Xenoph.*

. Αἰγανή Ἀγίνη, una ex Cycladibus, cuius incolæ vocantur Αἰγανῆται.

(5) Demosthen., *contr. Aristocrat.*, § 55, t. III, p. 260, ed. Dobson.

et Æschine (1), les historiens et les orateurs, aussi bien que Pausanias, qui se sert si souvent de ce mot, désignent un *habitant d'Égine*; les monnaies grecques impériales d'Égine portent toutes, sans exception, la légende ΑΙΓΕΙΝΗΤΩΝ (pour ΑΙΓΙΝΗΤΩΝ); tandis que l'adjectif Αἰγυναῖος s'employait pour désigner les *chooses* ou les *productions* d'Égine, comme la *monnaie d'Égine*, νόμισμα Αἰγυναῖον (2), les *statues d'Égine*, ἀγάλματα Αἰγυναῖα (3), le *style de l'école d'Égine*, τρόπος τῆς ἐργασίας ὁ καλούμενος Αἰγυναῖος (4), ou ἐργασία Αἰγυναῖα (5). La restitution [ΑΙΓΙ] ΝΑΙΟΣ proposée d'abord par le savant critique, serait donc de tout point inadmissible; car elle est à la fois une faute contre l'histoire de l'art et contre la langue grecque (6).

4. ANTIPHANÈS, sculpteur de Paros, auteur d'une statue d'*Homme nu*, découverte dans l'île de Milo (7), dont le nom, suivi du mot ΕΠΟΙΕΙ, se lit sur la *plinthe* de cette statue (8). La seule observation que j'aie à faire sur cet artiste, c'est que, d'après les indices que fournit la statue, maintenant placée au Musée de Berlin et reconnue pour un *Mercure*, en l'envisageant sous le rapport de l'art ainsi que d'après les données paléographiques de l'inscription, M. Éd. Gerhard se croit en droit de la considérer comme

(1) Æschin., *de Fals. Legat.*, § 44, p. 301, ed. Taylor (p. 157, ed. Dobson).

(2) Ælian., *H. V.*, xii, 10.

(3) Pausan., vii, 5, 3.

(4) Idem, viii, 53, 5.

(5) Idem, x, 36, 3.

(6) L'observation relative à l'emploi des mots Αἰγυνήτης et Αἰγυναῖος a été faite par Étienne de Byzance, v. Αἴγυναι, et il y revient encore, v. Γάζα, en ces termes : Καὶ ἔστιν ὄντοι τῷ Αἴγυνήται καὶ Αἴγυναῖοι, κατὰ τὴν διαφοράν, ἐνκυτουμένων δὲ τῶν τύπων. Οἱ μὲν γὰρ πολῖται Αἴγυνήται καὶ Γαζαῖοι; οἱ δὲ κέραμοι, Γαζῖται καὶ Αἴγυναῖοι.

(7) *Bullettin. dell' Inst. Archeol.*, 1830, p. 195.

(8) Boeckh, *Corp. Inscript. græc.* n° 2435.

une œuvre de sculpture de l'époque romaine impériale (1). Du reste, les observations que j'ai eu occasion de faire ailleurs (2), sur deux autres artistes du même nom, l'un athénien, l'autre argien, conservent toute leur valeur, si ce n'est en un point, celui du synchronisme que je supposais entre eux et l'*Antiphanès* de Paros, qui, appartenant à l'époque romaine, ne peut plus être regardé comme le contemporain des deux premiers.

12. BUPALOS. On a cité cet artiste comme auteur de la statue de *Vénus au bain*, du Musée du Vatican, d'après l'inscription gravée sur la base de cette statue : ΒΟΥΠΑΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ (3); il y a sur cet énoncé plusieurs observations à faire. En s'en rapportant uniquement à l'opinion de l'auteur du premier volume du *Musée Pie-Clémentin*, qui est Jean-Baptiste Visconti, père d'Ennius Quirinus, et non ce dernier, on paraît avoir cru que la plinthe qui porte l'inscription : ΒΟΥΠΑΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, est la *base antique*; c'est une erreur. Cette *base*, trouvée en même temps que la statue de Vénus, et qu'un groupe obscène d'un *Satyre assaillant un Hermaphrodite*, actuellement déposé dans les magasins du Vatican, appartenait, suivant l'opinion d'Ennius Quirinus Visconti (4), à quelqu'autre statue réputée un original de l'ancien *Bupalos* de Chios, ou du moins une copie; et, dans l'une ou l'autre hypothèse, l'emploi du verbe ποιεῖν, à l'imparfait, avait, dans l'intention de l'auteur de cette inscription, une valeur qui s'accordait avec la haute époque de *Bupalos*, artiste qui florissait vers la LXIV^e olympiade. Dans tous les cas, la *base* dont il s'agit n'appartenait ni à la statue de *Vénus au bain*, ni au groupe du *Satyre et de*

(1) Voy. ses *Berlin's Antik. Bildwerke*, p. 75, n° 100.

(2) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 34, p. 209-210.

(3) *Mus. P.-Clem.*, t. I, tav. x, p. 17.

(4) *Emendazioni ed Aggiunte al Museo Pio-Clementino*, publiées dans les *Opere varie*, t. II, p. 444-445, 1).

l'Hermaphrodite, bien qu'elle eût été ajustée avec ce dernier par l'artiste qui dirigea la fouille. La notion d'un *second Bupalos*, auteur de la *Vénus*, admise trop légèrement par M. Sillig (1), doit donc être supprimée dans l'histoire de l'art, comme elle doit être rectifiée dans le *Mémoire* de M. Letronne, d'après une des *corrections au Musée Pie-Clémentin*, dont s'occupait notre illustre Visconti au moment de sa mort, et dont on a négligé de prendre connaissance.

17. ÉRATON. Cet artiste est cité comme auteur d'une pierre gravée, d'après le *Catalogue de Stosch*, par Winkelmann (2). Mais il faut que l'on ait emprunté cette citation à quelque auteur peu exact, sans la vérifier par soi-même, ou bien qu'on ait lu trop rapidement le passage de Winkelmann; car il s'agit réellement d'un fragment d'une *statue de Bacchus*, consistant en une *jambe* de cette figure, ayant près d'elle un vase, dont la base porte l'inscription : EPATQN EHOIEI. M. Sillig avait commis, au sujet du même statuaire, une erreur due aussi à quelque inadvertance, en en faisant un *sculpteur de vase* (3); et cette méprise avait été relevée par M. Welcker (4). Mais Bracci s'était exprimé avec une exactitude qui aurait dû prévenir ces erreurs (5).

18. HERMOCHARÈS. L'auteur du *Mémoire*, qui n'a pas cru devoir admettre l'inscription d'un certain *Plocamos*, parce que l'*authenticité ne lui en paraissait pas suffisamment garantie* (6), aurait dû, avec plus de raison peut-être, avoir le même scrupule pour l'inscription de cet *Hermo-*

(1) *Catalog. vet. Artific.*, p. 113-114, v. *Bupalus*.

(2) *Pierres gravées de Stosch*, n° 959, p. 167 (et non 169).

(3) *Catalog. vet. Artific.*, v. *Eraton*, p. 201.

(4) *Kunstblatt*, 1827, n° 82, p. 326.

(5) *Memorie degli Incisori*, t. II, p. 267 : *de Eratone sculptore superest solum crux statue in celebri villa Albani, cum inscriptione.*

(6) *Explication*, etc., p. 33, 2).

charès, publiée dans le recueil de Gudius, d'après Pirro Ligorio (1). Ce nom s'y trouve représenté d'une manière évidemment fautive, ΕΜΜΟΧΑΡΗΣ, fausse leçon admise pourtant par M. Sillig (2). En corrigeant sur ce point le savant auteur du *Catalogue des anciens Artistes* (3), j'avais averti que la source d'où cette inscription était tirée me paraissait très-sospicte, et je suis encore du même avis. On peut donc, sans inconvenient, retrancher de la liste des *cinquante noms* d'artistes dressée par M. Létronne, le nom de cet *Hermocharès*; mais on peut, à titre de compensation, rétablir sur une autre liste le nom de *Plocamos*, mal à propos révoqué en doute par l'auteur du *Mémoire*. L'inscription gravée sur la plinthe d'un groupe de *Bacchus* et d'*Ampélos*, et ainsi conçue : ΠΛΟΚΑΜΟC ΕΠΟΙΗCΕ, n'a rien, dans la forme des caractères, qui indique une main moderne; la place seule où se trouvait cette inscription, pouvait faire naître quelque soupçon, parce qu'elle était insolite; mais ce soupçon n'avait été jusqu'ici exprimé par personne, et n'est pas même venu à l'idée de l'auteur du *Mémoire*. Quant au monument même qui a été publié par Boissard (4) et par Montfaucon (5), il n'offre aucun indice de contrefaçon; mais il s'y trouve, sur le devant de la plinthe, une seconde inscription : ΦΟΚΕΙΩΝ ΚΥΝ ΜΥΡ, qui trahit l'intention d'un faussaire, d'expliquer, par ces *noms propres*, le sujet du groupe antique. Ici, la fraude est manifeste, et peut-être aurait-elle dû être signalée par M. Sillig (6), sans qu'il en résultât, du reste, aucun motif de doute légitime pour l'inscription qui nous fait connaître

(1) P. 214, n° 7.

(2) *Catalog. vet. Artific.*, p. 198, v. Emmochares.

(3) Lettre à M. Schorn, p. 67, n° 25.

(4) *Antiq. rom.*, part. IV, n° 120.

(5) *Antiq. expliq.*, vol. II, p. 11.

(6) *Catalog. vet. Artific.*, p. 358, v. Plocamus.

le nom de l'auteur même de ce groupe, et qui est certainement antique.

22. ZÉNAS. On a cité deux bustes du *Musée Capitolin* de la main de ce sculpteur, sur la foi de Bracci (1). Le fait est que Bracci, à l'endroit indiqué, ne parle que d'*un seul buste*, portant l'inscription : ΖΗΝΑΣ ΑΔΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΟΙΕΙ; mais il est vrai que Stosch, que l'on ne cite pas, parle d'un buste du palais Albani (2), portant l'inscription que je viens de rapporter, lequel buste est sans nul doute celui qu'avait en vue Bracci; et j'ajoute qu'un autre buste, portant une inscription différente : ΖΗΝΑΣ Β ΕΠΟΙΕΙ, existait aussi au palais Albani, au témoignage du même Stosch (3) : c'est une notion curieuse et un nouvel emploi du verbe ΕΠΟΙΕΙ, qui ont été omis par l'auteur du *Mémoire*. J'observe à cette occasion que le nom de *Zénas* se lit sur une inscription d'*Aphrodisias*, publiée par M. Boeckh (4); ce qui vient à l'appui de l'authenticité du nom que portent les deux bustes Albani, et une troisième inscription, rapportée par C. Dati (5), où le nom ΖΗΝΑΣ a été altéré en ΛΙΝΑΞ, ainsi que j'en ai fait l'observation (6); cette inscription a pareillement été omise par M. Letronne.

29. KALAMIS. Le nom de ce statuaire s'est trouvé inscrit sur un fragment de plinthe antique, publié par Spon (7). On a cité cette inscription, comme placée *sous un buste ou une statue*, alternative qui manque tout à fait d'exactitude, pour une aussi haute époque de l'art que celle de *Kalamis*. Mais, ce qu'il y avait de plus important à remar-

(1) *Memorie degli Incisori*, t. II, p. 275.

(2) *Gemm. antiq. cœlat. Praefat.*, p. xii.

(3) *Ibidem*. Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 384, p. 428-429.

(4) *Corp. Inscr. gr.*, 2768, t. II, p. 512.

(5) *Vit. dei Pittor.*, p. 118.

(6) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 384, p. 428, 7.

(7) *Miscellan.*, p. 138.

quer ici, c'était précisément cette aïeulnité de *Kalamis*, artiste du siècle de Périclès, qui prouve que l'emploi du mot *ēποίει* ne datait pas seulement du siècle d'Alexandre. On ne dira pas que l'inscription dont il s'agit se rapporte à un *second Kalamis*; car l'histoire de l'art ne signale aucun autre artiste de ce nom. D'ailleurs, la statue à laquelle appartenait cette inscription, était celle du fils d'Hippasus, célèbre philosophe, qui avait été disciple direct de Pythagore (1), en sorte que le personnage et l'artiste avaient dû être à peu près contemporains, ayant vécu l'un et l'autre dans le v^e siècle avant notre ère. On ne dira pas non plus que l'inscription a été refaite; car ce serait une supposition toute gratuite, et dépourvue de toute vraisemblance, pour une statue de personnage, tel que celui-là. Il faut donc admettre ce témoignage qu'on a produit soi-même, avec toute sa valeur, c'est-à-dire, comme fournissant la preuve qu'on se servait de l'imparfait *ēποίει*, dans le siècle de *Kalamis*, qui est, je le répète, celui de Périclès.

30. **KALLIMACHOS.** Ce nom d'artiste, cité d'après le célèbre bas-relief trouvé à *Horta* (2), et placé au musée du Capitole (3), me fournira le sujet d'une observation semblable. Ce bas-relief est un des rares monuments qui existent de l'ancienne manière grecque, et, malgré les soupçons exprimés par Winckelmann (4) sur l'originalité du style de ce monument et sur l'antiquité de l'inscription qui s'y lit : ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, personne ne doute plus aujourd'hui

(1) Diogen. Laert., VIII, 84; cf. *ibid.*, 7.

(2) Fontanini, *Antiquit. Hort.*, p. 117.

(3) *Mus. Capitol.*, t. IV, tav. 43, p. 209-212.

(4) C'est dans le *Trattato preliminare* de ses *Monumenti inediti*, c. iv, p. 201-204, ed. Prat., que l'illustre antiquaire a exposé ses doutes, qu'il a reproduits depuis dans sa *Geschicht. der Kunst*, t. VIII, 1, § 14, *Werke*, t. V, p. 220-222. Mais la plupart de ses idées ont été réfutées par ses commentateurs eux-mêmes, et ne sont plus aujourd'hui soutenues par personne.

que la sculpture n'appartienne à l'ancien style grec (1), et que l'inscription ne soit de la même époque (2). Quant à la question de savoir si l'artiste nommé sur le bas-relief est le même *Kallimachos* loué par Vitruve (3), pour le soin extrême qu'il mettait à l'exécution de ses figures en marbre, ou bien un autre artiste du même nom, cette question peut paraître sans objet, puisque c'est précisément par ce soin précieux d'exécution que se recommande le bas-relief en marbre dont il s'agit. Tout concourt donc, le style du monument et les témoignages relatifs à son auteur, pour nous faire considérer en lui un artiste de l'ancienne école grecque; et le verbe à l'imparfait qui s'y lit, ΕΠΟΙΕΙ, prouve que l'usage de cette expression n'était pas étranger aux artistes de cette époque. Que devient maintenant, en présence de cet exemple de *Kallimachos* et de ceux de *Boupalos* et de *Kalamis*, l'assertion si absolue, que tous les exemples de ce mot ἐποίει sont, à COUP SUR, plus récents que le siècle d'*Alexandre*?

13-14. GLYKON, Athénien, auteur de l'*Hercule Farnèse*. Je ne sais pourquoi M. Letronne a fait deux artistes différents de ce *Glykon, Athénien*, et du *Glykon, Athénien* aussi, dont il existe au musée Biscari, à *Catane*, une

(1) Oit. Müller range le bas-relief capitolin au nombre des œuvres originales de l'art grec archaïque, *Handbuch*, § 96, 21, p. 76; et c'est certainement le sentiment général des antiquaires.

(2) Les objections paléographiques de Winckelmann sur la présence du X dans le nom ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΣ n'ont plus de valeur, depuis que nous avons trouvé cette lettre grecque dans tant d'inscriptions de vases peints, d'une fabrique certainement antérieure à l'époque où l'on croyait qu'elle avait été introduite dans l'alphabet grec; sans compter que Winckelmann plaçait *Callimaque* dans la LX^e olympiade, opinion qui ne repose sur aucun témoignage. Dans l'incertitude où nous sommes sur la véritable époque de *Callimaque, statuaire, peintre et architecte*, tout ce que l'on sait, c'est qu'il dut fleurir avant la XCIV^e olympiade. Or, la forme de l'inscription du bas-relief capitolin n'est pas contraire à cette donnée.

(3) Vitruv., IV, 1, 9: *Tunc Callimachus, qui propter elegantiam et subilitatem artis marmoreae ab Atheniensibus Κατάτεκχος; (sic) fuerat nominatus.*

inscription conçue absolument de la même manière que celle qui se lit sur le rocher de l'*Hercule Farnèse* : ΓΑΥΚΩΝ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ (1). Le même nom d'artiste ΓΑΥΚΩΝ, suivi de la même épithète ΑΘΗΝΑΙΟC, mais sans le verbe ΕΠΟΙΕΙ, se trouvait sur une répétition de l'*Hercule Farnèse*, du musée Guarnacci, à Volterra (2). Ces trois inscriptions appartiennent à un seul et même artiste, dont elles nous font connaître trois ouvrages différents; conséquemment les deux noms cités par M. Letronne se réduisent à un seul, et la liste des *cinquante noms* s'en trouve diminuée d'autant.

33. CLÉOMÈNE, fils d'*Apollodore*, auteur de la *Vénus de Médicis*. M. Letronne admet, sur le témoignage de Visconti (3), la leçon ΕΠΟΙΕΙ, comme la seule antique et légitime, au lieu de ΕΠΩΗΣΕΝ, qui lui paraît une *leçon barbare qu'on a vainement, dit-il, essayé de justifier* (4), et que Visconti avait pareillement jugée *monstrueuse*; sur quoi je n'ai qu'une seule observation à faire: c'est que cette leçon *barbare* et *monstrueuse*, défendue pourtant par M. Thiersch, et admise, sur un autre monument de l'art antique, sur un buste en bronze d'*Herculaneum* (5), par

(1) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, p. 75, n° 35. L'inscription de l'*Hercule Farnèse*, Maffei, *Raccolta*, tav. XLIX, est ainsi conçue: ΓΑΥΚΩΝ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ. M. Letronne, en la rapportant, supprime le mot ΑΘΗΝΑΙΟΣ. C'est sans doute un procédé commode pour obtenir deux artistes au lieu d'un seul, et pour doubler un exemple unique: mais est-ce bien un procédé critique?

(2) Cette statue a été publiée par Donati, dans son *Suppl. vet. Inscript.*, p. 34, et l'inscription :

ΓΑΥΚΩΝ
ΑΘΗΝΑΙΟC

en est déclarée *irréprochable* par M. Éd. Gerhard, *Neapel's ant. Bildwerke*, t. I., p. 31, et admise comme telle par M. Ott. Jahn, *Archæol. Aufsätze*, § XII, p. 162, 6). On doit donc rectifier, d'après l'observation qui vient d'être faite, ce qui a été dit de ce monument, dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 183, p. 317.

(3) *Oper. var.*, t. III, p. 18.

(4) Thiersch, *über die Epochen*, etc., p. 288, 3).

(5) *Bronz. d'Ercolano*, t. I., tav. XLV, p. 157-159; cf. Sillig., *Catal. vet.*

M. Boeckh (1); mais ici, contre la foi du monument même qui porte, en caractères parfaitement distincts, ΕΠΟΗΣΕ, et non ΕΠΩΗΣΕ (2), que cette leçon, dis-je, n'a jamais existé sur le marbre, non plus que celle d'ΕΠΟΙΕΙ, que Visconti avait cru y voir, et que M. Letronne a admise sur sa liste. L'inscription antique, intacte comme la *plinthe* elle-même, offre réellement ΕΠΟΕΣΕΝ, ainsi que je m'en suis assuré récemment par mes propres yeux (3), et je m'en rapporte sur ce point au témoignage de tous ceux qui pourront examiner la *plinthe* de la *Vénus de Médicis*, dans la tribune de la galerie de Florence. Il faut donc retrancher du nombre des exemples de l'imparfait ἐποτει, allégués par M. Letronne, celui de l'inscription de *Cléomène*, auteur de la *Vénus de Médicis*, et reconnaître, tout au contraire, que cet artiste, père d'un autre *Cléomène*, auteur de la belle statue dite du *Germanicus*, du musée du Louvre (4), se servait, comme ce dernier, de l'aoriste ἐπόεσεν (pour ἐποίησεν), bien qu'ils vécussent tous deux vers la fin de la période grecque, probablement dans le VII^e siècle de Rome : ce qui est positivement contraire à la théorie du savant académicien.

36. LYSIPPOS. M. Letronne ne dit pas à quelle statue se

Artif., p. 78, v. Apollonius. Winckelmann, qui rapporte cette inscription, *Geschicht. der Kunst*, VIII, 3, 4, Ann. 988 (*Werke*, t. V, p. II, p. 589), lit ΕΠΟΗΣΕΝ, et non ΕΠΟΙΗΣΕΝ, comme l'avait lu Martorelli, *de Thec. Calam.*, II, 5, 424. Le fait est que sur la gravure publiée par les académiciens d'Herculanum, qui semble mériter plus de confiance, la lettre controversée est figurée ainsi : Ο; et je ne sais où l'on a pu prendre la leçon ΕΠΩΗΣΕ. Voy. la nouvelle édition de ma *Lettre à M. Schorn, Addit. et Correct.*, p. 450.

(1) *Corp. Inscr. gr.*, t. I, p. 40.

(2) Voyez ma *Lettre à M. Schorn*, 2^e éd., p. 450.

(3) Voyez la même *Lettre*, *ibid.*

(4) Je relèverai encore, au sujet de cet artiste, l'erreur commise par M. Letronne, *Explication*, etc., p. 32, 10), en le regardant comme *postérieur au siècle de Pline*. L'opinion de Visconti, qui est celle de tous les antiquaires, est au contraire que cette famille d'artistes athéniens a fleuri dans le VII^e siècle de Rome.

rapporte l'inscription : ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, qu'il déclare *refaite à l'époque romaine*, d'après le témoignage de Winckelmann (1). Or, il y a dans ce court énoncé plus d'une inexactitude grave à rectifier. Il existait à Rome, au XVIII^e siècle, dans une maison particulière, une *base antique*, portant l'inscription : ΣΕΛΕΥΚΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΕΠΟΙΕΙ (2); cette inscription, publiée d'abord par Carlo Dati (3), et reproduite par Bracci (4), a été jugée apocryphe par M. Sillig (5), d'après des raisons qui ne sont peut-être pas tout à fait convaincantes; c'est une question que je me réserve de discuter dans un autre travail (6). Mais ce n'est pas cette inscription qu'on a pu avoir en vue, puisqu'elle n'est citée nulle part par Winckelmann. Il s'agit donc de la statue en marbre d'un *Hercule*, dans la même attitude que l'*Hercule Farnèse*, laquelle statue fut trouvée, au temps de Flaminio Vacca, qui parle de cette découverte (7) dans les ruines du Palatin. Winckelmann, qui cite cette statue, dit qu'on lit sur le socle l'inscription ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΕΠΟΙΕΙ; en quoi l'illustre antiquaire a commis une double faute; car cette inscription n'est pas sur le *socle*, mais sur le *rocher* où l'*Hercule* appuie sa massue, et elle est ainsi conçue : ΛΥΣΙΠΠΟΥ ΕΡΓΟΝ; conséquemment on ne peut la citer comme un exemple du mot ΕΠΟΙΕΙ; j'ai pu m'en convaincre par mes propres yeux, en vérifiant moi-même cette inscription sur le monument original, aujourd'hui placé dans le *cortile* du palais Pitti, à Florence. Mais d'ailleurs on la voit figurée, comme je viens de la

(1) *Hist. de l'Art*, I. vi, 3, 8; voy. *Geschicht. der Kunst*, I. x, c. 1, § 10, et *Stor. dell. Art.* x, 1, 8, t. III, p. 464, 21., et p. 465, 22), ed. Prat.

(2) Cini, *Miscellan.*, c. 46.

(3) G. Dati, *Vit. dei Pittor.*, p. 116.

(4) *Memor. dei Incisor.*, t. II, p. 269.

(5) Sillig, *Catalog. vet. Artif.*, p. 263, v. Lysippus.

(6) Voyez ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 343, n° 226.

(7) *Memorie*, n° 77, p. lxxxvii, ed. C. Fea.

rapporter, dans l'estampe que Bianchini a donnée de cette statue (1). C'est aussi de cette manière qu'elle est publiée par le célèbre antiquaire Scip. Maffei (2), et par l'autre Maffei, auteur de la *Raccolta di Statue antiche* (3); et l'erreur de Winckelmann (4), corrigée par son traducteur et commentateur italien lui-même, C. Fea, dont l'observation a été admise par les commentateurs allemands (5), n'aurait pas dû être reproduite par M. Letronne (6). Il faut donc retrancher encore de sa liste le nom de *Lysippe*, ou, si on l'y maintient, ce sera sur la foi de l'autre inscription, gravée sur la *plinthe* d'une statue du *roi Séleucus*, restée ignorée du savant académicien. Quant à ce qu'il ajoute, que l'inscription de l'*Hercule* du palais Pitti a été refaite à l'époque romaine, il est certain que Winckelmann ne dit pas un mot de cela. Tout au contraire, l'auteur de *l'Histoire de l'Art* assure que l'inscription est bien antique; il croit seulement qu'elle a été ajoutée par une fraude dont il y eut plus d'un exemple chez les anciens, et dont l'usage est at-

(1) *Palazzo de' Cesari*, tav. xviii.

(2) *Osservaz. Letter.*, t. I, p. 398, et *Art. crit. lapid.*, l. III, c. 1, § 3, col. 76, 77.

(3) P. 50. C'est par erreur que Winckelmann cite la planche xlix de ce recueil comme représentant cet *Hercule Pitti*, au lieu de l'*Hercule Farnèse*. La même erreur a été commise par C. Fea dans sa note sur l'article des *Memorie di Flamin. Vacca*, p. lxxxvii, a). C'est seulement dans son texte que Maffei rapporte l'inscription : ΔΥΣΙΠΠΟΥ ΕΡΓΟΝ; mais il n'a pas publié d'estampe de la statue elle-même.

(4) *Geschicht. der Kunst*, x, 1, § 10; *Werke*, VI, p. II, 197, 591).

(5) Winckelmann's *Werke*, t. VI, p. II, 197, 591).

(6) Cette statue, avec l'inscription : ΔΥΣΙΠΠΟΥ ΕΡΓΟΝ, a été reproduite encore en dernier lieu par Ott. Müller, *Monum. de l'Art antiq.*, pl. xxxviii, n° 151, d'après l'estampe de Bianchini. M. Otto Jahr a cité récemment l'inscription : ΔΥΣΙΠΠΟΥ ΕΡΓΟΝ, comme gravée en beaux caractères, *Archæol. Aufsætz.*, § XII, p. 162; ce qui est vrai, et ce qui prouve que cet habile critique ne s'est point arrêté aux doutes que Maffei, d'abord, *Art. crit. lapid.*, III, 1, p. 76-77, et de nos jours encore, feu M. Ch. D. Beck, *de Nomin. artif.*, 1, p. 8, ont exprimés sur l'authenticité de cette inscription, reconnue antique par les commentateurs allemands de Winckelmann, *Werke*, t. VI, part. II, p. 597, 596).

testé par Phædre (1), afin de faire passer cette *statue de marbre*, pour un ouvrage de *Lysippe*, qui ne travaillait qu'en bronze. C'est le savant Heyne qui, sans avoir vu le monument et son inscription, et sur la foi de Maffei, dont l'extrême rigueur s'est souvent trouvée en défaut, a cru pouvoir la déclarer *fausse* (2); en quoi il s'est certainement trompé, aussi bien que Winckelmann lui-même, dans la manière dont il s'en rendait compte. Le fait est qu'il n'y a pas eu de fraude commise, et que cette inscription, où figure le nom de *Lysippe*, ΛΥΣΙΠΠΟΥΣ ΕΡΓΟΝ, a simplement pour objet d'indiquer l'auteur de l'ouvrage original, qui était sans nul doute *en bronze*, et non celui de la copie *en marbre*, où elle se lit. C'est là, du moins, l'explication naturelle qui dispense de recourir à des suppositions fâcheuses et arbitraires (3), et qui, en maintenant l'authenticité de l'inscription, nous procure la notion importante que le modèle de l'*Hercule Farnèse*, dont cet autre *Hercule Pitti* n'est qu'une des répétitions antiques, était un ouvrage de *Lysippe* (4).

43. STHENNIS. Ce nom a été admis, parmi ceux des artistes qui employaient l'imparfait ἐτοίει, sur la foi d'une inscription publiée par Spon (5), laquelle inscription ornait

(1) *Phæd. Fabul.*, I. v, prolog. v. 4-7, ed. Schwabe :

*Ut quidam artifices nostro faciunt saeculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adscriperunt : PRAXITELEM, suo.*

(2) *Prolus. academ.*, t. II, p. 230, c).

(3) C'est ainsi que Visconti, *Mus. P. Clem.*, t. III, p. 66, d), explique cet inscription de l'*Hercule Pitti*, et quelques autres qui sont certainement dans le même cas, telles que celle du *Ganymède* de Léocharès; et cette opinion de l'illustre auteur du *Musée Pie Clémentin* a été adoptée par les commentateurs allemands de Winckelmann, *Werke*, t. VI, p. II, 197-8, 596).

(4) Voyez l'observation que j'ai faite à ce sujet dans mon *Mémoire sur le torse du Belvédère*, p. 33, 3). C'est aussi l'opinion de M. Ott. Jahn, *Archæol. Aufsätze.*, § XII, p. 162-163.

(5) Spon, *Miscellan.*, p. 126.

un piédestal qui avait dû porter la statue du philosophe Bion, d'Éphèse. Cet artiste, cité par Pline (1), comme un des plus grands statuaires de son temps, qui était l'âge de *Lysippe* et de *Silanion*, de *Praxitèle* et de *Léocharès*, florissait donc vers la cxiv^e olympiade (2); et cet exemple de l'emploi de l'imparfait par un artiste contemporain de *Praxitèle*, semblerait venir à l'appui de la théorie du savant académicien. Je ne suppose pourtant pas que ce soit par ce motif qu'une autre inscription, relative au même artiste et récemment découverte, mais où se rencontre l'aoriste *ἐποίησεν*, et conséquemment, une grave contradiction pour cette théorie, ait été complètement passée sous silence. L'inscription que j'ai en vue est celle d'un grand monument, qui avait été érigé vis-à-vis de la face occidentale du *Parchénon*, et dont on a retrouvé, à cette place même, en 1839, les débris consistant en plusieurs blocs de marbre pentélique, qui formaient le *piédestal* de trois statues, ouvrages de *Léocharès* et de *Sthennis*, qui y avaient gravé leurs noms en plus petits caractères que ceux des personnages représentés, mais en excellentes lettres attiques, de la forme postérieure à l'archontat d'Euclide, de cette manière : ΛΕΩΧΑΡΗΣ ΕΠΟΗΣΕΝ, et ΣΘΕΝΝΙΣ ΕΠΟΗΣΕΝ (3). Voilà donc une preuve formelle que *Sthennis*, ainsi que *Léocharès*,

(1) Plin., xxxiv, 8, 19; cf. Pausanias, vi, 16, 7, et 17, 3.

(2) Sillig, *Catal. vet. Artific.*, v. *Sthenis*, p. 430. M. Sillig écrit ce nom *Sthenis*, conformément à la leçon de Pline, qui est celle de Pausanias, vi, 16, 7, et 17, 3, de Strabon, xii, 546, A, et de Plutarque, *in Lucull.*, § 23, t. III, p. 274, Reisk. Mais la leçon gravée sur le marbre de Spon est ΣΘΕΝΝΙΣ, et c'est aussi celle du marbre attique récemment découvert. Cette circonstance n'est pas sans importance, puisqu'elle tend à prouver l'authenticité du monument publié par Spon; car un faussaire qui aurait gravé le nom de l'ancien statuaire sur une base antique l'aurait certainement écrit ΣΘΕΝΙΣ, comme l'écrivaient Strabon, Pline, Plutarque et Pausanias, et non ΣΘΕΝΝΙΣ, leçon encore inconnue du temps de Spon lui-même, et, à plus forte raison, en des temps antérieurs.

(3) Ces fragments ont été publiés dans l'*Éphémér. archéolog. d'Athènes*, mars 1839, n° XLVIII, p. 172, et cl., p. 173.

et sans doute aussi les autres artistes, leurs contemporains, employaient l'aoriste, malgré la règle de se servir de l'imparfait, introduite dès cette époque même, suivant l'auteur du *Mémoire*. Mais, d'un autre côté, l'inscription rapportée par Spon ne prouve pas moins positivement que ce même *Sthennis* employait aussi l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ. Or, que conclure de cette contradiction; si ce n'est que l'emploi des deux temps était indifférent, et, de plus, qu'il était contemporain, puisqu'un même artiste se servait alternativement de l'un et de l'autre? On ne dira pas, pour éluder cette conséquence, que l'inscription de Spon est apocryphe; car on l'a citée soi-même, apparemment parce qu'on l'a jugée authentique; et puis, il n'y a pas de raison pour douter de la bonne foi, ni de l'exactitude de Spon. Aussi cette inscription, comme toutes celles qu'a publiées ce savant voyageur, qui était en même temps un habile antiquaire, a-t-elle été admise par la critique (1). Mais, dès lors, que devient, en présence d'un pareil fait, la théorie du savant académicien, et comment s'expliquer le silence qu'il a gardé sur les inscriptions de *Sthennis*, retrouvées en 1839 sur l'*Acropole d'Athènes*, publiées dès 1840 par M. Ross (2), et reproduites plus récemment par M. Ad. Schoell (3), qui les avait observées en compagnie d'Ott. Müller?

Pour ne pas donner trop d'étendue à cette partie un peu ingrate de mon travail, je ne m'arrête pas sur quelques noms compris dans sa liste par l'auteur du *Mémoire*, tels que *Plotarchos*, dont la vraie leçon, depuis longtemps reconnue par les critiques (4), est *Protarchos*; et après ces rectifications, qui tendent à réduire la liste des cin-

(1) Sillig, *Catal. vet. Artific.*, v. *Sthenis*, p. 430.

(2) *Kunstblatt*, 1840, n° 32.

(3) *Archæol. Mittheilung. aus Griechenland*, p. 127.

(4) Bracci, *Memorie*, etc., t. II, p. 176; Uhden, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1822, p. 234; Sillig, *Catal. vet. Artific.*, p. 391, v. *Protarchus*.

quante exemplaires à quarante-cinq ou même à quarante-deux, puisque ceux de *Kalamis* et de *Kallimachos* appartiennent à l'ancienne époque, et que celui de *Sthennis* est contredit par l'inscription où le même artiste se sert de l'aoriste, je passe à une autre suite de recherches, qui a pour objet de rétablir sur cette liste plusieurs noms omis par le savant académicien, et qui tous devaient être connus de lui, bien qu'il ait expressément déclaré que *les cinquante exemplaires cités par lui étaient les seuls qu'il eût pu découvrir jusqu'à présent*. Voyons donc jusqu'à quel point il aura été bien servi par sa mémoire.

Ma première *ruestitution* portera sur deux sculpteurs, *Ménodotos* et *Diodotos*, fils de *Boëthos*, nés à *Nicomédie*, qui avaient fait ensemble une *statue d'Hercule*, sur la base de laquelle était gravée l'inscription suivante (1) :

ΜΗΝΟΔΟΤΟΣ ΚΑΙ
ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΟΙ ΒΟΗΘΟΥ
ΝΙΚΟΜΗΔΕΙΣ
ΕΠΟΙΟΥΝ

Cette inscription, remarquable à plus d'un titre, n'a été citée par notre savant confrère, ni dans sa liste des artistes qui travaillèrent à deux, ni dans le nombre des monuments épigraphiques, où ce travail fait *en commun* est exprimé par l'imparfait *ἐποίουν*. Il a même déclaré formellement qu'il ne connaissait que cinq exemplaires de cet imparfait, avant que l'inscription nouvelle en eût révélé un sixième. Il est donc évident que cette inscription était tout à fait sortie de sa mémoire, puisqu'il existait en réalité six de

(1) Cette inscription a été publiée par Winckelmann, *Geschicht. der Kunst*, IX, 2, 10, *Werke*, t. VI, p. 1, p. 38 ; et elle se lisait dans les notes manuscrites de Fulvius Ursinus, sur un Pline, de l'édition de Bâle de 1525, qui faisait partie de la bibliothèque du baron de Stosch, à Florence. On ignore ce qu'est devenu depuis le marbre original, qui devait se trouver à Rome dans le xvi^e siècle.

ces exemples déjà connus et accusés depuis d'un septième. J'aurai lieu de constater le même résultat pour tous les noms d'artistes qui vont suivre, et que je rangerai dans l'ordre alphabétique.

N° 1. AGATHOPUS, graveur en pierres et en médailles, qui a inscrit son nom, avec le verbe à l'imparfait, de cette manière : ΑΓΑΘΟΠΟΥΣ (sic) ΕΠΟΙΕΙ, sur une belle intaille de la galerie de Florence, souvent publiée (1), et regardée avec raison comme une des plus belles pierres qui nous restent du siècle d'Auguste. La tête représente probablement M. Brutus, le meurtrier de César. L'auteur de cette gravure est sans doute le même artiste qui figure sous le titre d'*Aurifex*, parmi les *Affranchis* de Livie (2).

N° 2. ANDRAGORAS, fils d'Aristide, sculpteur de Rhodes, qui s'est désigné comme l'auteur d'une statue de bronze érigée à *Astypalée*, par l'inscription : ΑΝΔΡΑΓΟΡΑΣ ΑΡΙΣΤΕΙΔΑ ΡΟΔΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ. Cette inscription a été publiée d'abord par M. Osann (3), et le même savant s'en est servi plus tard pour enrichir de ce nom d'artiste le *Catalogue* de M. Sillig (4). M. Letronne, qui a oublié de comprendre *Andragoras* parmi les sculpteurs rhodiens, et qui ne l'a pas non plus admis sur sa liste des artistes qui employaient l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ, a commis ainsi une double omission,

(1) D'abord, par la Chausse, dans le *Mus. roman.*, sect. I, tab. xxI, mais sans l'inscription ; puis par Mallei, *Gemm. antiq.*, p. IV, tab. vi, et par Stosch, *Gemm. litter.*, tab. v. Gori l'a publiée deux fois, dans son *Mus. Florent.*, t. II, tab. I, n° 2, et dans ses *Inscript. Etrur. antiq.*, t. I, tab. I, n° 3, p. 42. Elle a été reproduite par Bracei, *Memor. de' Incisori*, t. I, tav. VII, p. 38-3.

(2) Gori, *Columb. Liv. XVI*, 20, et xix, 30; Bianchini, *Camer. de' liberti di August.*, p. 40, n° 89. M. Sillig a admis *Agathopus* sur sa liste des anciens artistes, d'après la pierre de Florence, et M. Osann y a rétabli l'*Aurifex*, affranchi d'Auguste, d'après l'inscription du *Colombaire d'Auguste*, comme un artiste différent, *Kunstblatt*, 1830, n° 83, p. 331; en quoi je pense qu'il a eu tort; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § II, n° 7, p. 106.

(3) *Sylloge*, etc., p. 386, n° xvii.

(4) *Kunstblatt*, 1832, n° 74, p. 294.

dont il y a d'autant plus lieu d'être surpris, que l'inscription avait été publiée de nouveau par M. Boeckh (1).

N° 3. *Démocritos*. C'est le nom d'un *statuaire*, auteur d'une statue d'une femme de *Milet*, *Lysis*, dont la base antique, avec l'inscription : ΔΗΜΟΚΡΙΤΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, se trouvait à *Marseille*, du temps de Spon, qui l'a publiée (2). M. Boeckh, en reproduisant cette inscription (3), a cru pouvoir la comprendre parmi les monuments attiques; mais ce n'est là, de la part de l'illustre philologue, qu'une conjecture dépourvue de preuves; et peut-être, le statuaire, comme la personne même dont il avait exécuté la figure, appartenait-il plutôt à cette ville de l'Ionie, qui produisit beaucoup d'artistes. Le *Démocritos* qui s'est nommé sur cette inscription, ne peut être le *statuaire* de ce nom mentionné par Pausanias (4); car il était de *Sicyone*, et, en qualité de Dorien, il eût gravé son nom, comme Pausanias l'écrit, ΔΑΜΟΚΡΙΤΟΣ. Mais Diogène de Laërte compte, en troisième lieu, parmi les personnages célèbres du nom de *Démocrite*, un *sculpteur*, dont il était parlé dans les écrits d'*Antigone*, un de ces historiens de l'art chez les Grecs, malheureusement perdus pour nous : Τρίτος, ἀνδριαντοποιός, où μέμνηται Ἀντίγονος (5). Cette notion, négligée par M. Sillig, peut très-bien s'appliquer à notre *Démocritos*, auteur de la statue de *Lysis*; et la mention qui en était faite dans l'ouvrage d'*Antigonos*, d'accord avec le rang qu'occupe cet artiste dans la liste de Diogène de Laërte, tend à prouver qu'il appartenait à quelque école ancienne. Effectivement, l'écrivain *Anti-*

(1) *Corp. Inscr. gr.*, n° 2468, t. II, p. 386. Elle se trouve aussi dans l'*Éphéméride archéologique d'Athènes*, 1841, p. 459-460, n° 690.

(2) Spon, *Miscellan.*, p. 138.

(3) Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 725.

(4) Pausan., vi, 3, 2.

(5) Diog. Laert., ix, 49.

gonos, cité ici comme garant par Diogène de Laërte, ne peut-être que le *statuaire Antigonus qui avait laissé des ouvrages volumineux sur son art*: *Antigonus, qui volumina condidit de sua arte* (1), au témoignage de Pline; et nous savons que ce *statuaire Antigonus* florissait vers la cxxx^e olympiade, 255 ans avant notre ère (2). Le *statuaire Démocritos*, dont il était parlé dans cet ouvrage d'un auteur du milieu du III^e siècle avant Jésus-Christ, florissait donc lui-même à une époque antérieure; l'emploi qu'il faisait du verbe *ποιεῖν*, à l'imparfait, en acquiert par là plus d'importance; et cet exemple méritera d'être pris en considération, pour apprécier la valeur de la théorie qui attribue à l'usage du mot *έποιει* une époque exclusivement récente (3).

N^o 4. ÉPAGATOS; c'est le nom d'un sculpteur, qui avait inscrit son nom, suivi du verbe ΕΠΟΙΕΙ, sur ces rochers de l'île de Théra, couverts d'inscriptions anciennes, qui ont été de la part de M. Boeckh l'objet d'un travail important (4). Celle-ci se rapporte indubitablement à quel-

(1) Plin., xxxiv, 8, 19.

(2) Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n^o 359, t. I, p. 450; cf. Sillig, *v. Antigonus*, p. 53.

(3) L'auteur du *Mémoire*, qui avait, dans son second tirage, admis le nom de *Démocritos* sur sa liste de cinquante artistes, l'a omis ou supprimé dans sa dernière rédaction, *Mém. de l'Acad.*, t. XV, p. 148; de sorte que cette liste, qui est annoncée comme se composant de cinquante noms, n'en renferme effectivement que quarante-neuf. Ce sont là de ces inadvertisances qui trahissent la précipitation d'un travail sujet à tant de remaniements et de repentirs, au milieu desquels l'auteur a perdu plus d'une fois le fil de ses idées. En tout cas, j'ai dû laisser subsister mon article sur *Démocritos*, dont le nom manque dans le *Mémoire* de M. Letronne.

(4) *Ueber die von Herrn v. Prokesch in Thera entdeckten Inschriften* (dans le volume des *Philos. histor. Abhandlung. der Kœnigl. Berlin. Akad.*, v. 1836), p. 41-101; voy. n^o 6, p. 78, l'observation que fait M. Boeckh sur cette inscription: *Hiernach ist es sicher, dass diesse Felsinschriften theilweise auch auf Bildwerke sich bezogen*. Cette inscription est du nombre de celles de Théra que M. Franz a reproduites en tête des *Tituli vetustissimi, Elem. epigraph. græc.*, c. II, p. 51-57.

qu'œuvre de sculpture qui aurait été érigée en cet endroit par son auteur *Épagatos*; et la forme des caractères, qui est très-archaïque, jointe à celle du mot ΕΠΟΙΕ pour ΕΠΟΙΕΙ, ne permet pas de douter que cette inscription n'appartienne à une très-ancienne époque; conséquemment, que l'usage de l'imparfait en pareil cas n'ait été familier à la haute antiquité grecque. J'en trouve un autre exemple, qui n'aurait pas dû non plus être négligé par le savant académicien, dans ces mêmes inscriptions de *Théra*; c'est celui que nous fournit l'inscription publiée par M. Boeckh, sous le n. 4, et qui est lue ainsi par le savant philologue: Ἀρίμανος τοῦ ἔκυντος (Ἐρυξ?). Πόδιοπ εξεῖται. Ce dernier mot est l'imparfait d'un verbe inusité, dérivé du primitif ἔκω, ἔκατω, forme dorique de ζέω; il indique ici un travail de *gravure*, qui se rapporte sans doute à cette inscription même, gravée sur le roc, plutôt qu'à la profession de la personne (1); mais, en tout cas, il prouve que l'imparfait s'employait familièrement pour des travaux de ce genre, à une époque, qui est bien certainement aussi, d'après la forme des caractères de cette inscription, celle de la haute antiquité grecque.

N° 5. *ÉPITYNCHANOS*, graveur sur pierres et sur métaux, dont le nom, suivi de la désignation *AVRIFEX*, figure dans la liste des *Affranchis de Livie* (2). Il nous est parvenu de lui une pierre offrant le portrait de *Germanicus jeune*, avec l'inscription ΕΠΙΤΥΧΑΝΟΣ ΕΠΟΙΕΙ (3).

(1) M. Boeckh pencherait à croire que l'*Arimanos* nommé dans cette inscription serait l'ancien peintre grec que Varro désigne sous le nom d'*Arimnus* parmi les prédecesseurs d'*Apelle* et de *Protogène*, de *L. L.*, ix, 6, p. 464, ed. Spengel. Cette conjecture est certainement ingénieuse, et elle a obtenu l'assentiment de M. Franz, *Elem. epigr. gr.*, c. II, p. 53; mais ce n'est toutefois qu'une conjecture.

(2) Tab. xvii, n° 9.

(3) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, p. 22, n° 6, et § II, n° 7, p. 108, de la nouvelle édition. Cette belle pierre, connue depuis le XVI^e siècle, fit longtemps partie

A la vérité, cette pierre se trouvant brisée par le bas, l'inscription est réduite aujourd'hui aux seules lettres ΕΙΙΙΤΥΦΧΑ (1); mais à l'époque du xvi^e siècle, où elle était déjà célèbre, l'inscription s'y lisait entière, comme elle a été rapportée par C. Dati (2), et publiée, avec la pierre alors intacte, dans le *Recueil iconographique* de Fulvius Ursinus (3).

N° 6. GAIOS. Le nom de ce graveur se lit sur une superbe intaille, représentant une tête de chien radiée de face; et c'est sur le collier que se trouve l'inscription : ΓΑΙΟC ΕΠΟΙΕΙ. Winckelmann fait mention de cette pierre, qui est un grenat, d'après une copie sur cristal de roche, de la main du graveur italien Masini, qui en existait dans le cabinet de Stosch (4), et Lessing la cite aussi (5), d'après Natter (6). La gravure a été publiée par Bracci (7), comme un des plus beaux ouvrages qui nous soient restés de la glyptique grecque, et Stosch en avait la même opinion, puisqu'il avait rangé cette pierre au nombre des chefs-d'œuvre de l'art dont il voulait enrichir son second recueil, et dont les planches, exécutées en partie à l'époque de sa mort, ont été ajoutées à un très-petit nombre d'exemplaires de la *Description de son cabinet*, par Winckelmann. Je possède moi-même un de ces rares exemplaires, et je puis affirmer que l'estampe de Stosch répond bien à l'idée qu'on

de la collection Strozzi, Gori, *Mus. Florent. Gemm.*, II, ix, 1. Elle est maintenant dans le *Musée Blacas*.

(1) Ces lettres ont donné lieu à M. Sillig n'admettre l'existence d'un graveur Spitynchas, différent d'Epitynchanos, *Catal. vet. Artif. v. Spitynchas*; erreur grave que j'ai relevée dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 22, 6, et § 11, n° 7, p. 88, 2^e édition.

(2) *Vit. de' Pittori*, p. 197, ed. Milan., 1806.

(3) *Imagines*, etc., tab. 87.

(4) *Description des pierres gravées de Stosch*, p. 206, n° 1240.

(5) *Sämmitt. Schrift.*, t. XV, p. 281.

(6) *Traité de gravure en pierre fine*, p. 26, n° XVI.

(7) *Memorie de' Incisori*, t. I, tav. XLV, p. 244-249.

peut se faire du mérite de l'original. Gependant, il a été dit de nos jours que la pierre était un ouvrage de Natter (1); j'ignore d'après quels motifs. Tout ce que je sais, c'est que Natter lui-même fait le plus grand éloge de cette pierre, qu'il en analyse, en habile graveur qu'il était, toutes les beautés de travail et toutes les difficultés d'exécution, et que ce passage du livre de Natter serait inexplicable, si la pierre était de sa main. Je maintiens donc le nom du graveur *Gaios* sur la liste des anciens artistes, où il a été omis par M. Sillig, et j'ajoute l'exemple de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ, que me fournit son inscription, à ceux qu'a cités M. etronne.

N° 7. HÉPHÆSTION. L'auteur du *Mémoire* cite cet artiste, fils de Myron et Athénien, comme auteur de deux statues dont les inscriptions ont été publiées en dernier lieu par M. Boeckh (2). Mais il a oublié un autre Héphæstion, sculpteur aussi et pareillement Athénien, mais fils de Démophilos, dont l'inscription, gravée sur la base d'une statue honorifique, et ainsi conçue : ΗΦΑΙΣΤΙΩΝ ΔΗΜΟΦΙΛΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, se trouvait à Délos. Ce monument a été publié par Villoison (3) et rappelé par M. Welcker, dans ses *Additions au Catalogue* de M. Sillig (4). M. de Koehler en avait fait aussi mention dans son travail sur *l'histoire des statues honorifiques chez les Grecs* (5). Il y a donc lieu de s'étonner qu'une inscription ainsi recommandée à plusieurs reprises à l'attention des

(1) Clarac, *Descript. des Antiq.* (Paris, 1820), p. 418 : « Il paraît que ce nom est faux, et que cette belle pierre est l'ouvrage de Natter. » D'après quoi cela paraît-il ? A-t-on vu la pierre ? S'autorise-t-on de quelque témoignage ou d'un aveu de Natter lui-même ? Personne n'en a rien soupçonné jusqu'ici, et j'attends qu'on donne du moins une raison, pour en apprécier la valeur.

(2) *Corp. Inscr. gr.*, n° 2284 et 2293.

(3) *Mém. de l'Acad.*, t. XLVII, p. 297.

(4) *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 330.

(5) *Ehre der Bildsäule bei den Griechen*, S. 174, 2).

antiquaires, et publiée dans le recueil même de l'Académie, ait été négligée par un de ses membres.

N° 8. *Hyllos*, célèbre *graveur en pierres fines*, dont il nous reste plusieurs bons ouvrages (1), l'un desquels fait partie de notre Cabinet des Antiques (2). Sur toutes ces pierres, l'artiste avait gravé son nom de cette manière : ΥΛΛΟΥ. Mais on connaît un camée que Gori avait vu dans les mains d'un amateur allemand, le baron de Winkler, et que cet antiquaire signale comme un chef-d'œuvre de la glyptique grecque ; lequel portait l'inscription, distribuée en trois lignes (3) :

ΥΛΛΟC
ΔΙΟСΚΟΥΡΙΔΟY
ΕΠΟΙΕI.

Il faudrait donc ajouter *Hyllos* au Catalogue des anciens artistes qui se servaient de l'imparfait ΕΠΟΙΕI. Toutefois, il me reste des scrupules sur l'authenticité de cette inscription ; et c'est une question que je me propose de discuter ailleurs (4).

N° 9. *Lysippos*; c'est le nom d'un sculpteur, fils de *Lysippos*, natif d'*Héraclée*, qui s'est désigné comme auteur d'une statue honorifique érigée à *Délos*, et dédiée à Apollon par l'inscription suivante :

ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΔΥΣΙΠΠΟΥ ΗΡΑΚΛΕΙΟΣ ΕΠΟΙΕI.

Cette inscription, publiée d'abord par Villoison (5), a été

(1) Stosch, *Gemm. litt.*, tab. xxxviii, xxxix; Gori, *Histor. Glyptogr.*, p. I, p. x, et p. II, p. xxvi-xxvii.

(2) Stosch, tab. xl; Bracci, t. II, tab. lxxx.

(3) Gori, *Histor. Glyptogr.*, p. I, p. x-xi.

(4) Dans la nouvelle édition de ma *Lettre à M. Schorn*; voy. à l'art. d'*Hyllos*, § II, p. 142, n° 50.

(5) *Mém. de l'Acad.*, t. XLVII, p. 296.

citée par M. de Kochler (1), au nombre des exemples très-rares, suivant lui, de noms d'artistes inscrits sur des monuments honorifiques érigés par l'autorité publique; opinion qui, du reste, ne se fonde, comme je l'ai déjà fait remarquer, ni sur le témoignage des écrivains, ni sur l'autorité des monuments; et l'artiste que cette inscription concerne, et qui appartient manifestement à l'époque romaine, a été ajouté par M. Welcker (2), sur la foi de ce monument, à la nomenclature des anciens artistes, où il avait été omis par M. Sillig, comme il a été encore oublié par M. Letronne, au nombre de ceux qui employaient le mot ΕΙΠΟΙΕΙ.

N° 10. MYRON. Nous connaissons déjà ce graveur *sur pierres*, qui a inscrit son nom sur une cornaline de la collection de Stosch, représentant une *tête de Muse*, et décrite par Winckelmann (3). A la vérité, M. Toelken a déclaré fausse l'inscription ΜΙΡΩΝ que porte cette pierre; mais il existe dans le cabinet de feu M. le duc de Blacas une autre pierre du même artiste, avec le nom certainement antique ΜΙΡΩΝΟC et la figure d'un *Lion*; et c'était particulièrement sur cette pierre que je me fondais, pour rétablir le nom de *Myron* sur la *Liste des anciens Artistes* dressée par M. Sillig (4), où manquait ce nom de *graveur* signalé pourtant par Lessing (5). Depuis, j'ai eu connaissance d'une belle intaille, possédée par feu le prince Gagarin (6), qui a pour sujet un *buste de Femme nue*, tenant à la main un *masque bachique*, et accompagnée de l'inscription : ΜΥ ΕΙΠΟΙΕΙ. Les lettres initiales désignent certainement le graveur *My-*

(1) *Ehre der Bildsäule*, etc., p. 174, 1^o.

(2) *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 330.

(3) Voy. Toelken, *Verzeichniss der geschnitten. Steine*, n° 1311, p. 227; Winckelmann, *Pierres de Stosch*, p. 207, n° 1249; la vraie leçon est ΜΙΡΩΝ.

(4) *Lettre à M. Schorn*, p. 45-46, n° 45.

(5) *Sæmmtl. Schriften*, t. XX, p. 281.

(6) J'en possède une empreinte tirée de la collection de Cadèz.

ron, suivant un usage dont on a plus d'un exemple; et l'emploi du mot ΕΠΟΙΕΙ ajoute aussi un nouvel exemple de cet imparfait à ceux qu'a cités l'auteur du *Mémoire* (1).

N° 11. NICANDROS. Le nom de ce graveur grec, d'époque romaine, se lit en toutes lettres, NIKANAPOC, suivi du verbe à l'imparfait, ΕΠΟΙΕΙ, sur une hyacinthe gravée en creux, représentant la tête de Julie, fille de Titus, de la collection du duc de Malborough (2).

N° 12. PHILEUMÉNOS. Le nom de ce sculpteur, tout à fait inconnu d'ailleurs, fut découvert en 1808, sur une statue de la *villa Albani*, retirée alors des magasins de cette splendide habitation, pour être placée dans un endroit du jardin. Zoëga fut un des premiers à voir et le premier à publier, dans un journal de Rome, cette inscription, qui se lit sous l'appui du pied gauche : ΦΙΛΕΥΜΕΝΟΣ ΕΠΟΙΕΙ. Elle a été reproduite dans la vie de ce savant illustre (3); et M. Welcker l'a signalée à l'attention des antiquaires, dans ses *Additions au Catalogue* de M. Sillig (4). Une seconde statue, de la même main, mais sans inscription et d'un très-bon travail, qui annonce le siècle d'Hadrien, fut trouvée au même endroit, et existe aussi à la *Villa Albani*. L'auteur du *Mémoire* aurait dû avoir connaissance de ces deux statues, et de l'inscription de l'une d'elles, pour la porter sur sa liste, où elle manque et où je prends la liberté de la rétablir.

N° 13. TRYPHON. Je conçois très-bien que le savant académicien n'ait pas admis sur cette liste le nom de Pyrgotèles,

(1) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § II, n° 55, p. 144, 2^e édit.

(2) La pierre est décrite par Raspe, dans le *Recueil de Tassie*, n° 11, 543. Elle est citée aussi par Amaduzzi, *Sagg. di Corton.*, t. IX, p. 154, par Dolce, *Mus. Denh.*, 7, 70, t. III, p. 35, et publiée par Bracci, t. II, tav. LXXXVI, mais sans l'inscription.

(3) Zoëga's *Leben*, Th. II, S. 366.

(4) *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 330-331.

sur la foi de pierres gravées, telles que le camée du préteur Phocion (1), ou que l'intaille représentant le *Jugement de Pâris*, qui portent l'un et l'autre l'inscription : ΗΥΡΓΟΤΕΛΗΣ ΕΠΟΙΕΙ. Cette dernière pierre, publiée par l'antiquaire Miliotti (2), dans un recueil peu connu, est évidemment un ouvrage moderne, et l'inscription n'a aucune valeur. Mais il n'en est pas de même d'une pierre qui nous reste du célèbre graveur *Tryphon*; c'est un superbe camée représentant les *noces de l'Amour et de Psyché* (3), chef-d'œuvre de la glyptique grecque. La réputation dont jouissait cet artiste dans l'antiquité, est attestée par le petit poème qui inspira à *Addaeus*, un des poètes de l'Anthologie, une de ses gravures représentant *Galéna* (4); et ce témoignage classique, d'accord avec le style du camée que nous possédons, et qui est de la plus belle manière grecque, prouve que cet artiste a fleuri sous les premiers successeurs d'Alexandre (5). L'inscription qu'il a gravée dans le champ de sa pierre, est ainsi conçue : ΤΡΥΦΩΝ ΕΠΟΙΕΙ; c'est une des inscriptions de graveurs antiques les plus célèbres et les plus authentiques que nous ayons recueillies; et il est permis de s'étonner que cet exemple du mot *ἐποίει*, de la main d'un artiste si habile et sur un monument si connu, ait été omis par le savant académicien.

(1) Bracci, *Memor. de' Incisor.*, t. II, tav. xcix.

(2) *Description d'une collection de pierres gravées qui se trouvent au cabinet impérial de Saint-Pétersbourg* (Vienne, 1803, in-folio), pl. 127. La pierre est une sardoine, et l'éditeur ne fait aucune difficulté d'admettre comme antique le nom du graveur Pirogèle (sic), d'après l'inscription ainsi figurée :

ΗΥΡΓΟΤΕΛΗΣ
ΕΠΟΙΕΙ.

(3) Spon, *Miscellan.*, p. 7; Stosch, *Gemm. Antiq.*, tab. lxx, 94-95; Bracci, *Memor. de' Incisor.*, t. II, tav. cxiv, p. 248, sqq.

(4) Brunck, *Analect.*, t. II, p. 242, *Carm. vi*; cf. Jacobs, *Animadv.*, t. IX, p. 233-234.

(5) Visconti, *Oper. var.*, t. II, p. 119.

N° 14. **TYNNICOS**, artiste d'une époque inconnue ou même mythologique, qui avait inscrit son nom sur un monument votif, dédié à *Artémis Bolósia*, dont la tradition faisait remonter l'érection jusqu'à Agamemnon. L'inscription, dans ce qui en restait de lisible, nous a été conservée par Procope (1); et la partie qui concernait l'artiste se lisait ainsi : ΤΥΝΝΙΧΟΣ ΕΠΟΙΕΙ ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΒΟΛΟΣΙΑΙ. M. Welcker avait dernièrement rappelé ce monument épigraphique à l'attention des savants (2); et je m'explique d'autant moins l'omission dont il a été l'objet de la part de M. Letronne, que la haute antiquité à laquelle appartenait l'inscription, puisque la plupart des caractères en étaient effacés par le temps : Τὰ μὲν πλεῖστα εἰςτηλα χρόνῳ τῷ μακρῷ γέγονε, y rendait plus remarquable l'emploi de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ. On avait un exemple analogue, dans l'inscription du monument d'Homère, présumé l'ouvrage de *Boulos, fils de Smyrnæos* et de *Mélita* (3), inscription distribuée en deux lignes, au-dessus et au-dessous de l'épitaphe, de la manière que voici : ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ, et, ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ ΜΕΛΙΤΑΣ. Il est vrai que l'auteur du *Mémoire* n'a pas cru devoir comprendre le nom de *Boulos* parmi ceux des artistes qui se servaient de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ, parce que, dit-il, l'authenticité de l'inscription est douteuse. Ce scrupule avait pu lui être suggéré par la manière dont M. Boissonade parle de cette inscription, qu'il rapporte dans son *Commentaire sur l'inscription actiaque* (4) : *in illo smyrnensi lapide forte non genuino*. Mais je crois que notre savant frère

(1) Procop., *Bell. Goth.*, iv, 22, t. II, p. 576, ed. Bonn.

(2) *Sylloge epigrammat. Græcor.*, n° 182, p. 226. C'est d'après M. Welcker que je l'avais rappelé moi-même dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 89, n° 80.

(3) Ou plutôt citoyen de Smyrne et de Mélita, en lisant ΣΜΥΡΝΑΙΟΣ et ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ, comme l'a proposé récemment M. Welcker, *Zeits. für die Alterth.* III^e, Jahrg. n° 25, p. 197.

(4) A la fin de son édition des *Lettres d'Holstenius*, p. 428.

n'a pas bien saisi la pensée de M. Boissonade. Cet habile critique a voulu dire sans doute qu'il ne regardait pas l'inscription dont il s'agit comme authentique, en ce sens qu'elle eût été réellement placée *sur le tombeau d'Homère*; et personne ne peut être d'un avis différent. Mais il n'avait pas l'intention de soutenir que cette inscription, toute fabriquée qu'elle fût, à l'effet de servir pour un prétendu tombeau d'Homère, ne pût être réellement antique. Dès lors, que le nom de *Bulos* fût imaginaire et inventé, l'emploi du mot ΕΙΟΙΕΙ, gravé par une main antique, pour un monument réputé antique, n'en conservait pas moins toute sa valeur, avec cette circonstance, que, dans l'opinion de celui qui rédigea l'inscription et de ceux à qui elle s'adressait, cet emploi de l'imparfait en pareil cas n'était pas en désaccord avec l'usage des anciens temps de la Grèce, usage que nous venons de voir prouvé par l'inscription de *Tynnichos*. Je n'admettrais donc pas le nom de *Bulos* sur la liste des anciens artistes, parce que je crois, comme M. Boissonade, que ce nom est de l'invention de l'auteur de l'inscription; mais je maintiens l'exemple du mot ΕΙΟΙΕΙ, comme fourni par un monument réellement grec et conforme à un usage grec. Mais il y aurait encore, sur ce monument même, quelques éclaircissements à donner et quelques rectifications à faire, qui ne sembleront pas hors de propos.

On sait que la tradition générale de l'antiquité plaçait le tombeau d'Homère dans l'île d'*Ios*, et c'est dans cette île qu'un personnage du dernier siècle, le comte Pasch van Krienon, officier hollandais au service russe, prétendit avoir trouvé trois tombeaux, un desquels lui parut le tombeau d'*Homère*, d'après les inscriptions gravées en plusieurs endroits de ce cercueil, et dont un *fac-simile* est joint à sa relation, publiée à Livourne en 1773(1). L'une

(1) *Breve descrizione del Arcipelago, etc.* (Livorno, 1773, in-8°), nos 2 et 4, p. 43-44.

de ces inscriptions, renfermant le nom de l'artiste, auteur présumé du monument, est ainsi conçue :

ΒΟΥΛΟΣΕΡΓΟΣΕΣ
.....ΨΑΣΔΟΞΜΥΡΝΑΣΟΝ
ΓΔΤΑΥΤΕΟΣΒΑΚΣΔ

Une seconde, gravée à un endroit différent, contient le même nom, avec d'autres paroles, de la manière que voici :

ΒΟΥΛΟΣΕΡΓΟΣΕΣΜΕΛΤΑΣΟΝ
ΟΜΣΡΟΝΓΟΣΣΤΟΝΚΡΣΒΕΟΣΥΝΟΝ

Il est évident que c'est d'après ces deux inscriptions que M. Boissonade, et M. Letronne qui l'a suivi, ont reproduit la double inscription : Βοῦλος ἐποίει Σμυρνέου, et Βοῦλος ἐποίει Μελίτας, comme *provenant*, disent-ils, de *Smyrne*; bien que le marbre original eût été trouvé à *Ios* et porté de là à *Naxos*, où il fut laissé, et où l'on ignore ce qu'il est devenu. Maintenant, que doit-on penser de cette découverte du *tombeau d'Homère*, qui fit tant de bruit à la fin du siècle dernier (1), et de l'authenticité des inscriptions qui s'y rapportent, particulièrement de celle de *Bulos*? Sans entrer ici dans une discussion qui m'éloignerait trop de mon sujet, je me bornerai à dire que M. L. Ross, dans le *voyage* qu'il entreprit *dans les îles de l'Archipel grec*, et dont il a publié les résultats en 1840 (2), s'était principalement proposé pour objet de vérifier sur les lieux le récit des découvertes opérées en 1771, dans l'île d'*Ios*, par le comte Pasch van Krien, et que tous les témoignages qu'il a recueillis ont confirmé ce récit sur tous les points; d'où il est résulté, pour M. L. Ross, la conviction qu'il exprime, qu'un tombeau attribué par une tradition ancienne à Homère fut

(1) Voyez la *Dissertation d'Heyne, das vermeinte Grabmal Homers*, Leipzig, 1794, traduite par Lechevalier dans son *Voyage en Troade*, t. I, p. 180-209.

(2) *Reisen auf den Griech. Inseln*, etc., t. I (1840, in-8°), *Brief XIII*, p. 167, fl.

réellement trouvé à *Ios* par le personnage en question, et que ce tombeau, avec les objets qu'il renfermait et avec les inscriptions qui y étaient gravées, avait dû être renouvelé, au 1^{er} ou au 11^e siècle de notre ère, par quelque antiquaire amateur, tel qu'Hérode Atticus, qui aurait imité plus ou moins bien dans les inscriptions les caractères de la haute antiquité grecque. Dans cette opinion du savant professeur d'Athènes, partagée par un habile critique (1), le tombeau d'Homère serait un monument antique, avec la réserve qui vient d'être indiquée, et les inscriptions de *Bulos* auraient toute la valeur que je leur ai attribuée; mais, en tout cas, il est bien évident que M. Letronne, qui a rejeté ces inscriptions qu'il croyait provenir de *Smyrne*, n'a pas connu alors les faits qui viennent d'être exposés (2).

(1) M. Walz, dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1842, p. 1212-1216.

(2) Depuis que ceci a été écrit, M. Welcker a publié une *Dissertation*, où il s'est attaché à prouver que ce monument d'Homère, avec la double inscription relative à *Bulos*, pouvait bien en effet avoir quelque chose d'antique, en tant qu'ayant été exécuté à une certaine époque de l'antiquité pour faire croire que c'était réellement le tombeau d'Homère; voy. cette *Dissertation* dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, II^e Jahrgang, n° 13, avec une *addition*, III^e Jahrg., n° 25. Seulement, M. Welcker croit qu'il faut lire ΣΜΥΡΝΑΙΟΣ et ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ, au lieu de ΣΜΥΡΝΕΟΥ et de ΜΕΛΙΤΑΣ, et du reste, la forme Βούλος, bien qu'encore inconnue jusqu'ici, lui paraît régulière, à l'exemple de Βούλη; et de Βούλων qui se lisent dans Hérodote et dans Plutarque, et auxquels j'ajouterais Βάλος, nom porté par deux philosophes que cite Suidas, *h. v.*, et qui me paraît la forme dorique de Βούλος. Mais dans un travail lu récemment à l'Académie, M. Letronne a rejeté l'inscription du prétendu tombeau d'Homère, comme tout à fait apocryphe, et il a soutenu que le nom Βούλος ne pouvait pas même être grec. La question est donc encore en litige; et dans cet état de choses, je me borne à dire que je ne regarde dans aucune hypothèse le nom de Βούλος comme celui d'un artiste réel, d'un personnage historique; à cet égard, je m'en réfère à ce que j'en ai dit dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 238, n° 82. — Telle était l'opinion où j'étais au sujet des inscriptions qui portent le nom de *Bulos*; lorsque j'ai eu connaissance d'une découverte récemment opérée dans l'île d'*Ios*, et rendue publique par M. L. Ross, dans le troisième volume de ses *Voyages dans les îles grecques de la mer Égée, Reisen auf den griechisch. Inseln des ægäisch. Meeres* (Stuttgart, 1845, in-8°), p. 152-154, celle d'une inscription qui existait dans la maison d'un paysan de l'île, nommé Jac. Spatharos, laquelle inscription est ainsi

N° 15. J'ajouterai un autre exemple de l'emploi du mot ΕΠΟΙΕΙ fourni par un monument attique que M. Letronne aurait pu connaître, puisqu'il a été publié dans l'*Éphéméride attique* de 1839 (1); c'est un fragment de *base* ou d'*autel* qui se trouvait, en 1838, parmi d'autres marbres antiques déposés près du portique d'*Hadrien*, à Athènes. Cette base est fracturée au commencement de chaque ligne, de sorte que la partie antérieure de l'inscription manque; et malheureusement le nom propre de l'artiste, *fils de Diognète, du déme d'Acharnes*, est compris dans cette lacune. Voici ce qui reste de cette inscription, telle que je l'ai copiée moi-même, avec tout le soin possible (2), à une époque où elle était encore inédite :

ΟΥΑΡΕΩΣΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ
ΩΝΘΕΟΞΕΝΟΤΟΥΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΔΩΝΙΟΥΕΠΩΝΥΜΟΥΔΕΤΗΣ
ΤΟΚΟΙΝΟΤΩΝΑΧΑΡΝΕΩΝΑΝΤΙ
ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΩΝΑΡΕΙΚΑΙΣΕΒΑΣΤΩ
ΟΣΔΙΟΓΝΗΤΟΥΑΧΑΡΝΕΥΣΕΠΟΙΕΙ

représentée par M. L. Ross : ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ. Comme le marbre où sont gravés ces deux mots, avec quelques lettres plus petites et illisibles, et avec le dessin au trait d'un *coq*, ne peut être celui que le comte Pasch van Krienen avait trouvé dans le tombeau d'Homère, le savant antiquaire d'Athènes présume qu'il formait la partie inférieure d'une ancienne copie de l'épitaphe homérique que le personnage en question trouva dans un autre endroit, et il croit que les caractères illisibles ont pu fournir les éléments du mot ΜΕΛΙΤΑΣ, et le *coq* devenir la *colombe* qui figure sur la planche du comte Pasch van Krienen. Dans tous les cas, il est maintenant avéré, par l'inscription dont nous devons la connaissance à M. L. Ross, qu'il exista, dans le 1^{er} ou 2^e siècle de notre ère, un artiste du nom de *Bulos*, qui exerça particulièrement ses talents dans l'île d'*Ios*; et cette notion, neuve et importante, sert à rectifier ce qui a été dit de *Bulos*, dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 238, n° 82, et en même temps elle réduit à sa véritable valeur l'assertion de M. Letronne, que ΒΟΥΛΟΣ ne pouvait pas être un nom grec.

(1) Cahier de novembre et de décembre, n° 340, p. 290. M. Ad. Schöell a reproduit cette inscription absolument comme je l'avais copiée, *archæol. Mittheilung. aus Griechenl.*, p. 129, 1).

(2) Le mot ΕΠΟΙΕ (sic) se rencontre encore dans un fragment d'inscription

En récapitulant les *quinze exemples* que je viens d'ajouter à la liste de M. Letronne, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de connaître, puisqu'ils étaient tous publiés, j'observe que *sept* de ces exemples, c'est à savoir, ceux d'*Agathopus*, de *Gaios*, d'*Épitynchanos*, d'*Hyllos*, de *Myron*, de *Nicandros* et de *Tryphon*, appartiennent à des graveurs sur pierres, pour lesquels c'était une pratique constante, et, conséquemment, on doit le croire, une tradition propre à leur profession, de se servir *exclusivement* de l'imparfait ΕΙΙΟΙΕΙ ; car je ne connais pas une seule inscription de cette classe d'artistes avec l'aoriste ἐποίησεν. J'observe, en second lieu, que, sur ces *quinze exemples*, *trois*, ceux d'*Epagatos*, de *Démokritos* et de *Tynnichos*, pour ne point parler de celui de *Bulos*, appartiennent à l'ancienne école; ce qui réduit à *quatre* le nombre des exemples de l'emploi du mot ΕΙΙΟΙΕΙ dans des inscriptions d'artistes de la fin de la période grecque et de l'époque romaine; et, en déduisant de la liste dressée par M. Letronne et réduite à *quarante et un* noms, les graveurs sur pierres qui y figurent au nombre de *neuf*, on verra que la liste totale des sculpteurs de l'époque indiquée, employant l'imparfait ΕΙΙΟΙΕΙ, se compose de *trente-six noms*. A côté de ce fait, se place celui qui résulte des inscriptions de *Bupalos*, de *Kalamis*, de *Kallimachos*, de *Démokritos*, d'*Epagatos* et de *Tynnichos*, tous artistes de la haute époque, se servant de l'imparfait ΕΙΙΟΙΕΙ, contrairement à l'usage le plus général de cette époque, où l'on employait

gravée sur un piédestal de l'*Acropole*, fragment malheureusement trop incomplet et conçu ainsi :

ΦΙΛΙΠΠΟΥ
ΕΠΟΙΕΤΟΔΕΤΟ
ΙΤΟΣ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.

Ce fragment a été rapporté par M. Pittakis, *Description*, etc., p. 389.

l'aoriste *éποίησεν*; et cet autre fait que nous a fait connaître l'inscription nouvelle de *Sthennis*, et d'où il résulte que le même artiste employait indifféremment l'imparfait et l'aoriste. Ne serions-nous donc pas déjà suffisamment autorisés à conclure que la *théorie* de M. Letronne, sur l'usage de l'imparfait presque exclusivement propre à la période qui a suivi le siècle d'Alexandre, que cette *théorie*, qui ne se fonde en définitive sur aucune règle de la grammaire, n'a pas davantage pour elle l'appui des monuments?

Nous allons voir qu'une conséquence semblable résulte de la réunion des exemples qui nous sont connus, de l'emploi de l'aoriste, pour des temps où, d'après la même *théorie*, l'usage de l'imparfait aurait dû prévaloir sur celui de cet aoriste, c'est-à-dire, que nous trouverons, dans les derniers temps de la période grecque et dans tout le cours de l'époque romaine, un nombre encore plus considérable d'artistes nommés sur leurs ouvrages avec l'aoriste *ἐποίησεν*, qu'avec l'imparfait *ἐποίει*; ce qui achèvera de montrer que l'emploi des deux temps était bien contemporain, conséquemment, qu'il devait être indifférent; et ce qui prouvera, contrairement à la *théorie* en question, qu'il n'y avait point à cet égard de règle fixe, fondée sur quelque principe grammatical, mais un usage variable, tenant à une volonté individuelle, plutôt encore qu'à une coutume générale; d'où il résultera qu'une *théorie* si sujette à exceptions, ne saurait donner lieu à aucune application utile dans l'histoire de l'art. Je procéderai, dans cette seconde partie de mes observations, comme je l'ai fait pour la première, en signalant les inexactitudes et les omissions commises par le savant académicien, dans les divers exemples qu'il a cités de l'emploi de l'aoriste. Écoutons d'abord ce qu'il dit à ce sujet (1):

(1) *Explication, etc.*, p. 28.

« Si, au contraire, on cherche sur les monuments ou dans les auteurs anciens les exemples d'inscriptions antérieures au siècle d'Alexandre, dans lesquelles le verbe suit le nom d'un sculpteur et d'un peintre, on trouve **CONTINENT** l'aoriste. Ainsi, sur les vases peints grecs ou italiens, d'*ancienne fabrique*, on ne trouve que les aoristes ΕΠΟΙΕΣΕ and ΕΓΡΑΨΕ, au lieu des imparfaits ΕΠΟΙΕΙ and ΕΓΡΑΦΕ. » Voilà qui est net et positif. La doctrine de l'auteur achève d'être mise en évidence par la note qu'il ajoute à ce passage, et dans laquelle il s'efforce de montrer que, dans les trois exemples qu'il connaît du mot ΕΠΟΙΕ and ΕΠΟΙΕΙ, sur des vases peints d'*ancienne fabrique* (1), ce mot ΕΠΟΙΕ (2) n'était que le mot ΕΠΟΙΕΣΕ, non terminé, et où il finit par assurer, au sujet de ces exemples d'imparfait qui pourraient être fournis par cette classe de monuments, qu'IL NE PEUT PAS Y EN AVOIR. Il est vrai que, dans l'édition corrigée de son *Mémoire*, il a supprimé cette dernière phrase, et s'est contenté d'attribuer à la négligence des artistes ce qu'il appelle une *déro-gation à l'usage*, dans les trois seuls exemples qu'il en connaît. Voyons donc si cette manière de voir est suffisamment autorisée par les monuments.

Le vase du potier *Andocide*, sur lequel on pensait que

(1) Ces trois vases sont : un vase de Nicosphène, de l'ancienne Collection Durand, n° 418 ; un vase d'*Andocide*, de la collection du prince de Canino, Catalogo, etc., n° 24, p. 14 ; et un vase de Chélis, cité d'après le *Rapport. Vulcent.* n° 706, dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 4, 5).

(2) C'est une règle de paléographie attique que la diphthongue EI, quand elle résulte de la répétition de la voyelle E, comme dans ΕΠΟΙΕΙ, provenant de ΕΠΟΙΕΕ, est habituellement représentée par la voyelle simple E; ainsi ΕΠΟΙΕ, pour ΕΠΟΙΕΙ, était proprement une forme attique; et c'était, conséquemment aussi, une manière d'écrire très-convenable pour des potiers, la plupart d'origine attique. Mais, du reste, cet usage de l'E pour EI, dans des cas analogues, n'était pas étranger aux Doriens et aux Éoliens, et M. Franz en a fait l'observation, précisément au sujet du mot ΕΠΟΙΕ, écrit pour ΕΠΟΙΕΙ, sur l'inscription de Théra; voy. ses *Element. epigraph. græc.*, I. I, c. 1, p. 50; cf. I. II, c. 3, p. 127.

le mot ΕΠΟΙΕ était écrit pour ΕΠΟΙΕΣΣΕ, a été apporté à Paris, depuis la publication du *Mémoire* de M. Letroune. Ce vase, qui faisait partie de la collection du prince de Canino (1), a passé dans le cabinet de M. Hope, à Paris; tout le monde a pu le voir, et se convaincre que le mot ΕΠΟΙΕ, parfaitement écrit, sans aucune trace d'autres lettres, sans le moindre indice de *négligence*, constitue l'inscription originale; sur ce point donc, la supposition qu'on avait pu se permettre tombe par le fait, et il en est de même des deux autres exemples que le savant auteur a voulu faire rentrer dans sa *théorie*, contre la foi des inscriptions, telles qu'elles existent. Mais il y a plus; c'est qu'un second vase du même fabricant, faisant partie de la même collection du prince de Canino, et acquis pour notre musée du Louvre, a offert l'inscription : ΔΝΔΟΚΙΔΕΣΕΠΟΙΕΣΣΕΝ (2). Nous possédons également, en assez grand nombre, des vases de la fabrique de *Nicosthène*, où son nom est suivi de l'aoriste ΕΠΟΙΕΣΣΕΝ, tandis que, sur un seul, on lit l'imparfait ΕΠΟΙΕ; et depuis l'apparition du vase de *Chélis*, où le nom de ce fabricant, ΧΕΛΙΣ, était accompagné de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ (3), il en a été recueilli deux autres, où le même nom se lisait avec l'aoriste (4) ΕΠΟΙΕΣΣΕΝ : d'où il

(1) Il est décrit dans le *Catalogue* de cette collection, rédigé par M. Dubois, p. 7, n° 22; voy. le *Muséum étrusque*, n° 24.

(2) Décrit dans le *Catalogo di scelte Antichità*, p. 112, n° 1381, et cité dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 4, n° 3, 2). Voy. aussi le *Muséum étrusque*, p. 119-121, n° 1381, et la *Notice* de M. Dubois, p. 21-23, n° 79. Deux autres vases de la même collection du prince de Canino, *Catalogo*, etc., p. 103, n° 1181, et p. 105, n° 1183, ont offert l'inscription : ΑΝΔΟΚΙΔΕΣ ΕΠΟΙΕΣΣΕΝ.

(3) *Rapport. Vulcenti*, n° 706. Cette coupe, qui faisait partie de la collection Candelori, est décrite dans le *Bullet. archeol.*, 1829, p. 84-85. On y remarque le soin extrême de l'exécution, la diligenza del lavoro notabilissima et le caractère archaïque du dessin; en sorte qu'il ne puisse y avoir la moindre raison pour ranger ce vase parmi ceux de la décadence.

(4) Ces deux vases, qui faisaient partie de la collection du prince de Canino, sont décrits dans la *Notice* de M. Dubois, p. 48, n° 180, et p. 62, n° 224. Ce sont

résulte bien positivement que le même artiste se servait indifféremment des deux expressions ΕΠΟΙΕ ou ΕΠΟΙΕΙ, et ΕΠΟΙΕΣΕΝ; conséquemment, qu'il n'y a aucun indice chronologique à tirer de l'emploi de l'une ou de l'autre de ces expressions. Il est vrai qu'il reste au savant critique la ressource de soutenir que ce mot ΕΠΟΙΕ est *incomplet* et *non terminé*, comme il l'a dit, sur tous les vases où il se rencontre; mais que répondra-t-il, si on lui oppose l'inscription du vase de *Panthæos*, vase d'ancien style, qu'il n'a pas connu, où le *fabricant* s'est désigné par le mot ΕΠΟΙΕΙ, parfaitement écrit et en toutes lettres (1)? Il est évident que, dans ce cas, cette ressource lui manque absolument; et la chose est d'autant plus fâcheuse, que sur tous les autres vases que nous possédons du même *fabricant* (2), il s'est constamment servi de l'aoriste ΕΠΟΙΕΣΕΝ; ce qui constitue un fait analogue à celui d'*Andocide*, de *Chélis* et de *Nikosthène*, et ce qui achève de prouver que, pour tous ces artistes, l'usage de l'imparfait et de l'aoriste était indifférent. Aussi, un savant philologue, M. Walz, a-t-il observé, précisément au sujet de ce vase de *Panhæos*, qu'il suffisait de ce seul exemple, pour apprécier le compte qui se devait faire des conséquences qu'on a cru tout récemment pouvoir tirer des mots ἐποίει ou ἐποίησε pour la chronologie des artistes : c'est là, comme on le voit, la condamnation de la doctrine de M. Letronne, portée par un critique qui

deux coupes, dont l'une surtout, celle du n° 180, offre la réunion des deux fabricques, à figures noires sur fond jaune, et à figures jaunes sur fond noir, particularité dont on a quelques exemples, avec un style de dessin très-élégant et une exécution très-soignée, qui ne peuvent appartenir qu'à une assez haute époque de l'art.

(1) Éd. Gerhard, *auserlesen. Griechisch. Vasenbild*, t. II, taf. cxv.

(2) *Catalogo di scelte Antichità, etc.*, n°s 1116, 1303 et 1513 ; de Witte, *Cabinet Durand*, n°s 91 et 117 ; le même, *Descript. des Antiq. de la collect. Beugnot*, n° 37 ; *Mus. Chiusin.*, t. II, tav. cxxxiii ; *Mus. Gregorian.*, t. II, tav. 66, 4, et 69, 4.

est à la fois un habile philologue et un savant versé dans l'histoire de l'art (1).

Notre auteur ne se trouve pas mieux d'accord avec les monuments, lorsqu'à l'appui de sa première assertion il affirme que l'imparfait ΕΓΡΑΦΕ, qui se rencontre souvent, dit-il, sur les vases peints d'époque récente (en quoi il se trompe, puisqu'on ne connaît encore jusqu'ici que cinq artistes qui employaient le mot ΕΓΡΑΦΕ, dans la foule de ceux dont nous avons recueilli les noms, suivis du mot ΕΓΡΑΨΕ), ne se trouve que sur des vases dont le style annonce une époque de décadence, tels qu'un vase du dessinateur *Python* (2) et les trois du dessinateur *Asstéas* (3) : ce sont là les deux seuls artistes qu'il cite, avec un troisième, dont je parlerai tout à l'heure. Mais, même en accordant à l'auteur que les vases d'*Asstéas* soient des œuvres de décadence, il est certain que cette qualification ne convient nullement à la coupe représentant une *scène de Gigantomachie*, et portant l'inscription : ΕΡΓΙΝΟΣ ΕΠΟΙΕΣΣΕΝ, ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΕΣ ΕΓΡΑΦΕ. Cette inscription, telle qu'elle avait été communiquée à l'auteur du *Mémoire*, et qu'il l'a reproduite, porte évidemment un caractère archaïque, et le style de la peinture la range, de l'aveu de l'antiquaire à qui nous devons la description de ce vase, parmi les meilleures productions de ce genre (4). C'est

(1) Heidelberg. Jahrbüch., 1845, no 25, p. 389 : « So ersieht man schon aus diesem einzigen Beispiel, was von den neuerlich gemachten Consequenzen, welche von der Inschrift ἐποιεῖ oder ἐποίεται für die Chronologie der Künstler gezogen wurden, zu halten sey. »

(2) *Monum. publ. par l'Instit. archéol.*, sect. franc., t. I, pl. x.

(3) Millingen, *Peint. de vas.*, pl. XLVI, et *anc. uned. Monum.*, p. II, pl. xxvii ; Millin, *Vas. peints*, t. I, pl. III (et non IX). Je ne sais où M. de Clarac a trouvé le nom d'*Asstéas*, suivi de l'aoriste ΕΓΡΑΨΕΝ ; les trois seuls vases qu'on connaît de cet artiste portent, avec quelques variantes d'orthographe, l'imparfait ΕΓΡΑΦΕ et ΕΓΡΑΦΑ.

(4) Voy. le *Bullet. dell' Instit. archeol.*, 1840, p. 53.

également à l'école ancienne qu'appartiennent deux dessinateurs de vases peints, qui paraissent être restés inconnus au savant académicien, *Euthymidès* et *Pheidipos*. On connaît, du premier de ces artistes, un vase où il s'est ainsi désigné (1) : ΕΓΡΑΦΕ ΕΥΘΥΜΙΔΕΣ ; ce qui n'a pas empêché que, sur d'autres vases de sa main, acquis depuis à la science (2), il n'ait tracé l'inscription : ΕΓΡΑΦΣΕΝ ΕΥΘΥΜΙΔΕΣ ; et ce qui prouve que le même artiste employait indifféremment ΕΓΡΑΦΕ et ΕΓΡΑΨΕ ; d'où résulte pour nous un fait analogue au procédé des fabricants *Andocide*, *Nicosthène*, *Panthæos* et *Chélis*. Quant à *Pheidipos*, nous possérons de cet artiste un vase qui a fait partie de la collection du prince de Canino (3), et dont la fabrique appartient à une belle époque, comme le prouvent d'autres vases sortis du même atelier (4), la plupart de l'ancienne manière grecque. Cette fabrique est celle d'*Hischylos*, qui employait d'autres dessinateurs, tels qu'*Épictétos*, dont le nom est toujours suivi de l'aoriste ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Ainsi, dans la même fabrique et dans le même temps, deux artistes, travaillant concurrem-

(1) Ce vase a été publié par Lanzi, *Giornal. dell. Litteratur. ital.*, t. XX., p. 180-181, et il avait été trouvé près d'Adria, où, de nos jours encore, il a été recueilli tant de fragments de vases peints d'une fabrique qui paraît attique, avec des noms de fabricants athéniens ; voy., à ce sujet, les observations que j'ai eu récemment l'occasion de faire dans ma *Lettre à M. Schorn*, § 1, p. 18-28.

(2) Tels que le vase du prince de Canino, décrit par M. de Witte, n° 146, p. 93, et un autre vase de la même collection, décrit dans le *Catalogo di scelte Antichità*, n° 1386.

(3) Ce vase est indiqué dans le *Catalogo di scelte Antichità*, sous le n° 558, p. 72, et j'avais cité le dessinateur *Pheidipos*, avec le mot ΕΓΡΑΦΕ, dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 10, n° 22. Depuis, le vase a été apporté à Paris, et il se trouve décrit dans la *Notice d'une collection de vases provenant des fouilles du prince de Canino*, par M. Dubois, p. 56, n° 204.

(4) Le fabricant qui employait le talent de *Pheidipos* pour peindre ses vases se nommait *Hischylos* ; c'est ce qui résulte de l'inscription : ΗΙΣΧΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ, que portent plusieurs de ces vases ; sur d'autres, dont la peinture était de la main d'*Épictétos*, on lit, avec la même inscription du fabricant, *Hischylos*, ΗΙΣΧΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ, celle du dessinateur *Épictétos*, ainsi exprimée : ΕΠΙΚΤΕΤΟΣ ΕΓΡΑΦΣΕΝ.

ment, se servaient, l'un, *Pheidipos*, de l'imparfait ΕΓΡΑΦΕ, l'autre, *Épictétos*, de l'aoriste ΕΓΡΑΦΣΕΝ. Ici, encore, on voit ce que devient la *théorie* de notre auteur, et jusqu'à quel point des monuments qu'il n'a pas connus, ou du moins qu'il n'a pas cités, s'accordent avec sa manière de voir.

Les inscriptions de vases peints, qui offrent à la fois les imparfaits ΕΠΟΙΕΙ et ΕΓΡΑΦΕ, et les aoristes ΕΠΟΙΕΣΕΝ et ΕΓΡΑΨΕΝ, employés dans le même temps et le plus souvent émanés de la même main, nous fournissent donc une notion tout à fait semblable à celle que nous ont procurée les inscriptions de monuments qui portent l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ, à une époque où l'on se servait plus généralement de l'aoriste ΕΠΟΙΗΣΕΝ. Voyons maintenant si de l'examen des inscriptions où se trouve le verbe ποιεῖν, à l'aoriste, il ne résultera pas une conséquence toute pareille et tout aussi contraire à la *théorie* proposée, c'est-à-dire que l'usage de l'aoriste ἐποίησεν, qui, suivant cette *théorie*, avait dû cesser à partir de l'époque où prévalut, selon l'auteur du *Mémoire*, celui de l'imparfait ἐποίει, continua de régner conjointement avec cet imparfait, de manière qu'on n'en puisse tirer aucun indice chronologique.

Après avoir cité seize *exemples*, fournis par les inscriptions, de noms d'artistes anciens qui employèrent l'aoriste ἐποίησεν, et qui constituent, aux yeux de l'auteur du *Mémoire*, la pratique de l'ancienne école en fait de désignation de ce genre, il complète cette démonstration en faisant ressortir l'extrême rareté des monuments épigraphiques offrant cet aoriste, pour les temps postérieurs à Alexandre, par rapport au grand nombre de ceux qui présentent l'imparfait dans le cours de la même période. Ce double résultat ne laisserait pas d'être effectivement digne de quelque considération, si les éléments en étaient tous également certains, et si la réunion en était complète; mais je ne crains

pas de dire que, sous ces deux rapports, le travail du savant critique laisse beaucoup à désirer.

Je ne m'arrête pas à la liste des *seize exemples* produits en premier lieu, du nombre desquels je prendrai pourtant la liberté de retrancher ceux de *Simos* (1), de *Machatas* (2), de *Théodore d'Argos* (3), d'*Euchir* et d'*Eubulide* (4); ce qui réduira ces *seize exemples* à *douze*. Je m'attacheraï de préférence à la nomenclature des noms d'artistes de la fin de l'époque grecque et de la période romaine, telle qu'on l'a dressée, et de laquelle il résulte, aux yeux de M. Letronne, qu'alors on n'employait presque plus l'aoriste, pour se servir presque exclusivement de l'imparfait; je montrerai, contrairement à cette assertion, qu'il existe un bien plus grand nombre qu'on ne dit en connaître, de noms d'artistes de cette période, qui continuaient d'employer l'aoriste; mais d'abord je compléterai, pour les temps de l'ancienne école, la liste du savant académicien, sur laquelle manquent aussi plusieurs de ces noms acquis ré-

(1) Le nom de cet artiste nous a été révélé pour la première fois par une inscription de *Théra* qui fut apportée en France par M. de Choiseul-Gouffier, et qui se trouve maintenant dans notre musée du Louvre; voy., sur cette inscription, ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 335, p. 402-403, où j'ai publié une inscription nouvelle appartenant à une statue du même artiste, et réfuté l'opinion de M. Letronne, qui en faisait un *ancien sculpteur*.

(2) Rien ne témoigne, ni dans l'inscription, ni dans la forme des lettres, qu'elle soit d'une époque ancienne. La leçon ΠΟΗΣΕ n'autorise pas cette opinion, puisque la seconde inscription, relative à une autre statue du même artiste, porte ΕΠΟΗΣΕ.

(3) L'inscription qui nous fait connaître cet artiste, Boeckh, n° 1197, n'offre non plus aucun indice d'antiquité; la distribution des mots, telle que la donne M. Letronne : ΘΕΟΔΩΡΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ ΑΡΓΕΙΟΣ, pourrait paraître un signe d'archaïsme; mais la pierre porte : ΘΕΟΔΩΡΟΣ ΠΟΡΟΥ ΑΡΓΕΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

(4) Je ne sais pourquoi M. Letronne range *Euchir* et *Eubulide* dans l'*ancienne époque*. Ces deux artistes appartiennent à la période romaine, comme l'avait présumé M. Thiersch, *Epochen*, etc., p. 127, 14), et comme l'a expressément reconnu M. L. Ross dans sa *Lettre sur le monument d'Eubulides* (Athènes, 1837, in-8°), p. 10; et je puis affirmer que j'en ai jugé ainsi, à l'inspection du monument, d'après la forme des lettres et d'après le caractère de l'architecture.

cemment à la science; et, pour procéder comme notre auteur, je rangerai ces noms dans l'ordre alphabétique, sauf à rétablir entre eux, par de courtes observations, l'ordre chronologique qui importe surtout dans cette discussion.

1. APOLLODÔROS, *sculpteur*, nommé par Pline, dont une inscription récemment découverte sur l'*Acropole* d'Athènes, fait connaître plus précisément l'époque qui était restée indéterminée. Cette inscription, malheureusement mutilée, se trouvait *sur un piédestal* qui devait porter une statue honorifique; elle a été publiée par M. L. Ross (1), qui conjecture, d'après la forme des caractères, que l'artiste exerçait son art avant l'archontat d'Euclide, vers la xciv^e olympiade.

2. ARISTONIDÈS, fils d'Emménidès, *statuaire*, probablement Athénien, qui s'est désigné comme l'auteur d'une statue votive par l'inscription suivante, gravée *sur une base* de marbre pentélique (2):

ΑΡΙΣΤΟΝΕΙ ΣΕΜΜΕΝΙΔΟΣ : Ε

(1) *Lettre à M. Thiersch*, p. 12-13, n° 4. L'inscription qui concerne l'artiste se réduit à ΠΟΝΥΔΟΡΟΣ, et le mot ΕΓΟΙΕΣΕΝ, qui devait se lire à la suite, a été restitué par M. L. Ross. Voy. ce fragment, tel qu'il est figuré dans l'*Éphém. archéol. d'Athènes*, 1838, p. 125, n° lxxvi.

(2) Cette inscription, gravée en sens inverse d'une seconde inscription qui a rapport à une statue érigée à un personnage romain, ouvrage de Léocharès le jeune, a été publiée dans l'*Éphéméride archéolog. d'Athènes*, janvier 1839, n° cxxvi, p. 161-162. M. L. Ross, qui l'a fait connaître aussi dans le *Kunstblatt* de 1840, n° 16, p. 63, lisait : APISTONEI [ΔΑ] ΣΕΜΜΕΝΙΔΟΥ Ε [ΚΩΗΒΩΝ], et croyait voir ici le statuaire thébain Aristonidas, auteur d'une statue d'Athamas, citée par Pline, xxxiv, 14, 40. Mais M. Ad. Schoell, qui rapporte aussi cette inscription, *archæol. Mittheil.*, etc., p. 128, 4), doutait de la forme *Aristonidas* et préférait de lire APISTONEIKOS; en quoi je prendrai la liberté de dire qu'il a commis une double faute, en n'admettant pas le nom *Aristoneidas*, qui est parfaitement régulier sous la forme dorique, de même que sous la forme ionique, *Aristoneidès*, l'une et l'autre données par Pline, xxxiv, 14, 40, et xxxv, 11, 40, et en lisant APISTONEIKOS; car la forme Αριστόνεικος, pour Αριστόνειος, n'est pas grecque pour l'époque de la haute antiquité à laquelle appartient le monument. M. Ad. Schoell doute aussi

A la vérité, le mot ΕΓΟΕΣΕΝ, qui suivit certainement le nom de l'artiste, est réduit à la lettre initiale E, et conséquemment cet exemple du verbe à l'aoriste ne peut être admis ici que comme une conjecture conforme à l'usage le plus général de la haute antiquité grecque.

3. ARTÉMON, *sculpteur athénien, auteur d'une statue votive, dont la base portant, à la suite de la dédicace à Hermès Enagónios, le nom de l'artiste ainsi exprimé : ΑΡΤΕΜΩΝΜΕΕΙΠΟΙΗΣΕΝ, a été trouvée, il y a quelques années, près de l'emplacement du Gymnase de Mercure, et publiée par M. Pittakis (1).*

4. DINOMÉNÈS, *sculpteur, sans doute de l'école attique, qui s'est désigné comme auteur d'un monument dédié par Métrotimos, du dème d'Oë, sur une inscription, publiée d'abord par Chandler (2), et reproduite par M. Boeckh (3). Cet artiste est probablement le même qui est nommé par Pline (4), conjointement avec Naucydes, Canachus le jeune, et Patroclès, comme ayant fleuri dans la xcv^e olympiade. Le monument auquel il avait mis la main, en y employant dans l'inscription l'aoriste ΕΠΟΙΗΣΕΝ, n'en devient*

qu'il s'agisse de l'artiste sur ce monument, et il est plutôt disposé à y voir celui qui l'a dédié; mais la lettre E ne peut guère être supplée que par E [ΙΟΕΣΕΝ]. Je n'admetts donc pas l'opinion de ce philologue, non plus que la restitution è Θηβῶν, proposée par M. L. Ross; et je reconnaiss, sur notre marbre attique, un artiste athénien, Aristonidès, fils d'Emménidès, probablement du siècle de Périclès; ce qui résulte de la forme des caractères. Je ne parle pas de la manière dont M. Pittakis lisait cette inscription : Ἀριστῶν Ἐρχασημενίδου; ce nom barbare se réfute de lui-même.

(1) *Description des Antiquités d'Athènes*, p. 466.

(2) *Inscript.*, II, 18, p. 52.

(3) *Corp. Inscr. gr.*, n° 470, t. I, p. 466. Cette inscription, qui existe encore à Athènes, a été donnée de nouveau par M. Pittakis, *Description*, etc., p. 288, qui dit, je ne sais sur quel fondement, qu'elle appartenait à une statue de Minerve. M. Boeckh observe, avec beaucoup de raison, que le theta, le pi et le sigma devaient être figurés Ο, Π et Σ; et il aurait pu ajouter que le mot Εποιήσεν était certainement écrit ΕΓΟΙΕΣΕΝ, et non ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

(4) Plin., xxxiv, 8, 10.

que plus intéressant, et je m'étonne qu'il ait pu échapper à l'attention de M. Letronne.

(5) **Endœos.** Le nom de ce sculpteur, un des plus anciens maîtres de l'école attique, puisqu'il était rangé parmi les *Dædalidés*, et, suivant toute apparence, le chef même de cette école (1), méritait bien de figurer sur la liste du savant auteur du *Mémoire*; l'inscription qui nous a fait connaître un ouvrage de cet ancien statuaire, a été publiée en 1835 (2), et reproduite plusieurs fois depuis (3), et celle vient à l'appui de celle dont nous devions la connaissance à Pausanias (4), et qui concernait une statue de *Minerve assise*, dédiée par Callias.

Sur l'assujet de ce monument cité par Pausanias, j'ai deux observations à faire, qui ne paraîtront peut-être pas sans quelque intérêt: l'une, qu'il existait en 1838, dans le magasin de sculptures attenant à l'*Érechtheion*, un fragment d'inscription que j'y ai copié, et qui peut très-bien, d'après la forme des caractères, absolument semblables à ceux de l'inscription d'*Endœos*, du temple de Thésée, avoir fait partie de l'inscription gravée sur la base du monument dédié par Callias; voici ce fragment, dont les lettres sont dirigées de droite à gauche:

[εχε] ΘΕΝΑΜΙΑΙΑΝΘΑΖΑ [αλλια] Kαλλια

C'est-à-dire: ε. Αθεναῖαι μανεθένε, il s'agit évidemment

(1) Voy., dans ma *Lettre à M. Schörr*, § iii, n° 158, p. 289-294, l'article d'*Endœos*, où j'ai cherché à rétablir les vraies notions historiques concernant cet artiste, dont on avait voulu faire un étroïctif.

(2) Par M. L. Ross, dans le *Kunstblatt*, 1835, n° 31.

(3) Entre autres, par M. Ad. Schoell, *archæol. Mittheilung. aus Griechenl.*, p. 30. Elle se lit aussi dans la *Descript. des Antiq. d'Athènes*, de M. Pittakis, p. 489, mais en caractères grecs ordinaires, et plus exactement figurée, c'est-à-dire, avec les anciennes lettres attiques, dans l'*Éphém. archæol. d'Athènes*, 1841, n° 631, p. 442-443.

(4) Pausan., 1, 26, 5.

d'une statue, probablement de *Minerve*, dédiée à *Minerve*, par un citoyen d'Athènes, dont il ne subsiste plus que la dernière lettre du nom, Σ. S'il était permis de rétablir ce nom par celui de *Callias* (1), il n'y aurait presque plus de doute que le monument dont il s'agit ne fût la statue de *Minerve assise*, citée par Pausanias; et, dans ce cas, l'inscription entière se compléterait facilement en ajoutant : ΕΝΔΟΙΟΣ ΕΠΟΙΕΣSEN. Ma seconde observation, c'est qu'il a été découvert, dans des fouilles récentes de l'*Acropole*, un fragment de sculpture, consistant en la partie inférieure d'une statue de *Minerve assise*, en marbre, du plus ancien style, tel qu'on peut se figurer celui d'*Endæos*, sorti de l'école de *Dipœne* et *Scyllis*, les premiers maîtres qui aient travaillé le marbre avec succès. Ce fragment si curieux pour l'histoire de l'art, quel qu'en soit l'auteur, *Endæos*, ou tout autre artiste contemporain, se trouvait en 1838 près du temple de *Minerve Poliade* (2), dans le voisinage duquel Pausanias mentionne la statue d'*Endæos*, dédiée par *Callias*; ce qui devient encore un indice de plus

(1) On n'objectera pas que ce serait une chose insolite qu'un nom propre sans l'addition de celui du père, puisque rien, au contraire, n'est plus commun dans les anciennes inscriptions attiques, surtout celles qui sont relatives à des monuments votifs, ἀναθήματα, que cette manière d'exprimer le nom du citoyen, auteur de la dédicace. J'en citerai pour exemple un fragment d'inscription publié par M. Ad. Schoell, qui offre précisément le nom de *Callias*, *archæol. Mittheilung. aus Griechenland*, p. 61 : ... ΔΛΙΑΣ ΑΓΓΕΛΗΘΕΝ ΗΡΧΕΝ. Rien n'était, d'ailleurs, plus conforme aux habitudes de la haute antiquité grecque que d'exprimer le nom de l'auteur de la dédicace, sans l'addition de celui du père, et sans la désignation de la patrie, pour des personnages d'une grande importance politique, tels que l'était certainement *Callias* à Athènes; c'est l'observation que fait M. Boeckh au sujet de l'inscription si célèbre : ΠΟΛΥΚΡΑΤΕΜ ΑΝΕΦΕΚΕ, qui offre un cas absolument semblable, *Corp. Inscr. gr.*, n° 6, t. I, p. 13. Je rappelle, à l'appui de cette observation, l'inscription de la stèle d'*Aristion*, publiée dans l'*Éphémér. Archéol. d'Athènes*, 1838, n° 75, p. 127-130, où le nom du personnage est exprimé sans celui de son père, ΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ.

(2) M. Pittakis fait mention de ce fragment, comme trouvé dans l'enceinte d'*Agraulé*, *Description*, etc., p. 281; mais je sais, par expérience, qu'il ne faut pas se fier à ces indications données par M. Pittakis.

à l'appui des inductions fournies par le sujet de cette statue, par la matière et par le style. J'ai fait dessiner ce fragment si intéressant à tant de titres, et je compte le publier dans un choix de monuments et d'inscriptions inédits recueillis dans mon séjour à Athènes et dans mon voyage au Levant (1); et, en attendant, j'ai été bien aise d'avoir cette occasion de signaler à l'attention de l'Académie les deux fragments de statue et d'inscription, qui peuvent avoir appartenu à un monument de la plus ancienne époque de l'art attique, mentionné par Pausanias, et servir, en ce cas, à compléter l'article consacré dans ce mémoire au sculpteur athénien *Endœos*.

Je profite de l'occasion qui vient de se présenter pour faire connaître un autre nom d'artiste et un autre exemple du mot ΕΠΟΙΕΣSEN, appartenant l'un et l'autre à une haute époque de l'art attique, d'après un marbre inédit de l'*Acropole* d'Athènes. Ce marbre est une *base carrée*, qui dut porter une de ces statues, ἀνδριάντες, érigées en l'honneur de citoyens illustres, et qui fut employée, avec d'autres marbres antiques, dans une construction byzantine, au moyen de laquelle les chrétiens qui convertirent le *Parthénon* en une église consacrée à leur culte, réduisirent,

(1) Ce fragment vient d'être publié par M. Ad. Schœll dans ses *archæol. Mittheilung. aus Griechenland*, Taf. I., fig. 1, p. 23-24. J'apprends de ce savant, p. 42, qu'il avait été d'abord connu par une esquisse de sir W. Gell, que je n'ai jamais vue. Quant à la question de savoir si ce fragment de sculpture, d'une antiquité non doutée et d'une originalité de style incontestable, peut appartenir à l'ancien *Endœos*, contemporain de Callias, M. Ad. Schœll ne croit pas, en l'absence d'une inscription qui nous fasse connaître son auteur, pouvoir se prononcer pour l'affirmative, p. 42. Mais c'est là une question qui, en tant qu'elle touche à tout l'ensemble des notions que nous possédons sur l'histoire de l'art attique, ne saurait être traitée ici incidemment, et je me réserve de la discuter ailleurs avec tout le soin qu'elle comporte. Je remarque seulement que le fragment d'inscription antique, concernant une statue dédiée à Minerve, qui est du même temps que l'inscription d'*Endœos*, paraît avoir échappé à l'attention d'Ott. Müller et à celle de M. Ad. Schœll, puisqu'il n'en est fait aucune mention dans le travail de ce dernier, qui est le résultat de leurs observations communes.

suivant leur convenance, la largeur de la porte dans la façade occidentale de ce temple grec, devenue l'entrée de l'église chrétienne. Les blocs de marbre qui servirent à cet usage se trouvant, par le résultat des dernières fouilles, dégagés des décombres qui les couvraient, il est facile d'y voir les inscriptions qu'ils portaient; c'est le cas du bloc que j'ai en vue et qui forme la troisième assise, à partir du sol, du côté droit de la porte. Sa destination, comme *base* de quelque *statue honorifique*, résulte bien positivement de ce qu'on y voit, sur le parement du mur, la trace de deux pieds avec les deux trous de scellement; la partie antérieure de cette *base*, qui était restée engagée dans la construction, est devenue apparente par une fracture de l'assise inférieure, et l'inscription antique a reparu, mais malheureusement mutilée par suite de cette fracture qui règne sur tout le bord du marbre: voici tout ce qui en subsiste aujourd'hui, ou du moins tout ce que j'en ai pu lire:

ΑΝΕΘΕΚΕΝ

ΟΙΟΣ

ΕΝΑΙΟΣ

ΔΕΙΑΛΟΣ

ΚΟΝ

. ΑΝΟΜΑΧΟ

ΕΓΟΙΕΣΣΕ

Il s'agit évidemment d'une *statue* consacrée par un *citoyen d'Athènes*, dont le nom se terminait en *οιος*, du *dème de.....*, et qui était l'ouvrage d'un *Mik (on)*, *fils de Phanomachos*, artiste du temps de Périclès, ce qui résulte, avec toute probabilité, de la forme des caractères (1).

(1) Cette inscription est certainement celle qu'a publiée M. Pittakis, *Description*, etc., p. 390, mais d'une manière aussi peu exacte qu'il a coutume de le faire. La forme des caractères, où manque l'*ff*, n'est point celle que présente la

6. **Exēkestos, ou Exēkestidès.** Ce nom de sculpteur, tout à fait inconnu jusqu'ici, se lit sur une base antique, récemment découverte dans le voisinage du temple de Minerve Poliade. Cette base portait une statue dédiée à Minerve Poliade elle-même, par un citoyen d'Athènes,.....*on, fils d'Apollodore, du déme de Phréarres*, et l'auteur de la statue s'était nommé, au-dessous de la dédicace, de cette manière : ΕΞΗΚΕ ΣΕΠΟΗΣΕΝ. M. L. Ross, qui a fait connaître cette inscription (1), publiée aussi dans l'*Éphéméride archéologique d'Athènes*, du mois de janvier 1839, lisait le nom de l'artiste *Exēkestos*; mais, d'après l'intervalle qui existe sur le marbre, entre ΕΞΗΚΕ et le Σ final, et qui n'a pu être rempli que par plus de trois lettres, au témoignage de M. Ad. Schöell (2), le nom devait être plutôt

copie de l'antiquaire athénien. Il a supprimé la seconde des quatre ligues qui formaient l'inscription dédicatoire, et il a donné au nominatif le nom ΦΑΝΟΜΑΧΟΣ, qui est certainement écrit [Φ] ANOMAXO, pour ΦΑΝΟΜΑΧΟΥ, suivant l'usage attique. Je ne sais si je pourrais, à cette occasion, me permettre une conjecture qui m'a été suggérée par un passage du Scholiaste d'Aristophane, *ad Lysistrat.*, v. 679, où il est question de *Micon*, peintre et statuaire, et où il est dit qu'il était *fils de Phanochos*, οὗτος Φανόχου (al Φανιχου); cf. Sillig., v. *Micon*, p. 275. Ce nom de *Phanochos*, qui ne me paraît pas grec, et qui n'est donné, à ma connaissance, que dans cette scholie, ne devrait-il pas se lire Φανομάχου, et, dans ce cas, le sculpteur, nommé sur notre inscription attique comme *fils de Phanomachos*, ne serait-il pas précisément *Micon*, dont le nom se retrouve aussi dans les deux lettres finales ΩΝ du nom d'artiste que porte cette inscription? A l'appui de cette restitution, je remarque que le trait qui subsiste de la lettre placée avant la finale ΩΝ ne peut guère avoir appartenu qu'à un Κ; d'où il suit presque avec certitude que le nom de l'artiste terminé en ΚΩΝ ne saurait avoir été que ΜΙΚΩΝ, qui seul, entre tous les artistes athéniens, était *fils de Phanomachos*. Si l'on admet, en même temps, la correction que je crois nécessaire de Φανόχου en Φανομάχου, il résultera de là que, suivant toute probabilité, l'artiste nommé sur notre inscription attique est le célèbre *peintre et statuaire Micon, fils de Phanomachos*; ce qui devient une notion précieuse pour l'histoire de l'art. Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 161-162, 2^e édit., où j'ai exposé cette conjecture sans rapporter l'inscription qui me l'avait suggérée.

(1) *Kunstblatt*, 1840, n. 17; voy. aussi l'*Éphém. archéol. d'Athènes*, 1839, n° cxxiii, p. 159.

(2) *Archæol. Mittheilung. aus Griechenl.*, p. 128, 2).

celui d'*Exékestidès*, nom attique, connu par plusieurs exemples, entr'autres par celui du père de Solon (1). Il faut donc ajouter le nom de *Exékestidès* à la liste des *staturaires* athéniens; et, d'après la forme des caractères, qui est celle d'une génération postérieure à l'archontat d'Euclide, ce sculpteur doit avoir été l'un des contemporains de Léocharès et de *Sthennis*, qui employèrent aussi l'aoriste ΕΠΟΗΣΕΝ dans leurs inscriptions.

7. PRAXITÈLE. Nous possédions déjà une inscription recueillie par feu M. Dodwell (2), sur l'emplacement de l'ancienne *Leuctres*, près des ruines de *Thespies*, qui nous avait fait connaître la patrie de *Praxitèle*, restée jusqu'ici un sujet de dispute entre les antiquaires. Ce grand artiste, qu'on avait cru né à *Cnide*, à *Thespies*, dans les îles d'*Andros* ou de *Paros*, était *Athénien*, ainsi qu'il l'avait déclaré lui-même sur la base d'une statue du Béotien *Thrasymachos*, fils de *Charmidès*, dédiée par son fils *Archias*, de cette manière : ΠΡΑΞΙΤΕΛΗΣ ΑΘΗΝΑΙΟΣ. M. Boeckh suppléait ici (3) ΕΠΟΙΕΙ; et il est d'autant plus singulier que le savant académicien ait négligé cet exemple, qu'un pareil emploi de l'imparfait ἐποίει, fait par *Praxitèle* et usité de son temps, rentrait tout à fait dans sa théorie; car, en rappelant le célèbre passage de Pline (4), seul appui tant soit peu plausible de cette théorie, où l'auteur latin dit que, par un sentiment de modestie propre à désarmer la critique, autant qu'à exciter le talent, les grands maîtres, tels qu'*Apelle* et *Polyclète*, n'inscrivaient leur nom qu'à l'imparfait, sur leurs ouvrages même les plus achevés : *Apelles*

(1) Plutarch., in *Solon.*, § 1. D'autres Athéniens du même nom sont cités par Aristophane, *Av.* v. 767; Pausan., x, 7, 7; voy. aussi l'inscription attique, apud Boeckh, n° 172.

(2) A Tour, etc., t. II, p. 513.

(3) Corp. Inscr. gr., n° 1604, t. I, p. 779.

(4) Plin., Hist. nat. præf., § 26, ed. Sillig.

FACIEBAT (et non FECIT) aut *Polyclitus*, M. Latronne observe (1) que ce n'est pas le nom de *Polycletus*, plus ancien de près d'un siècle, qu'on devait s'attendre à trouver ici, mais bien celui de *Praxitèle*, contemporain d'*Apelle*. La pensée de M. Boeckh répondait dans à celle de l'auteur de la théorie, en supplément ΕΠΟΙΕΙ et non ΕΠΟΙΗΣΕΝ, après le nom de *Praxitèle*. Ce n'était, il est vrai, qu'une restitution qui ne pouvait avoir l'autorité d'une leçon fournie par le monument antique; mais cette restitution avait pu sembler autorisée par une inscription trouvée de nos jours près du piédestal d'*Agrrippa*, au bas de l'escalier de l'*Académie pale* d'Athènes, et conçue en ces termes (2): ob οὐδεὶς ἡτι
αρχαιολογιστής τούτην τὴν επιγραφὴν παραδοθεῖσαν
ΟΛΗΜΟΣ
ΤΝΑΙΩΝ ΑΚΕΡΡΩΝΙΟΝ ΠΡΟΚΛΟΝ
ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ ΤΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΝ ΕΥΝΟΙΑΣ
ΚΑΙ ΚΗΔΕΜΟΝΙΑΣ ΕΝΕΚΕΝ
au-dessous desquels se lisaien, en caractères plus anciens, les mots suivants :

ΠΡΑΞΙΤΕΛΗΣ ΕΠΟΙΕΙ

Mais cette inscription, qui aurait appartenu à un monument converti plus tard à l'usage d'un personnage romain, ainsi qu'en a plus d'un exemple, mérite-t-elle assez de confiance pour qu'on puisse, sur ce seul témoignage, admettre que *Praxitèle* se servait de l'imparfait *ἐποίει*? J'en doute encore, et j'en douterais toujours, jusqu'à ce que l'inscription dont il s'agit ait été vue et jugée authentique par des témoins dignes de foi. Il en est de même d'une autre in-

(1) *Explication, etc.*, p. 39, 7.

(2) Cette inscription a été publiée par M. le colonel Leake dans sa *Topography of Athens* (2^e édit., London, 1841, in-8°), t. I, p. 329-330, 3. Mais je dois dire que ni M. L. Ross, ni M. Ern. Curtius, ni M. Lebas, que j'ai consultés sur ce marmbre, n'en ont eu connaissance.

scription, rapportée par M. Pittakis (1), comme trouvée au voisinage du monument choragique de Lysistrate, et portant ces mots : ΠΡΑΞΙΤΕΛΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ. Bien que cette formule soit plus conforme à l'usage du siècle de *Praxitèle*, je n'ose-rais admettre le marbre qui la présente, et qui n'a été vu encore que par M. Pittakis. Mais, à défaut de ces inscriptions, il nous reste un renseignement qui tendrait à infirmer la doctrine de M. Letronné, en ce qui concerne *Praxitèle*; c'est la notion acquise qu'à plusieurs époques de l'antiquité il régna, chez les artistes, une certaine affectation d'archaïsme, dans la forme de leurs inscriptions, qui ne permettrait guère de tirer de la teneur de ces inscriptions des conséquences rigoureuses, à défaut d'autres témoignages. J'en ai déjà cité un exemple, dans l'inscription des deux artistes *Hypatodóros* et *Aristogiton*, de Thèbes, qui affectaient la plus ancienne forme de caractères, et qui pourtant florissaient dans la cir^e olympiade (2). Or, le même trait de recherche d'archaïsme est connu pour *Praxitèle* lui-même, qui avait accompagné trois de ses statues, placées dans le temple de Cérès à Athènes, d'inscriptions en anciennes lettres attiques (3); et nous en possédons un autre exemple, dû pareillement à Pausanias (4), dans l'inscrip-

(1) *Descript. des Antiq. d'Athènes*, p. 171. Je reconnais que j'ai eu tort d'admettre cette inscription comme suffisamment authentique, dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 309, p. 392. Je sais par expérience que les inscriptions qui ne sont rapportées que par M. Pittakis ne méritent que bien peu de confiance.

(2) Voy., plus haut, p. 66. M. Boeckh ayant choisi pour sujet d'un de ses programmes universitaires ce trait d'affectation d'archaïsme qui régna à plus d'une époque de l'antiquité, surtout parmi les artistes; et, après avoir rappelé l'exemple de *Praxitèle*, auquel il ajoutait celui des deux sculpteurs thébains *Hypatodóros* et *Aristogiton*, dont il publiait l'inscription d'après Dodwell, il montrait, par les inscriptions d'*Asstragalos* (sic) et d'*Ophélion*, fils d'*Arissónidas* (sic), que le même usage s'était continué même parmi les artistes grecs de la période romaine; voy. son *Index lectionum per semestr. Hybern.*, 1821-1822, instit., p. 1-6.

(3) Pausan., I, 2, 4; voy., plus haut, p. 35-36, 13).

(4) Idem, V, 22, 2 : Ταῦτά ἔστιν ἐργά μὲν Λυκίου τοῦ Μιρωνοῦ... καὶ δὴ καὶ τοῖς γράμμασιν ἔστιν ἀρχαιότεροι; cf. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 25, t. I, p. 41.

tion gravée aussi en caractères anciens, et ajoutée à un ouvrage de *Lycios*, fils de *Myron*. D'après cela, on peut juger à quel point était hasardée l'opinion du savant académicien, que *Praxitèle* avait pu se servir de l'imparfait énotéi, quand il est avéré que cet artiste affectait l'archaïsme; d'où il suit qu'il devait bien plus probablement, suivant la théorie même de M. Letronne, employer l'aoriste.

8. PYRRHOS. Ce *statuaire* ne nous était connu jusqu'ici que par le témoignage de Pline (1), et cette notion unique était réduite à l'indication de deux statues de *Minerve* et d'*Hygiée*, qui lui étaient attribuées, sans que Pline eût ajouté aucun renseignement sur l'âge et sur la patrie de cet artiste. Nous sommes aujourd'hui plus éclairés sur son compte, précisément sous les deux rapports dont je viens de parler; nous savons qu'il était *Athénien*, et de plus qu'il florissait parmi les plus habiles artistes du siècle de Périclès. C'est ce que nous a fait connaître un monument des plus précieux à tous égards, découvert en 1840, la base même de la statue de *Minerve Hygiée*, ouvrage de *Pyrrhos*, laquelle base, de forme ronde, portait l'inscription suivante, gravée en anciens caractères attiques (2):

ΑΘΕΝΑΙΟΙ ΤΕΙ ΑΘΕΝΑΙΑΙ ΤΕΙ ΥΔΙΕΙΑΙ
ΠΥΡΡΟΣ ΕΓΟΙΗΣΕΝ ΑΘΕΝΑΙΟΣ

Cette inscription constate plusieurs choses importantes;

(1) Plin. xxiv, 8, 19; cf. Sillig, v. *Pyrrhus*, p. 399.

(2) Cette inscription a été publiée d'abord dans l'*Éphém. archéol. d'Athènes*, 1839, n° ccxvii; p. 212-213, puis par M. L. Rose, dans le *Kunstblatt*, 1840, n° 37, et rappelée par le même, dans le *Journal des Savants*, 1841, p. 247, 2). Elle se lit aussi dans le *Bulletin archéol.*, avril. 1840, p. 68, d'après une communication de M. Ernst Curtius, présent à la découverte; et c'est à cette source que l'avait puisée le colonel Leake, *the Topography of Athens*, t. I, p. 631. Elle n'aurait donc pas dû échapper à l'attention de M. Letronne, qui, de son propre aveu, p. 47, 2), n'en a dû la connaissance qu'à M. Mérimée, et cela encore dans l'intervalle de la 1^e à la 2^e édition de son *Mémoire*.

d'abord, que les Athéniens ne défendaient pas à l'artiste d'inscrire son nom, même sur un monument érigé par eux, et que, par conséquent, ils n'étaient point atteints de cette susceptibilité républicaine, dont on a tant parlé, sans en fournir la moindre preuve; en second lieu, que l'artiste, auteur de cette statue de *Minerva Hygiée*, et nommé *Pyrrhos*, était *Athénien*; troisièmement, enfin, que cet artiste vivait dans le siècle de Périclès, ce qui résulte indubitablement de la forme des caractères. Mais il y a d'autres éclaircissements à donner sur ce monument, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de l'art. La base qui portait cette inscription, fut trouvée dans l'intérieur du portique des *Propylées*, près de la colonne d'angle méridionale, et, pour ainsi dire, à l'entrée de l'*Acropole*, et, près de cette base, gisaient les fragments d'un autre piédestal, de même dimension, mais de forme carrée (1). Or, c'est dans cet emplacement que Pausanias rencontra deux statues, l'une d'*Hygiée*, fille d'Esculape, l'autre de *Minerve Hygiée*, dont il fait mention (2), les mêmes précisément que Pline cite comme ouvrages de *Pyrrhos*. Voilà déjà le témoignage de Pausanias, qui ne parle pas de l'artiste, et celui de Pline, qui nomme à la fois les *statues* et leur *auteur*, sans dire où étaient les statues, complètement justifiés (3). Main-

(1) Je rectifie en ce point ce qui a été dit dans ma *Lettre à M. Schorn*, p. 396, de la forme semblable des deux piédestaux.

(2) Pausan., 1, 23, 5: Τοῦ δὲ Διττρεφοῦς πλησίον Θεᾶν ἀγάλματά ἦστιν· Υγείας τε, ... καὶ Ἀθηνᾶς ἐπιχληστιν καὶ ταύτης Υγείας; voy., plus haut, p. 39-40. La statue de *Dittréphès*, citée ici, est celle dont le piédestal, retrouvé en 1839, portait l'inscription qui nous a fait connaître son auteur, le sculpteur *Crésilas*; voy. la *Lettre à M. Thiersch*, p. 10-11; et, plus haut, p. 39-40.

(3) M. Letronne a commis, dans l'emploi tardif qu'il a fait de l'inscription de *Pyrrhos*, une erreur qu'il ne m'est pas possible de ne point relever. La statue de *Minerve Hygiée*, exécutée par *Pyrrhos*, lui paraît être celle que Périclès fit ériger sur l'*Acropole*, en mémoire de la guérison merveilleuse d'un des meilleurs ouvriers, tombé du haut d'un échafaud, lors de la construction des *Propylées*. Je n'insiste pas sur ce que le texte de Plutarque, εἰς ὑψούς, d'accord avec celui de Pline,

tenant, l'une de ces deux statues, celle de *Minerve Hygiée*, ne serait-elle pas la statue en bronze dédiée à la même divinité, sous le même surnom, qui fut érigée par Périclès, à raison d'un événement qui eut lieu durant la construction du *Parthénon*, et qui fut accompagné de circonstances merveilleuses, racontées à peu près dans les mêmes termes par Plutarque (1) et par Pline (2)? Un des ouvriers les plus intelligents et les plus actifs, ἐνεργότατος καὶ προθυμότατος τῶν τεχνιτῶν, employés à la construction du temple de *Minerve*, se laissa tomber du haut de l'édifice, et sa chute l'avait réduit à un état désespéré, lorsque Périclès, qui aimait beaucoup ce jeune homme, veillé dans sa maison, a verna carus Pericli (3), eut un songe dans lequel *Minerve*

super altitudinem fastigii, signifie que la chute eut lieu du haut de l'édifice, et non pas du haut d'un échafaud. Je ne relève pas non plus la circonstance suivant laquelle cette chute aurait eu lieu lors de la construction des *Propylées*, ce qui est la version de Plutarque; au lieu que, dans le récit de Pline, c'est de la construction du *Parthénon* qu'il s'agit. Mais une faute grave, c'est d'avoir vu dans le texte de Pline une seule statue de *Minerve Hygiée*, attribuée à *Pyrrhus*: *Pyrrhus (fecit) Hygiam et Minervam*, et d'avoir voulu corriger ce texte irréprochable de cette manière : *Hygiam Minervam*, en attribuant ce qu'on appelle l'erreur, soit à Pline, soit à ses copistes. D'abord, Pline n'aurait pas pu dire *Hygiam Minervam* pour *Minervam Hygiam*, attendu que, dans ces sortes de cas, le nom propre précède toujours le qualificatif ou l'épithète; ensuite, il y avait réellement *deux statues*, l'une de *Minerve Hygiée*, l'autre d'*Hygiée*; c'est Pausanias qui nous l'apprend, et c'est faute d'avoir connu ou de s'être rappelé ce témoignage de Pausanias que M. Letronne s'est laissé induire à l'idée malheureuse de corriger le texte de Pline, et d'en retrancher, par la suppression de l'*et*, une des *deux statues de Pyrrhos*; enfin, il a été retrouvé près du piédestal portant l'inscription de la statue dédiée par les Athéniens à *Minerve Hygiée*, et ouvrage de *Pyrrhos*, les débris d'un *second piédestal* qui avait indubitablement appartenu à la *seconde statue*, à celle d'*Hygiée*; et ce fait, signalé par MM. L. Ross et Ad. Schöell, et resté inconnu à M. Letronne, est venu confirmer tout à la fois et le témoignage de Pausanias et le texte de Pline.

(1) Plutar., in *Pericl.*, § 13.

(2) Plin., xxii, 17, 20.

(3) Ce jeune homme, qui remplissait dans la maison de Périclès une fonction à la fois domestique et sacrée, désignée par le mot σπλαγχνότης, *exta torrens*, et qui avait dû devenir encore plus cher à son maître par l'accident dont il avait failli être victime, avait fourni le sujet d'une statue que Pline cite sous le nom de

lui indiqua une herbe propre à le guérir; et ce fut pour témoigner à la déesse sa reconnaissance d'un pareil acte de l'intérêt qu'elle portait à l'édifice qui lui était consacré, que Périclès fit exécuter en bronze une statue de *Minerve Hygiée*, qui fut érigée à l'entrée de l'*Acropole*. Toutes ces circonstances s'accordent si bien avec le fait que nous connaissons maintenant, d'une manière si positive, de l'existence d'une statue de *Minerve Hygiée*, ouvrage de *Pyrrhos*, et placée en cet endroit même, près d'une statue d'*Hygiée*, de la même main, qu'il n'y a presque aucune difficulté à admettre que la statue exécutée en mémoire de cet événement, aux frais de Périclès, ne soit celle-là même dont *Pyrrhos* était l'auteur (1).

La seule objection qu'on pourrait faire, ce serait que cette statue de *Pyrrhos* était dédiée par les Athéniens et non par Périclès; mais on conçoit très-bien que Périclès, pour flatter le peuple d'Athènes, ait substitué, dans la dédicace, le nom des Athéniens au sien. D'après cela, il me paraît impossible que la statue de *Pyrrhos*, produite sous l'impression vive encore de l'événement qui avait dû intéresser à un si haut degré tout le peuple athénien, n'ait pas été exécutée dans le cours des années qui s'écoulèrent entre la 3^e année de la LXXXV^e olympiade et la 3^e année de la

Splanchnopte, et qui était regardée comme un des chefs-d'œuvre de l'art antique et celui de son auteur, *Stipax*, Plin., xxxiv, 8, 19. C'est, du reste, sans aucun motif suffisant que M. Sillig avait cru que ce jeune ouvrier, esclave de Périclès, était *Mnesicles*, l'architecte des Propylées, *Catal. vet. Artif.*, v. *Mnesicles*, p. 279. Voy. à ce sujet les observations que j'ai eu occasion de faire dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 251, p. 361-3.

(1) Du moins, ni Pausanias, ni aucun autre auteur, à ma connaissance, ne parle-t-il d'une deuxième statue de *Minerve Hygiée*, érigée au même endroit. Il est question sur un marbre antique, ap. Cyriac. Ancon., p. 14; Murat., *Thes.*, t. I, cxlii, 5, d'une statue de *Minerve Hygiée*, attribuée à Périclès par d'Orville, *ad Chariton.*, p. 463, ed. Lips., érigée en avant des *Carceres de l'Hippodrome*. Mais cette notion ne s'applique pas à notre statue, sans compter que la restitution proposée par d'Orville manque tout à fait de probabilité.

lxxxvir, de l'an 438 à l'an 430 avant notre ère, la première de ces années étant celle de l'achèvement du *Parthénon* (1), et la seconde celle de la mort de Périclès (2). Or, la forme des lettres s'accorde tout à fait avec cette induction ; et cette détermination chronologique diffère bien peu de l'opinion d'un critique (3), qui, à s'en tenir uniquement aux caractères paléographiques de notre inscription, l'attribue à la xc^e olympiade. L'unique difficulté qui reste encore, et dont M. Ad. Schœll n'a rien dit, c'est la présence de l'H dans le mot ΕΠΟΙΗΣΕΝ, qui appartient notoirement à une époque plus récente, quand l'E est employé, conformément à l'usage du temps, dans les mots ΑΘΕΝΑΙΩΝ, ΤΕΙ, ΑΘΕΝΑΙΑΙ et ΑΘΕΝΑΙΟΣ ; mais il est évident qu'on ne doit voir dans cette circonstance qu'une de ces irrégularités d'orthographe dont les inscriptions abondent, surtout en considérant que la forme des caractères employés pour la partie de l'inscription où figure le nom de l'*artiste athénien*, ainsi que la mention de son travail, est absolument la même que celle des lettres de l'inscription supérieure, et ne peut conséquemment pas n'être point contemporaine. D'ailleurs, il est certain que l'usage des deux voyelles longues H et Ω, de tout temps nécessaire aux Ioniens (4), et déjà introduit dans l'écriture privée par Simonide, avant les guerres médiques (5), dut figurer sur les monuments publics bien avant l'archontat d'Euclide. On voit déjà l'*oméga*, Ω, dans le nom *Agamemnon*, du célèbre bas-relief de Samo-

(1) C'est l'année où la statue de Minerve fut placée dans son temple, Philoch., ap. Schol. Aristophan., *Pac.*, v. 604 ; d'où il suit que ce temple était achevé ; voy. Brønsted, *Recherches*, etc., t. II, p. 182, 3).

(2) Athen., v, p. 218, A ; cf. Clinton., *Fast. Hellenic.*, ad *Olymp.*, xciii, 3, p. 86.

(3) Ad. Schœll, *archæolog. Mittheilung. aus Griechenland*, p. 127.

(4) Voyez, à ce sujet, de judicieuses observations d'Ott. Müller, dans ses *Additions au Vækel's archæolog. Nachlass*, p. 173.

(5) C'est aussi l'opinion d'Ott. Müller, à l'endroit cité, *not. précéd.*

thrace (1), dont il est impossible, à mon avis, de mettre l'exécution plus bas que la LX^e olympiade. C'est en la LXIII^e olympiade, sous l'archontat d'Hipparque (2), que Simonide se trouvait à Athènes, et, quand on songe qu'un siècle entier s'était écoulé, à partir de cette époque jusqu'à la date de l'ouvrage de *Pyrrhos*, on ne saurait douter que l'usage de l' H . et de l' Ω attribué à Simonide par l'opinion de l'antiquité, n'ait trouvé plus d'une application sur les monuments publics de cette période et de ce pays.

Après avoir ainsi contribué, autant qu'il pouvait dépendre de moi, à enrichir la liste dressée par M. Letronne pour les temps de la haute époque de l'art, liste sur laquelle auraient dû figurer, encore les noms d'*Amphion*, de Cnosse (3); d'*Anaxagoras*, d'Égine (4); d'*Arcésilas* (5); d'*Aristoclès*, d'Athènes (6); de *Léocharès*, aussi Athénien (7), et de *Sthennis* (8), je vais essayer de la compléter de même pour les temps qui suivirent; et si je réussis à y ajouter un certain nombre d'exemples de l'emploi de l'aoriste *ετοίμασεν*, appartenant aux derniers temps de l'époque grecque et à ceux de la période romaine, il deviendra de plus en plus évident que sa théorie se trouve sur ce point, comme sur le premier, en désaccord avec l'usage

(1) La meilleure gravure qui ait été donnée de ce monument de l'art grec primitif est sans doute celle de M. Millingen, *anc. uned. Monum.*, Part. II, pl. 1. Mais il est certain, d'après le témoignage de M. de Clarac, *Mélanges d'Antiquités*, etc., p. 21, 1), que c'est un *oméga* bien formé, Ω , et non pas un *oméron*, O , qui figure dans le nom *AFAMENNON*.

(2) Platon., *Hipparch.*, p. 228; cf. Clinton, *Fast. Hellen.*, p. 15.

(3) Pausan., x, 15, 4.

(4) Diogen. Laert., II, 3, 15.

(5) Idem, IV, 45; cf. Brunck, *Analect.*, t. I, p. 141, *carm. LXXX*.

(6) Voy. l'article que j'ai consacré à cette famille de sculpteurs attiques, dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 59, p. 219 et suiv.

(7) Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 32; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 220.

(8) Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 32; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 344.

des monuments, sans pouvoir s'appuyer davantage sur un principe grammatical ou sur une notion historique.

En récapitulant les exemples qui lui étaient connus, par les inscriptions, de l'emploi du mot ἑτοίησεν, le savant académicien déclare qu'il n'en trouve que deux, qu'on soit en droit de regarder comme étant de l'époque grecque, quoique de beaucoup postérieurs à Alexandre (assertion qu'il aurait sans doute beaucoup de peine à justifier); c'est l'inscription de.... *andre, fils de Ménide, né à Antioche sur le Méandre*, et celle de *Macédon, d'Héraclée, fils de Dionysius*. Il n'en voit non plus que quatre de l'époque romaine qui soient antérieurs au temps de Pline; puis, mais autres seulement très-probablement postérieurs à cet écrivain, c'est à savoir, ceux d'*Archélaüs de Priène*, auteur du bas-relief *Colonna de l'Apothéose d'Homère*, de *Cléomène, fils de Clémène*, auteur de la statue dite *du Germanicus*, et de *Salpion*, auteur du célèbre vase de Gaète, maintenant au Musée de Naples. M. Letronne serait sans doute bien embarrassé de dire pourquoi il juge le bas-relief de l'*Apothéose d'Homère* et même le *vase de Salpion* d'une exécution postérieure au temps de Pline; il est certain, du moins, que tous les antiquaires sont d'un avis différent, et cet avis, exprimé en leur nom par les académiciens d'Herculaneum (1), n'a trouvé jusqu'ici aucune contradiction. Mais quant à la statue du *Germanicus*, il est certain qu'il a commis une assez grave erreur en regardant cette statue, un des plus beaux monuments qui nous restent de l'école grecque, d'époque romaine, comme un ouvrage postérieur à Pline. J'ai déjà fait observer plus haut que le

(1). *Bronzi*, t. I, p. 159, 5) : « E siccome questo (il mosaico di Dioscoride) è certamente anteriore a Plinio, così i due marmi sopra mentovati, e per l'eccellente lavoro e per la figura delle lettere, son creduti ancora da TUTTI di esserlo. »

Cléomène, auteur de cette statue, était, suivant toute apparence, et de l'avis d'illustres antiquaires, fils du *Cléomène*, auteur de la *Vénus de Médicis*, artiste qui fleurit au commencement du VIII^e siècle de Rome (1); et cette donnée chronologique, d'accord avec le style du *Germanicus*, ne permet pas de faire descendre son auteur plus bas que les derniers temps de la république. Quoi qu'il en soit, le savant académicien ne connaît que ces *neuf exemples* de l'emploi de l'aoriste ἐπόνται, pour tout le temps écoulé à partir du siècle d'Alexandre jusqu'au delà de l'époque de Pline : c'est bien là ce qui résulte positivement de la manière dont il s'exprime. Comme il importait au succès de son opinion de réduire autant que possible le nombre des exemples appartenant à toute cette période, il retranche l'inscription de *Plocamus*, comme n'étant pas suffisamment authentique ; en quoi j'ai déjà montré plus haut qu'il y avait de sa part un excès de sévérité que rien ne motivait. Il retranche aussi l'inscription de *Dioscouride de Samos*, qui se lit sur une belle mosaïque de Pompéi, parce qu'il ne s'agit, dit-il, que du mosaïciste, copiant une peinture ; sur quoi j'ai deux observations à faire : la première, c'est qu'il existe de *Dioscouride de Samos*, non pas une seule, mais deux mosaïques, représentant l'une et l'autre deux scènes comiques ; la seconde desquelles fut découverte, le 8 février 1764, en présence même de Winckelmann, qui donne, au sujet de ces deux mosaïques, des détails très-curieux et très-intéressants (2). Ma seconde

(1) Cette opinion de Visconti était aussi celle d'un savant très-versé dans l'histoire de l'art, feu M. Winkel ; voy. l'article qu'il a consacré à *Cléomène*, dans son archéol. *Nachlass*, p. 138-148.

(2) *Geschicht. der Kunst*, XII, 1, § 10 et 11, *Werke*, t. VI, p. 296-298. La première mosaïque fut trouvée dans une chambre d'une maison de Pompéi, le 28 avril 1763, au témoignage de Winckelmann ; elle est publiée dans le *R. Borbon.*, t. IV, tav. xxxiv ; elles portent toutes les deux l'inscription : ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΣ ΣΑΜΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ.

observation; c'est que pour être ajoutée à l'œuvre d'un mosaïciste, quand bien même on pourrait prouver que cette œuvre est une copie d'une peinture, l'expression ΕΠΟΙΗΣΕΣ ne perd rien, absolument rien de sa valeur; car elle s'applique, soit au travail du peintre, soit à celui de l'artiste en mosaïque; et, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, elle prouve que l'on se servait du mot ΕΠΟΙΗΣΕΝ, pour des ouvrages d'art, d'un style grec et d'une époque romaine. M. Letronne admet bien le mot ΕΠΟΙΗΣΕΣ, sur des vases peints, pour exprimer le travail du potier; je ne vois pas pourquoi il le récuse sur une mosaïque, pour exprimer l'œuvre du mosaïciste. Je maintiens donc cet exemple fourni par le mosaïciste *Dioscouride*, aussi bien que celui du sculpteur *Plocamus*, retranchés sans motifs suffisants, et j'y trouve la preuve que l'on continuait de se servir, dans les temps romains, de l'aoriste ΕΠΟΙΗΣΕΝ, propre seulement, d'après l'opinion de l'auteur du *Mémoire*, à la haute époque grecque.

Fidèle à son système de réduire autant que possible ces exemples de l'emploi de l'aoriste, sur des monuments d'époque romaine, M. Letronne rejette pareillement les inscriptions où ἐποίησεν ne signifie que *faciendum* ou *collocandum curavit* (1); en quoi il aurait certainement raison, si cette signification était avérée; et elle l'est effectivement dans un grand nombre de cas; mais il importe d'examiner jusqu'à quel point les inscriptions qu'il cite à l'appui de cette assertion, sont propres à la justifier. Ces inscriptions sont celles qui se trouvent dans le *Recueil* de M. Boeckh, sous les n° 359, 364 et 399; les chiffres du savant académicien que je viens de reproduire sont exacts, et le mot ἐποίησεν se rencontre effectivement dans ces trois inscrip-

(1) *Explication*, etc., p. 33, 5).

tions. Mais celle du n° 359 concerne la statue (1) du roi *Cotys*, érigée par le peuple d'Athènes, et exécutée par le sculpteur *Antigonus*; c'est l'inscription que l'auteur lui-même avait citée, à la page précédente, parmi les quatre exemples de monuments grecs, d'époque romaine, où l'artiste s'était servi de l'aoriste *ἐποίησεν*: est-il possible de voir une contradiction plus flagrante, à une page de distance? L'inscription du n° 364 est pareillement relative à la statue de *P. Cornélius Scipion*, érigée de même par le peuple d'Athènes, et ouvrage du statuaire *Céphisodorus*; et cette inscription avait été aussi citée à la page précédente par M. Letronne, au nombre des quatre exemples en question: n'encontre une fois, peut-on voir une contradiction plus frappante? Et comment concevoir qu'à si peu d'intervalle, deux inscriptions d'un sens si clair, si indubitable, changent ainsi de valeur aux yeux d'un critique? L'inscription du n° 399 si concerne également une statue honorifique, érigée par le sacré sénat, ή ἱερὰ γερουσία, d'Éleusis, à son chef, *M. Aur. Prospectus*, et dédiée à *Déméter* et à *Koré*; au-dessous de la dédicace, gravée sur la base qui dut porter la statue, se lit l'inscription : Αἰττικὸς Εὐδόξου Σφῆττιος ἐποίησε. Ici, M. Boeckh a été d'avis que le mot *ἐποίησε* s'appliquait au personnage qui avait pris soin de l'érection du monument, plutôt qu'à l'artiste qui l'avait exécuté; et, pour motiver cette opinion, qu'il n'exprime d'ailleurs que sous une forme dubitative, *videtur*, il s'autorise d'une seconde inscription, qui a rapport à une statue érigée au même personnage,

(1) M. Letronne ajoute entre parenthèse, *ou buste*, alternative qui montre bien peu de connaissance de l'histoire de l'art et des usages attiques; car certainement le peuple d'Athènes n'aurait pas érigé un buste en l'honneur d'un roi, à qui il voulait donner un témoignage public de sa reconnaissance, ἀπετῆς ἔνεσεν, καὶ εὐνοεῖς τῆς εἰς αὐτόν; et cela à une époque où le luxe des statues, même pour les simples particuliers, était devenu si général, en même temps que leur exécution, quand il s'agissait de statues de bronze, était devenue si peu dispendieuse, grâce aux progrès de l'art de la fonte.

Atticus, fils d'Eudoxus, du déme de Sphettus, Eumolpide. Mais on a des exemples de personnages revêtus d'un caractère public ou sacré, qui exerçaient en même temps la profession d'artiste; et, fondé sur ces exemples (1), M. Welcker (2) n'a pas hésité à rétablir le nom de notre *Atticus* sur la *Liste des anciens artistes*. M. de Koehler en avait jugé de même, et il avait cité cet *Atticus* dans le petit nombre des *artistes*, qui exécutèrent des *statues honorifiques*, consacrées par l'autorité publique (3). C'est aussi ma conviction, qui ne me permet pas d'adhérer à la manière de voir de M. Boeckh, suivie par le savant français.

Les trois inscriptions, citées par le savant auteur, à

(1) Entre autres exemples, M. Welcker cite celui de *Xénophantos de Thasos*, par les soins duquel fut érigée à Athènes, au nom des Thasiens, une statue de l'empereur Hadrien, dont il était l'auteur : ὅτι πρεσβευτοῦ καὶ τεχνέτον Εὐοράγετον, comme porte l'inscription tirée des papiers de Fourmont, et publiée d'abord par Spon, *Voyage*, t. III, p. II, p. 40, puis par M. Osann, *Sylloge*, n° LXXI, p. 307, et, en dernier lieu, par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 336. Ces deux philologues n'en font aucune difficulté de reconnaître un sculpteur dans ce *légat* des Thasiens. Les formules ordinaires, pour indiquer l'érection d'un monument, étaient : ὅτι ἐπιμελητοῦ, ou ἐπιμεληθετος τῆς ἀνακτίσως, ou προδεξαμένου τὸ ἀνάδωμα. Il existe d'ailleurs plus d'un exemple fourni par les inscriptions d'ouvrages d'art dédiés par ceux qui les avaient exécutés; tel est celui d'*Archias du Pirée*, auteur d'un *Palladian* d'or et d'ivoire, dédié dans l'*Hécatompeïdon*: Ἀρχίας ποιῶν ἀνέθηκε, Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 150, l. 42; tel est encore celui de *Pothinos*, qui avait dédié la statue d'une Cosmète sculptée par lui-même : Τεύξας θηρατος, Boeckh, *ibid.*, n° 270. On possède une inscription d'un sculpteur qui s'est désigné en cette qualité : ἀγαλματοπος, sur un de ses ouvrages dédié en accomplissement d'un vœu : Ἐπαγγειλάμενος ἀνέθηκε. Idem, *ibidem*, n° 3166. Nous avons recouvré tout récemment la base d'un monument érigé à leur oncle *Théoxénidas*, par deux sculpteurs célèbres, *Céphissodote* et *Timarque*, fils de *Praxitèle*, Ross, *Lettre à M. Thiersch*, n° 6; et Pausanias a cité un ouvrage du sculpteur *Tisagoras*, dédié par lui-même, Pausan., x, 18, 5 : ἀνάθημά τε ὄμοῦ Τισαγόρου, καὶ ἡ τέχνη. Mais l'exemple le plus curieux à tous égards que je puisse citer d'un *artiste*, dédiant lui-même son propre ouvrage, est celui que me fournit une inscription récemment découverte dans l'île de *Kalymna*; parmi les ruines d'un temple d'Apollon; cette inscription n'a été communiquée par M. Ross, par une lettre datée d'Athènes, le 18 mars 1844, et je l'ai publiée dans ma *Lettre à M. Schorn*, 2^e édit., § III, p. 371, n° 264.

(2) *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 331.

(3) *Geschicht. der Ehr. der Bildsäulen*, etc., p. 174.

l'appui de sa doctrine, déposent donc en réalité contre cette doctrine; et, de ces *trois inscriptions*, *deux* avaient été précédemment alléguées par lui-même, avec une valeur qu'il leur retire ici, par une contradiction assez difficile à expliquer de la part d'un critique, qui avait dû se rendre un compte exact et sévère de tous les éléments de son travail.

Voyons maintenant si les monuments qui nous restent justifient la conclusion tirée des *neuf exemples* qu'on a cités, les *seuls qu'on semble connaître*, de l'emploi de l'aoriste pour les temps de la période alexandrine et de l'époque romaine. Voici en quels termes est exprimée cette conclusion : « Ce petit nombre d'exceptions (les *neuf qu'on vient d'indiquer*), dont une seule peut-être est de l'époque grecque (à la page précédente on en avait trouvé *deux*, « avec certitude, et ici on n'en admet plus *qu'une*, et en « core avec doute), montrent combien étaient rares les « exemples de l'emploi de l'aoriste. » Voyons donc si ces exemples sont aussi rares qu'on le dit.

Je rappelle d'abord les noms des artistes, la plupart d'une époque plus ou moins éloignée de celle d'Alexandre, qui employèrent, pour la désignation de leurs travaux exécutés à *deux*, ou *en commun*, ἐν κοινῷ, comme s'exprime Pausanias (1), le pluriel ἐποίησαν, auquel on ne contestera pas, sans doute, la même valeur qu'au singulier ἐποίησεν, pour les œuvres d'*un seul*. Ces artistes sont *Hypathodóros* et *Aristogiton*, de la ^{III^e olympiade, *Céphisodotos* et *Timarchos*, fils de Praxitèle; *Philéas* et *Zeuxippos*, de l'école d'Argos; *Polymnestos* et *Cenchranis*, contemporains de Lysippe; *Théonnestos* et *Dionysios*, sculpteurs du 1^{er} siècle de l'empire; *Ménodotos* de Tyr, et}

(1) Pausan., x, 13, 4 : Τὰ μὲν δὴ ἀλλα ἀγάλματα Διούλλος τε οἱ ΚΟΙΝΩΙ εἰς Ἀμυκλαῖς. x. τ. λ.

son collaborateur, fils de Charmédès, certainement aussi de l'époque romaine; *Chrestos* et *Gautros*, auteurs d'un monument mithriaque; voilà déjà *sept exemples*, fournis par quatorze artistes, à joindre à ceux qu'on avait cités, et qui, s'ils accroissent nos connaissances sur l'histoire de l'art, affaiblissent d'autant la théorie sur la rareté de l'aoriste. En voici d'autres, pareillement négligés par l'auteur du *Mémoire*, qui démontrent de plus en plus le vice de cette théorie.

1. **ANTIGNOTOS**, sculpteur, probablement Athénien, auteur d'une statue du roi Rhescuporis, fils de Cotys, érigée par le peuple d'Athènes, dont la base, retrouvée en 1838, portait l'inscription : ΑΝΤΙΓΝΩΤΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ (1). D'après l'âge du personnage dont il avait exécuté la statue, et qui était contemporain d'Auguste, ce statuaire athénien, *Antignotos*, nommé par Pline (2), appartenait donc aussi au siècle d'Auguste (3); et l'usage qu'il faisait de l'aoriste ΕΠΟΙΗΣΕΝ, à une époque, où, depuis près de trois siècles, celui de l'imparfait devait être en vigueur, d'après la théorie en question, devient une objection contre cette théorie (4).

2. **APOLLODOROS**, fils de Zénon, de Phocée, en Ioniie, statuaire, dont le nom s'est trouvé inscrit sur une base de statue existant dans les ruines d'Érythrée; l'in-

(1) Cette inscription a été publiée par M. L. Ross, dans le *Kunstblatt* de 1838, n° 46, et reproduite par M. Ad. Schell, *Archeol. Mittheil. aus Griechenl.*, p. 128, 3). Elle se trouve aussi dans l'*Éphém. archéol. d'Athènes*, juillet 1839, n° CCLXI, p. 226.

(2) Plin., xxxiv, 8, 19.

(3) Voy. l'inscription d'un monument pareil érigé au roi *Kotys*, père de notre roi *Rhescuporis*, inscription publiée par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 359, t. I, p. 430. Ce roi *Rhescuporis*, fils de *Cotys*, de la dynastie sapéenne de Thrace, est le prince dont il est fait mention dans Dion Cassius, liv. 34.

(4) Voyez, au sujet de cet artiste, ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 29, p. 205-6.

scription, dont j'ai dû la connaissance à notre savant frère M. Le Bas, qui l'a copiée lui-même sur les lieux (1), est ainsi conçue :

ΑΠΟΛΛΩΔΩΡΟΣ ΖΗΝΩΝΟΣ ΦΩΚΑΙΕΥΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

D'après les caractères paléographiques de cette inscription, et d'après d'autres considérations qu'il se propose de développer lui-même, M. Le Bas présume que ce *statuaire* phocéen *Apollodóros*, fils de Zénon, est le même *statuaire*, cité deux fois par Pline (2), qui doit avoir vécu vers la cxiv^e olympiade (3); et l'emploi de l'aoriste ΕΠΟΙΗΣΕΝ, dans une inscription d'un artiste de cette époque, est contraire à la théorie de M. Letronne.

3. ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ, *de Tyr*, *statuaire*, qui s'est désigné comme auteur d'une statue honorifique, érigée à *Halicarnasse*. L'inscription, gravée sur la base de cette statue, dont j'ai dû, il y a plusieurs années, la communication à M. de Caldavène, qui l'avait copiée dans les ruines de *Boudroun*, est ainsi conçue (4) :

ΣΑΡΑΤΙΑΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΙΑΤΛΟΥΓΓΑΤΙΟ
ΠΙΟΙΑΝΔΕΜΕΝΑΝΔΡΟΥΤΟΥΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΥ
ΚΑΘΥΟΘΕΣΙΑΝΔΕΔΡΑΚΟΝΤΟΣ
ΚΑΙΟΙΤΙΟΙΑΥΤΗΣΜΕΝΑΝΔΡΟΣΚΑΙΜΗΝΟΔΩ
ΜΗΝΟΔΟΡΟΥΤΟΥΓΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ
ΜΟΣΧΟΝΜΟΣΧΟΥΤΟΓΜΟΣΧΙΩΝΟΣΑΡΕΤΗΣ
ΕΝΕΚΕΝΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣΚΑΙΕΤΕΡΓΕΣΙΑΣ.
ΤΗΣΕΙΣΑΥΤΟΥΣ
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΜΗΝΟΔΟΤΟΥ ΤΥΡΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕ

(1) Déjà publiée dans ma *Lettre à M. Schorn*, § iv, p. 433, n° 3.

(2) Plin., xxxiv, 8, 19.

(3) Sillig, *Catalog. veter. Artific.*, v. *Apollodorus*, II, p. 17.

(4) Cette inscription a été déjà publiée dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 68, p. 230-232.

En y corrigéant quelques fautes, qui peuvent provenir en partie de la main de l'ancien lapidaire, cette inscription doit être lue ainsi (1) :

Σαραπίας Ἀπολλωνίου Ιάτα, θυγάτηρ [κατὰ παιδο-]
 ποίαν [μὲν] Μενάνδρου τοῦ Διονυσοδώρου,
 καθ' ὑθεσίαν δὲ Δράκοντος,
 καὶ οἱ νιοὶ αὐτῆς Μένανδρος καὶ Μηνόδω[ρος]
 Μηνοδώρου τοῦ ἀντιπάτρου,
 Μόσχου Μόσχου τοῦ Μοσχίωνος, ἀρετῆς
 ἐνεκεν καὶ εὐνοίας καὶ εὐεργεσίας
 Τῆς εἰς αὐτούς.
 Ἀρτεμίδωρος Μηνοδότου Τύριος
 ἐποίησε

Le *Ménodotos*, nommé sur cette inscription comme père du statuaire *Artémidóros*, est certainement le sculpteur du même nom et du même pays, *Túrios*, que nous connais-

(1) La plupart de ces corrections se justifient trop facilement d'elles-mêmes pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans des explications à ce sujet. Le nom 'Ιάτα au génitif dorique peut bien avoir été usité chez les Doriens d'*Halicarnasse*, puisque nous trouvons le nom 'Ιατάδας qui en est dérivé chez les Doriens de *Delphes*, Ern. Curt. *Anecdot. Delphic. Marm.* xiv, p. 62. Les mots Κατὰ παιδοποίαν μὲν que j'ai rétablis après θυγάτηρ (au lieu de ΟΥΓΑΤΙΟ), m'ont paru impérieusement exigés par les mots : Καθ' ὑθεσίαν δέ, dont la leçon est certaine ; et comme il s'agit évidemment ici d'une femme, *Sarapias* (épouse en secondes noces *d'Apolloniós, fils d'Iatas*), laquelle était devenue *fille par adoption*, καθ' ὑθεσίαν, de Dracon, il fallait bien que la mention de *son père naturel*, *Ménandros*, fils de *Dionysodóros*, figurât en premier lieu. Pour exprimer cette notion, j'avais le choix entre κατὰ τεκνοποίαν et κατὰ παιδοποίαν, deux mots également usités. J'ai préféré le second, dont il y a des exemples fournis par Platon, *Conviv.*, 192, par Plutarque, de *Liber. Educ.*, § 1, et *Apophthegm. Lacon. Lycurg.*, § xiv, et par Polybe, vi, 6, 3 ; tout en reconnaissant qu'il pourrait y avoir autant de raisons et d'autant bons exemples en faveur du premier ; mais en soutenant que la terminaison ποίαν qui reste rend nécessaire le choix de l'une ou de l'autre. Quant à cette locution καθ' ὑθεσίαν δέ, j'en puis citer, entre autres exemples, celui que me fournit une inscription d'*Anaphé* publiée par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, t. II, *Addenda*, p. 1091, n° 2477, l. 7 ; et il en existe plusieurs autres avec cette même orthographe, καθ' ὑθεσίαν.

sons par un marbre attique, cité plusieurs fois dans ce *Mémoire*, où il s'est désigné comme travaillant conjointement avec un autre artiste de *Tyr*, fils de *Charmédès*. Voilà donc deux générations de *statuaires*, dans une même famille grecque de *Tyr*, qui viennent enrichir de deux nous nouveaux notre histoire de l'art grec de la période romaine; ce qui résulte, avec toute certitude, à mes yeux, de la teneur même de l'inscription, comme de la nature du monument; et voilà deux nouveaux exemples à joindre pour cette période à ceux que nous possédions déjà de l'emploi de l'aoriste, tous les deux restés inconnus de M. Letronne.

4. *ATTICOS*, sculpteur athénien, du siècle de Commode, déjà mentionné plus haut (1), comme auteur d'une statue honorifique érigée à un pontife d'*Éleusis*; l'inscription de la *base* porte :

ΑΤΤΙΚΟΣ ΕΥΔΟΞΟΥ ΣΦΗΤΤΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ.

5. *CLÉOMÉNÈS*, fils d'*Apollodôros*, auteur de la *Vénus de Médicis*, qui s'est servi du mot ΕΠΟΕΣSEN, dans l'inscription gravée sur la *plinthe* de cette statue, ainsi que je l'ai établi plus haut (2).

6. *DÉMÉTRIOS*, *statuaire*, probablement de l'école attique, dont le nom écrit ΔΗΜΗΤ, et suivi du verbe à l'aoriste, ΕΠΟΗΣ, s'est trouvé sur un fragment de *base de statue*, de marbre pentélique, découvert en 1839, près des *Propylées* (3). La forme des caractères, d'accord avec l'emploi de l'H, indique une époque qui ne peut s'éloigner de celle de *Sthennis* et de *Léocharès*, qui employaient le même temps du verbe; et ce sculpteur *Démétrios*, tout à fait inconnu d'ailleurs, bien que son nom se soit rencontré, au témoi-

(1) Voyez plus haut, p. 129.

(2) Voyez p. 78-79.

(3) *Éphémér. archéol. d'Athènes*, 1839, n° CLXXI, p. 184-185.

gnage de M. Pittakis, sur d'autres bases antiques; doit avoir appartenu à la famille de l'ancien statuaire Démétrios, du déme d'Alopécé, cité par plusieurs auteurs (1).

7. DIOSCOURIDES de Samos, auteur des deux belles mosaïques du Musée de Naples, où il s'est désigné de cette manière : ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΣ ΣΑΜΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ (2).

8. HENNION, fabricant de vases de verre, qui s'est nommé sur un de ces vases, de forme cylindrique, d'une pâte de verre jaune, imitant la couleur de l'ambre, orné à l'extérieur de deux tablettes à queue d'aronde, l'une desquelles porte l'inscription : ΕΝΝΙΩΝ ΕΠΟΙΗΣΕΝ, l'autre, cette recommandation à l'acheteur (3) : ΜΝΗΘΗ (sic) ΟΑΤΟΠΑΖΝΩ (pour ΑΓΟΡΑΖΩΝ). Ce vase curieux et unique dans son genre se trouve au Musée ducal de Modène, et il a été décrit par M. l'abbé Cavedoni (4). La forme du *sigma* et de l'*epsilon lunaire*, non plus que celle de l'*omega*, ω, ne permettent pas d'assigner à ce monument une époque plus haute que le second ou le troisième siècle de notre ère; et l'emploi de l'aoriste ἐποίησεν, à une époque si basse de l'empire, n'en devient que plus remarquable, par rapport à la théorie de M. Letronne.

9. HÉRACLITOS, auteur de la belle et curieuse mosaïque (5), découverte en mai 1833, dans la vigne Altieri, près de la porte Saint-Sébastien, et représentant une copie

(1) Plin., xxxiv, 8, 19; Lucian. *Philops.*, § 19 et 20, t. VII, p. 268, 270, 271, Bip.; Quintil. *Inst. orat.*, xii, 10; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, p. 274, n° 129.

(2) Voy. plus haut, p. 127, 2).

(3) Franz, *ELEM. EPIG. GR.*, p. 336.

(4) *Indicazione dei principali monumenti antichi del R. Museo Estense del Catajo*, Modena, 1842, in-8°, p. 11-12, 8).

(5) Cette mosaïque a été décrite par C. Fea, dans son *Suppl. al. celebr. Mosaico di Pompei*, p. 33-5. L'inscription est aussi rapportée par M. de Minutoli, dans sa *Notiz über den am 24 Oktob. 1831, zu Pompei aufgefunden. Mosaik-füssboden* (Berlin, 1835, in-4°), p. 4, *). Voy. encore l'article de M. Bunsen, dans le *Bullet. dell' Inst. Archeol.*, 1833, p. 81-85.

du célèbre pavé de *Sósos*, l'*Asarotos oecos*, tant vanté par Pline (1). L'artiste en mosaïque s'y est désigné par l'inscription : ΗΡΑΚΛΙΤΟΣ ΗΡΓΑΣΑΤΟ (2), qui nous offre, dans l'emploi de l'aoriste ἡργάσατο, un exemple tout à fait équivalent à celui d'ἐποίησεν; et personne ne mettra en doute que cet artiste n'ait vécu à l'époque romaine.

10. LÉOCHARÈS le jeune, auteur de la statue d'un Personnage romain, érigée par le peuple d'Athènes; l'inscription qui nous l'a fait connaître a été trouvée sur l'*Acropole* d'Athènes, et publiée par M. L. Ross (3).

11. MÍDIÈS, *statuaire* de l'école attique, qui n'est connu jusqu'ici que par une inscription, gravée sur la base d'une statue érigée par le peuple d'Athènes, en l'honneur d'un guerrier, nommé Épiphane, fils d'Épigène, du déme d'Évonyme. L'inscription, telle que la rapporte Spon, qui l'a publiée le premier (4), et telle que la donne encore M. Pittakis (5), est malheureusement fruste en deux endroits, et l'une de ces lacunes porte sur le nom même de l'artiste, dont les premières lettres manquent; il ne reste que ΔΙΗΣΕΠΟΙΗΣΕΝ; et l'on ne peut guère restituer ce nom incomplet que par Μειδῆς, qui était notoirement un nom attique (6). Mais, quoi qu'il en soit de cette resti-

(1) Plin., xxxvi, 25, 60.

(2) Nous connaissons déjà cette forme de l'aoriste du verbe ἡργάζειν, par l'inscription attique de la grotte des *Nymphes*, publiée par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 456, t. I, p. 464, où se lit ἐξηργάζετο (et non ἐξηργήσετο). On lit ἐργάσατο (forme ionique pour εἰργάσατο) dans une inscription d'Éphèse, Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 2984, t. II, p. 612; et c'est pareillement ἡργάσατο, qui se lit dans l'inscription de *Nicias*, citée plus haut, p. 130, 1), et publiée dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 264, p. 371, 2^e édit.

(3) *Kunstblatt*, 1840, n° 16; Ad. Schoell, *Archæol. Mittheil. aus Griechenland*, p. 129; voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 221, p. 342.

(4) *Voyage*, t. III, p. II, p. 132.

(5) *Description*, etc., p. 287.

(6) M. Boeckh, qui a reproduit cette inscription, *Corp. Inscr. gr.*, n° 412, et qui lit ΔΙΗΣ, ne regarde pas ce nom comme *entier, sanum*, et M. Welcker, *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 327, est du même avis : *Der Name scheint nicht richtig*

tution, qui restera toujours incertaine tant que nous n'aurons pas recueilli un nouveau monument qui nous fasse connaître le nom entier de l'artiste, l'exemple que nous fournit cette inscription attique de l'emploi de l'aoriste ἐποίησεν, pour un temps qui doit appartenir à la fin de la période grecque, à cause de l'abus qui se faisait alors des statues honorifiques, et d'après la forme même des caractères, demeure du moins acquis à la science.

12. ΜΙΚΙΟΝ, fils de Pythagénès, sculpteur, probablement Athénien, dont on a recueilli tout récemment le nom gravé sur une base de statue, en marbre du mont Hymette, et suivi de l'aoriste ἐποίησεν. La statue, ouvrage de cet artiste, représentait *Lucius Domitius Ahénobarbus*, et elle avait été érigée par le peuple d'Athènes, ainsi que nous l'apprend l'inscription, gravée sur la même base :

ΟΔΗΜΟΣ
ΛΕΥΚΙΩΝΔΟΜΕΤΙΩΝΑΗΝΟΒΑΡΒΟΝ
ΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΑ
ΜΙΚΙΩΝΓΥΘΟΓΕΝΟΥΣΕΓΟΙΗΣΕΝ

Ce sculpteur *Mikion*, tout à fait inconnu d'ailleurs, devait appartenir à une époque assez ancienne, d'après la forme des caractères de l'inscription qui le concerne, telle que l'a représentée M. L. Ross (1). Or, cette notion se trouve tout à fait en contradiction avec le personnage romain, *Lucius Domitius Ahénobarbus* (2), sujet de la statue érigée

gelesen zu sein. Le nom ΜΙΔΕΙΟΥ, Μιδεῖου, se lit sur un vase d'argile de fabrique attique, Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 452, a). Le nom de *Midius*, écrit ΜΕΙΔΙΑΣ, est aussi celui d'un fabricant de vases peints, probablement d'origine attique.

(1) Dans l'*Archæolog. Zeitung*, de M. Ed. Gerhard, p. 244.

(2) M. Ross prétend, avec raison, qu'il s'agit ici du *L. Domitius Ahénobarbus*, aïeul de Néron, qui pérît à la suite de la bataille de Pharsale, Sueton., *in Neron.*, c. 2, et qui fut père de *Cn. Domit. Ahénobarbus*, dont il nous reste quelques belles médailles consulaires d'or et d'argent, Riccio, *Monet. dell. antich. famigl. roman.*, p. 82, tav. xviii, 10 et 11, et lvi, 5.

gée sur le *piédestal* qui porte le nom de *Mikion*. En présence de cette contradiction, M. Ross présume que ce pourrait bien être un monument plus ancien qui aurait été consacré en l'honneur de L. Domitius Ahénobarbus, au moyen d'une inscription nouvelle; et c'est là, sans contredit, une supposition très-plausible, à l'appui de laquelle le savant antiquaire eût pu citer plus d'un exemple de ces sortes de transformations de héros grecs en personnages romains, et surtout celui de la statue d'*Alcibiade*, dont on avait fait, par un changement d'inscription, précisément un *Ahénobarbus* (1). Mais, si l'on s'en rapporte à la copie des deux inscriptions, telle qu'elle est figurée dans l'*Éphéméride archéologique d'Athènes* (2), ces deux inscriptions seraient contemporaines; d'où il suivrait que l'artiste *Mikion* aurait vécu dans le même temps que le personnage *L. Domitius Ahénobarbus*, et, conséquemment, qu'il appartiendrait à l'époque romaine. Il y a donc là une question de paléographie à décider, avant qu'on puisse résoudre la question de l'histoire de l'art. Mais, dans tous les cas, le sculpteur *Mikion* n'a pu fleurir plus tôt que le IV^e ou le III^e siècle avant notre ère; et l'emploi qu'il faisait de l'aoriste à cette époque, est contraire à la *théorie* de M. Letronne; à plus forte raison, s'il avait vécu dans la période romaine.

13. NICOMACHOS, *sculpteur athénien*, auteur d'un monument votif, dont l'inscription, seule chose qui en subsiste, a été trouvée en 1839, sur l'*Acropole* d'Athènes, près du temple de Minerve Poliade, et publiée par M. L. Ross (3). La

(1) Dion Chrysost., *Orat.* xxxvii, t. II, p. 122, ed. Reisk: Εὐεστάμην καὶ τὸν Ἀλκιβιάδην τὸν Κλευτόν, ἐπιγραφὴν ἔχοντα Χαῖκοπίουνος.

(2) Voy. le n° xxv, 1842, p. 471, n° 728, avec la planche lithographiée qui y est jointe.

(3) *Lettre à M. Thiersch*, p. 15-16, n° 7. L'inscription a été rapportée aussi par M. Ad. Schöll, avec quelques différences, *Archæol. Mittheil.* *pus Griechenl.*

partie de l'inscription qui concerne l'artiste est ainsi conçue : ΝΙΚΟΜΑΧΟΣ ΕΠΟΗΣΕΝ ; et, d'après la forme des lettres, surtout d'après une sorte de négligence et de défaut d'élegance avec lesquelles elles sont gravées sur la pierre, le savant critique conjecture que ce sculpteur *Nicomachos*, qui n'a certainement rien de commun que le nom avec le célèbre peintre *Nicomachos*, de la cv^e olympiade, doit avoir exercé son art au commencement du III^e siècle avant notre ère, peut-être même encore plus bas.

14. ΦΥΛῆς, fils de *Polygnotos*, d'*Halicarnasse*, statuaire, auteur d'une statue érigée en l'honneur de *Polyeuctos*, fils de *Mélésippos*, par le peuple d'*Astypalée*. L'inscription, retrouvée tout entière, m'était connue depuis plusieurs années, par l'obligeance de M. de Caldavène, qui l'avait copiée sur les lieux ; depuis, elle a été publiée dans l'*Éphéméride archéologique d'Athènes* (1), mais avec quelques fautes dans la transcription, et avec quelques erreurs dans l'interprétation, qui m'autorisent à la publier de nouveau (2) ; voici la copie de M. de Cadalvène :

Ο ΔΑΜΟΣ
Ο ΑΣΤΥΠΑΛΕΙΩΝ ΕΤΙΜΑΣΕ
ΠΟΛΕΥΚΤΟΝ ΜΕΛΗΣΙΠ..ΕΠΑΙΝΟΙ
ΙΡΥΕΟΙΣΙΕΡΑΝΩΝ ΙΡΣΕΑΡ..ΕΝΤΟΙΣ
ΩΣΙΝΕΙΚΟΝ ΙΧΑΛΚΕΑΙΑΡΕΤΗΣΕΝ..Ε
ΚΑΙΕΥΜΟΙΑΣ ΑΝΕΥΑΝΔΙΑΤΕΛΕΞΙΣΤΟ
ΘΗΟΣΤΟΑΣΤΥΠΑΛΕΙΩΝ

p. 128, 1). D'après la forme des caractères, ce savant serait disposé à regarder le statuaire *Nicomachos* comme appartenant au siècle de *Sthennis* et de *Léocharès*. C'est une question que je ne me permets pas de décider entre les deux habiles critiques, attendu qu'il faudrait, pour en juger avec toute connaissance de cause, avoir sous les yeux l'inscription originale, ou du moins une représentation exacte de la forme des lettres et de la manière dont elles sont disposées.

(1) *Éphém. archéol.*, 1841, n° 10, p. 457-458, n° 684.

(2) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 298, p. 386.

ΦΙΛΗΣΠΟΔΥΓΝΟΤΟΥΓΑΛΙΚΑΡ
ΝΑΣΣΕΥΣ ΕΠΟΙΗΣΕ

Cette copie offre beaucoup de fautes qu'il est facile de corriger, au moyen de celle qu'ont eue à leur disposition les éditeurs de l'*Éphéméride attique*, et, en s'aidant de la confrontation d'une autre inscription d'*Astypalée*, d'une teneur presque toute semblable, publiée par M. Boeckh (1).

Notre inscription doit donc être rétablie et lue ainsi :

Ο Δάμος
ο Αστυπαλαιέων είπασσε
Πολύευκτον Μελησίππου ἐπαίνῳ,
χρυσέω στεφάνῳ, προεδρίᾳ ἐν τοῖς
αγῶσιν, εἰκόνι χαλκέᾳ, ἀρετῆς ἔνεκεν
καὶ εὐνοίᾳς ἀν ἔχων διατέλει εἰς τὸ
πλῆθος τὸ Αστυπαλαιέων.
Φύλης Πολυγνώτου Ἀλικαρ-
νασσεὺς ἐποίησε.

Il s'agit, comme on le voit, d'honneurs publics rendus par le peuple d'*Astypalée* à un citoyen nommé *Polyeuctos*, fils de *Mélésippos*, honneurs dont faisait partie l'érection d'une statue de bronze, ouvrage de *Phylès*, fils de *Polygnotos*, d'*Halicarnasse*. Maintenant que cette notion est acquise à l'histoire de l'art, elle va nous servir à compléter et à rectifier une inscription trouvée à *Délos* par les architectes français de la commission scientifique de Morée, et publiée par M. Le Bas (2); voici

(1) *Corp. Inscr. gr.*, n° 2488, t. II, p. 386.

(2) *Expedit. scientifiq. de Morée*, t. III, pl. 12, fig. III, p. 28-29.

cette inscription, telle que l'a rétablie notre savant confrère :

ΤΟΚΟΙΝΑΝΤΩΝ
ΝΗΣΙΩΤΩΝ
ΑΓΑΘΟΣΤΡΑΤΟΝ
ΠΟΛΥΑΡΑΤΟΥ
ΕΟΔΙΟΝ
ΟΙΟΣ ΑΣΙ
ΥΛΗΣ ΑΛΙΑΡΝΑΣΣΕΥΣ
ΕΠΟΕ

Τὸ κοινὸν τῶν
Νησιωτῶν
Ἄγαθόστρατου
Πολυαράτου
[F]οδίον (pour ὄδιον)
Θεοῖς πᾶσι
Υἱης Ἀλιαρνασσεὺς
ἔποει

Bien que la mention du nom de l'artiste, auteur de ce monument, soit ici mon principal objet, je ne puis m'empêcher de faire quelques remarques sur cette inscription. La manière dont M. Le Bas a lu le mot ΕΟΔΙΟΝ, en en faisant ὄδιον, qu'il interprète par *navigation favorable*, est certainement ingénieuse et savante ; mais, outre qu'il est fort douteux, du moins pour moi, que le mot ὄδιος ait jamais été employé comme substantif, je suis convaincu qu'il ne pouvait trouver place sur un monument tel que celui qui nous occupe. On ne comprend pas comment l'érection de la statue d'un simple particulier, tel que cet *Agathostratos*, fils de *Polyaratos*, eût pu être un moyen d'obtenir de *tous les dieux une navigation favorable*. Il serait, je

pense, bien difficile d'en donner une raison prise dans le génie de l'antiquité grecque, et je ne crois pas qu'on en pût citer un seul exemple. C'était, au contraire, une formule reçue et consacrée, que de dédier à *tous les dieux*, ΘΕΟΙΣ ΠΑΣΙ, la statue d'un citoyen qu'on voulait honorer par cet hommage public; et j'en ai publié récemment un nouvel exemple dans l'inscription du monument d'*Hippomachus, fils de Stratippus* (1). Enfin, l'âge récent de cette inscription de *Délos* s'oppose à ce qu'on puisse y trouver l'emploi du *digamma*, F; et je ne pense pas que l'exemple des *tables d'Héraclée* puisse s'appliquer à cette localité des *Cyclades*, dont les nombreuses inscriptions, d'époque contemporaine, n'ont jamais offert le *digamma*. Le mot qui a causé tout cet embarras à notre savant confrère M. Le Bas, pouvait se lire de la manière la plus simple du monde, ΡΩΔΙΟΝ; et l'on avait la mention de la *patrie*, à la suite des *noms du personnage*, et à la place qu'occupe toujours cette mention sur les monuments de ce genre: ce qui fait que je regarde la leçon Ρόδιον, comme indubitable.

Il en est certainement de même du nom Φύλης, que je rétablis dans l'inscription de *Délos*, au lieu du nom Ὑλης, que M. Le Bas a pris pour la forme ionnienne du nom commun Ὑλας; ce qui se trouvait en contradiction avec la *patrie dorienne* de cet artiste, né à *Halicarnasse*, Ἀλικαρνασσεύς. Il est bien évident que le [Φ]ύλης, *statuaire d'Halicarnasse*, auteur de la statue érigée à *Délos*, au nom des *insulaires*, est le même que le Φύλης, aussi *statuaire d'Halicarnasse*, et fils de *Polygnotos*, qui exécuta la statue en bronze érigée par le peuple d'*Astypalée*; et le rapprochement des deux inscriptions suffit pour justifier la

(1) Dans ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 335, p. 403; voy. d'autres exemples de cette formule, donnés par M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 455 et 476.

correction que je propose. Par la même raison, je me crois fondé à suppléer les lettres ΕΠΟΕ de l'inscription de *Délos*, non par ΕΠΟΕΙ, comme l'a fait M. Le Bas, mais par ΕΠΟΙΗΣΕΝ, leçon de l'inscription d'*Astypalée*, puisque cette leçon, conservée en entier sur le marbre, forme une autorité ou du moins une présomption en faveur de l'usage suivi par l'artiste. En tout cas, cet exemple du mot ΕΠΟΕΙ, à la suite d'un nom d'artiste de l'époque alexandrine, aurait dû être connu de M. Letronne; et c'est encore là une omission qu'il devait m'être permis de relever dans son travail (1).

15. PLOCAMOS, auteur d'un groupe de *Bacchus* et d'*Ampélos*, qui s'était conservé, avec sa *plinthe antique* (2), sur la partie plane de laquelle était gravée l'inscription :

ΠΛΟΚΑΜΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕ

(1) Depuis que ceci a été écrit, j'ai reconnu que M. Boeckh, qui a reproduit l'inscription de *Délos* dans les *Addenda* du II^e volume de son recueil, avait lu, comme moi, ΡΟΔΙΟΝ, au lieu de ΗΟΔΙΟΝ, et qu'il avait pareillement rétabli le nom de l'artiste [Φ]ΥΛΗΣ, sur la foi de l'inscription d'*Astypalée*, dont il déclare qu'il avait reçu de moi un double de la copie que je devais à M. de Cadalvène; voy. ces *Addenda*, p. 1039, n° 2283, c), et p. 1098, n° 2488, c). Mais M. Boeckh lit ΕΠΟΕΙ sur l'inscription de *Délos*, et je persiste à croire que la leçon ΕΠΟΙΗΣΕ du marbre d'*Astypalée* est la meilleure. En tout cas, il en résulterait toujours que le même artiste se servait indifféremment des deux mots ἐποίει et ἐποίησεν; ce qui est établi déjà par d'autres exemples que j'ai cités, et ce qui est directement contraire à l'opinion de M. Letroune. À ces éclaircissements, je puis ajouter encore un nouveau renseignement que j'ai dû à M. L. Ross, par une lettre écrite d'Athènes, en date du 6 novembre 1844. Au nombre des inscriptions contenant des noms d'artistes, la plupart de l'école de Rhodes, qu'il a trouvées sur des bases de statues, érigées dans cette île, M. Ross en a copié deux qui faisaient mention de notre *Phylès d'Halicarnasse*, avec l'emploi de l'aoriste ἐποίησεν. L'une de ces inscriptions était intacte, et elle était ainsi conçue : ΦΥΛΗΣ ΛΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΥΣ ΕΠΟΙΗΣΕ. Je puis ajouter maintenant que ces inscriptions ont été publiées dans le *Rhein. Mus.* Th. IV, p. 172-173; et, grâce à ces deux nouveaux exemples de l'emploi de l'aoriste, on ne peut plus douter que cet artiste, dont le vrai nom, *Phylès*, se trouve aussi établi d'une manière incontestable, ne se soit servi du mot ἐποίησεν, à une époque où il aurait dû employer l'imparfait ἐποίει.

(2) Boissard, *Antiq. roman.*, part. IV, tab. 120; Montfaucon, *Antiq. expliq.*,

Le devant de cette plinthe portait une seconde inscription : ΦΟΚΕΙΩΝ ΣΥΝ ΜΥΡ, qui est évidemment de main moderne ; mais cette circonstance ne change absolument rien à la valeur de l'inscription primitive. La place insolite où se trouve celle-ci, *sur la surface plane de la base*, au lieu d'être *sur sa face antérieure*, aurait pu inspirer quelques doutes, qui n'ont cependant pas été exprimés ; mais l'exemple que nous venons d'acquérir, par le monument de *Strabax*, d'une inscription d'artiste gravée à la même place, fournit un motif de plus de confiance pour l'inscription de *Plocamos*, qui appartient décidément, par la forme des caractères, à l'époque romaine.

16. *STRABAX*, sculpteur athénien, auteur d'une statue d'un personnage nommé *Samippus*, fils de *Molossus*, Éléen, érigée sur l'*Acropole* d'Athènes par le sénat de l'*Areopage*. La base de ce monument, retrouvée en 1843, portait, sur la face antérieure, l'inscription suivante :

ΗΒΟΥΛΗΣΣΑΡΕΙΟΥ
ΠΑΓΟΥΣΑΜΙΠΠΙΟΝΜΟ
ΛΟΣΣΟΥΗΛΕΙΟΝ

et, *sur sa surface*, à côté d'une double cavité, répondant à la place des deux pieds d'une figure en bronze, de grandeur naturelle, était gravée cette seconde inscription :

ΣΤΡΑΒΑΣΣΕΙΟΗΣΕΝ

en caractères d'une forme qui accuse le milieu du *IV^e* siècle avant notre ère. Le *Strabax* que cette inscription nous fait connaître, et dont le nom n'était pas sans exemple à

vol. II, p. 11. Voy. l'observation faite plus haut au sujet de cette inscription, p. 74.

Athènes (1), est encore un de ces artistes dont la mention ne se trouve dans aucun témoignage classique, à moins qu'il ne soit le même que le *Stipax*, nommé par Pline (2), comme le *statuaire* qui exécuta la statue célèbre dans l'antiquité sous le nom de *Splanchnoptès*. Mais, quoi qu'il en soit de cette conjecture, qui appartient à M. Ross (3), et que je n'ai pas en ce moment le loisir de discuter, c'est toujours un nouveau nom d'artiste que nous avons à ajouter à l'histoire de l'art, en même temps qu'une preuve nouvelle de la liberté laissée, à *Athènes*, aux artistes, d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages, même sur ceux qui étaient érigés par l'autorité publique, puisque le monument dont *Strabax* était l'auteur avait été consacré *par le sénat de l'Areopage*.

17. **TIMOCHARIS**, d'*Éleuthernæ*, en Crète, *statuaire*, qui s'est fait connaître en cette qualité par une inscription gravée sur un *autel dédié à Esculape* et érigé dans l'île d'*Astypalée*. Cette inscription, dont j'ai dû une copie à M. de Cadalvène, est ainsi conçue (4) :

ΑΡΧΕΜΗΝΙΔΑΣ
[Α]ΡΙΘΜΙΟΥ
ΑΣΚΛΑΠΙΟΙ
ΤΙΜΟΧΑΡΙΣ (*sic*) ΕΔΕΥΘΕΡΝΑΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕ

(1) Ce nom était celui d'un des généraux athéniens, collègues d'Iphicrate, dont il est fait mention dans Démosthène, *adv. Leptin.*, p. 482.

(2) Plin., xxxiv, 8, 19.

(3) Ross, dans l'*Archaeol. Zeitung* de M. Éd. Gerhard, p. 244.

(4) Elle a été publiée par M. Boeckh dans les *Addenda* de son II^e vol., p. 1098, n° 2491 b, d'après la copie de M. de Cadalvène que je lui avais communiquée, et je l'ai donnée moi-même dans ma *Lettre à M. Schorn*, § iv, n° 15, p. 445-6. Nous possédons maintenant une seconde inscription de Timocharis qui se lit sur une base de statue trouvée à Rhodes et qui est conçue de la même manière : ΤΙΜΟΧΑΡΙΣ ΕΔΕΥΘΕΡΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ. J'en ai dû la communication à M. L. Ross, qui l'a publiée depuis dans le *Rheinisch. Museum*, Th. IV, p. 169.

A ces *dix-sept* exemples, il faut en ajouter *huit* autres, qui viennent d'être acquis à l'histoire de l'art, et dont j'ai dû la communication à M. L. Ross, par une lettre datée d'Athènes, le 6 novembre 1844. Ce sont les noms d'artistes de l'école de Rhodes, qui se lisent sur des *bases de statues* représentant des *personnages sacrificiants, SACRIFICANTES* (1); en voici la liste, telle que je l'ai reçue de M. L. Ross :

- I. Ἐπίχαρμος Σολεὺς, Ἐπίχαρμος Ἐπιχάρμου Ρόδιος ἐποίησαν.
- II. Σωσίπατρος καὶ Ζήνων Σολεῖς ἐποίησαν.
- III. Τιμόχαρις Ἐλευθερναῖος ἐποίησε.
- IV. Πυθόκριτος Τιμοχάριος Ρόδιος ἐποίησε.
- V. Μνασίτιμος Τελέσωνος Ρόδιος ἐποίησε.
- VI. Μνασίτιμος καὶ Τελέσων Ρόδιοι ἐποίησαν.
- VII. Πρῶτος Κύδων ἐποίησε.
- VIII. ναιοδώρου Ρόδιος ἐποίησε.
- IX. Φύλης Άλικαρνασσεὺς ἐπόησε.
- X. Πειθανδρος [..... ἐποίησε].
- XI. Μνασίτιμος Αριστω[νίδου ἐποίησε].

A l'exception de ces deux derniers, où le verbe manque, c'est l'aoriste qui est employé dans les inscriptions de tous ces artistes, deux desquels, *Phylès* d'Halicarnasse et *Timocharis* d'Éleuthernes, étaient déjà connus par des inscriptions où figurait aussi l'aoriste; deux, *Pythocritos*, fils de Timocharis, et *Mnasitimos*, fils d'Aristonidès, étaient nommés dans Pline (2), et les *huit autres*, *Épicharmos*

(1) C'est l'expression dont se sert Pline pour désigner quelques-unes des statues, ouvrages de Sthennis, xxxiv, 8, 19 : *Idem, flentes Matronas, et Adorantes SACRIFICANTESque*. Cf. *ibid.* : *Lampade accensa matrem.... SACRIFICANTEM.*

(2) Pline, xxxiv, 8, 19, nomme *Pythocritus* dans le nombre des artistes qui exécutèrent des statues de *Guerriers*, d'*Athlètes*, de *Chasseurs* et de *personnages Sacrificants* : *Athletas autem et Armatos et Venatores Sacrificantesque*; sans indiquer, du reste, l'époque d'aucun de ces artistes, qui durent fleurir dans les der-

de *Soles*, *Épicharmos*, fils du précédent, de *Rhodes*, *Sōsipatros* et *Zénon*, de *Soles*, *Mnasitimos*, fils de *Téléson*, de *Rhodes*, *Téléson*, frère du précédent, aussi de *Rhodes*, *Pithandros*, et le fils d'*Athénæodôros*, pareillement *Rhodien*, sont tout à fait nouveaux dans l'histoire de l'art, un desquels ne nous est encore connu que par le nom de son père, *Athénæodôros*, forme insolite du nom d'*Athénodôros*, et par sa patrie, l'île de *Rhodes*. C'est de M. Ross, qui se proposait de publier ces inscriptions (1), que nous devons attendre tous les éclaircissements qu'elles comportent; mais en attendant, je dois dire qu'aux yeux de cet habile philologue, les inscriptions dont il s'agit offrent des caractères paléographiques tels, qu'elles ne peuvent pas être plus anciennes que le III^e siècle, ni plus récentes que le 1^{er} siècle avant notre ère : ce sont ses propres expressions. Elles appartiennent donc toutes à la période où, suivant l'opinion de M. Letronne, les artistes se seraient presque exclusivement de l'*imparfait*; et néanmoins c'est l'*aoriste* qui s'y trouve uniformément employé. Si l'on ajoute ces huit nouveaux exemples, que l'auteur du *Mémoire* n'avait pu connaître, aux *dix-sept* que j'ai rapportés plus haut, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de comprendre sur

niens temps de la période grecque ; ce qui devient avéré pour *Pythocritus*, puisque nous, savons, par l'inscription trouvée à Rhodes qui le concerne, qu'il était fils de *Timocharis*, sculpteur de cette même époque. Quant à *Mnasitimus*, nommé aussi par Pline, xxxv, 11, 40, mais en qualité de peintre, si la restitution APIΣΤΩ[ΝΙΑΟΥ], du nom du père de cet artiste, proposée par M. Ross, était admise, il en résulterait presque avec certitude que c'est le même artiste connu de Pline comme *fils et disciple d'Aristonidès*; et il suivrait de là que cet artiste, d'époque alexandrine, pratiquait à la fois la peinture et la statuaire, circonstance qui est aussi rare dans l'histoire de l'art de cette époque, qu'elle fut commune dans la haute antiquité grecque.

(1) Cette publication a eu lieu, en effet, dans le *Rheinisches Museum*, 1845, Th. IV, p. 161-199, et je n'en ai eu connaissance qu'après la rédaction du texte qu'on vient de lire. Du reste, l'extrait que j'ai donné de la lettre de M. L. Ross s'accorde en tout point avec le résultat de son travail, tel qu'il est maintenant imprimé, de manière que je n'aie rien à changer dans le mien.

sa liste, puisqu'ils étaient déjà publiés, on aura *vingt-cinq monuments*, positivement contraires à sa théorie. Ce nombre devra être porté à *trente-deux*, à raison des *sept exemples* que j'avais précédemment allégués; et, comme en dehors de ces *trente-deux monuments*, M. Letronne en admet lui-même *neuf* appartenant, de son propre aveu, à des artistes grecs de la période alexandrine ou romaine, qui se servaient de l'aoriste *ἐποίησεν*, auxquels il faut encore ajouter *Simos*, *Machatas*, *Théodore d'Argos*, *Euchir* et *Eubulides*, qu'il a compris à tort parmi les sculpteurs de l'*ancienne école*; ce qui élève à *quarante-cinq* le nombre total des exemples contraires à sa théorie, tandis qu'à côté de ce résultat, se place celui qui nous est acquis des *trente-six* exemples de l'emploi de l'*imparfait ἐποίει*, dans le cours de la même période, de manière à prouver que les exemples de l'*imparfait* le cèdent en nombre à ceux de l'*aoriste*, on peut voir jusqu'à quel point est fondée cette doctrine, et s'il est permis d'en attendre des applications vraiment utiles pour l'*histoire de l'art*.

Je n'ai pas cru devoir comprendre dans la liste que je viens de dresser quelques inscriptions d'artistes anciens, où se rencontre le verbe *ποιεῖν*, mais malheureusement en un état qui ne permet pas de décider si c'était l'*imparfait ἐποίει*, ou l'*aoriste ἐποίησεν*, que portait le marbre original. Telle est une inscription, trouvée au voisinage du lieu nommé les *Jardins*, à *Athènes*, où était placée la statue de *Vénus aux Jardins*, ή *Ἀφροδίτη ἐν Κήποις*, ouvrage d'*Alcaméne* (1), inscription dont il ne subsiste que ΑΛΚΑΜΕΝΗΣ (2), et qu'on peut suppléer par ΕΠΟΙΗΣΕ, mais sans que cette restitution puisse avoir d'autre valeur que celle d'une conjecture; ce qui n'empêcherait pas, du reste,

(1) Pausan., I, 19, 2.

(2) Pittakis, *Description*, etc., p. 204.

que ce fragment, qui porte le nom d'*Alcamène*, ne fût très-précieux pour l'histoire de l'art, s'il était permis d'y accorder quelque confiance. Telle est encore l'inscription de *Thrason de Pellène*, où le verbe, qui manque en entier, a été suppléé par ΕΠΟΙΗΣΕΝ (1); mais toujours d'une manière hypothétique. Telle est aussi une inscription recueillie à *Théra* (2), dont il ne reste, au-dessous d'une dédicace à *Hermès*, que les lettres ... ΑΡΗΣΕΠΟΙ, qui nous laissent dans la même incertitude, au sujet de l'artiste, qui peut être *Charès*, ou *Léocharès*, ou tout autre nom terminé par cette désinence, et au sujet du verbe, qui peut avoir été ΕΠΟΙΕΙ, ou ΕΠΟΙΗΣΕ. J'en dirai autant de l'inscription de *Damocratès*, sculpteur d'*Hiérapytna* (3), de celles des graveurs sur pierre, *Axéochos* (4), *Kronios* (5), *Eutychès* (6), *Onésas* (7), *Pharnace* (8), et *Philémon* (9), où le verbe est réduit aux lettres ΕΠ et ΕΠΟΙ; si ce n'est que, d'après l'usage constant des graveurs en pierres et en médailles de se servir de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ (10), je me croi-

(1) Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 1823.

(2) Idem, *ibidem*, n° 2466.

(3) Idem, *ibidem*, n° 2602.

(4) Stosch, *Gemm. litter.*, tab. xx.

(5) Bracci, *Memorie, etc.*, t. II, tav. LVI.

(6) Idem, *ibidem*, etc., t. II, tav. LXXIV.

(7) Je renvoie à l'article qui est consacré à cet artiste dans la 2^e édition de ma *Lettre à M. Schorn*, § II, n° 59, p. 145-6.

(8) Bracci, *Memor. de' Incisori*, t. II, tav. xciii.

(9) Idem, *ibid.*, tav. xciv.

(10) C'est, en effet, une chose assez remarquable, quoiqu'elle n'ait encore été remarquée par personne, même par le savant académicien qui recherchait avec tant de soin les exemples et les motifs de l'emploi de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ, que cet imparfait figure toujours, à l'exclusion de l'aoriste, dans les inscriptions de cette classe d'artistes. Nous connaissons, en fait de graveurs en médailles, *Neuantes* et *Théodotos*, qui se sont servis de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ. En fait de graveurs sur pierres qui se trouvent dans le même cas, nous connaissons *Aulus* et *Quintus Alexa*, *Agathopus*, *Épitychanus*, *Évodos*, *Gaios*, *Hyllos*, *Myron*, *Nicandros*, *Onésas*, *Polycratès*, *Prôtarchos*, *Rufus*, *Félix Calpurnius Séverus*, *Solon* et *Tryphon*; tous ces artistes, d'âge et de pays différents, travaillant exclusivement sur des ma-

rais suffisamment autorisé à suppléer par ΕΠΟΙΕΙ toutes celles de ces inscriptions qui ne consistent que dans quelques initiales. Je me borne à faire mention de l'inscription de l'*Athénien Sosibios*, auteur du célèbre vase Borghèse, de notre musée du Louvre (1), laquelle inscription n'offre plus que les lettres : ΣΩΣΙΒΙΟΣ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟ...; et je rappelle enfin celle de *Diodotos*, fils de *Boēthos*, qui se lisait sur la base d'une statue de *Mercure* (2), de cette manière : ΕΡΜΗΣ. ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΒΟΗΘΟΥ ΕΠΟΙ, mais qui pourrait se rétablir par ΕΠΟΙΕΙ, puisque nous avons, à l'appui de cette restitution, un exemple fourni par le même artiste, dans l'inscription qu'il avait gravée sur la base d'une statue d'*Hercule*, exécutée en commun par lui et par son frère *Ménodotos*, et que j'ai déjà citée plus haut (3).

Encore moins ai-je pu comprendre, dans le nombre des *statuaires* de l'époque romaine qui se servaient de l'aoriste

tières précieuses, les métaux et les pierres fines, employaient constamment l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ, sans qu'aucun d'eux se soit jamais servi de l'aoriste ΕΠΟΙΗΣΕΝ. N'y aurait-il pas dans cette circonstance, jointe à la valeur propre du mot ΕΠΟΙΕΙ, qui semble comporter, en pareil cas, une signification trop peu d'accord avec l'idée de modestie attribuée par Pline au mot latin FACIEBAT, n'y aurait-il pas là, dis-je, quelque indice d'une intention tout opposée à celle qu'on a cru voir dans l'emploi de l'imparfait? C'est une idée que je me contente d'indiquer, et qui pourra trouver son développement ailleurs. En attendant, je relève ici une légère inexactitude commise par M. Letronne au sujet du graveur *Solon*, sous le nom duquel il cite, pour l'emploi d'ΕΠΟΙΕΙ, les pierres publiées par Bracci, nos 105-108 ; cette dernière seule, la même que Stosch avait donnée, tab. LXI, porte : ΚΟΛΩΝ ΕΠΟΙΕΙ; toutes les autres ont ΚΟΛΩΝΟC. Je remarque aussi, à cette occasion, que Visconti s'était trompé, *Mus. P. Clem.*, t. III, p. 53, g), en regardant l'emploi du nom, au génitif, ΚΟΛΩΝΟC, ΔΙΟCKΟY ΡΙΔΟY, ΑΥΛΟY, comme la forme la plus propre aux inscriptions des graveurs sur pierres. Le grand nombre de ces inscriptions, portant le nom au nominatif, suivi du verbe à l'imparfait, qui étaient à peu près toutes déjà connues à cette époque, aurait dû prévenir cette erreur.

(1) Clarac, *Inscriptions*, pl. LXI, n° 332.

(2) Cette base se trouvait à Gaète; l'inscription a été publiée par Muratori, *Thes.*, t. I, p. colxxxv, 3, et elle a échappé à l'attention de M. Sillig.

(3) Voy. p. 85.

ἐποίησεν Solon, fils de Didyme, considéré pourtant comme *statuaire* par Winckelmann (1) et par Bracci (2), d'après une inscription qui peut n'avoir pas été bien lue, ni surtout bien interprétée, attendu qu'elle semble plutôt se rapporter à la personne qui fit ériger un monument sépulcral, d'après les expressions : MNEΙΑΣ XAPIN, qui constituent une formule funéraire connue par une foule d'épitaphes antiques. L'équivoque qui résulte, en ce cas surtout, de l'emploi du verbe *ἐποίησεν* (3), a été, avec raison, signalée par M. Letronne, mais d'une manière que je me permettrai de trouver encore trop absolue. Ainsi, après avoir observé que, lorsque ce verbe accompagne les mots *autel, colonne, monument*, il se met toujours à l'aoriste, ne signifiant, en pareil cas, que *faciendum*, ou *collocandum curavit*, il appuie cette observation sur des monuments dont on peut contester l'interprétation qu'il en donne. D'abord, il n'est pas exact de dire que, dans le cas en question, le verbe soit *toujours* à l'aoriste; car il existe plusieurs inscriptions, celle-ci entre autres, publiée par M. Osann (4) : Εἴποιει τὴν στήλην σὺν τῇ προτομῇ μνήμῃς χάριν Σίρην Ἰωνος, où, de l'avis de cet habile philologue, on ne peut décider si le mot ΕΠΟΙΕΙ doit s'entendre de *celui qui a élevé le monument* ou de *celui qui l'a exécuté*; et cette autre, qui se trouve dans le *cortile* du palais Ron-

(1) Winckelmann's *Geschicht. der Kunst*, VIII, 3, § 4, *Werke*, Th. V, Anmerk. 988, p. 589. Winckelmann avait tiré cette inscription des papiers de Fulv. Ursinus, déposés dans la bibliothèque du Vatican.

(2) *Memorie de' Incisori*, t. II, p. 273.

(3) Je puis citer, pour exemple de cette équivoque, l'inscription bilingue publiée en dernier lieu par M. Boeckh, n° 963, où il s'agit d'un buste érigé en l'honneur d'un Q. Calpurnius Eutychus par Philetus, *fermier du vingtième de la liberté, PUBLICUS VICESIMÆ LIBERTATIS*. Les verbes ΕΠΟΙΗΣΕΝ et FECIT désignent certainement l'auteur du monument, et non pas le statuaire.

(4) *Sylloge*, etc., p. 443, n° CXXXVI; cf. *Kunstblatt*, 1832, n° 77, p. 306.

danini, à Rome, et qui a été publiée par Marini (1) : ΜΑ. ΚΛΩ. ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟ.... ΕΠΟΙΕΙ ΑΥΤΩ ΚΑΙ ΤΗ Σ.. ΒΙΩ; une troisième, qui vient du *Colombaire des Affranchis de Livie*, et que j'ai copiée moi-même récemment au musée du Capitole :

ΘΕΟΙΚ ΚΑΤΑΧ
ΘΩΝΙΟΙC
ΔΙΩΝΥCIC
ΔΙΩΝY. T. A. T. I
^{ει}
ΑΔΕΛΦΩ ΕΠΟ
ΕΖΗCΕ·ΕΤΗ·ΙH.

et celle-ci, enfin, qui appartient à l'ancienne *Pelagonia*, ou *Tripolis* de Thessalie, et qui a été publiée par M. le colonel Leake (2) :

Ζωσοῦς Ἡρακλίᾳ τῇ θυγατρί,
Μνήμης χάριν, ἐτῶν κξ', καὶ αὐτὴν
Ζῶσα εποίει

toutes inscriptions où le verbe est, comme on le voit, à l'imparfait ; et si, à ces inscriptions d'époque romaine, j'ajoute celle du monument de Ménécratès, dernièrement découvert à *Corfou* (3), lequel porte tous les caractères

(1) *Fratr. Arval.*, t. I, p. 237. Elle a été reproduite par M. Welcker, *Sylloge*, etc., n° 68, p. 100.

(2) Leake's *Travels in northern Greece*, t. III, p. 320.

(3) Je ne connais cette inscription que par une dissertation qu'elle a fournie au professeur Orioli, et qui a paru, en italien, dans un journal de la capitale des îles Ioniennes, *Gazetta di Corfu*, 12 octobre 1843, e sgg. Entre autres particularités paléographiques qu'offre cette inscription, j'ai remarqué la forme **B** de l'*epsilon*, pareille à celle qui se voit sur le vase Dodwell, trouvé à Corinthe, et qui devient surtout curieuse à raison des relations de métropole à colonie qui existaient entre *Corinthe* et *Corcyre*. Voyez, sur cette inscription, l'article savant du R. P. G. B. Secchi, dans le *Saggiatore romano*, ann. I, fasc. 3, p. 97 à 107. Depuis que ceci a été écrit, M. Letronne a lu à l'Académie des Belles-Lettres

paléographiques de la plus haute antiquité grecque, inscription où il est parlé du *monument*, ΣΑΜΑ, que le *peuple faisait à ce citoyen* : ΤΟΔΑΥΤΟΙΔΑΜΟΣΕΠΟΙΕΙ, τόδ̄ αὐτῷ Δᾶμος ἐποίει, on verra que l'usage de l'imparfait, qui se retrouve en pareil cas aux deux extrémités, pour ainsi dire, de l'antiquité grecque, a bien pu régner dans tout son cours. Ensuite, il n'est rien moins qu'avéré que les exemples dont s'autorise M. Letronne aient la valeur qu'il leur attribue. Le premier de ces exemples concerne le *C. Valérius Hermaïskus*, désigné, sur une inscription bilingue, grecque et latine, comme auteur du *Sérapion*, ou *temple de Sérapis*, qui existait à *Præneste* (1), par le mot ΕΠΟΙΗΣΕΝ et par le mot FECIT, qui se lisent dans les deux textes. Le savant académicien dit qu'il faut se garder de le prendre pour un sculpteur, et je l'admetts sans peine, puisqu'il s'agit d'un *temple*; mais qui empêcherait de le prendre pour l'architecte du monument, qu'il aurait dédié lui-même, après l'avoir construit? L'abbé Barthélemy, qui a commenté cette double inscription (2), n'y a vu aucune difficulté; et il a été plus loin, trop loin même, à mon avis, en regardant le personnage en question comme l'auteur de la *mosaïque de Palestrina*. Mais il y a du moins, en faveur de l'opinion qui voit ici un *artiste et non pas le simple auteur du monument*, ou plutôt l'un et l'autre dans la même personne, une grave présomption, dans cette circonstance, que ce *C. Valérius Hermaïskus* était un *Grec*, un affranchi de la famille *Va-*

une *Note* où il s'attache à prouver que l'inscription dont il s'agit n'a pas la haute antiquité qu'on lui attribue. J'attendrai, pour examiner cette opinion du savant académicien, qu'elle ait été rendue publique, et je m'abstiendrai, par cette raison, d'indiquer ici les motifs que je pourrais avoir pour être d'un avis contraire.

(1) *Apud Suares., Antiq. Prænest.,* t. I, c. xvi, p. 51; *Muratori, Thes.,* t. I, p. cccxxxiii; *Doni, Inscript.,* p. 65, n° 10.

(2) *Mémoir. de l'Acad.,* t. XXX, p. 512-514.

lérie, et que c'était le cas où se trouvaient tous les artistes, sculpteurs, peintres, architectes, dont les Romains employaient les talents dès la fin de la république et durant tout le cours de l'empire. Le second exemple est celui de *Titius Gemellus*, qui s'est désigné en une qualité qui reste indécise, par l'inscription suivante, gravée sur un buste de notre musée du Louvre (1) : ΤΙΤΙΟC ΓΕΜΕΛΛΟC ΕΑΥΤΩ THN ΠΡΟΤΟΜΗΝ ΜΝΗΜΗC ΧΑΠΙΝ ΕΠΟΙΗCΕΝ ΕΠΙ TΩ ΑΥΤΟΝ ΕΝΘΑΔΕ ΚΗΔΕΥΘΗΝΑΙ. M. Letronne dit aussi qu'il faut bien se garder de prendre ce personnage pour un *sculpteur*, et je ne nie pas qu'il y ait quelque apparence de raison dans cette manière de voir (2). Toutefois, le contraire ne serait pas non plus sans vraisemblance, d'après la connaissance que nous avons acquise d'un *sculpteur romain* de ce même nom de *Titius*, qui s'est désigné comme *auteur* d'une statue publiée dans le recueil de Boissard (3) : *TITIVS FECIT*, et qui a été cité en qualité d'*artiste romain* par Winckelmann (4). Ce rapprochement avait été déjà fait par M. Osann (5), et ce savant, philologue habile aussi bien qu'antiquaire versé dans l'*histoire de l'art*, n'avait pas fait difficulté d'admettre en qualité de *sculpteur* notre *Titius Gemellus*, d'après l'*inscription grecque* que j'ai rapportée plus haut et qu'il avait lui-même pu-

(1) M. de Clarac, *Inscriptions*, pl. LXII, n° 500 A. L'*inscription* a été publiée par M. Osann, *Sylloge*, etc., p. 404, n° v. Le monument venait du cabinet de l'abbé de Tersan, où il est décrit, p. 11.

(2) M. Welcker, qui rapporte cette inscription, ne s'explique pas sur la manière dont il interprète ici le mot *ἐποίησεν*, soit qu'il l'applique à l'*auteur du monument* ou au *sculpteur*; voy. son *Sylloge*, etc., p. 46. Cependant, d'après la mention qu'il en fait, je serais plutôt disposé à admettre, de la part du savant philologue, la première des deux suppositions.

(3) *Antiq. roman.*, part. III, tab. 132. C'est sur l'*autorité* de ce marbre antique que M. Sillig a admis ce *sculpteur romain* *Titius* dans son *Catal. vet. Artif.*, h. v., p. 454.

(4) *Stor. dell. Art.*, I, viii, c. 4, § 6.

(5) *Kunstblatt*, 1832, n° 74, p. 294.

bliée. M. Letronne, qui exprime un avis différent, connaissait-il le travail de M. Osann? et, dans ce cas, devait-il se borner à dire qu'il fallait se garder de prendre *Titius Gemellus pour un sculpteur*, sans en donner du moins une raison, sans discuter, sans citer même l'opinion de M. Osann? Car, enfin, il n'est pas impossible qu'un sculpteur ait exécuté lui-même le buste destiné pour l'ornement de sa tombe; et, loin que cette supposition ait rien d'invraisemblable, elle est au contraire très-plausible; et je pourrais citer plus d'un exemple qui la justifie, celui-ci, entre autres, du *statuaire Zénon d'Aphrodisias*, qui *sculpta lui-même, pour lui et pour son fils*, mort avant lui, les deux *Hermès* qui devaient être placés sur leur tombe commune, l'un desquels nous est parvenu (1) :

ΤΥΜΒΟΝ ΚΑΙ ΣΤΗΛΗΝ ΚΑΙ ΕΙΚΟΝΑΣ ΑΥΤΟΣ ΕΓΛΥΨΑ.

On peut voir, du reste, combien la théorie sur les divers emplois du verbe *ποιεῖν*, à l'*imparfait* et à l'*aoriste*, est sujette à restrictions, et conséquemment incertaine dans ses résultats, précisément parce qu'elle se produit sous des formes trop exclusives, trop absolues; en voici la preuve. M. Letronne cite deux inscriptions (2) où se lit le mot *ΕΙΠΟΙΕΙ*, avec la circonstance qu'on érigeait un monument à deux personnes, de leur vivant, *ΖΩΣΑΙΣ*; ici, ajoute-t-il, l'*imparfait*, *temps de relation*, était nécessaire; mais si l'on opposait à cette assertion l'observation qu'il existe une foule d'inscriptions où le verbe *ποιεῖν* est à l'*aoriste*, *temps indéfini*, avec la même circonstance de personnes vivantes, que trouverait-il à répondre? Ces exemples sont partout, et je me contenterai d'en citer

(1) Visconti, *Mus. Jenkins*, cl. iv, n° 18, p. 36, et *Oper. var.*, t. I, p. 93.

(2) P. 34, 1).

quelques-uns, tous pris dans le recueil de M. Boeckh (1), et tous certainement connus du savant académicien : dès lors, que devient sa théorie ? Il en est de même des distinctions qu'il établit entre le mot *ποιεῖν*, quand il s'agit de l'œuvre du potier, et le mot *γράφειν*, désignant celle du peintre, sur les vases peints. On y trouve toujours, dit le savant académicien, même sur ceux d'époque récente, l'aoriste ΕΠΟΙΕΣΣΕ, en même temps que l'imparfait ΕΓΡΑΦΕ. J'ai déjà réfuté plus haut cette assertion hasardée de la présence habituelle de cet imparfait sur les vases de fabrique récente, puisqu'on n'en connaît jusqu'ici que cinq, trois desquels seulement ont été cités dans le Mémoire de M. Lettronne. Mais sur quelle règle grammaticale, sur quelle considération logique fonde-t-on cette distinction dans l'emploi du verbe *ποιεῖν*, à l'aoriste, et du verbe *γράφειν*, à l'imparfait, sur des monuments contemporains sortis de la même fabrique et quelquefois de la même main ? A mon avis, ce n'est là qu'une subtilité qui ne peut constituer une théorie. Il en est de même de cette autre distinction que le savant critique se flatte de trouver justifiée par l'inscription placée au bas d'une statue, que des marchands de Délos érigèrent (ΑΝΕΘΚΑΝ), que le sculpteur Agasias d'Éphèse faisait (ΕΠΟΙΕΙ), et qu'un autre sculpteur, Aristandros de Paros répara (ΕΠΕΣΚΕΥΑΣΕΝ). Que conclure, en effet, de la présence de cet imparfait entre deux aoristes que l'on regarde comme quelque chose de si extraordinaire ? Est-ce que le travail de réparer une statue n'est pas aussi une œuvre de sculpture, aussi bien que celui de la faire ? et conséquemment, est-ce que ce travail

(1) *Corp. Inscr. gr.*, n° 1979 : Ζῶσι κατεσκεύασε ; n° 1981 : Ζῶσι ἐποίησε ; n° 3998 : Ζῶν κατεσκεύασε ; n° 3104 : Ζῶν κατεσκεύασε ἐχυτῷ ; cf. n° 3108, 3113 ; n° 3294 : Ζῶν ἔαντοι ἐπόησεν ; n° 3292 : Ζῶν καὶ φρουρῶν κατεσκεύασεν ; cf. 3377. Add. Auct. *Epitymb.*, n° 330 : Ζῶν Μάξιμος αὐτὸς ἐχυτῷ θῆκεν ; cf. Welcker, *Sylloge*, etc., p. 46.

pareil n'aurait pas dû être exprimé sous une forme identique, s'il y eût eu à cet égard une règle fixe, au lieu d'un usage dont on ne peut rendre compte que par une volonté individuelle, et non par les lois générales du langage? Est-ce que, si l'*usage de l'imparfait, temps de relation, était nécessaire*, ainsi qu'on le dit positivement, des contemporains, comme ceux qui élèvent une statue et celui qui la *fait*, auraient pu logiquement exprimer leur part dans l'exécution de ce monument, les uns en se servant de l'*aoriste*, l'autre en employant l'*imparfait*? Mais que répondra le savant critique, si on lui rappelle qu'il existe des inscriptions d'une haute époque de l'art, antérieure au siècle d'Alexandre, où la même personne se désigne comme l'*auteur d'un objet d'art*, en même temps que comme *auteur de l'affrande*, et se sert à la fois de l'*imparfait* et de l'*aoriste*? Il s'en trouve un exemple bien remarquable dans la célèbre inscription attique, qui contient le catalogue des objets sacrés déposés dans l'*Hécatompédon* (1); on y lit à la ligne 42 : Παλλάδιον ἐλεφάντινον περίχρυσον καὶ ἡ ἀσπίς ἐπίχρυσος, δὲ Ἀρχίας ἐμὸν Πειραιεῖ ποιῶν ἀνέθηκε. Il s'agit, comme on le voit, d'une *petite statue de Minerve, en ivoire, ornée de dorure*, dont le *bouclier était doré*, laquelle avait été dédiée par *Archias du Pirée*, l'artiste même qui l'avait sculptée. Il est évident qu'il n'y a pas ici entre *ποιῶν*, à l'*imparfait*, et *ἀνέθηκε*, à l'*aoriste*, la relation de temps exigée par la grammaire, et qu'au lieu de *ποιῶν*, il aurait fallu *ποιήσας* (2). M. Boeckh observe que c'est par *modestie* que l'artiste a dérogé à la grammaire en s'exprimant ainsi; mais Pline, qu'il cite à l'appui de son observation,

(1) Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 150, l. 42, t. I, p. 237; cf. Welcker, *Kunstblatt*, 1827, n° 83, p. 329.

(2) Comme on en a un exemple par cette inscription attique, apud Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 480 : Φιλόξενος ἀνέθηκεν, ποιήσαντος τοῦ πατρὸς Ἀγαθοκλέους.

ne fait commencer l'exemple de cette *modestie* qu'*au siècle d'Apelle*, et l'auteur du *Mémoire*, qui prend aussi, comme nous le verrons tout à l'heure, cette opinion de Pline pour principale base de sa *théorie*, ne fait pas remonter plus haut ce trait de *modestie* des artistes grecs, puisqu'il pense que Pline s'est trompé, en l'attribuant à *Polyclète* plutôt qu'à quelque *contemporain d'Apelle*. Cependant, l'inscription attique qui nous a conservé cette mention du *travail* et de l'*offrande d'Archias*, est de la xcve olympiade, c'est-à-dire antérieure d'environ trois quarts de siècle à *Apelle*. Nous avons donc ici tout à la fois un trait d'une irrégularité grammaticale, qui ne peut s'expliquer que par un de ces caprices de l'usage dont on ne saurait logiquement rendre compte, et un nouvel exemple de l'imparfait *ποιῶν*, pour une époque où l'on ne l'admet pas; ce qui est doublement contraire à l'opinion du savant académicien.

On vient de voir combien cette *théorie*, envisagée dans tous ses éléments, est incertaine et sujette à des exceptions qui ne permettent de l'admettre ni en principe ni en fait. On achèvera de l'apprécier par ses résultats, c'est-à-dire par les exemples que l'on cite des *applications utiles que peut avoir cette théorie de l'emploi des deux temps*. Ces exemples sont au nombre de trois, et le premier est tiré des belles médailles de *Cydonie* de Crète, qui portent l'inscription : *NEYANTΟΣ ΕΠΙΟΕΙ*. Après avoir observé, en premier lieu, que, pour quelques personnes qui avaient peine à admettre que les villes grecques permettent à un simple graveur de mettre son nom sur leurs monnaies (scrupule qui, pour le remarquer en passant, ne se fonde sur aucun témoignage classique, et se trouve aujourd'hui réfuté par les monuments), que pour ces personnes, dit-il, le mot *ΕΠΙΟΕΙ* pouvait signifier, fit faire, et était synonyme d'*ΑΝΕΘΗΚΕ*, qu'on lit sur les médailles des villes

de l'*Asie Mineure* (ce qui n'est pas exact) (1), M. Letronne adhère pourtant à l'opinion des antiquaires qui avaient unanimement, à commencer par Eckhel (2), reconnu un nom d'artiste dans celui de *Neuantonos* (3), gravé sur quelques rares monnaies de *Cydonie* de Crète. Le principal motif qui le détermine à cet assentiment, c'est cet emploi de l'imparfait ΕΠΟΕΙ, qui se trouve d'accord avec sa théorie. À quoi je me bornerai à répondre que, sans le secours de cette théorie, on était parfaitement autorisé à traduire l'inscription ΝΕΥΑΝΤΟΣ ΕΠΟΕΙ, par *Neuantonos faisait*, et à voir dans la médaille qui portait cette inscription l'œuvre du graveur *Neuantonos*. Mais M. Letronne observe encore, à l'appui de son opinion, que la médaille doit être postérieure à Alexandre, puisque, suivant lui, les artistes n'employèrent l'imparfait ἐποίει qu'après Alexandre; et c'est là, dit-il, un point dont tous les numismatistes conviendront sans nulle peine. Or, je ne crains pas de dire que c'est là tout au contraire un point où la nouvelle théorie se trouve en défaut; il n'est pas de numismatiste, c'est-à-dire d'homme versé dans la pratique des médailles, habitué à les manier, et devenu ainsi capable d'en apprécier, par tous les caractères de la fabrique, l'âge, le style, la provenance, il n'est pas, dis-je, un seul numismatiste qui ne juge que les iné-

(1) Voy. sur le véritable sens de l'inscription ΑΝΕΘΗΚΕ, mal interprétée par M. Letronne, les judicieuses observations d'Eckhel, *D. N.*, t. IV, p. 373-374.

(2) Eckhel, *D. N.*, t. II, p. 309. M. Letronne dit que presque tous les antiquaires ont été de l'avis d'Eckhel. Je voudrais bien qu'on en citât un seul qui eût exprimé par écrit, bien entendu, et de manière à pouvoir soutenir sur ce point une discussion publique, qui eût, dis-je, exprimé une opinion différente. J'en connais bien un que je ne nomme pas, parce qu'il n'a rien écrit sur ce sujet, et je ne m'arrête pas à ce dissensum unique, parce que je ne tiens compte que des opinions écrites, et non pas des conversations familiaires.

(3) Sillig, *Catal. vet. Artific.*, p. 293, *v. Neuantos*. Cf. Osann, *Griechische Münzstempelschneider*, dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1834, n° 38, p. 305; Hirt, *über die Griechische Bildkunst*, § vi^e dans l'*Amalthea de Boettiger*, t. II, p. 20.

dailles de *Cydonie*, portant l'inscription ΝΕΥΑΝΤΟΣ ΕΠΟΕΙ, sont d'une époque antérieure à Alexandre; et, comme on a parlé au nom de tous les numismatistes, sans l'être soi-même, je puis bien, moi, qui ai employé trente années de ma vie à le devenir, défier M. Letronne d'en citer un seul qui soit de son avis. *La même observation s'applique encore*, ajoute-t-il en note, à deux belles et rares médailles de *Clazomènes*, que possède M. le duc de Luynes, et qui portent l'inscription ΘΕΟΔΟΤΟΣ ΕΠΟΕΙ; et je réponds de même que, pour tous les numismatistes, les deux médailles en question de *Clazomènes* sont du même temps et de la même fabrique que les beaux tétradrachmes des rois de Carie, si même elles ne sont d'une époque un peu plus ancienne (1), conséquemment bien antérieure à Alexandre. L'erreur commise dans l'appréciation de ces monuments numismatiques est donc évidente, et le vice de la théorie en devient plus sensible par l'application même qu'on a jugée propre à la confirmer.

Le second exemple d'une application utile à sa théorie, qu'allègue ensuite M. Letronne, est celui qui se tire de la présence de l'imparfait ΕΓΡΑΦΕ sur des vases peints d'époque récente; mais j'ai déjà réduit à sa juste valeur cet argument, en montrant que l'imparfait ἔγραψε se trouvait, concurremment avec l'aoriste ἔγραψε, sur des vases de la même fabrique et du même fabricant, demeurés inconnus à l'auteur du *Mémoire*. Reste le troisième exemple fourni par le *Torse* du Belvédère (2), dont l'auteur, *Apollonius*, fils de *Nestor*, *Athénien*, s'est servi de l'imparfait ΕΠΟΙΕΙ,

(1) Publiées dans les *Nouv. Ann. de l'Instit. Archéolog.*, pl. xxxv, 25-26. L'opinion de M. le duc de Luynes est que ces médailles de *Clazomènes* sont de l'époque d'Alexandre, tyran de *Phères*; ce qui s'éloigne très-peu de mon appréciation.

(2) *Mus. P. Clem.*, t. II, tav. X, p. 19; voy. encore *Visconti, Oper. var.*, t. IV, p. 147, 1), et p. 332.

en même temps que d'une forme d'*oméga* dans le nom ΑΠΟΛΛΩΝΙΟC, qui accuse une époque voisine des derniers temps de la république. Mais cet exemple ne prouve ni plus ni moins que la plupart des autres inscriptions d'artistes qui vécurent vers la fin de l'époque grecque ou dans le cours de la période romaine, et dont les inscriptions, avec ΕΙΡΟΙΕΙ, offrent, dans la forme des lettres, les caractères paléographiques de l'âge auquel elles appartiennent. Notre auteur se trouve ramené, par cet exemple de l'inscription du *Torse*, à notre statue du musée du Louvre, qui lui présente un *troisième* (il devait dire au moins un *quatrième*) exemple des applications de sa théorie, et qu'il comprend, avec la *Vénus de Milo*, celle de *Médicis*, l'*Apollon du Belvédère*, la *Diane de Versailles*, le *Gladiateur Borghèse*, le *Ganymède du musée Chiaramonti*, dans la période de la renaissance de l'art antique, signalée par Pline vers la cl^e olympiade. Mais devant cet assemblage si incohérent de statues d'un âge et d'un caractère si différents, auxquelles on assimile pourtant notre statue de bronze, dont le style leur ressemble si peu, je m'arrête étonné de ce que je lis et embarrassé de tout ce que j'aurais à dire. Heureusement, tant de questions qui se pressent en si peu de lignes sont étrangères à mon sujet; je puis les résERVER, s'il y a lieu, pour une autre discussion, et arrivé, en même temps que le savant académicien, au terme de son travail, je puis passer à la conclusion du mien.

On a vu que la théorie de l'emploi des deux temps du verbe ποιεῖν ne repose sur aucune règle de grammaire, et qu'il s'en faut de beaucoup qu'elle se trouve d'accord avec l'usage, tel qu'il résulte des monuments que nous possérons. Sur quelle base donc, ou, du moins, sur quel témoignage se fonde cette théorie, dont on s'est flatté de faire de si utiles applications pour l'*histoire de l'art*? Ce

témoignage est celui de Pline, qui, dans la *préface* de son livre (1), attribue à *Apelle* et à *Polyclète*, qu'il nomme dans cet ordre, la *modestie* d'avoir inscrit sur leurs ouvrages leur nom à l'imparfait: *Apelles faciebat, aut Polycletus*, et qui ajoute qu'il n'a recueilli que trois exemples, qu'il fera connaître en leurs lieux, d'inscriptions pareilles avec l'aoriste: *TRIA non amplius, ut opinor, absolute quæ traduntur inscripta, ille FECIT, quæ suis locis reddam*. Mais ce témoignage a-t-il toute la valeur qu'on lui attribue, et ne porte-t-il pas en lui-même des preuves du peu de confiance qu'il mérite? Déjà le savant auteur a remarqué lui-même que ce n'était pas le nom de *Polyclète*, antérieur de près d'un siècle (2) à *Apelle*, qu'on devait s'attendre à rencontrer après le nom d'*Apelle*, mais bien plutôt celui d'un contemporain d'*Apelle*, tel que *Praxitèle*; et pour excuser cette faute de son auteur, il ajoute: *Pline a fait des erreurs plus graves que celle-là*; ce qui peut être vrai, mais ce qui n'est peut-être pas le meilleur moyen de justifier Pline, et surtout de concilier à son témoignage l'autorité dont on a besoin. Quant à moi, je me permettrai de comprendre parmi ces erreurs graves qu'on a pu reprocher à Pline, cette assertion qu'il n'existant, à sa connaissance, que trois exemples d'inscriptions d'artistes avec le verbe à l'aoriste; allégation si extraordinaire, si contraire à tous les faits que nous possédons, et, à plus forte raison, à tous ceux qui existaient du temps de Pline, qu'elle n'a pas médiocrement embarrassé les commentateurs qui ont travaillé sur son texte et les antiquaires qui s'en sont servis (3). M. Letronne a essayé, après beau-

(1) Plin., *Hist. nat. Praefat.*, § 26, p. 13, ed. Sillig.

(2) *Polyclète* fleurit avant la LXXXVII^e olympiade (430 av. J. C.), et l'époque brillante d'*Apelle* dut être de la CX^e à la CXII^e olympiade, de l'an 340 à l'an 328 av. J. C.

(3) Les *Académiciens d'Herculanum* avaient été frappés de l'impossibilité de

coup d'autres, de donner une explication de ce passage de Pline, en supposant que ces *trois exemples* se rapportent aux temps postérieurs à *Apelle*; mais cela ne remédierait à rien; car il résulte de la liste même donnée par le savant académicien des inscriptions d'artistes grecs avec ΕΠΟΙΗΣΕΝ, qu'il nous en est parvenu au moins *six* d'une époque plus récente qu'*Apelle* et antérieure à Pline; j'ai montré que nous en possédions encore un bien plus grand nombre qui sont dans ce cas; et certainement, il y en eut bien davantage que devait connaître Pline, qui avait tant de monuments sous les yeux et tant de livres où il en était parlé, monuments et livres aujourd'hui perdus pour nous. Or, devant cette masse d'inscriptions où se rencontre l'aoriste, que devient l'assertion de Pline, qu'il *n'y en avait pas plus de trois*: *Tria non amplius?* L'explication donnée par Hardouin (1), que Pline avait en vue les *trois*

soutenir cette assertion de Pline, en présence de tant de monuments rapportés par Pausanias et par Pline lui-même, sans compter ceux qui nous restent, et dont ils citaient quelques-uns, et ils s'étaient contentés de remarquer que Pline s'était exprimé *d'une manière trop hasardée, con troppa confidenza, Pittur., etc., t. I, p. 2, 9*). Cette remarque, certainement très-fondée, leur avait attiré de la part de Rezzonico, *Disquisition. Plinian.*, p. 275-277, une réfutation certainement injuste; et il paraît que M. Letronne pense sur ce point comme Rezzonico, qu'il ne cite pourtant pas; car il est d'avis, p. 33, 6), que *le petit nombre d'exceptions* qu'il admet, *six* seulement, *justifient l'assertion de Pline*, qui n'en connaît que *trois*, *assertion*, dit-il, *qu'on avait crue inexacte*, et il cite en note les *Académiciens d'Herculanum*. Mais il est constant que l'assertion de Pline ne peut pas se soutenir, je le répète, dans la forme absolue où elle est produite; et c'est ce que les *Académiciens d'Herculanum*, obligés de se défendre contre les critiques de Rezzonico, ont démontré dans un autre volume de leur recueil, *Bronzi*, t. I, p. 158-159, 5), en citant plusieurs exemples fournis par l'antiquité elle-même, ou recueillis sur les monuments, de l'emploi de l'aoriste à une époque postérieure à *Apelle*. M. Letronne ne semble pas avoir connu cette défense des antiquaires de Naples, comme il se trompe en croyant que *les six exemples* qu'il avoue *justifient l'assertion de Pline* qui n'en connaît que *trois*, et cela sans tenir compte de tous ceux qui existaient du temps de Pline, et qui n'existent plus pour nous.

(1) Hardouin. *ad Plin., Praefat.*, t. I, p. 11, 1^o, ed. in-4^o; cf. *ad Plin. xxxv*, § 10. *Nicias scripsit se inussisse*, et § 39. *Lysippus.... picturæ suæ inscripti: ENEKΑΥΣΕΝ*.

tableaux à l'encaustique sur lesquels *Nicias* et *Lysippe* avaient écrit leur nom avec le verbe à l'aoriste, ΕΝΕΚΑΥΣΕΝ, est certainement plus plausible, et c'est peut-être la seule vraie, la seule qui, du moins, dans l'état de nos connaissances sur l'histoire de l'art des anciens, sauve une grande erreur à Pline. Quoi qu'il en soit, on voit que ce témoignage de Pline est sujet à de si graves difficultés, qu'il ne saurait servir de base tant soit peu solide à une théorie quelconque, ni pour apprécier la modestie des grands artistes de la Grèce, ni pour déterminer l'âge des productions de l'art qui nous restent avec un signe si équivoque. C'est pourtant sur un pareil texte que s'appuie l'auteur du *Mémoire* avec une confiance que je ne saurais partager, ni pour le fait en lui-même, ni pour les conséquences qu'il en déduit. Ainsi, je ne crois pas du tout que l'exemple de modestie donné d'abord par *Polyclète* et resté sans initiateur, soit devenu, lorsqu'*Apelle* l'eut adopté à son tour, une mode générale : c'est ce qu'assure le savant académicien, et ce que démentent tous les faits que nous connaissons, sans compter tous ceux que nous avons perdus. Je ne crois pas davantage qu'il n'y eut, à partir de l'époque d'*Apelle*, qu'un petit nombre d'artistes qui fussent d'un amour-propre assez intrépide pour continuer à se servir de l'aoriste; c'est ce que dit encore, en propres termes, M. Letronne, et j'avoue que je ne puis voir cette intrépidité de l'amour-propre dans cet emploi de l'aoriste. Le savant académicien était si pénétré de l'importance à la fois morale et grammaticale qu'il attribuait à cet emploi de l'aoriste, qu'il avait écrit, dans la première rédaction de son *Mémoire*, la phrase que voici (1) : « Par exemple, Pro-togène, dont l'orgueil et l'arrogance étaient célèbres, se

(1) *Explication*, etc., 1^{re} édit., p. 25, 3), et 2^e éd., p. 31, 3).

« gardait bien d'employer l'imparfait. » A la vérité, le nom de *Protogène*, mis ici par inadvertance au lieu de celui de *Parrhasius*, a disparu du *Mémoire* de M. Letroune; mais cette correction tardive n'a remédié qu'en partie à l'inconvénient de l'exemple qu'il avait cité; car, si le trait d'orgueil et d'arrogance qu'on a voulu trouver dans l'emploi de l'aoriste, après qu'*Apelle* avait donné un exemple de modestie par l'emploi de l'imparfait, si ce trait eût été propre à *Protogène*, il venait à l'appui de la *théorie*, au lieu qu'en s'appliquant à *Parrhasius*, qui florissait dans la génération antérieure à *Apelle*, et qui, en se servant de l'aoriste, ne faisait que suivre l'usage général de son temps, l'observation de ne pas employer l'imparfait porte tout à fait à faux, et conséquemment aussi le reproche d'orgueil et d'arrogance fait par l'antiquité au caractère de *Parrhasius*.

J'ai examiné, avec tout le soin possible, tous les éléments de la *théorie* proposée par le savant académicien: et je crois avoir suffisamment montré qu'elle ne reposait sur aucune base solide, et qu'elle était sujette à trop d'exceptions, pour qu'il fût possible d'en faire, ainsi que son auteur s'en était flatté, *des applications utiles dans l'histoire de l'art*. Ce qui résulte de cette discussion, c'est que, dans les anciens temps, on se servait plus généralement de l'aoriste, et que, dans des temps plus récents, on employait aussi communément l'imparfait, sans qu'on puisse être fondé à voir, dans ces habitudes de l'art, un sentiment d'orgueil, ou un calcul de modestie, et sans qu'on puisse, avec plus de certitude, attribuer à l'influence de l'exemple d'*Apelle* la faveur qu'obtint la nouvelle formule, concurremment avec l'ancienne, à partir du siècle d'Alexandre. Le caprice eut certainement plus de part dans ce changement que la raison, la logique, ou la modestie; et ce serait sans

aucun profit pour la vérité historique qu'on attachera à des fantaisies individuelles une importance qu'elles ne comportent pas. Ce n'est donc pas d'après la présence de l'aoriste ou celle de l'imparfait, dans l'inscription d'un monument, qu'on pourra juger de l'âge de ce monument; ce sera, comme par le passé, d'après les caractères paléographiques de cette inscription, d'après les conditions de style et de travail de l'objet d'art auquel elle se rapporte; et la théorie qu'on a cru pouvoir proposer ne sera d'aucune ressource, dans cette double appréciation: je dirai plus, elle ne pourrait qu'égarer, si on la prenait pour guide dans cette recherche difficile, ainsi que le prouve l'application qu'on en a faite aux médailles de *Cydonie* et de *Clazomènes*. L'illustre Visconti avait donc en raison de dire, à propos de l'inscription du *Torse*, qu'il ne fallait pas trop subtiliser sur cet emploi de l'imparfait au lieu de l'aoriste; et l'on peut voir en effet qu'en essayant de nous donner des subtilités pour des règles, on a laissé les choses précisément au même point où elles étaient.

§ III. *Examen de l'attribution faite à Apollon de la statue du musée du Louvre.*

La question de savoir si cette statue représente *Apollon* et si elle est de style ancien original, ou d'imitation, touche à tant de points de l'histoire de l'art, que, s'il s'agissait de la traiter ici avec tous les développements qu'elle comporte, il faudrait me livrer à un travail beaucoup plus considérable que je n'ai en ce moment la volonté et le loisir de le faire. Je dirai seulement que cette question mérite d'être

l'objet d'un examen spécial et approfondi, dont j'ai annoncé depuis longtemps que j'avais l'intention de m'occuper. C'était dans une *seconde lettre à Ott. Müller*, à qui j'avais adressé la *première*, que je me proposais d'exposer le résultat de mes recherches au sujet des figures d'*Apollon en général*, sous tous les rapports qui peuvent concerner le type de ce dieu, ses formes caractéristiques, ses attributs particuliers, ses nombreuses images, sous tant de titres divers; et la conclusion de ce travail, où j'aurai occasion de signaler, dans tous les musées de l'Europe, un assez grand nombre de statues antiques, faussement prises pour *Apollon* ou restaurées à tort en *Apollon*, devait être que la figure d'*Éphèbe* de notre musée du Louvre ne pouvait se reconnaître pour un *Apollon*. Je puis dire aussi que j'avais communiqué mes idées sur ce sujet à Ott. Müller lui-même, avant de l'en rendre le confident public; et qu'ainsi les principaux points de mon travail sont depuis longtemps arrêtés dans mon esprit, d'après les matériaux mêmes qui se trouvent rassemblés sous ma main. Si la discussion nouvelle élevée par le savant académicien eût produit quelque argument nouveau à l'appui de son opinion, publiée en 1834, j'aurais pu et j'aurais dû, sans nul doute, modifier la mienne, en raison de ces éléments nouveaux apportés dans cette discussion. Mais il n'en a rien été, et l'auteur du *Mémoire sur l'inscription trouvée dans la statue*, n'a fait qu'extraire sa *Lettre sur la statue votive d'Apollon en bronze* (1), sans y ajouter aucun trait, aucune considération propre à l'appuyer, apparemment parce que, fort de l'assentiment qu'il se flattait d'avoir obtenu, comme il l'assure lui-même (2), il jugeait inutile de justifier une opinion proclamée par lui-même victorieuse de

(1) Publiée dans les *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. VI, p. 198-236.

(2) *Explication*, etc., p. 12.

toute contradiction. La question reste donc posée pour moi dans les mêmes termes où elle l'était, d'après la première dissertation de M. Letronne, qui ne m'avait pas convaincu, et d'après les éléments de mon propre travail, qui avaient produit en moi une conviction contraire. Mais, en attendant que je publie ce travail, qui ne peut plus être dédié qu'à la mémoire du grand antiquaire, dont la mort prématurée a privé la science d'un de ses principaux soutiens et m'a privé moi-même d'un ami, je vais examiner brièvement quels sont les arguments à l'aide desquels le savant académicien a cru pouvoir établir d'une manière si péremptoire, à ce qu'il présume, premièrement, que *la statue en question représente Apollon*; deuxièmement, que *cette statue est d'un style archaïque d'imitation*. Je m'attacheraï uniquement, comme je l'ai fait dans les deux premières sections de ce *Mémoire*, à la discussion de l'auteur, sans entrer dans le fond même de la question, que je réserve pour le travail spécial dont j'ai parlé.

L'opinion que la statue qui nous occupe ne pouvait représenter un *Adolescent* quelconque fut démontrée inconciliable (c'est ainsi que s'exprime l'auteur du *Mémoire*), avec une inscription grecque, incrustée en lettres d'argent sur le pied gauche. Or, cette inscription se compose, comme tout le monde sait, des deux mots ΑΘΑΝΑΙΑ ΔΕΚΑΤΑΝ, et, à ce qu'il a semblé à M. Letronne, d'un troisième, placé au-dessus, dont il ne subsiste que les deux lettres finales, ΟΣ, lesquelles doivent appartenir, assure-t-il, au nom du particulier qui consacra la statue à *Minerve*. Mais qui a dit au savant académicien que ces lettres finales, si elles existent en effet, appartiennent à un nom de particulier? Pourquoi ne suppléerait-on pas: Ο ΔΗΜΟΣ, d'après tant d'exemples que nous connaissons de statues, soit de dieux, soit de particuliers, dédiées par

un peuple? Et dès-lors, que devient la conséquence que l'on tire de cette supposition? Mais même en lui accordant ce qui n'est de sa part qu'une conjecture, en quoi le fait que ce fût un *particulier* qui eût dédié cette statue, impliquerait-il nécessairement que la statue fût celle d'un dieu, et non pas celle d'un adolescent? Est-ce qu'il n'y a pas de nombreux exemples de *statues de particuliers dédiées par des particuliers?* La circonstance de la *dîme* semble, il est vrai, favoriser l'opinion contraire, du moins au jugement de l'auteur du *Mémoire*; il lui *parut bien difficile de croire qu'on eût employé le produit d'une dîme pour l'exécution de la statue d'un particulier.* Mais pourquoi cela lui parut-il donc si difficile à croire? Est-ce que nous savons quelle était la provenance de cette *dîme*? Est-ce que son produit, quelle qu'en fût l'origine, ne pouvait pas bien être employé à représenter le personnage, objet de notre statue, quel que soit ce personnage, surtout si, comme je l'ai proposé, c'est un de ces *Vainqueurs* dans les jeux publics, dont les statues, *dédiées*, soit *par les peuples*, soit *par les particuliers*, s'érigeaient sur le lieu où avait été remportée la victoire, et se répétaient dans la ville natale? En quoi donc cette explication serait-elle *inconciliable* avec l'inscription? Et comment a-t-on pu faire suivre la phrase que j'ai transcrise plus haut, de celle-ci que je copie encore? *Il résultait donc de ces deux mots seuls une preuve que cette figure représentait une divinité.* Quoi! de ce qu'il a paru difficile à croire une chose qui était pourtant bien facile à admettre, *il résulte une preuve?* Quoi! de ce qu'une statue, provenant d'une *dîme*, est *dédiée à Minerve*, il s'ensuit nécessairement que *cette statue est celle d'un dieu?* Et c'est à l'aide d'un pareil raisonnement, c'est sans alléguer à l'appui aucun témoignage, qu'on se flatte d'avoir établi l'opi-

nion que cette figure représente effectivement un dieu? Je ne sais de quel nom il convient d'appeler cet abus de l'argumentation; mais sans m'arrêter à le qualifier, j'aime mieux rechercher les preuves, s'il en existe, à l'appui de cette idée du savant académicien, qu'il est bien difficile de croire qu'on eût employé le produit d'une dîme pour l'exécution de la statue d'un particulier.

Il cite lui-même quatre exemples de dédicaces provenant de particuliers et résultant d'une dîme (1); ce sont celles qui nous sont connues par deux inscriptions du recueil de M. Boeckh (2), dont l'objet reste tout à fait indéterminé, avec une troisième inscription, publiée par M. L. Ross (3), qui se trouve dans le même cas, et avec une quatrième, publiée aussi par M. L. Ross (4), qui se lit sur le bord d'un vase de marbre: d'où il suit que c'est ce vase de marbre, dédié à la mère des dieux, ΘΕΩΝ ΜΑΤΠΙ, qui a été exécuté du produit de la dîme, ΔΕΚΑΤΑΝ. Maintenant, je demande en quoi ces quatre dédicaces, relatives à des produits d'une dîme, les seules que cite M. Letronne, peuvent servir à prouver que le produit d'une dîme ne pouvait être employé à l'exécution de la statue d'un particulier? De ces quatre objets dédiés, trois nous sont restés inconnus, et pouvaient être des statues de particuliers, tout aussi bien qu'autre chose; le quatrième est un vase de marbre, qui ne vaut certainement pas mieux qu'une statue de particulier. De quel droit, en se fondant uniquement sur ces quatre exemples, peut-on décider, ce qui est précisément en question, que le produit d'une dîme ne s'employait pas pour une statue de particulier?

(1) P. 9, 1).

(2) *Corp. Inscr. gr.*, n° 1172 et 2660.

(3) *Allgem. Literatur-Zeitung*, 1838, n° 41.

(4) Dans les *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. XIII, p. 22, 1).

Mais il existait d'autres exemples de *dîme* employée à l'exécution d'un objet d'art, qui prouvaient que ces sortes d'objets pouvaient être aussi variés dans leur genre, que l'étaient les motifs qui y donnaient lieu, et les circonstances mêmes qui avaient produit la *dîme*. L'auteur du *Mémoire* ne semble connaître, en fait de *dîme*, que celle qui provenait du butin fait sur l'ennemi, dans des circonstances importantes, telles que celles où il s'agissait du salut de tout un peuple, et où il était naturel que l'on dédiât la dixième partie de ce butin à quelque divinité protectrice, *Jupiter*, *Neptune*, *Minerve*, *Apollon*, et il en cite pour preuves les statues dédiées à *Delphes*, par les Athéniens, du *produit de la dîme de Marathon* (1), et les statues, dédiées au même endroit, par les Lacédémoniens, du *produit du butin fait à Ægos-Potamos* (2) : sur quoi j'aurais plus d'une observation à faire. D'abord, la circonstance de la *dîme* n'est pas exprimée au sujet de ce dernier *Anathéma*; ensuite, il est de fait que des *statues de particuliers* faisaient partie de ces *groupes de statues dédiées à Delphes*, puisque *Miltiade* figurait dans celui des Athéniens, et *Lysandre*, avec *tous ses compagnons*, au nombre de *trente et un*, dans celui des Lacédémoniens; il n'était donc pas *contraire à cet usage public et solennel de la dîme*, qu'on l'eût employée à faire la *statue d'un particulier*, même dans le cas unique qu'a eu en vue le savant académicien, même d'après les deux seuls exemples qu'il en cite. Mais, comme il y eut dans l'antiquité toute sorte de *dîmes* produites en toute sorte de circonstances, il y eut aussi autant d'objets divers exécutés de cette manière et dédiés à cette occasion. Ainsi, dans le même chapitre où Pausanias décrit l'*Anathéma* des Lacédémoniens,

(1) Pausan. x, 10, 1.

(2) Idem, *ibid.*, 9, 4 (et non 7).

il signale un *taureau de bronze*, qui était le produit de la *dîme* d'une *pêche abondante* faite par les Corcyréens (1) : Καὶ σφισι τὸ ἀνάθημα.... ἐν Δελφοῖς ἔστιν ἡ ΔΕΚÁTH τῆς ἄγρας.... Ailleurs, nous trouvons que c'est un *bouclier d'or* qui est le résultat d'une *dîme* (2). Dans une inscription métrique qui nous est parvenue, c'est un *encensoir*, πυρεὺς, qui est dédié à *Minerve*, en *accompagnement* d'un *vœu*, et du *produit d'une dîme* (3). Parmi les monuments les plus curieux qu'il vit à *Amycles*, en Laconie, Pausanias signale d'anciens *trépieds* de bronze qui provenaient de la *dîme* du butin fait sur les Messéniens (4) : ΔΕΚÁTHΝ τοῦ πρὸς Μεσσηνίους πολέμου. Sur une inscription de l'île de *Céos*, publiée par M. Brøendsted (5), où ce savant avait cru voir une offrande à *Apollon Aristæos*, ΑΠΟΛΛΩΝΙ APIΣΤΑΙΩΙ, mais où l'on doit lire en place de ce dernier mot le mot ΔΕΚATHN (6), cette *dîme* devait consister en une *statue* placée sur cette *base*, et cette statue pouvait tout aussi bien être celle d'un *particulier*, que celle du *dieu* lui-même. Nous venons enfin de recueillir l'inscription par laquelle Nicias consacre à *Apollon* le *produit de la dîme des travaux de son père* : Ἐργῶν ὃν ὁ πατὴρ ἤργάσατο τὴν ΔΕΚÁTHN (7); et, si l'on présume qu'il s'agit ici d'une *statue d'Apollon*, il est tout aussi permis de supposer qu'il est plutôt question de la *statue de Thrasymèdes* lui-même. C'est ainsi, en effet, qu'en des occasions

(1) Pausan. x, 9, 2.

(2) Idem, v, 10, 2.

(3) Brunck, *Analect.*, t. III, p. 174, *Carm. cxix*; cf. Jacobs. *Animadv. ad h. l.*, t. XI, p. 355-6.

(4) Pausan. iii, 18, 5.

(5) *Recherches et Voyages en Grèce*, 1^{re} livraison, *Inscriptions*, pl. XVI, n° 1. M. Boeckh a reproduit cette inscription, n° 2364, d'après la leçon de M. Brøendsted.

(6) L. Ross, *Archæol. Insul. Sicin.*, p. 11-12, 30).

(7) Voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 264, p. 371, 2^e édit.

semblables, et en se servant d'une formule équivalente, ΑΠΑΡΧΗΝ, on dédiait des statues de particuliers et divers objets d'art; et l'exemple le plus remarquable à tous égards que j'en puisse citer, est celui de la statue du général athénien *Dütréphès*, dédiée par son fils *Hermolykus*, en guise d'offrande ou de prémice, ἀπαρχήν, et ouvrage de *Crésillas* (1); en y joignant celui que nous fournit une autre inscription attique très-ancienne, portant dédicace à *Minerve* d'une chouette en marbre, destinée à être érigée sur une colonne (2): ANΕΘΕΤΕΝ ΑΓΑΡΧΕΝ ΤΑΘΕΝΑΙ. Qui empêche donc que notre statue de bronze, dédiée à *Minerve* du produit d'une dîme, dîme dont nous ignorons tout à fait l'origine et la nature, ne soit de même la statue d'un particulier, surtout si cette statue ne représente pas un simple particulier, mais quelque jeune vainqueur dans les jeux publics? En quoi cette notion, d'accord avec la coutume antique de dédier aux dieux de tout ordre des statues d'hommes de toute condition, coutume constatée par tant de monuments, est-elle *contradictoire avec l'usage public et solennel de la dîme?* Et comment, après avoir prononcé en de pareils termes cette *contradiction* qui n'existe pas, a-t-on pu ajouter ces paroles: *Il faudrait des exemples bien clairs pour faire admettre une telle invraisemblance;* paroles auxquelles je n'ai qu'un mot à répondre: c'est que j'ai donné des exemples suffisamment clairs d'emplois divers, y compris l'exécution de statues

(1) L. Ross, *Lettre à M. Thiersch*, n° 3, p. 10-11. Voy. plus haut, p. 39, 5).

(2) L'inscription, publiée aussi par M. Ross, *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. XIII, p. 28, est ainsi conçue:

ΕΟΡΤΙΟΣΚΑΙΟΦΣΙΑΔΕΣΑΝΕΘΕΤΕΝ
ΑΓΑΡ+ΕΝΤΑΘΕΝΑΙ.

Les caractères sont d'une époque qui peut très-bien s'accorder avec celle du sculpteur *Endæos* ou avec l'âge des Pisistratides.

de particuliers, qui se faisaient d'une *dîme*, à raison de la provenance de cette *dîme*, et que je défie qu'on cite un seul exemple ou un seul texte qui prouve qu'on ne pouvait pas employer le produit d'une *dîme* quelconque à faire la statue d'un particulier quelconque.

On ne contestera pas, sans doute, le fait que je viens d'énoncer; c'est à savoir, qu'il était d'un usage général de consacrer une statue d'homme à un dieu; car c'est une notion que l'on a soi-même admise (1), en n'en citant, il est vrai, qu'un seul exemple (2), dans la foule de ceux qu'on en connaît (3), et qui ne permettent aucune espèce de

(1) *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. VI, p. 202.

(2) M. Letronne cite ainsi : *Marm. Oxon.*, n° 26-27; il ajoute : *Chishull. Antiq. asiat.*, p. 89, et il renvoie à ses *Recherches sur l'Égypte*, p. 277, où il avait cité la même inscription, en donnant les mêmes indications. Il eût été plus exact de citer : *Marm. Oxon.*, part. II, n° XLII, p. 75, d'après l'édition de Chandler, comme a fait M. Boeckh, qui a reproduit cette inscription, n° 2285, t. II, p. 236.

(3) Rien n'était plus dans les meurs publiques de la Grèce que de dédier à une divinité quelconque les images peintes ou sculptées de particuliers de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Les exemples en sont si abondants dans les textes de la littérature classique qu'il serait impossible de les citer tous, et superflu d'en citer quelques-uns; je me bornerai à un choix de ceux que nous offrent les monuments. On trouve la statue d'un père dédiée par son fils, sur trois marbres attiques, l'un de Salamine, Boeckh, n° 408; l'autre d'Éleusis, Welcker, *Sylloge*, n° 153; le troisième de Panicapée, Kochler, *Descript. d'une méd. de Spartocles*, p. 59. La statue d'un fils, ou d'une fille, dédiée par le père, est mentionnée sur quatre marbres publiés par M. Boeckh, *ibid.*, n° 1200, 1594, 1085 et 1554. Pour les statues d'enfants, dédiées par leurs parents, dans les temples des dieux, nous avons, indépendamment de l'épigramme de Sapho, Brunck, *Analect. I*, p. 55, *Carm. II*, de celle de Callimaque, *Anthol. VI*, 347; cf. Welcker, *Sylloge*, etc., p. 159, et de celle de Léonidas, *Epigr. 15*; cf. Welcker, *ibid.*, etc., n° 66, p. 97-98, nous avons, dis-je, tous les marbres attiques rassemblés par M. Boeckh, *ibid.*, n° 393, 443, 444, 445, 449; voy. mes *Lettres archéol. sur la peinture des Grecs*, p. 167 et suiv. Plusieurs des inscriptions retrouvées à Délos avaient rapport à des statues de princes ou de particuliers, dédiées à Apollon seul, ou à Apollon, à Diane et à Latone, Boeckh, *ibid.*, n° 2280, 2281, 2284, 2287, 2289, 2293; et il dut y en avoir un nombre bien plus considérable. Nous connaissons aussi, par les inscriptions, la statue de Thrasymachos, dédiée par son fils à tous les dieux, ouvrage de Praxitèle, Dodwell, à Tour, etc., t. II, p. 513; celle de Phesinos, Athénien, dédiée à Minerve Poliade et à tous les dieux, par le peuple de Chios, Boeckh, *ibid.*, n° 407; celle d'un Keryx aux jeux publics, dédiée par lui-

doute à cet égard. Je ne saurais donc m'arrêter à cette objection, qui ne pourrait venir de la part du savant académicien, moins que de tout autre; et maintenant que la difficulté relative à la circonstance de la *dîme* se trouve ainsi écartée, je demande en quoi l'on a pu se flatter de démontrer inconciliable avec l'inscription grecque : ΑΘΑΝΑΙΑ ΔΕΚΑΤΑΝ, l'opinion que la statue qui portait cette inscription représentait un jeune vainqueur dans les jeux publics, et comment l'on a pu se croire fondé à soutenir qu'elle représentait nécessairement un dieu?

C'est à cette dernière opinion, résultant de l'hypothèse que la statue en question fût celle d'*Apollon*, que j'avais opposé moi-même une difficulté qui me semblait grave, celle qu'une statue de dieu, tel qu'*Apollon*, eût été dédiée à une déesse, telle que *Minerve*. A cet égard, je n'avais pas craint de dire qu'une pareille dédicace me paraissait contraire à toutes les traditions de l'art et de la religion antiques; et c'était là un des arguments dont je me servais pour repousser l'attribution de notre statue à *Apollon*. M. Letronne, qui a admis cette attribution, devait donc écarter cette difficulté, au moyen d'exemples

même à *Jupiter*, ouvrage de Kaphisia, Boeckh, *ibid.*, n° 1582; cf. Welcker, *Sylloge*, etc., n° 158; celle d'un particulier inconnu, dédiée à *Bacchus* par deux fils de Théanor, ouvrage de Simos, Boeckh, *ibid.*, n° 2465, le même Simos, dont nous venons d'acquérir une inscription nouvelle, concernant une statue d'*Hippomachos*, *Agonothète et Chorège*, dédiée à tous les dieux, par l'Athénien Smicythos, voy. ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 335, p. 403. En fait de statues d'hommes célèbres dédiées à des dieux divers, telles qu'il en exulta un si grand nombre dans la Grèce antique, nous connaissons déjà, d'après l'inscription même rapportée par Plutarque, *Vit. Dec. Rhet.*, t. II, p. 838; cf. Brunck, *Analect.*, t. III, p. 267, *Carm. viii*, la statue d'*Isocrate*, dédiée par Timothée aux déesses d'Éleusis; celle d'*Aratos*, dont l'inscription nous a été aussi conservée par Plutarque, in *Arat.*, c. XIV; cf. Brunck, *Analect.*, t. III, p. 280, *Carm. xcix*; et nous possédons l'inscription d'une statue de Théophraste, dédiée à l'*Apollon* de Délos, Boeckh, *ibid.*, n° 2286. Quant aux statues de Vainqueurs, dédiées aux dieux par des particuliers ou par des villes, la chose est encore plus notable, et conséquemment, elle a encore moins besoin de preuves.

contraires à mon opinion et favorables à la sienne, et, après avoir essayé de le faire dans son premier travail (1), il se borne dans le second (2) à reproduire par extrait les exemples qu'il avait donnés d'abord. Ces exemples, qui lui ont paru victorieux, le sont-ils en effet? On en jugera par les observations succinctes que je vais y joindre.

Le premier de ces exemples est celui d'une statue de *Jupiter Sauveur*, ΔΙΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ, dédiée, avec sa base d'argent, à *Esculape médecin*, ΑΣΚΛΗΠΙΟΙ ΙΘΗΠΙ, sans doute en raison d'un *vœu*, ou d'une *guérison*, par un citoyen romain, Q. Valérius (3). Il s'agit évidemment ici d'un de ces *ex-voto*, dont l'idée ne comporte que celle d'une statue de très-petite proportion (4), d'après la circonstance de la base d'argent remplie de plâtre : σὺν βάσει ἀργυρεῇ γύψου μεστῇ; sans compter que ce monument, d'époque romaine, se trouve presque en dehors d'une question d'antiquité grecque. A cet exemple, le seul qu'on eût cité d'abord, on a pu, après un intervalle de huit années, en ajouter un second, celui d'une statue d'*Hercule dédiée aussi à Esculape*, d'après une inscription publiée par M. Boeckh (5). Mais on a commis à cet égard une inexactitude, que je me fais quelque scrupule de relever. Il s'agit, en effet, de deux marbres antiques, par l'un desquels *Laphanès, fils de Lasthénès*, a érigé, στήσεν, une statue d'*Hercule*, ἄγχημα τόδε, dans l'enceinte sacrée d'*Apollon Loxias*, Λοξίου ἐν τεμένει. Il n'est pas question de dédicace à *Esculape*, ni

(1) *Annal.*, etc., t. VI, p. 210, 213-215.

(2) P. 11-12.

(3) *Mus. Veron.*, p. xxxviii, not. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 3159.

(4) C'est, en effet, ce qui résulte de l'indication même jointe à cette inscription par M. Boeckh : *Est in stylobate PERQUAM EXIGUO, in quo vestigium PARVÆ IMAGINIS olim cum basi sua impositæ*. Cette inscription a été reproduite de nouveau par M. Welcker, dans ses *Inedita et super primum edita*, n° 33, p. 27-28.

(5) *Corp. Inscr. gr.*, n° 1794, a et b, t. II, p. 3. L'illustre philologue est d'avis que les deux inscriptions ne faisaient pas partie du même monument.

même à *Apollon*. Le second marbre, trouvé au même endroit, porte une dédicace du même *Laphanès*, ouvrage du même artiste, *Machatas*, à *Esculape* : ΑΣΚΛΗΠΙΩΝ ΑΝΕΘΚΕΝ, mais, sans qu'il soit fait mention de la statue, qui pouvait être aussi bien celle d'*Esculape* que de tout autre dieu, si ce n'était celle de *Laphanès* lui-même, ou de son père. Cet exemple ne prouve donc qu'une chose, c'est que l'auteur a réuni en une seule deux inscriptions distinctes, pour en tirer une notion qui ne résulte ni de l'une, ni de l'autre. Le même défaut de critique se retrouve plus sensible encore dans les autres exemples dont on s'autorise. Ainsi, l'on a cité d'abord (1) et l'on cite de nouveau (2) les statues de *Minerve*, des *Dioscures*, de *Jupiter* et de *Neptune*, consacrées dans le temple d'*Apollon*, à *Delphes*, dont on fait des statues dédiées à *Apollon*, assimilant deux choses aussi distinctes que celle de statues érigées dans un temple et celle de statues dédiées à un dieu, avec cette circonstance qu'on les place dans le temple même, quand il est constant qu'elles étaient dans l'enceinte extérieure (3) : ce qui est tout différent. La même confusion, que je ne puis croire tout à fait irréfléchie, a lieu, pour les autres exemples que l'on cite, de statues de *Pan* et de *Diane*, placées en dehors du temple d'*Esculape*, à *Sicyone*, de chaque côté de l'entrée (4), de statues d'*Apollon*, d'*Hercule*, d'une *Muse*, de *Diane*, de la *Fortune*, placées dans un autre temple d'*Esculape*, à *Messène* (5), sans qu'il soit dit par Pausanias que ces statues

(1) *Annal.*, etc., t. VI, p. 214.

(2) *Explication*, etc., p. 11, 9), 10).

(3) Pausan., x, 9, 2 : Ἐσελθόντες δὲ ἐς τὸ ΤΕΜΕΝΟΣ, κ. τ. λ.

(4) Idem, ii, 10, 2 : Εἰς δὲ τὸ ἀσεληπιστοῦ ἐσιοῦσι, καθ' ἔτιφον τῆς ἐσόδου, τῇ μὲν Πλανᾶς ἀγαλμά ἔστι, τῇ δὲ Ἀρτεμίσι ἔστηκεν.

(5) Idem, iv, 31, 8 (et non 10). M. Létronne ne parle que d'une *Muse* quand le texte porte : Καὶ Μουσῶν, qui signifie la collection des neuf *Muses*. Il oublie

fussent dédiées à *Esculape* : ce qui était précisément le point à établir. Voilà tout ce que le savant académicien a trouvé, ou du moins, tout ce qu'il a allégué pour prouver que l'on pouvait dédier à un dieu la statue d'un autre dieu. Mais, de bonne foi, est-ce que l'on a cru faire une réponse sérieuse à mon objection, quand on a dit qu'il y avait des statues de dieux divers placées, soit à l'entrée des temples, soit dans leur enceinte, soit dans leur intérieur même? Est-ce que cette notion peut être étrangère à quiconque a jamais ouvert un livre d'antiquité? Est-ce que celui de Pausanias n'est pas rempli de semblables exemples, au point qu'on eût pu se dispenser d'en citer quelques-uns, au lieu de se borner à citer le livre entier? Est-ce enfin qu'en employant simultanément des expressions telles que celles-ci : *statues de dieux dédiées dans le temple d'une autre divinité*, et celles-là : *statues de dieux dédiées à une autre divinité*, le savant auteur a pu se faire illusion à lui-même et à ses lecteurs, sur l'identité de deux notions aussi différentes? Il y avait cependant ici une distinction bien importante à faire, et qui n'eût pas dû échapper à un critique aussi habile. Cette distinction, il l'eût trouvée dans ce livre de Pausanias, si plein de faits archéologiques, à l'endroit où, commençant la description des statues placées dans l'*Altis d'Olympie*, Pausanias les range en deux classes, celles qui doivent leur exécution à un motif religieux, et celles qui sont érigées à la gloire des hommes célèbres, et, en particulier, des vainqueurs aux jeux publics (1). Il résulte de là qu'on doit soigneusement distinguer, en fait de statues, celles qui ont pour objet d'ho-

aussi de faire mention des statues d'*Épaminondas* et de la ville de *Thèbes personnifiées*. D'ailleurs, rien n'indique que ces statues fussent dédiées à *Esculape*; Pausanias dit simplement : Ἐστιν ἀγάλματα.

(1) ^oPausan., v, 21, 1 : Εν δὲ τῇ Ἀλτεί, τὰ μὲν ΤΙΜῆι τῷ εἰς τὸ θεῖον ἀνάκειται, εἰ δὲ ἀνδριάντες τῶν νικῶντων ἐν δόρου λόγῳ σφίσι καὶ οὗτοι διδούνται; cf. 25, 1.

norer la divinité, τὰ μὲν τιμῆς τῷ ἐστὶ θεῖον, et celles qui sont simplement érigées en l'honneur des hommes, τῷ δὲ ἐστὶ αὐτοὺς χάριτι ἀνατεθείσας (*eἰκόνας*) τοῖς ἀθηρώποις. J'ajoute qu'il faut distinguer encore, entre les *statues dédiés*, comprises sous le nom général d'*ἀναθήματα*, celles qui étaient expressément *consacrées à telle ou telle divinité*, en vertu d'un motif quelconque et par une *dédicace particulière*, et celles qui étaient simplement destinées à l'ornement du lieu sacré, *sans cette consécration spéciale*. Or, aucun des exemples cités par le savant académicien, ni aucun de ceux qu'il aurait pu y joindre, dans la foule de ceux que renferme le livre de Pausanias, ne se trouve dans ce cas, le seul que j'aie eu en vue; en sorte qu'il m'est permis de dire que l'objection que j'avais faite contre l'idée d'une *statue d'Apollon dédiée à Minerve* subsiste encore dans toute sa force.

Ce n'est pas qu'il ne fût possible de trouver, parmi les monuments épigraphiques qui nous sont restés de l'antiquité grecque, quelque exemple d'une *image d'un dieu dédiée à une autre divinité*; mais toujours dans des circonstances particulières qui expliquent l'exception à l'usage général; et je suis surpris qu'avec le savoir qu'il possède en ce genre d'études, M. Letronne n'ait pas mieux réussi à découvrir quelque exemple de ce genre; en voici pourtant quelques-uns que je prendrai la liberté de lui offrir. Sur une inscription de *Smyrne* (1), il est fait mention de la *dédicace de deux Némésis*, faite à *Dionysos Brisès* par un citoyen nommé Méliton. Mais il s'agissait ici, sans nul doute, de *figurines*, telles que celles qui constituaient la classe des *ex-voto*; et c'étaient d'ailleurs les objets d'un culte tout local à *Smyrne*, que ces statuettes des *deux Némésis* consacrées au *Bacchus Brisès*. Sur une inscription

(1) Boeckh, *Corp. Inscript. gr.*, n° 3161, t. II, p. 717: Τὰς Νεμέσεις Μελίτων ἀνέθηκε θεῷ Βρισεῖ Διονύσῳ.

d'Halicarnasse (1), un particulier consacre une image de *Diane*, érigée près d'un propylée, en l'honneur de *Phœbus Agyeus*; ici encore la place assignée à cette figure, près d'un propylée, montre qu'il s'agissait d'un de ces petits simulacres de *Diane Propylaea*, dont la relation étroite avec ceux d'*Apollon Agyeus* ressort de tous les témoignages antiques; sans compter qu'il existait entre *Apollon* et *Diane* des rapports intimes de culte qui permettaient que les statues de l'une fussent, sinon dédiées à l'autre, du moins érigées en l'honneur de l'autre. C'est aussi d'une figurine de métal précieux et de petite proportion qu'il s'agit dans la dédicace à *Minerve Iliade* d'une statue de *Jupiter*: ἀπὸ τῆς ὕλης τοῦ ἵεροῦ ἀργυρίου, par les Césars Constance Chlore et Maximin Galère (2); sans compter que cette dédicace de l'an 292 de notre ère se trouve presque en dehors du domaine de l'antiquité. Enfin, c'est aussi dans le même cas que se trouve la figurine en bronze d'*Apollon*, dédiée par *Céphisodóros* à *Esculape* (3); c'est-à-dire que c'est une statuette de toute petite proportion, circonstance qui la range dans la catégorie des *ex-voto*; sans compter qu'il existe entre *Esculape* et *Apollon* une relation intime qui explique comment l'image du fils put être dédiée au père. Mais que l'usage autorisât indistinctement ces dédicaces de statues d'un dieu à un autre dieu, c'est ce que je persiste encore à nier; et je me fondais pour cela sur un témoignage qui paraît avoir échappé à M. Letronne : c'est celui de Dion Chrysostome, signalant, dans sa *Harangue*

(1) Welcker, *Sylloge*, n° 121, p. 170 :

Νόσσος Μυρμιδόνος κούραν Διὸς ἄνθετο πατέα,
Ἄρτεμιν, εὐσέλεψ τῷδε παρὰ ΠΡΟΠΥΛΑΩΙ,
Φοῖόν τοιτέντε νέρων χάριν, x. τ. i.

(2) Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, n° 3607.

(3) *Recueil du comte de Thoms*, pl. vi

aux Corinthisiens, le trait d'ignorance commis par Mummius, pour avoir dédié à Jupiter la statue de Neptune (1). Il n'est pas possible d'exprimer d'une manière plus formelle le fait qu'il était contraire à toutes les convenances de l'esprit religieux chez les Grecs de dédier à un dieu du premier ordre, tel que *Jupiter*, la statue d'un autre dieu du même ordre, tel que *Neptune*. Le même esprit, qui nous est attesté par Dion Chrysostome, se retrouve dans le mot célèbre de cet Éphésien à Alexandre, offrant de prendre à sa charge la dépense de la reconstruction du *temple d'Éphèse*, si on lui accordait l'inscription (2) : *qu'il ne convenait pas à un dieu de dédier des temples à des dieux* : Ως οὐ πρέπει ΘΕΩΙΣ ἀναθήματα κατασκευάζειν ; et pour qu'une pareille réponse, qui nous a été transmise par Strabon, ait été admise par l'antiquité, il fallait bien qu'elle exprimât fidèlement l'opinion de la société grecque, qu'*un dieu ne dédiait rien à un autre dieu*. Maintenant, dirait-on que j'ai eu tort de penser à cet égard comme Dion Chrysostome ? Soutiendra-t-on que le rhéteur grec ne connaissait pas l'antiquité grecque, au milieu de laquelle il vivait ? qu'il n'avait pas vu *un seul* de ces temples grecs, remplis de statues de dieux *divers*? qu'il n'avait pas lu une seule de ces inscriptions dédicatoires, qui se trouvaient encore par milliers dans tous les lieux sacrés? ou bien entreprendra-t-on de justifier Mummius, le Romain qui a laissé dans toute l'antiquité la réputation d'homme *ignorant* et *illettré* par excellence, αὐθρωπος απαιδευτος καὶ μηδενὸς τῶν

(1) Dion Chrysost., *Orat. Corinthiac.*, xxxvii, t. II, p. 123, ed. Reisk : Τὸν ισθμὸν, τὸν Ἀγωνοθέτην τὸν ὑμέτερον, Μόλιμος ἐκ βάθρων ἀνασπάσας, ἀνέθηκε τῷ Διὶ. Φεῦ τῆς ἀμαθίας τὸν ἀδελφὸν, ὃς ἀνάθημα, ἄνθρωπος ἀπαίδευτος καὶ μηδενὸς τῶν χαλῶν πεπειρημένος. Voici, sur ce passage, l'observation de Reiske : *Duis homines, statuae, aliae res dedicantur, ipsorum majestate inferiores, non dii alii, non fratres ipsi; sed Neptunus erat Jovis frater.*

(2) Strabon., xiv, p. 640, F, 641, A.

καλῶν πεπειραμένος; entreprendra-t-on, dis-je, de le disculper du reproche d'*ignorance*, Φεῦ τῆς ἀμαθίας, aux dépens de Dion Chrysostome, l'orateur grec, si savant et si versé dans la connaissance des monuments figurés et littéraires de la Grèce? Je ne crois pas que l'on tente cette entreprise, et sur une question d'antiquité grecque, je continue à me ranger du côté de Dion Chrysostome, contre ceux qui préféreraient de se déclarer du parti de Mummius.

Il me semble que, si je ne m'abuse infiniment, il résulte de toute cette discussion que les raisons que j'ai eues pour croire que notre statue ne représentait pas nécessairement un dieu, mais qu'elle devait *plus probablement* représenter un *jeune vainqueur dans les jeux publics*, conservent encore toute leur valeur. Pourachever d'établir mon opinion contre les critiques dont elle a été l'objet, je n'ai plus à examiner qu'un dernier argument allégué par le savant académicien, à l'effet de prouver que cette statue ne peut représenter qu'un dieu; *c'est la pose de la main droite renversée, la paume en dessus; car*, ajoute-t-il, *d'après un curieux passage d'Aristophane* (1), *c'était un des caractères auxquels on reconnaissait les statues des dieux, d'être debout, étendant leur main renversée*: Εστηκεν ἐπεινοντα τὴν χεῖρα ὑπρίων (2). Ce passage très-connu d'Aristophane, dont il ne rapporte ici qu'un vers, M. Letronne l'avait cité tout entier et traduit dans son premier mémoire (3), en l'accompagnant d'un commentaire qui prouvait, je le dis bien à regret et uniquement parce que j'y suis contraint par la nécessité de défendre mon opinion attaquée, à quel point l'auteur s'était mépris, non-seulement sur l'esprit de ce passage, mais encore sur celui de

(1) Aristophan. *Ecclesiaz.*, v. 778-783, ed. Emm. Bekker, Valpy.

(2) *Explication*, etc., p. 10.

(3) *Annal.*, etc., t. VI, p. 216-217.

l'antiquité tout entière, en ce qui concerne la manière dont étaient conçus les simulacres divins. Aristophane établit un dialogue entre deux citoyens d'Athènes, dont l'un dit à l'autre : « Penses-tu donc qu'un homme de sens vienne « apporter ici quelque chose ? Ce n'est pas l'usage chez « nous. Par Jupiter ! nous ne savons que prendre, et c'est « ce que font les dieux eux-mêmes, comme tu en peux ju- « ger par les mains de leurs statues; car lorsque nous leur « adressons nos vœux pour qu'ils nous donnent les biens « dont nous avons besoin, elles se tiennent debout, éten- « dant la main renversée, non comme pour donner, mais « bien pour recevoir. » Qui croirait que cette raillerie impie d'Aristophane, qui s'adresse directement à l'esprit avide et intéressé des Athéniens, ait été prise au sérieux par l'auteur du *Mémoire*, au point qu'il en a conclu, premièrement, que *ce geste de la main droite*, avec cette *signification symbolique*, constituait la pose habituelle des statues de divinités, au temps d'Aristophane; secondement, que *la main étendue servait à recevoir les menues offrandes des fidèles, telles que pièces de monnaie, bijoux, ou autres objets précieux*. A la vérité, on ajoute une restriction à cette idée, c'est à savoir, que l'on avait pu mettre dans cette main une phiale où l'on pouvait déposer les mêmes offrandes, comme dans une espèce de tronc, ou bien y placer quelque attribut caractéristique; mais il est clair, conclut-on, d'après ce passage, que l'usage ordinaire était alors de n'y rien mettre. Telle est donc l'idée qu'un savant académicien de notre âge se fait de l'antiquité grecque, au temps d'Aristophane, que les statues des dieux avaient toutes la main droite étendue et vide, pour recevoir les dons qu'on y déposait; que cette main servait de tronc pour recueillir les menues offrandes des fidèles, consistant en pièces de monnaie et autres

objets précieux; qu'à cet effet, on pouvait bien y mettre quelque chose, une *patère destinée au même usage*; mais que le plus souvent *on n'y mettait rien*. Voilà des assertions qu'il m'est permis de trouver bien singulières, et que j'éprouverais quelque embarras à qualifier; j'aime mieux m'en rapporter au jugement de mes lecteurs, et voici tout ce que je me permettrai d'opposer à l'étrange commentaire qu'a suggéré le passage d'Aristophane. Il n'y a rien dans l'antiquité qui justifie le moins du monde l'idée que les statues des dieux eussent la main droite étendue *pour recevoir quelque chose*, et que cette main, *vide de tout attribut*, servît réellement de *tronc*, où l'on déposât des *pièces de monnaie* (1) et *d'autres offrandes*. Jamais rien de pareil n'a pu se lire dans un texte antique, et n'a pu venir à l'esprit d'aucun antiquaire. J'ajoute que, s'il est une notion avérée pour tout homme tant soit peu versé dans cette étude, c'est que les statues des dieux, au temps où elles avaient conservé leur caractère archaïque, au temps d'Aristophane, avaient toujours à la main quelque attribut, fourni, soit par la religion publique, soit par le culte local, et que le plus souvent cet attribut, placé à la main droite, était la *patère*, dont l'objet était de *recevoir la libation* (2), l'acte religieux par excellence, qui avait aussi

(1) Je ne présume pas qu'on ait eu en vue la *pièce de monnaie* que devaient offrir les initiés aux mystères de la *Vénus de Paphos*, Clem. Alex. *Protrept.*, § 11, p. 13, ed. Potter., attendu que c'était là un trait d'une superstition toute locale, et que d'ailleurs il est avéré que le simulacre de la Vénus de Paphos, en forme de *borne : meta*, ne tenait pas la *main étendue pour recevoir cette offrande*.

(2) Cette *intention* est clairement exprimée sur les bas-reliefs choragiques, tels que celui de la *Villa Albani*, Zoëga, *Bassirilievi*, t. II, tav. xcix, où *Apollon* reçoit, dans la *patère* qu'il tient de la main droite, la *libation* qui lui est versée par *Nikè*; c'est une observation dont le mérite appartient à un savant et ingénieux antiquaire, M. Feuerbach, *der Vaticanische Apollo*, p. 22, 12). La même intention se manifeste dans un bas-relief grec, d'époque romaine, représentant une *Apothéose d'Empereur*, Mus. P. Clem., t. V, tav. xxvi, où le *nouveau Dieu assis* tient la *patère* de la main droite étendue, en présence d'une *déesse debout*, sans

une autre intention, celle de répondre aux vœux des mortels, en répandant les biens dont ils avaient besoin, toujours sous la forme de la *libation*, intention qui se trouve très-bien exprimée dans ce vers d'Aristophane :

Οταν γὰρ εὐχώμεσθα διδόναι τὰ γαθά,

comme elle l'est d'une manière plus sérieuse, dans ces deux-ci d'Euripide (1) :

Οὗτος θεοῖσι σπένδεται θεὸς γεγώς,
Δύστε διὰ τοῦτον τὰ γαθ ἀνθρώπους ἔχειν.

Je soutiens que c'est là l'idée attachée, dans l'esprit de toute l'antiquité, comme dans celui d'Aristophane, au geste de la *main droite étendue, tenant la patère*, et je dé fie qu'on cite un seul texte, un seul monument, à l'appui de la supposition si nouvelle, si extraordinaire, que *les statues des dieux recevaient publiquement l'aumône, dans le creux de leur main vide*, dans le siècle de Périclès et d'Aristophane.

Je pourrais borner là ma réponse et attendre celle que je provoque; mais je veux montrer par des témoignages dignes de foi, que la présence de la *patère*, à la main des divinités de tout ordre, avec la signification qu'elle comportait, constituait bien réellement un trait d'archéologie, qui n'a pu être méconnu que par l'effet d'une préoccupation que j'ai bien de la peine à m'expliquer. En

doute *Hébé*, qui porte la *prochoë*, dont elle va verser la liqueur qui lui conférera l'immortalité. C'est aussi à cette intention que se rapportent, sans nul doute, les groupes représentés sur quelques vases peints de *Jupiter* et de *Niké*, cette dernière tenant la *patère* et la *prochoë*, c'est-à-dire se disposant à verser la *libation*, et non pas à présenter à boire au souverain de l'*Olympe*, encore moins à l'*enivrer*, comme on l'a dit dans l'explication de deux de ces vases, *Édit. de Monum. Céramogr.*, t. I., pl. XIV et XV, p. 28 et 29; voy. les *Antiq. du Cabinet Pourtalès Gorgier*, pl. I. De plus longs détails sur un point d'antiquité qui peut être regardé comme suffisamment établi, seraient ici déplacés.

(1) Euripid. *Bacch.*, v. 284-285.

parlant des spoliations sacriléges commises par Denys le tyran sur les simulacres de matières précieuses auxquels il enlevait les *pièces de vêtement* ou les *accessoires* fabriqués en or qui se trouvaient à sa convenance, Cicéron s'exprime ainsi (1) : *Idem (Dionysius) Victorolas aureas et PATERAS coronasque quæ SIMVLACRORVM PORRECTIS MANIBVS sustinebantur, sine dubitatione tollebat, eaque se ACCIPERE, non AVFERRE dicebat; esse enim stultitiam, a quibus bona precaremur, ab iis PORRIGENTIBVS et DANTIBVS nolle sumere.* L'intégrité de ce texte classique est mise à l'abri de toute espèce de doute par deux autres écrivains, Valère Maxime (2) et Lactance (3), qui l'ont transcrit à peu près dans les mêmes termes ; et la pensée en était bien certainement puisée dans la pure antiquité grecque, puisqu'elle n'est qu'une paraphrase d'un passage des *Économiques* d'Aristote (4),

(1) Ciceron. *de Nat. Deor.* III, 34, ed. Mos. et Creuzer.

(2) Valer. Maxim. I, 1, 3.

(3) Lactant. *Div. institut.*, II, 4, 19.

(4) Aristot. *Oeconom.*, I. II, § 41, p. 29, ed. Schneider. Il y a dans le texte d'Aristote un passage sur le sens duquel Cicéron s'est mépris, c'est celui qui a rapport aux *tables d'argent* sur lesquelles était gravée l'inscription des *bons génies* : *Jam mensas argenteas de omnibus delubris jussit auferri; in quibus, quod more veteris Græciæ inscriptum esset : BONORVM DEORVM, uti se eorum BONITATE velle dicebat.* Aristote avait dit : *Διενύσιος τὰ ἵερά περιποτεύμενος, εἰ μὴ ΤΡΑΠΕΖΑΝ ἔδει παραχειμένην χρυσῆν ἢ ἀργυρᾶν, ἈΓΑΘΟΥΣ ΔΑΙΜΟΝΟΣ κελεύσας ἐγγίξαι, ἐκάλεεν ἀφρίπτεν, ce qui signifie que : dans tous les temples où Denys trouvait quelque table d'or ou d'argent, il faisait verser le coup du Bon Génie, après quoi, il ordonnait d'enlever la table.* C'était, en effet, un usage grec attesté par plusieurs témoignages, de terminer le repas par la *libation* faite en l'honneur du *Bon Génie*, après quoi *on enlevait la table*; et ici encore on voit comment Denys assaillonnait son sacrilège par une raillerie. Le même trait est rapporté en des termes différents, et réduit à la *spoliation* d'une seule *table d'or* appartenant au *temple d'Esculape*, à *Syracuses*, ou à *celui de Leucothée*, à *Agylla*, par Athénée, I. xv, p. 693, F (t. V, p. 533, Schw.) et par *Ælien*, *Hist. var.* I, 20; et l'une et l'autre de ces deux versions me paraît plus probable que celle d'Aristote, en ce qu'il s'agit, selon l'un et l'autre écrivain, d'un *seul attentat*, et non pas de toute une suite de brigandages qu'il est réellement bien difficile d'admettre. J'ai lu *Tυρπνίους* au lieu de *Τυρπνίους*, dans le texte d'Ælien; ce qui résulte indu-

ainsi conçu : Ὅσα δὲ τῶν ἀγαλμάτων φιάλην εἶχε προτετακότα, εἴπας ὅτι Δέξομαι, ἔξαιρεῖν ἐκέλευσε. Or, il résulte bien évidemment de ces témoignages, que la plupart des *simulacres divins*, ἀγαλμάτων, *simulacrorum*, avaient dans leur main étendue une patère, φιάλην προτετακότα εἶχε, pateras quæ porrectis manibus sustinebantur, pour indiquer les biens qu'ils accordaient aux vœux des mortels; ce qui motivait l'acte sacrilége de Denys, ajoutant la raillerie à l'injure, et disant aux statues des dieux : *Ces biens que vous m'offrez, je ne les prends pas, je les accepte* : Εἴπας ὅτι δέχομαι, ἔξαιρεῖν ἐκέλευσε, eaque se ACCIPERE, non AUFERRE dicebat. On voit qu'en agissant comme il le faisait, Denys raillait à sa manière, qui rentrait dans celle d'Aristophane; car l'un et l'autre reconnaissaient que, par le geste de la main étendue avec la patère, les dieux offraient aux mortels les biens que ceux-ci demandaient par leurs prières; et cette idée, qui est celle de toute l'antiquité (1), est si bien celle qui était présente à l'esprit du tyran et du poète, que les expressions de Cicéron semblent traduites de celles d'Aristophane : Ὅταν γὰρ εὐχώμεσθα διδόναι τὰ γαθά, a quibus BONA PRECAREMVR, ab iis PORRIGENTIBVS et DANTIBVS nolle sumere. Peut-on, après ce rapprochement, se méprendre sur le sens de la plaisanterie d'Aristophane? Peut-on encore prendre cette plaisanterie au sérieux, en prêtant à l'antiquité cette notion inqualifiable de *simulacres divins recevant effectivement dans le creux de leur main vide l'aumône des* bâtablement, à mon avis, du témoignage de Diodore de Sicile, l. xv, c. 14, rapproché de celui d'Aristote, *OEconom.* II, 41. Le temple désigné par Ålien et aussi par Polyen, v, 2, 21, sous le nom de τῆς Λευκοθίας ἱερόν, est évidemment celui que Strabon place à *Agylla*, comme Εἰλειθυίας ἱερόν, l. v, p. 226.

(1) Les anciens se représentaient en effet Dieu nu, comme l'être qui a tout donné, et qui n'a besoin de rien. C'est l'idée qu'exprime Sénèque dans ce passage d'une de ses Épîtres, *Epist. xxxi* : *Parem autem Deo pecunia non faciet : Deus nihil habet. Prætexta non faciet : Deus nudus est.*

fidèles? et le savant auteur, qui a cru trouver, dans le texte d'Aristophane ainsi interprété, un argument à l'appui de son opinion, que notre statue du Louvre, *par le geste de sa main droite*, représentait nécessairement un *dieu*, a-t-il pu se flatter d'opérer la conviction dont il avait besoin?

Sur le premier point, que *cette statue ne pouvait représenter qu'un dieu*, parce qu'elle provenait d'une *dîme*, parce qu'elle était dédiée à *Minerve*, et parce qu'elle avait la *main droite étendue et vide*, M. Letronne n'a donc produit que des arguments que j'ai le droit de trouver tout à fait vicieux. Sur le second point, que le *dieu* représenté par cette statue est *Apollon*, son opinion ne me paraît pas mieux d'accord avec les monuments mêmes qu'il croit propres à la justifier : c'est ce qu'il me sera facile de démontrer, et c'est ce que je ferai en peu de mots.

Le rapprochement de la statue du Louvre avec une figurine en bronze du Musée Britannique (1), qui doit être une répétition antique de l'*Apollon Philésios de Milet* (2), et avec une statue en marbre du Musée Chiaramonti (3), qui offre à peu près le même type, traité dans le même style archaïque, mais qui appartient, par l'exécution, à une époque romaine; ce rapprochement avait été proposé par moi, dans la *Lettre à M. Ott. Müller* (4). M. Letronne, qui se fonde sur le même rapprochement pour appuyer sa détermination d'*Apollon*, n'a donc pu prétendre au mérite

(1) Ce bronze, qui avait fait longtemps partie du musée Gaddi, à Florence, et qui fut publié d'abord par Gori, *Mus. Etrusc.*, t. I, tab. LI, passa ensuite dans les mains de sir Rich. Payne Knight, qui le publia de nouveau d'une manière plus conforme au style de l'original, dans les *Specimens of anc. Sculpt.*, t. I, pl. xxxii. Voy. mes *Mémoires de Numismat. et d'Antiquit.*, p. 129, 2).

(2) Sur cet *Apollon de Milet*, et sur les médailles qui le représentent, voy. mes *Mémoires de Numism.*, p. 128-129, 5).

(3) Éd. Gerhard, *antike Bildwerke*, cent. I, taf. xi.

(4) *Annal.*, etc., t. V, p. 199.

de la priorité, ni pour cette idée même d'*Apollon*, ni pour le choix des monuments qui s'y rapportent. Mais d'ailleurs je regrette qu'il ait ajouté aux exemples que j'avais cités, d'autres exemples qui ne trouvent point ici leur application, qu'il ait assimilé à l'*Apollon Philésios de Milet* plusieurs figures d'*Apollon*, ouvrages de l'ancien art, qui nous sont connus, soit par les monuments, soit par les textes, tels que les *deux Apollons de Calamis* (1) et *celui d'Onatas* (2), tels encore que l'*Apollon* représenté sur un bas-relief du Vatican (3), et l'*Apollon d'Égine*, qui forme le type d'une rare médaille de cette île (4) : chacune de ces figures appartenait à un ordre d'idées différent, et se distinguait par des attributs propres, bien qu'il pût y avoir, dans la composition et dans le style, des caractères qui leur fussent communs. C'est une simple observation que je me borne à consigner ici, et qui sera développée dans mon *Mémoire sur les figures d'Apollon*.

La seule question que je veuille discuter quant à présent, c'est celle de savoir jusqu'à quel point le savant académicien était fondé à regarder comme un *Apollon* notre statue de bronze, parce qu'elle ressemblait, dans la pose générale et dans l'attitude des bras, aux répétitions antiques qui nous restent de l'*Apollon Philésios de Milet*, et que j'avais signalées, moi-même. À cette assimilation, qui s'était of-

(1) L'un de ces *Apollons de Calamis* était celui qui fut érigé à l'occasion de la peste d'Athènes, et qui représentait le Dieu comme Ἀλεξάνδρος, Paus. I, 3, 2. Il est question d'un autre *Apollon* en marbre du même artiste, transporté à Rome, Plin. xxxvi, 4, 5, mais dont nous ignorons quelle put être la composition, aussi bien que celle de l'*Apollon d'Apollonie d'Épire*, cité par Strabon, VII, p. 319, A, aussi comme ouvrage de *Calamis*.

(2) Cet *Apollon* existait à *Pergame*, et il est cité par Pausanias, VIII, 42, 4, mais sans que nous sachions dans quelle attitude il était conçu et à quelle intention il répondait.

(3) Mus. P. Clem., t. V, tav. xxiii (et non p. 23).

(4) M. Letronne en a publié le revers dans le texte même de son *Mémoire*, p. 11.

ferte d'abord à mon esprit, j'avais opposé le *caractère de la tête et l'arrangement des cheveux* (1), qui ne pouvaient convenir, suivant moi, à une figure d'*Apollon*. Or, c'est précisément *par la coiffure* que l'auteur du *Mémoire* se flatte d'avoir établi plus solidement sa détermination d'*Apollon*. Mais c'est précisément aussi en ce point qu'il a commis une erreur que je me flatte de rendre évidente pour lui-même.

Cette *coiffure*, qu'il a pris la peine d'expliquer à l'esprit et aux yeux de ses lecteurs, à la fois par la description détaillée qu'il en a faite et par un dessin qu'il y a joint (2), consiste en une chevelure formée de *deux rangs de petites boucles sur le devant du front, et relevée par derrière en une espèce de chignon par-dessus un cordon qui entoure la tête* (3). Sauf quelques détails qui tiennent à la partie postérieure, et qui constituent un trait particulier de costume, rare sur les monuments, mais non pas tout à fait sans exemple, cette coiffure est celle qui convenait aux figures de jeunes gens des deux sexes, parvenus au terme de l'adolescence, à l'âge où l'on coupait pour la première fois les cheveux qu'on avait laissé croître jusque-là, pour en consacrer les premices à quelque divinité (4). Une pareille chevelure, que j'appellerais *éphébique*, comme propre aux *éphèbes*, n'a donc rien qui caractérise *Apollon*, plutôt qu'aucun autre dieu représenté avec les traits de la jeunesse, tels que *Bacchus*, *Mercure*, *l'Amour*, *Adonis*, ou autre personnage mythologique. Les cheveux ceints du

(1) *Annal.*, etc., t. V, p. 200 et 207.

(2) P. 12 ; cf. *Annal.*, t. VI, tav. D, 2.

(3) Voy. le dessin publié dans les *Mon. dell' Institut. archeol.*, t. I, tav. LVIII, LX; et *Annal.*, t. VI, tav. agg. D, n° 2.

(4) Voy. les exemples que j'ai cités de cet usage grec dans ma *Lettre à M. K. Ott. Müller, Annal. dell' Institut. Archeol.*, t. V, p. 202-203, et dans mon *Troisième Mémoire d'Antiquité chrétienne*, p. 134-136.

même *cordon*, bouclés sur le devant et relevés par derrière et sur les côtés, à l'aide de ce *cordon*, se voient à diverses figures éphébiques, telles que les deux statues Borghèse, réputées *Mars* et *Vulcain* (1), telles que le *jeune Thésée*, du superbe vase de M. le duc de Luynes (2), figure que je regarde comme l'idéal de l'Éphèbe attique. Une tête héroïque, coiffée de même, qui forme le type d'une médaille ancienne de *Siphnos* (3), et qui ne peut être que la tête de *Persée*, héros national de cette île, se rapporte au même type ; sans compter d'autres exemples fournis par la numismatique, et que je produirai dans le travail spécial que j'ai annoncé. Ceux que je viens d'indiquer suffisent pour l'objet que j'avais en vue, et qui était de montrer en quoi consistait la *coiffure éphébique*, commune à toutes les figures, soit de dieux, soit de héros, représentés avec les formes de l'adolescence.

Mais ce qui constituait le trait propre de la *chevelure d'Apollon*, ce que j'avais en vue quand je parlais de l'*arrangement des cheveux* de notre Éphèbe du Louvre, et ce qui a complètement échappé à l'attention de l'auteur du *Mémoire*, ce sont les *deux tresses de cheveux pendants*, soit le long des joues, soit sur les épaules, qui, avec le *nœud de cheveux*, *κρώσιλος* (4), caractérisent essentiellement et uniquement *Apollon*, le dieu *ἀκερτεκόμης*, *εὐχαλτῆς*, *intonsus*, *crinitus*, par excellence (5). C'est ainsi que

(1) Voy. mes *Monuments inédits*, *Odyssèide*, pl. xxxiii, où les *deux têtes* sont dessinées de manière à rendre sensibles les particularités de la coiffure, et où j'ai proposé pour les deux statues l'attribution d'*Oreste* et de *Pylade*, p. 173-176, qui me semble encore la plus probable.

(2) *Monum. dell' Instit. Archeol.*, t. I, tav. LII.

(3) Mionnet, *Description*, etc., pl. LI, 6.

(4) Winckelmann, *Tractat. prelim.*, c. iv, p. 185, ed. Prat., et *Geschicht. der Kunst*, y, I, § 14, *Werke*, t. IV, 83, 231; Visconti, *Mus. P. Clem.*, t. V, tav. xxxvi, p. 67, b), et *Oper. var.* t. II, p. 136; Millingen, *Annal. dell' Instit. arch.*, t. II, p. 229.

(5) Homer. *Iliad.* XX, 139; Pindar. *Pyth.* III, 16; Ovid. *Metam.* XII, 585;

le représente Apollonius de Rhodes (1), dans un passage où je reconnaiss avec plaisir que le savant académicien a eu raison de trouver *les longues tresses ondoyantes* qu'il croit désignées par le mot *βόστρυχοι* (2); en quoi je suis encore de son avis. C'est, en effet, avec ces *longues tresses flottantes* *le long des joues* (3), *βόστρυχοι παρωτίδες* (4), qu'un auteur ancien nous représente *Apollon* (5) : Εκάτε-

Horat. Od. I, xxi, 2 ; Tibull. I, iv, 37. Cf. Mus. Rom. P. I, tab. viii, p. 7 ; Pittur. d'Ercolan., t. II, tav. xvii, p. 106, 9), et t. III, tav. i, p. 2, 5) ; Visconti, Mus. P. Clem., t. I, tav. xiv, p. 24, c) ; Winckelmann, Tratt. prelim., c. iv, p. 184-186, ed. Prat. ; Creuzer, zur Gemmenk., p. 191, 212) ; Feuerbach, der Vatic. Apoll., p. 165, 28), et 166, 30). Les cheveux longs d'Apollon flottants sur l'épaule semblaient distiller la panacée, image exprimée par Callimaque, Hymn. in Apoll., v. 39, qui répond bien à celle que nous offrent la plupart des monuments. Ces cheveux, répandus sur la nuque et flottants sans être retenus par aucun lien, tels que les décrit Christodore, dans une statue du *Gymnase de Zeuxippe*, v. 73 :

"Ην δ' ἄρα χαίτης
ΕΙΣΟΠΙΩΣ οὐρίγξας ἀδετον πλόκον."

ou bien encore, *flottants en boucles sur les deux épaules*, tels que les indique le même poète, dans une autre statue qui se trouvait au même endroit, v. 284 :

Πλόκαμος γὰρ ἐιεὶς ἐπιδέδρομεν ὄμοις
Ἄμφοτέροις."

nous représentent toujours la même image; mais nulle part cette idée n'est mieux exprimée que dans ces autres vers de Christodore, relatifs à une troisième statue d'*Apollon*, v. 266-268 :

Εἴδον ἈΚΕΡΣΕΚΟΜΗΝ "Ἐκάτον θεόν, εἴδον ἀοιδῆς
Κοίρανον, ΑΤΜΗΤΟΙΣΙ κεχασμένον ἀνθεσι χαίτης."
Εἴχε γὰρ ἀμφοτέροις κόμης μεμερισμένον ὄμοις
ΒΟΣΤΡΥΧΟΝ αὐτοδίκιτον.

Aussi, Ott. Müller, qui cite ces textes, *Handbuch*, § 360, 3, remarque-t-il avec raison que *ces longues tresses de cheveux pendantes sur les épaules appartiennent, comme trait caractéristique, aux plus anciennes statues d'Apollon.*

(1) Apollon. Rh. II, 674, sqq. :

Χρύσεοι δὲ παρειάων ἔκάτερθε
Πλοχμοὶ βοστρύσσετες ἐπερρόσοντο κιόντι.

Cf. Annal., etc., t. VI, p. 205, 2).

(2) Voyez les passages des grammairiens cités par M. Letronne dans cette même note.

(3) Euripid. *Phœniss.*, v. 1500 : Βοστρυχώδης παρητε.

(4) Aristophan. et Eupolis *apud Polluc.* II, 28.

(5) Lucian. *Dial. Deor.* II, 2, t. II, p. 5, Bip.

ρωθε καθειμένος βοστρύχους; et ce trait particulier de la chevelure d'*Apollon* se retrouve, décrit d'une manière où il entre un peu d'affectation de langage, mais certainement aussi beaucoup de connaissance de l'antiquité figurée, dans ce passage d'Apulée, relatif aux figures d'*Apollon* (1): *Apollo et intonsus et genis gratus, et corpore glabellus.... CRINES ejus, præmulsis ANTIIS, promulsis caproneis, ANTEVENTVLI et PROPENDVLI.* Ces deux longues tresses de la figure d'*Apollon* se rapportaient en or dans les statues chryséléphantines de ce dieu, ainsi que nous l'apprenons par le procédé de Denys le tyran, qui faisait enlever ces tresses métalliques aux statues d'*Apollon* par la main de ses satellites (2): *Kai τὸ ἄγαλμα δὲ τοῦ Ἀπόλλωνος περιεσύλησεν, ἔχον καὶ αὐτὸ χρυσοῦς ΒΟΣΤΡΥΧΟΥΣ, κελεύσας ἀποκεῖραι τινα αὐτό;* et la même pratique avait lieu quelquefois pour les figures de bronze, ainsi que cela a été démontré pour plusieurs de ces figures antiques qui nous restent (3), et qu'on en a la preuve, précisément pour l'*Apollon* en bronze de *Canachus*, d'après une excellente répétition antique que nous en possédons, monument du premier ordre à tous égards, le célèbre *Apollon de Cassel*, dont M. Letronne n'a fait aucune mention dans son travail. Un habile antiquaire, feu M. Vœlkel, a remarqué que les *petites boucles de cheveux* qui forment la coiffure de cet *Apollon*, *d'ancien style*, ne se joignent point à la tête, mais qu'elles en sont séparées par un intervalle qui ne peut s'expliquer, sur une figure en marbre telle que celle-ci, que par le soin minutieux de l'artiste à imiter, jusque dans les moindres détails, la statue de bronze qui lui servait de modèle, et où cette partie de la coiffure avait été fondue à

(1) Apul. *Florid.*, § 3, t. II, p. 763, ed. Delphin.

(2) *Ælian. Hist. var.* 1, 20; cf. *Perizon. ad h. l.*

(3) Le mérite de cette observation curieuse appartient à sir Rich. Payne Knight, *Prelimin. Dissert. to the Specimens of ancient Sculpt.*, § 45-48.

part et rajustée à la figure (1). Quoi qu'il en soit de cette particularité, le fait que la coiffure d'*Apollon* se distinguait de la coiffure éphébique, en même temps qu'elle s'assimilait à celle des femmes par les deux longues tresses qui lui pendaient de chaque côté du visage, est établi par les textes classiques d'une manière qui ne permet pas le moindre doute ; et c'est aussi un trait d'antiquité figurée qui se trouve constaté par les monuments.

Qu'on examine, en effet, la figure d'*Apollon*, telle qu'elle est représentée sur les monuments du plus ancien style grec, dont je ne citerai ici que les principaux, l'autel rond du Capitole (2), ouvrage de style archaïque d'imitation, et l'autel des Douze dieux, du même musée (3) ; le putéal de Corinthe (4), monument d'un art antique original ; les bas-reliefs choragiques, tels que celui de la Villa Albani, avec ses nombreuses répétitions (5) ; ceux qui représentent l'*Enlèvement du trépied* (6), et dont il

(1) Vögel's *antik. Sculpturen im Museum zu Cassel*, dans le *Zeitschrift* de M. Welcker, p. 168-169. La même observation faite par un antiquaire anglais, *Specim. of anc. Sculpt.*, t. I, pl. v et vi, a été reproduite au sujet d'une tête d'*Apollon* en marbre qui se trouve dans le même cas, et qui est au musée Britannique, *Marbles*, part. III, pl. iv ; il en sera parlé plus bas, p. 196, 5.

(2) *Mus. Capitol.*, t. IV, tab. lvi ; cf. Winckelmann's *Werke*, t. III, taf. 5.

(3) Winckelmann, *Monum. ined.*, n. v ; *Mus. Capitol.* IV, xxii.

(4) Dodwell, *alcun. Bassiril. dell. Grecia*, tav. ii, iii, iv.

(5) Zoëga, *Bassiril. di Rom.*, t. II, tav. xcix ; *Monum. du Mus. Napol.*, t. IV, pl. 7, 8, 9, 10 ; *Brit. Mus. Marbles*, part. II, pl. xiii ; *ibid. Marbl. Elgin.* xv, 103 ; cf. Ott. Müller, *Handbuch*, etc., § 96, 17.

(6) Zoëga, *Bassiril.*, t. II, tav. lxvi ; Pacciaudi, *Monum. Pelopon.*, t. I, p. 114 ; *Monum. du Mus. Napol.*, t. II, pl. 35 ; *Augusteum*, taf. v. Je ne cite pas le bas-relief du Vatican, *Mus. P. Clem.*, t. VII, tav. xxxvii, le seul de ces bas-reliefs antiques où la figure d'*Apollon* soit représentée sans les deux longues tresses pendantes, parce que cette figure tout entière est une œuvre de restauration, ainsi que Zoëga, *Bassirilievi*, t. II, p. 100, en a fait l'observation. Mais, sur un fragment du *Museo Gregoriano*, t. I, tav. xcvi, 2, où cette figure d'*Apollon* est entière, la chevelure du dieu offre la particularité en question, remarquée par Visconti, sur le bas-relief de notre Musée du Louvre qu'il a publié lui-même, comme un des éléments de cette figure conçue dans les conditions de l'ancien style grec ; voy. ses *Oper. var.*, t. IV, tav. xvii, p. 111.

existe aussi plusieurs répétitions, toutes dérivées d'un modèle archaïque ; d'autres bas-reliefs, où se voit une *ancienne idole d'Apollon*, érigée sur une colonne, tels que celui du Vatican (1), un second, publié par Guattani (2), et un troisième, trouvé à *Capri* (3) ; et toute une classe de bas-reliefs hiératiques, représentant une *Pompe de divinités*, tels que celui de la *Villa Albani*, où figurent *Mercure*, *Minerve*, *Apollon* et *Diane*, tous d'ancien style (4) ; on se convaincra sans peine, à la manière dont la *chevelure d'Apollon* y est traitée, toujours avec ces *deux longues tresses pendantes le long des joues : crines anteventuli et propenduli*, que c'était là un trait de costume propre à la figure de ce dieu, *dans les conditions du style hiératique*.

Le même trait se retrouve dans les statues d'*Apollon*, qui nous restent encore de ce style ancien, soit original, soit d'imitation, telles qu'une statue du *Musée Capitolin* (5), réputée étrusque par Winckelmann (6), à raison

(1) *Mus. P. Clem.*, t. V, tav. xxiii.

(2) *Notizie per l'ann. 1785*, Giugno, tav. 1.

(3) N. Hadrava's *Freundschaft. Brief, über verschied. auf d. Insel Capri entdeckte Alterthümer* (Dresd. 1794, 4), taf. iv. Cette antique idole d'*Apollon* le représente avec la *patère* dans la main droite et l'*arc* dans la gauche.

(4) Zoëga, Bassirii., t. II, tav. c; monument de la même classe que l'autel rond du Capitole.

(5) *Mus. Capitolin.*, t. III, tav. xiv. A la vérité, Lorenzo Re a soutenu que c'était contre toute raison qu'on avait fait un *Apollon* de cette statue qui représente, suivant lui, un *Athlète vainqueur*; voyez ses *Sculpture del Mus. Capitolin.*, t. I, *Atrio*, tav. viii, p. 75; mais la *longue chevelure*, trait caractéristique d'*Apollon*, ne saurait convenir à un *Athlète*; et je puis dire qu'après un long et sérieux examen que j'ai eu occasion de faire récemment de cette statue au Musée du Capitole, je me suis convaincu qu'elle représentait *Apollon*, et précisément l'*Apollon de Milet*, dont elle était une des répétitions antiques. La célébrité de cette statue est encore attestée par une tête de grandeur colossale en marbre, ayant appartenu à une de ces répétitions d'ancien style grec qui se trouve au Musée Britannique, *Marbles*, P. III, pl. iv, et qui offre cette particularité déjà signalée plus haut, p. 195, 1), que les boucles de cheveux disposées sur les tempes ont été imitées d'après un original en bronze, et qu'elles avaient été fondues à part et rapportées à la figure.

(6) *Stor. dell. Art.*, l. iii, c. 2, § 11, p. 48, 64), ed. Prat.

de ce style même qui s'attribuait alors à l'école étrusque, au lieu d'être reconnu, comme il l'est aujourd'hui, pour appartenir à une ancienne école grecque ; telles encore qu'une statue du même style, citée aussi par Winckelmann (1), laquelle se trouvait au palais Conti, à Rome ; telles surtout que l'*Apollon de Cassel*, répétition antique du *Philésios de Milet*, et un autre *Apollon* de notre musée du Louvre, restauré en *Bonus Eventus* (2), lequel est évidemment une copie du même original ; telles enfin que la statue en marbre d'*Apollon*, trouvée à *Théra*, et maintenant placée dans le temple de Thésée, à *Athènes*, certainement le plus ancien simulacre d'*Apollon* qui existe au monde, que j'avais fait dessiner durant mon séjour à *Athènes*, et qui vient d'être publiée par M. Ad. Schœll (3). Sur toutes ces statues, pour ne point parler de quelques figurines, telles qu'un petit bronze, publié par Middleton (4), la figurine de notre Cabinet des Antiques, dédiée par *Capphisodóros à Æsculape* (5) ; la statuette d'*Apollon*, en style grec très-ancien, trouvée à *Locres* (6), et surtout la célèbre statuette du Musée Nani, actuellement du cabinet

(1) A l'endroit cité, note précédente, p. 48 et 49, 66).

(2) C'est la statue de l'ancienne collection Richelieu, exposée sous le n° 258, et décrite par Visconti, *Notice*, etc. (1817), *Oper. var.*, t. IV, p. 417-418 ; elle est gravée dans les *Monum. du Mus. Napoléon*, t. IV, pl. 61.

(3) *Archæol. Mittheil. aus Grecchenl.*, taf. IV, fig. 8.

(4) *German. Antiq. Monument.*, tab. VIII, n° IV.

(5) Gravée dans le *Recueil du comte de Thoms*, pl. VI; voy. plus haut, p. 190. Les cheveux de cette figure sont rassemblés en nœud et pendants sur la nuque, à peu près comme dans la figurine dédiée par *Polycrates*.

(6) Publiée dans les *Monum. dell' Instit. archeol.*, t. I, tav. XV; *Annal.*, t. II, p. 12. La pose de cette figurine est très-archaïque, les jambes à peine détachées l'une de l'autre, les bras presque collés au torse et ployés à la hauteur des hanches ; les mains fermées, percées d'un trou rond, propre à recevoir un arc et un javelot, les deux symboles d'*Apollon*. Le mode d'arrangement des cheveux, en petites boucles autour de la tête, convient pareillement aux anciens simulacres d'*Apollon* ; et les deux tresses pendantes sur les épaules ajoutent un trait caractéristique.

Pourtalès-Gorgier (1); le trait caractéristique des *deux tresses pendantes* est reproduit de manière à ne pas permettre de douter que ce ne fût là un élément essentiel de la figure du Dieu; et ce qui achève de le prouver, c'est que ce trait se retrouve à toutes les anciennes idoles d'*Apollon*, qui forment le type de médailles grecques, autonomes ou impériales, ou de pierres gravées, telles que l'*Apollon Smintheus* de la *Troade* (2), l'*Apollon Délien* de *Délos* et de *Tanagra* (3), un *Apollon à la biche*, de *Delphes* (4), l'*Apollon de Caulonia* (5), celui de *Colophon* (6), de *Synaos* (7), et même celui d'*Égine* (8), pour ne citer ici que quelques-uns de ces anciens simulacres d'*Apollon*, exécutés, à n'en pas douter, d'après toutes les traditions du style hiératique de la haute époque de l'art, qui seront de ma part l'objet d'un examen spécial, dans le *Mémoire* dont il a été question.

Le même trait de costume se retrouve dans d'autres figures d'*Apollon*, conçues dans les mêmes conditions de style, mais dans un autre ordre de représentation, telles que l'*Apollon Citharœde*, vêtu d'une *longue tunique*, χιτώνῳ ὅρθοστάθιας, de femme, avec des formes du corps et

(1) Pacciaudi, *Monum. Peloponn.*, t. II, p. 50; Cabin. Pourtales-Gorgier, pl. XIII, p. 42 et suiv.

(2) C'est le type des médailles d'*Hamaxite*, d'*Alexandria Troas* et d'*Ilium recentis*; voy. mes *Mém. de Numismat.*, p. 128, 1., 2).

(3) Tel qu'il est figuré sur la pierre gravée, publiée par Millin, *Galer. mythol.*, pl. XXXIII, n° 474, où ce savant, trompé par l'abondante chevelure qu'il avait prise pour la *peau de lion*, avait cru voir *Hercule* au lieu d'*Apollon*. Le mérite de cette observation appartient à Vökel, dans le *Zeitschrift*, p. 165, 19); voy. aussi ma *Lettre à M. Schorn*, § III, n° 24, p. 198-203, où ce point d'antiquité a été traité avec de nouveaux développements.

(4) Tel qu'il est représenté sur une pierre gravée du recueil de Schlichtegroll, pl. XLV; Ott. Müller, *Monum. de l'Art antique*, pl. XV, 61; voy. mes *Mém. de Numismat.*, p. 137, 2), 3).

(5) Voy. mon *Mémoire sur le type des méd. de Caulonia*, pl. I, n° 1.

(6) Miannet, *Description*, etc., t. III, p. 82, n° 142, etc

(7) Streber, *Numismata*, etc., tab. IV, n° 11.

(8) Tel qu'il est représenté dans la gravure même de M. Letronne, p. 14.

des traits du visage qui tiennent de la femme presque plus encore que de l'homme, ainsi que nous en avons un exemple dans le célèbre *Apollon Citharœde*, si connu sous le nom de *Muse Barberini* (1), que Winckelmann prenait, certainement sans preuve suffisante, pour un ouvrage original d'*Agéladas* (2), mais qui est en tout cas une œuvre d'une école grecque ancienne, et où le trait des *deux tresses pendantes* a été remarqué avec raison par l'habile antiquaire de Munich (3), comme une particularité qui tenait à l'ancien style (4). Mais qu'avais-je besoin du témoignage de ces monuments, pour constater un fait que le savant académicien avait pris soin lui-même de rendre sensible à tous les yeux, en insérant dans son texte la gravure au trait de l'*Apollon du Musée Britannique* et de celui du *Musée Chiaramonti*, deux répétitions antiques de l'*Apollon Philésios de Milet*, signalées par tous les antiquaires, par Vögel (5), par Ott. Müller (6), par M. Éd. Gerhard (7) et par moi (8), et admises par lui-même? Or, ces deux figures d'*Apollon*, d'ancien style, offrent les *deux tresses pendantes* qui caractérisent effectivement *Apollon*, et qui manquent à la chevelure de la statue du Louvre. Maintenant, j'en appelle à lui-même : comment un critique si at-

(1) Publié par Bracci, *Memor. de' Incisori*, t. I, tav. xxiv.

(2) Winckelmann, *Stor. dell' Art.*, l. IX, c. 1, § 22, et c. III, § 3; et *Mon. ined. Tratt. prelim.*, c. IV, t. IV, p. 166, ed. Prat.

(3) Schorn, *Beschreibung der Glyptothek*, n° 82, p. 75.

(4) C'est une statue du même ordre, et pareillement d'un style archaïque, que celle de l'*Apollon assis*, vêtu d'une *tunique longue* finement plissée et d'un *pallium* jeté par-dessus, tenant la *lyre* de la main gauche et le *plectrum* de la droite, qui se voit au Musée du Vatican, et que M. Éd. Gerhard a publiée, *antike Bildwerke*, I^e. Cent. Taf. LXXXIV, 1, 2.

(5) Dans le *Zeitschrift* de M. Welcker, p. 164.

(6) *Handbuch*, etc., § 86, 2 et 3; cf. *Kunstblatt*, 1821, n° 16.

(7) Dans une lettre adressée à Boettiger, et insérée dans le recueil intitulé : *Archäologie und Kunst*, p. 110.

(8) *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. V, p. 199.

tentif à relever *les moindres différences*, afin de procéder avec plus de sûreté dans ses assimilations, a-t-il pu négliger un trait aussi important, un trait signalé à la fois par les textes et par les monuments, un trait enfin si caractéristique d'*Apollon*, qu'il parut suffisant à l'illustre auteur du *Musée Pie-Clémentin* (1), pour reconnaître ce dieu dans une statue d'*Homme habillé en femme*, l'un des monuments les plus curieux et les plus énigmatiques de toute la collection du Vatican? Si ce trait, caractéristique au plus haut degré, et sensible à tous les yeux, a échappé à son observation, que penser de l'attention qu'il apporte à l'examen des monuments antiques? Ou, s'il a cru devoir le passer sous silence, sans essayer au moins d'expliquer par quelle raison une statue d'*Apollon*, conçue dans les mêmes conditions de style que l'*Apollon Philésios de Milet*, a pu manquer d'un élément aussi essentiel, que dire de cette omission, si peu conforme aux règles de la critique? Il ne m'appartient pas de décider laquelle de ces deux suppositions s'applique au procédé de l'auteur du *Mémoire*. Je pourrais me croire autorisé à penser que ç'a été de sa part faute d'une attention suffisante, en voyant que, parmi les rapprochements qu'il propose entre des statues du même style et du même sujet que l'*Apollon Philésios*, il cite une statue archaïque d'*Apollon*, qui, de la collection Choiseul-Gouffier (2), a passé dans le *Musée Britannique* (3). Cette statue, qui est publiée dans le recueil des *Specimens of ancient Sculpture* (4), où elle est intitulée *Apollon athlétique*, deux expressions certainement étonnées de se voir ainsi associées, n'est pas

(1) *Mus. P. Clem.*, t. III, tav. xxxix, p. 50 : « Altri monumenti ce l'offrono « (Apollo) coll' abito affatto muliebre : le chiome pendenti su d'ambi gli omeri sono SVE PROPRIE. »

(2) Dubois, *Catalogue, etc.*, n° 40, p. 15.

(3) *Synops. of the Contents of the Br. Museum*, IVth R., n° 2.

(4) T. II, pl. v.

un *Apollon*; et la seule preuve que j'en veuille donner ici, en attendant l'examen détaillé que je me propose de faire de cette statue, dans mon *Mémoire sur les figures d'Apollon*, c'est qu'elle n'a pas *les deux tresses de cheveux pendants* qui sont propres à la coiffure d'*Apollon*; d'où il suit que c'est précisément une figure d'*Éphèbe vainqueur dans les jeux publics*, comme notre statue du Louvre.

Mais, sans m'engager à cet égard dans une discussion qui trouvera naturellement sa place ailleurs, je me borne à soutenir mon observation, et je maintiens que la statue du Louvre, n'offrant pas, dans la *chevelure de l'Éphèbe*, le trait caractéristique de la *coiffure d'Apollon*, que j'avais en vue à la fois *dans les textes* et *dans les monuments*, ne peut représenter ce dieu; j'ajoute que ni les traits du visage, qui n'ont rien d'idéal, ni les formes du corps, qui appartiennent à une nature individuelle, traitée avec une vérité naïve, ne sauraient convenir non plus à *Apollon*, tandis qu'il résulte pour moi, avec toute la certitude possible, et cela d'après un examen souvent répété, que cette figure d'*Éphèbe*, exactement imitée d'un individu qui offrait, dans sa conformation physique, toutes les conditions d'un jeune homme *exercé à la course*, doit représenter quelqu'un de ces *adolescents vainqueurs à la course* dans les jeux publics, dont il exista tant de statues dans la haute antiquité grecque, et dont nous possédons un bel exemple, conçu dans un autre ordre d'idées et exécuté dans un autre style, mais toujours d'une haute école de l'art grec, dans la célèbre statue en bronze du Musée de Berlin, connue sous le nom de l'*Adorant* (1). Tel est le résultat auquel je

(1) Cet admirable bronze, qui provient des premières fouilles d'*Herculaneum* (celles de 1713; voy. à ce sujet Boettiger, *Amalthea*, t. I, *Vorbericht*, p. vii), et qui forme aujourd'hui le principal ornement du Musée de Berlin, a fourni le sujet d'une dissertation particulière de M. Levezow, qui y vit d'abord *Ganymède*, qui, plus tard, y reconnut un *Éphèbe rendant grâces aux dieux qu'il adore*: *De*

me suis trouvé conduit par toutes mes études sur l'art en général et sur cette statue en particulier, celui auquel je me tiens avec une conviction profonde, et qui n'a pu recevoir la moindre atteinte par l'effet de contradictions prises en dehors des vrais éléments de la question.

Il me resterait à examiner jusqu'à quel point l'on a été fondé à décider que la statue qui nous occupe est d'un style archaïque d'imitation, en y reconnaissant, comme on l'a dit, *l'empreinte de deux styles différents, un mélange et comme une lutte de deux manières*.

A cet égard encore, je dois dire que l'opinion du savant académicien ne saurait soutenir un examen sérieux. S'il est un fait que je crois pouvoir démontrer, par l'analyse exacte de toutes les parties de la figure antique qui nous occupe, c'est que c'est une œuvre tout originale, toute conçue dans les vraies conditions de l'ancien art grec, avec une vérité d'imitation qui va quelquefois jusqu'au scrupule, qui reste quelquefois au-dessous de la science, sans aucun mélange de deux manières différentes, sans cette lutte de styles qu'on a si singulièrement supposée, et qui n'existe nulle part dans toute l'antiquité figurée, où l'art procède constamment par des progrès graduels, par des transitions douces, opérées dans le même principe, jamais avec des tendances contradictoires, jamais avec des manières qui se combattent. Mais c'est là une question qui

juvenis Adorantis signo, etc. Berlin, 1808, in-4°. Visconti compléta cette explication en y reconnaissant un *jeune vainqueur à la course*, rendant grâce aux dieux de sa victoire, *Mus. Napol.*, t. IV, sér. IV; cf. *Oper. var.*, t. IV, tav. xxii, p. 159-162, et en y ajoutant la conjecture que cette statue d'un *jeune vainqueur dans l'attitude de l'adoration*, pouvait bien être l'ouvrage de *Bedas*, fils et disciple de Lysippe, cité par Pliné, comme ayant fait un *Adorantem*, xxxiv, 8, 19. Sauf cette conjecture, qui restera toujours sans doute à l'état de pure hypothèse, l'opinion de Visconti s'est concilié l'assentiment unanime des antiquaires; voy. Ed. Gerhard, *Berlin's ant. Bildwerke*, p. 39-41, n° 19; Levezow, *Amathaea*, t. II, p. 356-357; Welcker, *Kunst-Museum zu Bonn.*, p. 48.

tient à tout l'ensemble de l'histoire de l'art, et que je me réserve de traiter avec soin, en ce qu'elle a d'applicable à notre statue du Louvre, dans le *Mémoire* qui aura pour objet l'*examen des figures d'Apollon en général, et celui de cette statue en particulier.*

Je ne puis cependant me dispenser de parler d'une circonstance qui tendrait à infirmer considérablement cette manière de voir, si l'on s'en tenait à l'opinion qu'a cherché à en donner le savant académicien. Il s'agit de l'inscription, composée de deux mots seulement, ΑΘΑΝΑΙΑ ΔΕΚΑΤΑΝ, et incrustée en lettres d'argent sur le pied gauche de la figure. S'il était reconnu que cette inscription est d'une époque plus ou moins postérieure à Alexandre, d'après la forme des caractères, il résulterait de là presque invinciblement que la statue elle-même est de cette époque; conséquemment, qu'elle est une œuvre d'un style d'imitation; car, et c'est un point sur lequel je me trouve complètement d'accord avec M. Letronne, l'inscription n'a pas été ajoutée après coup sur le pied de la figure; l'exécution de cette figure et sa dédicace sont bien du même temps; donc, si l'inscription était récente, il faudrait de toute nécessité que la statue le fût aussi. Mais je n'ai jamais cru, et je ne pense pas encore à présent, qu'on pût tirer de la forme des sept caractères grecs (1) employés dans les deux mots ΑΘΑΝΑΙΑ ΔΕΚΑΤΑΝ, des inductions telles que ce monument dût être rigoureusement réputé postérieur à Alexandre; et pourtant, je n'avais pas dissimulé moi-même que *deux de ces lettres, le Κ et le Θ, me paraissaient formées d'après un modèle d'époque alexandrine* (2). C'étaient aussi les deux lettres dont la forme comparative-

(1) Je dis *sept*, parce que l'*iota* n'existe réellement pas dans l'inscription, comme on le verra plus bas.

(2) *Lettre à M. K. Ott. Müller*, p. 16.

ment récente avait le plus frappé M. Letronne, en même temps que la régularité des formes de l'A et du N (1); et ce sont encore là les indices paléographiques sur lesquels il a insisté de nouveau dans son *Mémoire*, pour appuyer son opinion, que l'inscription et la statue doivent être *du milieu du premier siècle avant notre ère* (2). Cependant, il s'est fait dans les idées de l'auteur, peut-être à son insu, une certaine modification qui ne se révèle qu'à un examen très-attentif; car, d'abord, l'*inscription* incrustée en lettres d'argent *ne lui paraissait pas de beaucoup antérieure à Alexandre*, bien qu'elle pût être postérieure à cette époque, et que, dans cette hypothèse, *elle fût moins ancienne que les tables d'Héraclée* (3). On voit que l'opinion du savant académicien flottait encore, à l'époque où il écrivait sa *Lettre à M. Millingen*, dans un milieu assez vaste, *avant et après Alexandre*; ce qui prouve qu'à ses yeux, comme aux miens, les caractères paléographiques de l'inscription n'étaient ni assez nombreux ni assez décidés pour comporter une détermination rigoureuse. Aujourd'hui, pourtant, il rabaisse cette inscription et la statue qui la porte *jusqu'au milieu du premier siècle avant notre ère*. Que s'est-il donc passé dans cet intervalle de huit années, qui ait pu affecter si gravement l'opinion du savant académicien? L'inscription n'a pas changé de forme ni de place; qu'y a-t-il donc ici de changé, ou de nouveau? C'est qu'il s'est produit une nouvelle inscription, sortie des flaques de la statue; et, malheureusement, cette seconde inscription ne s'est trouvée d'accord avec la première, ni pour le dialecte, ni pour la paléographie. Il a donc fallu chercher à rajuster ensemble deux monuments qui se repoussaient; et

(1) *Annal.*, t. VI, p. 221.

(2) *Explication*, etc., p. 40.

(3) *Annal.*, t. VI, p. 221.

c'est à ce nouveau travail que s'est employé le savant académicien avec tout le soin possible, et je voudrais pouvoir ajouter avec tout le succès désirable.

L'ancienne inscription ne lui fournit plus le sujet d'aucune observation, quant aux formes de l'A, du N, de l'E et du Θ; il néglige le K, qui est pourtant, de toutes les lettres de cette inscription, celle qui offre la forme la plus décidément récente; mais il insiste pour la première fois sur l'absence de l'*iota* (muet) dans le mot ΑΘΑΝΑΙΑ, qui devait être écrit ΑΘΑΝΑΙΑΙ; et il tire de cette circonstance une preuve de l'âge moderne de l'inscription. Pour expliquer cette absence de l'*iota muet*, qui m'avait frappé aussi, j'avais dit que, dans la formule ΑΘΑΝΑΙΑ ΔΕΚΑΤΑΝ, le nom ΑΘΑΝΑΙΑ pouvait être au nominatif, avec un verbe, ἐλαχεν, ἐλαθεν, ou tout autre terme équivalent sous-entendu; et cette explication conserve toute sa valeur, puisque la phrase, telle que je la concevais, est parfaitement grecque. Mais j'avais proposé une explication qui me paraissait meilleure, et qui avait satisfait M. Letronne lui-même (1); c'est qu'un trait supérieur incrusté en argent, que j'avais remarqué au-dessus du dernier A du mot ΑΘΑΝΑΙΑ, tenait la place de l'*iota final*. L'auteur du nouveau *Mémoire* passe cette explication sous silence; il rétracte, sans en rien dire, l'approbation qu'il y avait donnée; et il se contente d'alléguer l'absence de l'*iota muet*, comme une preuve décisive de l'époque récente de l'inscription qui la présente. En réponse à cette allégation, je me contente à mon tour de reproduire mes anciennes observations; ce sera à l'Académie et au public à décider. J'ajouterai seulement, en ce qui concerne l'absence de l'*iota final*, que cette particularité n'est pas aussi décisive que le croit M. Letronne, en

(1) *Annal.*, etc., t. VI, p. 210, 1).

faveur de son opinion nouvelle ; car il y a des exemples de cette omission de l'*iota*, dans des monuments d'une belle époque grecque ; et j'en puis citer un que j'avais cru être le premier à signaler à l'attention des antiquaires, l'*Héroōn* de *Théra*, que j'avais fait dessiner sur place en 1838, et que M. L. Ross a publié en 1842 (1) ; l'inscription gravée au-dessus de la niche, telle que l'a donnée cet habile philologue (2) :

ΘΕΑ ΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΕΠ..ΟΓΧΟΣΚΑΙ
. III .ΑΡΙΣΤΑΧΑΡΙΣΤΕΙΟΝ

offre deux fois l'*iota final* supprimé dans les mots ΘΕΑ (Θεᾶ) et ΒΑΣΙΛΕΙΑ (Βασιλεῖα) ; et il n'est pas douteux pour moi que ce monument, dont je me propose depuis long-temps de faire l'objet d'un travail particulier, n'appartienne à la pure antiquité grecque. Il me semble même, à moins que ce ne soit l'effet de quelque illusion d'antiquaire, pour laquelle je réclame l'indulgence de mes lecteurs, qu'il y a, dans la forme du Θ, de l'È, de l'A et du N, beaucoup d'analogie entre cette inscription de *Théra* et celle de notre statue du Louvre ; et, si cette analogie était réelle, comme elle viendrait à l'appui du dialecte dorique, qui était aussi celui de *Théra*, ce pourrait être un indice que notre statue, dont on ignore encore la provenance, mais qui paraît avoir été trouvée dans l'Archipel grec, d'où elle fut portée en Italie, avait été exécutée et dédiée dans l'île de

(1) Dans les *Annales*, etc., t. XIII, tav. xxvi, a—9.

(2) Voici la même inscription, telle que j'ai cru la voir en y regardant d'autant près que possible :

ΘΕΑ ΒΑΣΙΛΕΙΑ
ΕΠΙΙΙΙΟΓΧΟΣΚΑΙ
P. . ΑΡΙΣΤΑΧΑΡΙΣΤΕΙΟΝ.

Théra, par des mains doriennes, comme je le disais au commencement de ce *Mémoire*. Mais je n'insiste pas sur cette conjecture, et je reprends la suite de ma discussion.

J'ai dit que l'inscription gravée sur la lame de plomb différerait de celle qui est incrustée en lettres d'argent, et par le dialecte, puisque l'une présente une forme de dialecte attique, et que l'autre est manifestement conçue en dialecte dorique, et par les caractères paléographiques. Or, c'est à faire disparaître ces contradictions apparentes, que s'est principalement attaché l'auteur du nouveau *Mémoire*. Il passe pourtant sous silence le fait de la différence des deux dialectes, qui n'a pu échapper à sa pénétration, et qui méritait bien qu'on cherchât à en rendre compte d'une manière ou d'une autre. Quant à la différence des caractères paléographiques, elle était trop grave et trop sensible, pour que le savant académicien pût éluder la discussion sur ce point. Aussi, a-t-il cherché à expliquer cette différence *par celle qui existe naturellement*, dit-il, *entre deux inscriptions tracées par des procédés divers, la première, creusée à loisir pour y incruster le filet d'argent, peut-être même, ajoute-t-il, GRAVÉE AVEC UNE INTENTION D'ARCHAÏSME; l'autre, tracée avec négligence et précipitation, au burin ou au poinçon, par des artistes qui ne se prennaient pas d'être des calligraphes* (1). C'est ainsi que le savant académicien se flatte d'avoir démontré que deux inscriptions aussi essentiellement dissemblables dans la forme des caractères, peuvent provenir des mêmes mains et appartenir au même mouvement. Mais, pour obtenir sur ce point la conviction dont il a besoin, il faut accorder, d'abord, que l'inscription incrustée en lettres d'argent a été gravée avec une intention d'archaïsme, attendu qu'elle

(1) *Explication, etc.*, p. 39.

est manifestement plus ancienne. Il faut accorder, en second lieu, que l'inscription sur la lame de plomb, qui avait pour objet de conserver et de transmettre à la postérité la plus reculée les noms des deux artistes, *a été tracée avec négligence et précipitation* : ce qui paraîtra bien peu probable. Il faut reconnaître, en troisième lieu, que c'est cette inscription des deux noms d'artistes, *qui ne se piquaient pas d'être des calligraphes*, qui offre, à plusieurs de ses lettres, le Ε, l'Ε, le Π, l'Ω et le Ν, l'espèce d'ornement calligraphique nommé *apices*, ornement qui manque tout à fait à l'inscription de la statue, et qui cependant, à raison de ce qu'elle a été *creusée à loisir*, pour *y incruster le filet d'argent*, y aurait si bien tenu sa place, si cette inscription eût été du temps où l'on faisait usage de cet ornement dans la paléographie grecque. Ainsi, pour admettre l'opinion du savant académicien, il faut se prêter à trois suppositions contraires à toute vraisemblance; il faut faire violence aux monuments qu'on veut rendre contemporains, malgré la différence des caractères qui tend à les séparer; il faut rapprocher les temps, d'une part, à *l'aide d'une intention d'archaïsme*, de l'autre, au moyen d'une supposition de *négligence et de précipitation*. Mais tous ces efforts resteront en pure perte pour quiconque considérera, avec un esprit dégagé de toute prévention, les monuments mêmes dont il s'agit; et il demeurera constant, premièrement, que l'inscription incrustée en lettres d'argent peut très-bien être antérieure au siècle d'Alexandre, comme l'auteur l'avait d'abord reconnu lui-même; attendu que les irrégularités d'orthographe et les variétés de paléographie que présentent même les marbres attiques, les monuments généralement gravés avec le plus de soin entre tous ceux de l'antiquité grecque, peuvent suffire à rendre compte, sur une inscription en dialecte local telle que

celle-ci, des apparences plus ou moins réelles d'une époque comparativement plus récente qu'offrent deux ou trois des sept lettres dont elle se compose; secondement, que l'inscription de la lame de plomb, gravée, non avec *négligence* ni avec *précipitation*, mais bien avec tout le soin que comportait l'objet même de sa destination, appartient par sa teneur et par tous ses caractères paléographiques à une époque plutôt postérieure qu'antérieure au premier siècle de notre ère : d'où il suit irrésistiblement que ces deux inscriptions n'ont pu provenir des mêmes mains, ni appartenir au même monument, *du moins à une même époque*.

Au reste, pour que l'Académie puisse porter en toute connaissance de cause son jugement sur la question paléographique, je mets sous ses yeux le *fac-simile* des deux inscriptions (1). Pour celle de la lame de plomb, je reproduis le dessin qu'en a publié M. Letronne; pour celle de la statue, j'en donne une copie aussi exacte que possible, telle qu'elle a pu être exécutée sous mes yeux, d'après un calque. J'ai constaté, au moyen de l'examen le plus attentif, que l'*iota* manque et a toujours manqué dans le mot ΑΘΑΝΑΑ, écrit ainsi, et non ΑΘΑΝΑΙΑ, comme je l'avais cru voir d'abord, et comme l'a donné en dernier lieu M. Letronne lui-même. La place nécessaire pour l'*I* ne se trouve pas entre les deux derniers *A* (2); et il suit de là, avec toute certitude, un indice paléographique de plus; la forme ΑΘΑΝΑΑ, étant certainement archaïque, et peut-être même plus ancienne que la forme ΑΘΑΝΑΙΑ (3). En second lieu, j'ai

(1) Voyez la planche lithographiée jointe à ce *Mémoire*.

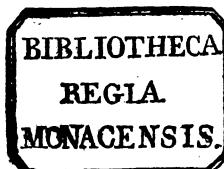
(2) C'est ce que l'on peut vérifier aussi sur la copie de l'inscription qu'a donnée M. de Clarac, *Mus. de Sculpt.*, pl. 482 A, n° 929 A.

(3) La forme ΑΘΗΝΑΑ se trouve dans la célèbre inscription attique, *apud* Boeckh. *Corp. Inscr. gr.*, n° 150; au sujet de laquelle ce savant philologue déclare, p. 234, que la forme Αθηναά se trouve toujours ayant l'archontat d'Euclide. Il est de fait cependant que le mot ΤΑΘΕΝΑΑΙ s'est rencontré sur un marbre

acquis la certitude que les traits \cup —, indiqués au-dessus de l'A final, ne sont pas les restes des deux lettres ΟΣ, comme l'a présumé tout récemment M. Letronne, mais que ce sont deux signes paléographiques dont l'interprétation reste soumise à toutes les explications qu'on en voudra donner. Maintenant qu'on a les deux inscriptions sous les yeux, que l'on prononce, et que l'on dise s'il est possible qu'elles soient du même temps et de la même main. Quant à moi, je ne crains pas d'affirmer qu'elles appartiennent à deux systèmes d'écriture grecque différents, et conséquemment à deux siècles assez éloignés l'un de l'autre; d'où il suit, je le répète, qu'elles n'ont pu se trouver liées au même monument, *du moins à la même époque*. Telle est ma conviction sur ce point; et si cette conviction rencontre une difficulté dans le fait que l'inscription gravée sur la lame de plomb est sortie de l'intérieur de cette statue, je déclare, en finissant, que je ne me charge pas de lever cette difficulté, attendu que je ne pourrais le faire qu'en me livrant à une discussion qui sortirait du terrain de la question archéologique où j'ai voulu me renfermer.

antique que M. L. Ross, qui l'a publié, *Annal. dell' Instit. Archeol.*, t. XIII, p. 28, fait remonter jusqu'à l'époque du sculpteur *Endeos* et du tyran *Cylon*, c'est-à-dire jusqu'à l'âge des Pisistratides. Voyez un *fac-simile* de cette inscription dans l'*Éphéméride archéologique d'Athènes*, n° XVIII, n° 353.

FIN.



ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 40 , ligne 20 , ΧΑΙΡΕΔΕΜΟΥΣ , lisez : ΧΑΙΡΕΔΕΜΟΣ .

51 , dernière ligne , (1) P. 67 , lisez : Pittakis , *Descript. des Antiquités d'Athènes* , p. 67.

54 , 4), ligne 2 , καὶ Νησιώτην , lisez : καὶ νησιώτην .

79 , à la suite de l'article de *Cleomène*, ajoutez : D'après de nouveaux renseignements que j'ai reçus de Florence , la partie antérieure de la plinthe actuelle de la *Vénus de Médicis* est décidément moderne , et l'inscription qu'elle porte a été refaite d'après celle de l'ancienne base ; elle doit donc avoir la même valeur , et c'est ainsi qu'en avait jugé Völkel , *Archæolog. Nachlass* , p. 141. La leçon ΕΠΟΕΣΕΝ pour ΕΠΟΗΣΕΝ trahit une intention d'archaïsme avec laquelle la forme des lettres de l'inscription antique avait sans doute été mise en rapport. Quant à la leçon ΕΠΩΕΣΕΝ , que M. Thiersch avait cherché à expliquer , *Epochen* , etc. , p. 288 , 3), Ott. Müller était aussi d'avis qu'elle pouvait se défendre ; voy. le Völkel's *Archæolog. Nachlass* , p. 141 , 19) ; mais c'est un soin qu'il est inutile de prendre , puisque le marbre moderne , copié d'après l'antique , porte ΕΠΟΕΣΕΝ .

90 , 5) , Sæmmtt. , lisez : Sæmmtl.

193 , 3) , παρητε , lisez : παρητς .

1.



2.



3.



4.

--

ΑΘΑΝΑ-Α
ΔΕΙΚΑΤΑΝ

